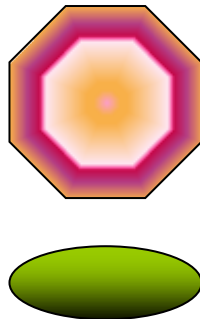




Pr. GHAZOUANI Kamel
IHEC Carthage

Politiques Economiques

Les instruments



Cours destiné aux élèves de l'ENA de Tunis
CSP & Administrateurs Conseillers

Exposer le cours de politique économique, l'illustrer d'exercices corrigés (une cinquantaine) et présenter des exemples concrets : tels sont les objectifs de cet ouvrage.
Grâce à une alternance constante de cours et d'applications corrigés, ce premier volume de politiques économiques permet de mettre rapidement en pratique les connaissances théoriques et d'utiliser de manière opérationnelle les acquis du cours.

Cette édition, conforme aux réformes LMD, insiste particulièrement sur les concepts de politiques économiques conjoncturelles et présente de façon extrêmement pédagogique
La mesure de l'activité économique
L'étude des fonctions de comportement classique et keynésienne de la production, de l'emploi et des prix.

GHAZOUANI KAMEL
est agrégé en sciences économiques, Professeur des Universités tunisiennes.
Auteur de 4 livres, de plus qu'une 100 d'articles, études et communications et aussi expert auprès d'organisations internationales (ONG & think tank).
Ancien élève de l'ENA de Tunis.

SOMMAIRE

Table des matières

Préface

CHAPITRE 1- Le rôle de l'Etat

I.	L'EVOLUTION DU ROLE DE L'ETAT	29
II.	UNE VISION HISTORIQUE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE...	33
III.	LE CHOIX DES INSTRUMENTS ET DES OBJECTIFS.....	45
IV.	JUSTIFICATION ET EVALUATION DE L'INTERVENTION PUBLIQUE	58

CHAPITRE 2- Le budget de l'Etat

I.	APERÇU DU SYSTEME BUDGETAIRE	67
II.	EVALUATION DU BUDGET	96
III.	LE BUDGET DE L'ETAT EN TUNISIE	113

CHAPITRE 3- La politique budgétaire

I.	OBJECTIFS ET INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE	131
II.	LA POLITIQUE BUDGETAIRE ET LES EFFETS D'EVICITION....	134
III.	POLITIQUE BUDGETAIRE ET MODE DE FINANCEMENT.....	149
IV.	LA POLITIQUE BUDGETAIRE ET LES EFFETS MULTIPLICATEURS : ANALYSE DANS LE CADRE DU MODELE REVENU - DEPENSE.....	158
V.	DEFICITS BUDGETAIRES ET DETTE PUBLIQUE	166

CHAPITRE 4- Politique monétaire et rigidité des prix

I.	L'OFFRE ET LA DEMANDE DE MONNAIE	179
II.	LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE MONETAIRE	188
III.	LES CANAUX DE TRANSMISSION DE LA POLITIQUE MONETAIRE	191
IV.	LA POLITIQUE MONETAIRE EST UN INSTRUMENT POUR ASSURER LA STABILITE DES PRIX	192
V.	LA POLITIQUE MONETAIRE EST UN INSTRUMENT AU SERVICE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE : ANALYSE DANS LE CADRE DU MODELE <i>IS-LM</i>	195

CHAPITRE 5- Politique monétaire et flexibilité des prix

I.	L'EQUILIBRE GENERAL A PRIX FLEXIBLE	219
II.	LA POLITIQUE MONETAIRE PERMET, TOUJOURS L'ARBITRAGE ENTRE L'INFLATION ET LE CHOMAGE : A.PHILLIPS ET LES NOUVEAUX KEYNESIENS	232
III.	LA POLITIQUE MONETAIRE PERMET, A COURT TERME, L'ARBITRAGE ENTRE L'INFLATION ET LE CHOMAGE: M.FRIEDMAN ET LES MONETARISTES	242
IV.	LA POLITIQUE MONETAIRE NE PERMET PLUS L'ARBITRAGE ENTRE L'INFLATION ET LE CHOMAGE : R.LUCAS ET LES NOUVEAUX CLASSIQUES	248

Exercices et questions de révision

I.	MODE DE FINANCEMENT ET EFFICACITE DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE	260
II.	LES MULTIPLICATEURS BUDGETAIRES	271
III.	OFFRE ET DEMANDE DE MONNAIE	278
IV.	ARBITRAGE INFLATION / CHOMAGE	287

Notes de fin

Bibliographie

Table des matières

Préface

CHAPITRE 1- Le rôle de l'Etat

I.	L'EVOLUTION DU ROLE DE L'ETAT	29
A.	Aux origines	30
B.	L'Etat au XXème Siècle	31
C.	Vers un nouveau Etat	32
II.	UNE VISION HISTORIQUE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ...	33
A.	La politique économique préindustrielle	34
B.	Le libéralisme économique	35
C.	La remise en cause du libéralisme économique	38
1)	Intervention dans le domaine social	39
2)	Intervention dans le commerce international	40
3)	Intervention dans le domaine monétaire	40
4)	Intervention dans la production de biens collectifs	41
D.	L'intervention massive de l'Etat	42
E.	Vers un retour de l'Etat	42
III.	LE CHOIX DES INSTRUMENTS ET DES OBJECTIFS	45
A.	La mesure des indicateurs économiques	45
1)	La production agrégée	46
2)	Le chômage	51
3)	L'inflation	52
4)	L'endettement	55
B.	La typologie des variables	57
C.	La relation entre les variables	57
D.	La sélection des instruments et des objectifs	58
IV.	JUSTIFICATION ET EVALUATION DE L'INTERVENTION PUBLIQUE	58

A.	Le dysfonctionnement du marché et l'équité	58
1)	Les biens publics	59
2)	Les externalités	60
3)	Les marchés non compétitifs	61
B.	Evaluation de l'intervention de l'Etat.....	61

CHAPITRE 2- Le budget de l'Etat

I.	APERÇU DU SYSTEME BUDGETAIRE	67
A.	Le budget.....	67
1)	Le contenu.....	67
(a)	Les créances et les engagements.....	70
(b)	Les actifs non financiers	70
(c)	Les obligations liées aux pensions des agents publics ..	71
(d)	Les engagements conditionnels	71
2)	Le suivi	71
(a)	Rapport préalable au budget.....	71
(b)	Rapports mensuels.....	72
(c)	Rapport en milieu d'année.....	72
(d)	Rapport de fin d'année	72
(e)	Rapports préalables à des élections	73
(f)	Rapports sur le long terme	73
3)	Contrôle et responsabilité	74
(a)	La politique suivie en comptabilité.....	74
(b)	Systèmes et responsabilité.....	74
(c)	Audit.....	74
(d)	Le contrôle du public	74
(e)	Le contrôle du Parlement	75
B.	Le processus budgétaire	75
1)	Première étape : Projeter les ressources.....	77
2)	Deuxième étape : Etablir les limites des dépenses	78
3)	Troisième étape : Préparer et analyser les soumissions	80
4)	Quatrième étape : Assurer la conformité budgétaire	82
5)	Cinquième étape : Assurer une rétroaction adéquate sur l'exécution du budget.....	84
C.	Couverture et structure du budget.....	85
1)	La couverture des opérations financières publiques.....	85
2)	La structuration de l'information budgétaire	87
3)	La coordination des instruments budgétaires	88
D.	Les acteurs du processus budgétaire	91
1)	Le Cabinet, le Conseil des Ministres et/ou le Forum de décision 91	
2)	Le Ministère des Finances	92
3)	Agences d'exécution	93
4)	Parlement	95

II.	EVALUATION DU BUDGET	96
A.	Les principes budgétaires.....	96
1)	Le principe de l'unité budgétaire	96
(a)	Les aménagements de la règle dans le budget de l'Etat	97
(b)	Les exceptions au principe de l'unité	97
2)	Le principe de l'universalité budgétaire	98
(a)	Règle de non-compensation.....	98
(b)	Règle de non-affectation	98
(c)	Les exceptions à l'universalité budgétaire.....	99
3)	Le principe de l'annualité budgétaire	100
(a)	Le continue de l'annualité budgétaire.....	100
(b)	Les exceptions à l'annualité	101
4)	Le principe de la spécialité	102
B.	Evaluation des options de dépenses.....	103
1)	Analyse coût-avantage.....	103
2)	Analyse multicritères	103
3)	Analyse coûts-avantages sociaux.....	105
(a)	Evaluation des avantages	105
(b)	Les questions d'équité	106
(c)	Les externalités	107
(d)	Le prix des fonds publics	107
C.	Evaluation de l'équité et de l'efficacité des dépenses publiques	108
1)	Efficacité	108
(a)	Dépenses d'investissement et dépenses récurrentes..	108
(b)	Dépenses salariales	109
(c)	Coûts récurrents hors salaires.....	111
2)	L'équité dans la redistribution des dépenses publiques	111
(a)	Niveau de service	111
(b)	Composition régionale des dépenses	112
III.	LE BUDGET DE L'ETAT EN TUNISIE	113
A.	Préparation et vote du budget	114
1)	La préparation du budget	114
2)	Le vote du budget.....	115
3)	Exécution du budget.....	117
(a)	Le budget de l'Etat.....	118
(b)	Le budget des établissements publics	119
(c)	Les fonds du trésor	121
(d)	Les fonds spéciaux.....	122
B.	Les dépenses et les recettes de l'Etat.....	122
1)	Les charges de l'Etat.....	122

2) Les ressources de l'Etat	125
-----------------------------------	-----

CHAPITRE 3- La politique budgétaire

I. OBJECTIFS ET INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE	131
A. Les objectifs de la politique budgétaire	131
B. Les instruments de la politique budgétaire	131
1) Les dépenses budgétaires	131
2) Les recettes budgétaires	134
II. LA POLITIQUE BUDGETAIRE ET LES EFFETS D'EVICION	134
A. Le marché de travail et les variables réelles	135
B. Le Marché des Produits	142
1) Offre et demande de biens et services en économie fermée	142
2) Offre et demande de biens et services en économie ouverte	145
3) Analyse en terme de fonds prêtables	147
III. POLITIQUE BUDGETAIRE ET MODE DE FINANCEMENT	149
A. Dépenses publiques et effet d'éviction	149
1) l'investissement est parfaitement élastique par rapport au taux d'intérêt	150
2) l'investissement est élastique par rapport au taux d'intérêt ..	151
3) l'investissement est parfaitement inélastique par rapport au taux d'intérêt R.	152
B. Accroissement des dépenses publiques et mode de financement	154
1) Financement par impôts	154
2) Financement par emprunt	156
IV. LA POLITIQUE BUDGETAIRE ET LES EFFETS MULTIPLICATEURS : ANALYSE DANS LE CADRE DU MODELE REVENU - DEPENSE	158
A. Critiques de la théorie classique de l'emploi	158
B. Le rôle de la demande effective	160
C. Les « multiplicateurs publics » avec consommation endogène	162
1) Le multiplicateur des dépenses publiques	163
2) Le multiplicateur fiscal	164

3)	Le multiplicateur d'équilibre budgétaire.....	165
4)	Le multiplicateur budgétaire en économie ouverte avec impôt endogène	165
V.	DEFICITS BUDGETAIRES ET DETTE PUBLIQUE	166
A.	Structure des finances publiques	167
1)	Les recettes et les dépenses conventionnelles	167
2)	Le seigneurage.....	172
3)	Les activités quasi-budgétaires.....	174

CHAPITRE 4- Politique monétaire et rigidité des prix

I.	L'OFFRE ET LA DEMANDE DE MONNAIE	179
A.	L'offre de monnaie	179
B.	La demande de monnaie	181
1)	La demande de monnaie de transaction	182
2)	La demande de monnaie de précaution	182
3)	La demande de monnaie de spéculation	183
4)	La fonction de demande de monnaie	184
C.	La détermination du taux d'intérêt	185
II.	LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE MONETAIRE	188
A.	Le réescompte	188
B.	L'Open Market	189
C.	L'encadrement du crédit	190
D.	Les réserves obligatoires.....	190
III.	LES CANAUX DE TRANSMISSION DE LA POLITIQUE MONETAIRE	191
A.	Le canal du taux d'intérêt	191
B.	Le canal du taux de change	192
C.	Le canal du crédit bancaire	192
IV.	LA POLITIQUE MONETAIRE EST UN INSTRUMENT POUR ASSURER LA STABILITE DES PRIX	192
V.	LA POLITIQUE MONETAIRE EST UN INSTRUMENT AU SERVICE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE : ANALYSE DANS LE CADRE DU MODELE IS-LM	195

A.	La représentation IS - LM ou l'équilibre général à prix fixe	196
B.	La politique monétaire en économie fermée	198
1)	Cas où la demande de monnaie et l'investissement sont plus ou moins élastique par rapport au taux d'intérêt.....	198
2)	Cas où l'investissement est parfaitement inélastique au taux d'intérêt	199
3)	Cas où la demande de monnaie est parfaitement élastique par rapport au taux d'intérêt : La trappe à la liquidité.....	200
4)	Cas où la demande de monnaie est inélastique par rapport au taux d'intérêt	201
C.	La politique monétaire en économie ouverte	203
1)	Régime de taux de change fixe.....	204
(a)	Accroissement de l'offre de monnaie	205
(b)	Réduction du taux d'intérêt domestique	207
(c)	Dévaluation de la monnaie nationale	209
2)	Régime de taux de change flottant	211
(a)	Expansion monétaire.....	212
(b)	Baisse du taux d'intérêt national.....	213

CHAPITRE 5- Politique monétaire et flexibilité des prix

I.	L'EQUILIBRE GENERAL A PRIX FLEXIBLE	219
A.	La Quasi Demande Globale (QDG).....	219
1)	Détermination graphique	219
2)	Détermination algébrique	220
(a)	La courbe IS	221
(b)	La courbe LM.....	222
(c)	La courbe de Demande Agrégée	222
B.	La Quasi Offre Globale (QOG)	224
1)	La rigidité nominale et la Q.O.G. à court terme	224
2)	La courbe de Phillips et la QOG à court terme	227
3)	La Q.O.G. à long terme.....	228
C.	Le modèle QOG – QDG	231
II.	LA POLITIQUE MONETAIRE PERMET, TOUJOURS L'ARBITRAGE ENTRE L'INFLATION ET LE CHOMAGE : A.PHILLIPS ET LES NOUVEAUX KEYNESIENS.....	232
A.	L'analyse d'Alban Phillips	232
1)	La Courbe de Phillips et l'arbitrage inflation chômage	232
2)	La courbe de Phillips et la stagflation.....	235
B.	L'analyse des nouveaux Keynésiens	236
1)	Les coûts de menu	237

2)	L'échelonnement des salaires nominaux	240
3)	Les défauts de coordination	241
III.	LA POLITIQUE MONETAIRE PERMET, A COURT TERME, L'ARBITRAGE ENTRE L'INFLATION ET LE CHOMAGE: M.FRIEDMAN ET LES MONETARISTES	242
A.	L'analyse de Milton FRIEDMAN	242
B.	M.FRIEDMAN et la stagflation.....	244
IV.	LA POLITIQUE MONETAIRE NE PERMET PLUS L'ARBITRAGE ENTRE L'INFLATION ET LE CHOMAGE : R.LUCAS ET LES NOUVEAUX CLASSIQUES.....	248
A.	Analyse de R.Lucas.....	248
B.	Analyse des nouveaux classiques.....	250
1)	Présentation de la N.E.C.....	250
2)	Politique monétaire chez la NEC	254

Exercices et questions de révision

I.	MODE DE FINANCEMENT ET EFFICACITE DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE	260
A.	Sujet.....	260
B.	Correction	261
II.	LES MULTIPLICATEURS BUDGETAIRES	271
A.	Sujet.....	271
B.	Correction	272
III.	OFFRE ET DEMANDE DE MONNAIE	278
A.	Sujet.....	278
B.	Correction	279
IV.	ARBITRAGE INFLATION / CHOMAGE.....	287
A.	Sujet.....	287
B.	Correction	288

Notes de fin

Bibliographie

Liste des graphiques

Figure I.1- Evolution du nombre d'Etats	30
Figure I.2- Evolution du PIB réel et nominal en Tunisie entre 2001 et 2005	49
Figure I.3- Taux de croissance économique dans quelques PED.....	50
Figure I.4- Relation d'Okun.....	52
Figure I.5- Taux d'inflation en Tunisie mesuré par l'IPC et par le déflateur du PIB entre 1985 et 2003.....	54
Figure I.6- IPC moyen pour quelques pays en développement	54
Figure I.7- Evolution de la dette extérieure dans quelques PED.....	55
Figure II.1- Le cycle du Budget.....	76
Figure III.1- L'équilibre du marché du travail	136
Figure III.2- Evolution du taux de chômage dans quelques pays en 1995 et en 2005.....	138
Figure III.3- Le fonctionnement du marché du travail chez les classiques .	139
Figure III.4- Détermination du niveau de production réel chez les classiques	141
Figure III.5- Détermination du taux d'intérêt nominal.....	143
Figure III.6- Equilibre du marché des produits.....	145
Figure III.7- Offre et demande de biens et de services en économie ouverte	147
Figure III.8- Politique budgétaire avec investissement parfaitement élastique au taux d'intérêt	150
Figure III.9- Politique budgétaire avec investissement élastique au taux d'intérêt	151
Figure III.10- Politique budgétaire avec investissement parfaitement inélastique au taux d'intérêt.....	152
Figure III.11- Equilibre du marché des fonds.....	153
Figure III.12- Effets d'un accroissement des dépenses publiques financées par impôts	156
Figure III.13- Effets d'un accroissement des dépenses publiques financées par emprunts.....	157
Figure III.14- Offre et demande effective	160
Figure III.15- Demande effective et effets réels.....	161
Figure III.16- L'équilibre de plein emploi.....	162
Figure III.17- Dépenses et recettes budgétaires de quelques Pays industrialisés	169
Figure III.18- Dépenses et recettes budgétaires de quelques PED	170
Figure III.19- Recettes fiscales dans les pays industrialisés	171
Figure III.20- Recettes fiscales dans PED	171
Figure III.21- Seigneuriage	173
Figure III.22- Déficits budgétaires et seigneuriage en Amérique Latine....	174
Figure IV.1- Variation de la masse monétaire en Tunisie.....	180

Figure IV.2- Vitesse de circulation de la masse monétaire	181
Figure IV.3- La courbe de demande de monnaie	185
Figure IV.4- Equilibre du marché monétaire et détermination du taux d'intérêt	186
Figure IV.5- Effet de l'augmentation de l'offre de monnaie sur le taux d'intérêt	187
Figure IV.6- Variation du taux d'intérêt contre variation du ratio M1/PIB en Tunisie entre 1985 et 2005	188
Figure IV.7- Le schéma IS/ LM	197
Figure IV.8- Effet d'une politique monétaire avec investissement et la demande de monnaie plus ou moins élastique par rapport au taux d'intérêt	199
Figure IV.9- Effet d'une politique monétaire avec investissement parfaitement inélastique par rapport au taux d'intérêt	200
Figure IV.10- Effet d'une politique monétaire en situation de trappe à liquidité	201
Figure IV.11- Effet d'une politique monétaire avec demande de monnaie inélastique par rapport au taux d'intérêt	202
Figure IV.12- Effet d'une politique monétaire expansionniste en régime de change fixe avec mobilité de capitaux	206
Figure IV.13- Effets d'une baisse du taux d'intérêt domestique en régime de change fixe	209
Figure IV.14- Politique de dévaluation de la monnaie nationale	210
Figure IV.15- Politique de dévaluation de la monnaie nationale	212
Figure IV.16- Baisse du taux d'intérêt intérieur	214
Figure V.1- Courbe de Quasi- Demande Globale	220
Figure V.2- Le modèle d'offre globale avec salaire rigide	227
Figure V.3- Courbe de Quasi- Offre Globale de court terme	228
Figure V.4- Courbe de Quasi- Offre Globale de long terme	230
Figure V.5- Le modèle d'offre global et de demande globale	231
Figure V.6- La courbe de Phillips	233
Figure V.7- Inflation et chômage en Tunisie, 1982-2002	234
Figure V.8- Les coûts de menu et les externalités de la demande agrégée	239
Figure V.9- La courbe de Phillips <i>augmentée</i>	243
Figure V.10- Accélération de l'inflation	245
Figure V.11- Efficacité de la politique monétaire à court terme	247
Figure V.12- Effets d'un choc anticipé	252
Figure V.13- Croissance monétaire et inflation	254
Figure V.14- Masse monétaire et niveau des prix	256

Liste des tableaux

Tableau I.1- Les fonctions de l'Etat.....	33
Tableau I.2- Evolution de la VA en Tunisie.....	47
Tableau I.3- Evolution du PIB selon l'optique dépense	48
Tableau I.4- Evolution du PIB selon l'optique revenu	48
Tableau I.5- Composition du PIB de la Tunisie en 2003	50
Tableau I.6- Evolution de l'IPC des ménages en août 2008	53
Tableau I.7- Evolution des agrégats de la dette en Tunisie	56
Tableau I.8- Evolution de quelques ratios en Tunisie.....	56
Tableau I.9- Les biens publics	60
Tableau II.1- La politique d'investissement public	90
Tableau II.2- Dépenses de l'Etat par élève et par niveau en Ouganda	112
Tableau II.3- Dépenses de santé par patient et par région en Guinée.....	113
Tableau II.4- Le processus de préparation du budget en Tunisie	117
Tableau II.5- Quelques indicateurs de dépenses du Budget de l'Etat.....	123
Tableau II.6- Quelques indicateurs des recettes du Budget de l'Etat.....	126
Tableau III.1- Evolution des dépenses budgétaires en Tunisie	133
Tableau III.2- Evolution des recettes budgétaires en Tunisie.....	134
Tableau III.3- Evolution du budget de quelques Pays en développement .	167

Liste des encadrés

Encadré I.1- A.Smith et l'Etat gendarme	37
Encadré II.1- Taux d'intérêt, taux de change et budget.....	68
Encadré II.2- Politique de recettes publiques	78
Encadré II.3- Politique de dépenses publiques	80
Encadré II.4- Cadre de dépense sur le moyen terme.....	81
Encadré II.5- Les réserves de dépenses	83
Encadré II.6- Les raisons d'absence de l'assistance extérieure.....	87
Encadré II.7- Crédits d'engagement et crédits de paiement	102
Encadré II.8- La Gestion Par Objectif	114
Encadré II.9- Dispositions particulières au budget en Tunisie.....	116
Encadré II. – Loi de finance complémentaire	119
Encadré III.1- La notion d'effet d'éviction.....	149
Encadré IV.1- Demande de monnaie élastique par rapport au taux d'intérêt	199
Encadré IV.2- Investissement parfaitement inélastique au taux d'intérêt...200	
Encadré IV.3- Efficacité de la politique monétaire dans le cas de la trappe à la liquidité	201
Encadré IV.4- Efficacité de la politique monétaire dans le cas où la demande de monnaie est inélastique par rapport au taux d'intérêt	203
Encadré IV.5- Efficacité de la politique monétaire en régime de taux de change fixe avec mobilité des capitaux	207
Encadré IV.6- Effet d'une baisse du taux d'intérêt en régime de change fixe	208
Encadré IV.7- Effet d'une dévaluation de la monnaie nationale	211
Encadré IV.8- Effet d'une expansion monétaire en régime du taux de change flottant	212
Encadré IV.9- Effet d'une baisse du taux d'intérêt intérieur	214
Encadré V.1- NGP et courbe QOG	226
Encadré V.2- Pente de la courbe QOG	230
Encadré V.3- A.Phillips et la politique monétaire.....	234
Encadré V.4- Raisons de la rigidité des prix.....	238
Encadré V.5- Raisons de la négociation des contrats	240
Encadré V.6- M.Friedman et l'efficacité de la politique monétaire	246
Encadré V.7- Les monétaristes et l'arbitrage inflation – chômage	248
Encadré V.8- La Nouvelle Ecole Classique	250
Encadré V.9- L'économie de Robinson Crusoe.....	253

Liste des principaux symboles utilisés

ONU	Organisation des Nations – Unis		$Y^O(Y^d)$	Offre (Demande) de produits
MENA	Afrique du Nord et Moyen Orient		Y_p	Production de plein emploi
PED	Pays En Développement		g	Taux de croissance économique
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique		π	Taux d'inflation.
SFI	Système Financier International		π^e	Taux d'inflation anticipé
INS	Institut National des Statistiques		μ	Taux de chômage
PIB	Produit Intérieur Brut (Y)		w	Taux de salaire réel
VA	Valeur Ajoutée		w^*	Taux de salaire réel d'équilibre
C	Consommation privée		t	Taux d'imposition
FBCF	Formation brute du capital fixe		i	Taux d'intérêt nominal
G	Dépenses budgétaires		R	Taux d'intérêt réel
T	Recette fiscale		i_E	Taux d'intérêt d'équilibre
X	Exportations		i^*	Taux d'intérêt international,
M	Importations		i_m	Taux d'intérêt plancher
RNDB	Revenu national disponible brut (Y_d):		i_M	Taux d'intérêt plafond
I	Investissement		L_A	Population active :
Tr	Transferts nets		L	Population employée
$\Delta (...)$	Variation de (...)		U	Population en chômage
DT	Dinar tunisien			
\$US	Dollar américain			
MDT	Millions de Dinars tunisien			
mDT	Mille dinars tunisiens			
p.m	Prix de marché			
c.f	Coûts des facteurs			
\bar{Y}	Production naturelle.			
Y	Niveau de production			
Y^*	Production d'équilibre.			

L^0 (L^d)	L'offre (la	M^D	Demande de
demande) du travail		monnaie	
L^*	L'emploi	W	Salaire unitaire
d'équilibre		nominal	
K	Le stock du	IPC	Indice des Prix à
capital		la Consommation	
S_m	Epargne privée	P	Niveau général
S_A (S_N)	Epargne de Etat	des Prix observé	
(Nationale)		P^a	Niveau général
M^0	Offre de	des Prix attendus	
monnaie			

1

LE ROLE DE L'ETAT

- 1. Evolution du rôle de l'Etat**
- 2. Une vision historique de la politique économique**
- 3. Le choix des instruments et des objectifs**
- 4. Justification et évaluation de l'intervention publique**

La politique économique consiste en une intervention sur des variables instruments afin d'atteindre des objectifs choisis en fonction de la préférence étatique et des préférences des agents privés. La mise en œuvre de la politique économique implique également la prise en compte de contraintes exogènes, correspondant à des variables sur lesquelles la politique économique n'a pas de prise, mais aussi des contraintes institutionnelles ou techniques. En fonction des choix des agents et des défaillances du marché, l'Etat est également susceptible de produire des biens publics.

La politique économique repose donc sur une connaissance des variables utilisables comme instruments et objectifs, de leurs interactions et des conditions d'efficacité de l'intervention publique sur ces variables. L'analyse de la politique économique implique également une prise en compte des préférences effectives des agents, Etat et agents privés, afin d'effectuer une sélection des objectifs qui peuvent être atteints.

I. L'évolution du rôle de l'Etat

Depuis les temps les plus éculés, les êtres humains se sont regroupés, d'abord au niveau de la famille, puis de la famille élargie, enfin de l'Etat dans ses formes actuelles. Pour qu'il puisse y avoir Etat, les individus et les groupes doivent céder de leurs pouvoirs dans des domaines clés, comme la défense, pour en investir une instance publique qui doit disposer des moyens de coercition sur toutes les autres structures à l'intérieur d'un territoire donné.

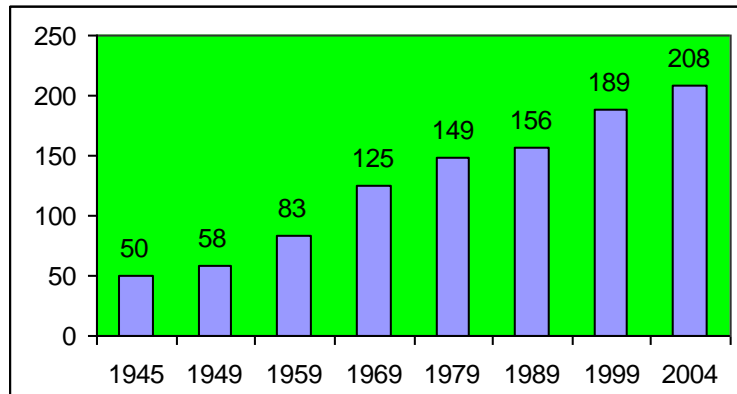
Les Etats ont revêtu des formes et des tailles diverses en fonction d'un ensemble de facteurs tels que la culture, les richesses naturelles, la répartition du pouvoir et les possibilités d'échanges.

L'ancien Etat athénien, par exemple, reposait sur l'esclavage et le pillage des colonies. Plus à l'Est, des structures d'Etat élaborées se sont formées depuis des temps anciens sur la base du principe de l'appartenance des terres à l'Etat ou, comme dans l'Inde des Moghols ou la Chine impérial, sur la base de système très avancé d'administration et de perception des impôts. Malgré cette diversité d'origine, les Etats sont venu progressivement à acquérir, un peu partout dans le monde, plusieurs caractéristiques communes qui les définissent.

Les Etats modernes ont un territoire et une population bien déterminés ; ils y exercent un rôle centralisateur et coordinateur. La souveraineté s'exprime généralement à travers un pouvoir judiciaire, un pouvoir législatif et un pouvoir exécutif séparés.

Depuis le XVIIIème Siècle, par la conquête et la colonisation, les Etats – Nations ont absorbé la majeure partie du monde à l'intérieur de leurs propres territoires. Avec la désintégration des empires et les revendications d'indépendance, le nombre d'Etats est monté en flèche. L'organisation des Nations – Unis, qui comptait 50 pays indépendants en 1945, en comptait 208 en 2004.

Figure I.1- Evolution du nombre d'Etats



Source : Données de l'ONU

A. Aux origines

La configuration de l'Etat a beaucoup varié d'un continent à l'autre et d'un siècle à l'autre, mais non les arguments concernant les rôles respectifs de la sphère publique et de la sphère privée. Que ce soit dans *Le Prince* de MACHIAVEL ou *La Muquaddimah* d'IBN KHALDUN, la discussion a toujours tourné autour des droits et des obligations mutuelles de l'Etat et du citoyen.

L'utilisation des ressources publiques pour la fourniture des biens publics essentiels et pour accroître la productivité du secteur privé n'est pas une nouveauté. Au-delà de ces fonctions minimales, toutefois, les avis sont beaucoup plus partagés sur ce que doit être le rôle de l'Etat dans la promotion du développement. Ce rôle a évolué à travers les siècles, c'est ainsi que :

- Au XVIIème Siècle, les mercantilistes lui attribuaient un rôle majeur dans l'orientation du commerce ;
- Au XVIIIème Siècle, avec les classiques l'Etat devait se limiter à un certain nombre de missions essentielles jugé indispensable au bon fonctionnement du marché ;
- Au XIXème Siècle, le rôle de l'Etat dans la redistribution des revenus était très limité¹.

B. L'Etat au XXème Siècle

Jusqu'à une période assez avancée du XXème Siècle, l'Etat est resté relativement petit. Dans le sillage de la Première Guerre Mondiale, une série d'événement de portée considérable a marqué un tournant :

- La révolution russe de 1917 qui a conduit à l'abolition quasi totale de la propriété privée dans le pays et qui par la planification centralisée, plaçait l'Etat aux commandes de toute l'activité économique.
- La dépression des années 30 qui a causé des ravages économiques dans le monde capitaliste
- La Deuxième Guerre Mondiale qui a déclenché l'éclatement rapide des empires européens

Le modèle de l'après-guerre et jusqu'aux années 70 était organisé autour de trois grands axes qui ont permis d'atteindre les objectifs de la politique macroéconomique à savoir le plein emploi, la stabilité des prix et l'équilibre de la balance courante. Ces axes sont :

- L'attribution des prestations sociales pour compenser les pertes provisoires de revenu.
- L'orientation vers une économie mixte ce qui a impliqué une nationalisation de toute une gamme d'industries stratégiques.
- La coordination du fonctionnement des marchés car à lui seul le marché ne peut pas générer des résultats stables ou conformes aux objectifs de chacun.

Avec les années 70, la stratégie de développement des 30 glorieux étés remise en cause. Les échecs de l'Etat et des entreprises publiques semblés partout sauter aux yeux. Un désengagement s'opéra dans le domaine de la production, des prix, du commerce, etc. On était passé du modèle de développement dominé par l'Etat des années 60 et 70 à l'Etat minimaliste des années 80 et 90.

C. Vers un nouveau Etat

Les *défaillances du marché* continuent à fournir de puissants arguments économiques en faveur d'une intervention de l'Etat ; mais rien ne garantit qu'une telle intervention profite à la société. Il y a *défaillance du marché* quand une économie de marché n'assure pas une répartition efficace des ressources. Les origines des dysfonctionnements et les degrés de défaillance sont multiples. C'est pourquoi le rôle de l'Etat et la forme des interventions publiques peuvent beaucoup varier selon le cas. Les justifications économiques des interventions de l'Etat peuvent être synthétisées comme suit :

- *Les biens Publics* : Ayant la caractéristique de la *non rivalité* et de la *non - exclusion*², il est impossible de rendre leur consommation payante et donc la fourniture de ce type de bien ne peut attirer des fournisseurs privés.
- *Les externalités* : L'Etat peut réprimer les externalités négatives source de déséconomie externe et favoriser les externalités positives par la réglementation, l'impôt, les subventions ou encore en faisant lui-même prestataire.
- *Le monopole naturel* : Les pouvoirs publics ont cherché à résoudre ce problème en réglementant les monopoles privés ou en devenant eux même fournisseurs de ce bien ou service.
- *Les marchés incomplets et l'information imparfaite ou asymétrique* : Ce sont des problèmes qui se posent constamment et qui peuvent fausser le jeu des marchés. Les autorités publiques se sont efforcées à remédier à ces problèmes en s'employant à contenir les coûts liés à l'*anti-sélection* et à l'*aléa moral*.
- *L'équité* : l'Etat peut intervenir au nom de l'équité indépendamment d'un dysfonctionnement du marché où les revenus peuvent être distribués, même en situation de concurrence, d'une manière socialement inacceptable.

Le tableau I.1 reprend les différentes fonctions de l'Etat.

Tableau I.1- Les fonctions de l'Etat

	Pour remédier au dysfonctionnement des marchés			Pour assurer l'équité sociale
Fonctions minimales	Fournir des biens publics purs ----- -Défense -Ordre Public -Protection de la propriété -Stabilité macroéconomique -Santé publique			Protéger les pauvres ----- -Programme de lutte contre la pauvreté -Secours aux sinistrés
Fonctions intermédiaires	Se soucier des externalités ----- - Education de base -Protection de l'environnement	Réglementer les monopoles ----- -Réglementation des services d'intérêt public -Politique antitrust	Combler les lacunes de l'information ----- -Assurance (Santé, vie, retraites) -Réglementations financières Protection du consommateur	Fournir des assurances sociales ----- -Retraites par redistribution -Allocations familiales -Assurance chômage
Fonctions de types interventionnistes	Coordonner les activités du secteur privé ----- -Promotion du marché -Renforcement des filières			Assurer une redistribution ----- -Redistribution des actifs

Source : Rapport sur le Développement dans le Monde (1997)

II. Une vision historique de la politique économique

L'objectif à ce niveau n'est pas de dresser un constat exhaustif de l'implication de l'Etat dans la vie économique au cours de l'histoire; il s'agit plutôt d'analyser les faits et les débats théoriques sur le degré et les modalités d'intervention de l'Etat dans la vie économique en commençant par quelques données concernant la période précédente la révolution industrielle.

A. *La politique économique préindustrielle*

Jusqu'à la révolution industrielle (1750 environ), l'intervention de l'Etat dans la vie économique est un phénomène constant. Quelques exemples, donnés sans souci d'exhaustivité, permettent d'appuyer cette idée.

- Vers 1700 avant J.C., le code d'Hammourabi constitue, avec ses 282 articles, la base de la réglementation par l'Etat des activités agricoles et commerciales de l'Empire babylonien.
- Vers 323 à 30 avant J.C., l'Egypte a connu sous la dynastie des Lagides une réglementation très stricte en matière économique, l'Etat détient le monopole de la production et des échanges dans le secteur agricole en appliquant le principe des stocks régulateurs.
- Vers 288, l'empereur Dioclétien met en place d'importantes réformes économiques dans l'empire romain en instaurant la capitation³.
- Entre le XVI et le XVIII Siècle, les mercantilistes prônent pour une intervention de l'Etat dans la vie économique. Pour ce courant de pensée, la richesse d'une nation est liée à l'importance du stock de métaux précieux (or et argent) qu'elle détient. La puissance d'une nation dépend de sa richesse et par conséquent du stock de métaux précieux provenant du *nouveau monde*.
 - En Espagne et au Portugal, L'Etat, afin de préserver sa puissance, se doit d'interdire les sorties d'or et d'argent et de contrôler les mouvements de fonds liés au commerce international en instaurant de multiples réglementations⁴.
 - En France, l'action de l'Etat consiste à trouver plutôt les moyens de faire entrer l'or grâce à une balance commerciale excédentaire : L'Etat, d'une part à travers une politique protectionniste, devra limiter les importations non indispensables et d'autre part,

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

favoriser les exportations en développant une industrie nationale⁵.

- En Angleterre, voyant que le transport de marchandise est une importante source de profit, l'Etat anglais, par les Actes de Navigation de 1651 et 1660, accordait le monopole de transport de marchandises importées aux navires britanniques.

Sous l'influence d'un profond mouvement philosophique, le rôle de l'Etat en matière économique va être, au XVIII^e Siècle, totalement reconsidéré⁶.

B. Le libéralisme économique

A partir de 1750, prenant appui sur les travaux philosophiques du début du XVIII^e Siècle, vont se développer différents courants de pensée qui insiste sur le libre jeu de forces naturelles du marché pour assurer à la fois l'affectation optimale des ressources et la redistribution correcte des résultats de la production. Ce mouvement conduisant à une remise en cause profonde du rôle de l'Etat, commence avec la physiocratie⁷ qui, se fondant sur le principe de *l'Ordre Naturel*, postule la liberté des contrats, de l'entreprise économique et de la circulation des produits.

Les physiocrates ont développé une théorie du laisser-faire, théorie selon laquelle l'Etat ne doit pas venir perturber les règles du marché. Cette conception du rôle de l'Etat prend sa source dans la philosophie de Descartes exprimant l'idée que tout objet de la nature est comparable à une machine dont il s'agit de comprendre les règles de fonctionnement. Il existe ainsi une machine économique que l'économiste se charge de décrire : l'Etat ne doit pas intervenir sous peine de gripper, de perturber le fonctionnement naturel de cette machine. Cette vision de l'Etat sera reprise ensuite par les classiques et les néoclassiques :

- Avec A.SMITH sera notamment mis en exergue le principe de la main invisible stipulant que la recherche de l'intérêt privé conduit inévitablement à l'intérêt collectif. Dans ce cas, peu de place est laissée à l'Etat.

1. Le rôle de l'Etat

- D.RICARDO, comme A.SMITH développe une théorie de commerce international selon laquelle les pays ont intérêt à se spécialiser en fonction de leurs avantages (absolus pour A.SMITH et relatif pour RICARDO) ; ils n'ont aucun intérêt à recourir à des politiques protectionnistes et doivent, au contraire, être libre échangiste.
- J.B.SAY développe une théorie qui défend le libéralisme économique, la concurrence et la propriété privé en annonçant à travers sa *loi des débouchés* que l'échange est fondamentalement un troc, et cela même dans une économie monétaire autrement dit les produits s'échangent contre des produits.
- L.WALRAS, néoclassique, s'inscrit dans la lignée des auteurs classiques, il démontra que le marché représente le meilleur moyen d'allocation des ressources rares. Son analyse en termes d'équilibre général le conduira à démontrer qu'il existe un système de prix qui assure l'équilibre sur l'ensemble des marchés grâce à une flexibilité parfaite des prix.
- G.DEBREU, en 1950, démontra que l'équilibre général de WALRAS est optimal au sens de PARETO c'est à dire qu'une fois que l'équilibre est atteint, il n'est plus possible d'améliorer la situation d'un agent sans détériorer celle d'au moins un autre agent économique.

Ces auteurs se démarquent donc radicalement des mercantilistes pour qui l'Etat avait un rôle important à jouer tant du point de vue de la taxation des importations que de la subvention des exportations.

Au niveau des faits, il y a lieu de signaler que :

- En 1774, TURGOT⁸ libère le commerce de grain en supprimant les droits de douanes intérieures, en appliquant ainsi les principes du « *laissez faire, laissez passer* ».
- En 1786, En instaurant le traité de commerce, les échanges ont été libéralisés entre la France et l'Angleterre.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

- Entre 1842 et 1846, ROBERT PEEL abroge progressivement les « *Corn laws* » en abolissant la plupart des droits de douanes à la suite de l'action entreprise par R. COBDEN.
- Entre 1846 et 1852 ROBERT PELL instaure le libre échange en Angleterre par la suppression de l'ensemble du dispositif douanier et réglementaire dont les « *Actes de Navigation* ».
- En 1860, NAPOLEON III signa avec l'Angleterre un traité prévoyant une baisse des tarifs et la suppression de nombreuses prohibitions et ce suite au refus des chambres de voter une loi en 1853 visant à réduire certains droits de douanes.

Encadré I.1- A.Smith et l'Etat gendarme

A propos de l'Etat gendarme, A.SMITH souligne que : « Dans le système de la liberté naturelle, le souverain n'a que trois devoirs à remplir. Le premier, c'est le devoir de défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part des autres sociétés indépendantes. Le second, c'est le devoir de protéger autant qu'il est possible chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre ou bien le devoir d'établir une administration exacte de la justice. Le troisième, c'est le devoir d'ériger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier, ou de quelques particuliers, ne pouvait jamais les porter à ériger ou entretenir parce que jamais le profit n'en rembourserait la dépense à un particulier ou à quelques particulier, quoi qu'à l'égard d'une grande société ce profit fasse beaucoup plus que rembourser les dépenses ».

Quelle place pouvait donc tenir l'Etat dans la société ? Sécurité intérieure et extérieure, Justice, tels sont les attributs de « *l'Etat Gendarme* » dans la société libérale décrite par les classiques. Toute fois la responsabilité de l'Etat dans la production de biens collectifs non rentables pour l'initiative privé, est reconnue. Dans le domaine social, l'Etat se défend d'intervenir en particulier dans la fixation d'un salaire minimum et les premières lois sociales concernant l'organisation du travail rencontrèrent de vives résistances⁹.

C. La remise en cause du libéralisme économique

La pensée libérale qui s'est développée durant le XVIII et le début du XIX siècle va se radicaliser peu après. Cette pensée s'est traduite par un refus de toute intervention étatique, même dans le domaine social, sous prétexte, que l'Etat qui est capable de nuire est incapable de faire le bien. Le désengagement de l'Etat de la vie économique allait aussi susciter des critiques et des remises en causes. Ainsi, pour A.MARSHALL et J.S.MILL, il y a la place pour une intervention de l'Etat en présence d'externalité liées à la production : l'Etat sera appelé à taxer les entreprises qui sont à l'origine d'externalité négative et subventionner celles à l'origine d'externalité positive afin que les agents économiques produisent la quantité socialement optimale. L'Etat doit donc assurer pleinement sa fonction d'allocation des ressources.

- Dès 1819, SISMONDI, condamnant tout à la fois le libéralisme effréné, le communisme et le précapitalisme, ne voit de solution aux difficultés économiques que dans un appel à l'Etat. Ce dernier se doit, par une action de court terme à travers la législation sociale d'améliorer les conditions de travail et à long terme d'engager des réformes de structures.
- En 1840, VILLERME dans le « *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers* » et décrivait les conditions de vie misérables des ouvriers et notamment des enfants ; allait remettre en cause l'absentéisme de l'Etat dans le domaine social.
- En 1848, LACORDAIRE¹⁰, contestait les idées libérales en affirmant qu'« *entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit* » appelant ainsi à une intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale.
- En 1857, W.DUPONT¹¹ dans « *L'individu et l'Etat* » considère que « *l'humanité est meilleure dans l'Etat que dans les individus* ». Il préconise un double interventionnisme : Un interventionnisme social en organisant l'éducation des ouvriers, l'assistance publique et une assurance contre les

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

crises, et un interventionnisme économique en prônant le protectionnisme et la régulation des prix par une politique de monnaie dirigée.

- Entre 1882 et 1890, Pour BISMARCK¹² l'Etat est une institution non seulement nécessaire, mais bienfaitrice pour les classes les plus nombreuses et les moins instruites.

D'une manière générale, il apparaît que l'Etat, entre le début du XIX^{ème} Siècle et les années 1920 intervient ponctuellement mais de façon relativement importante. Il intervient ainsi dans le domaine social et dans le commerce international par le budget et par son « *pouvoir de battre monnaie* ».

1) Intervention dans le domaine social

L'Etat avait été conduit à intervenir dans le domaine social pour y faire régner un peu plus de justice. Les principales mesures dans ce domaine porte sur l'organisation du travail.

- Entre 1882 et 1890, en Allemagne, on peut citer les « *lois Sociales* » de BISMARCK qui constituent une référence en matière sociale.
- Le 2 novembre 1882, en France, une loi fut promulguée fixant la durée du travail des femmes et des enfants à 11 heures par jour et à 12 heures pour les hommes.
- Le 12 juin 1893, une loi posant certaines norme d'hygiène et de sécurité été votée en France.
- Le 9 avril 1898, les accidents de travail, en France, sont réglementés.
- Le 30 mars 1900, en France, la loi du 2 novembre 1882 a été révisée abaissant ainsi la durée du travail à 10 heures.
- Entre 1900 et 1912, des lois similaires à celles votées en France ont été promulguées en Grande Bretagne et aux Etats-Unis.

1. Le rôle de l'Etat

- En 1914, aux Etats-Unis, l'Etat intervenait dans le secteur industriel par les lois *Anti-trust* interdisant la concentration d'entreprises¹³.

Jusqu'en 1914 l'intervention de l'Etat dans la vie économique sans être systématique est non négligeable. Avec la Première Guerre Mondiale, les gouvernements devront prendre à leur charge certaines fonctions essentielles en assurant l'approvisionnement et le transport de marchandise et l'orientation de la main d'œuvre disponible vers les secteurs productifs prioritaires.

2) Intervention dans le commerce international

Le domaine du commerce international est le domaine où l'Etat sera le plus présent durant le XIX Siècle. Dans la dernière moitié de ce siècle, les tendances protectionnistes qui n'avaient jamais quitté les milieux industriels vont apparaître à nouveau. Ce comportement s'explique par le besoin de trouver de nouvelles recettes fiscales et par la montée du nationalisme.

- Dès 1879, BISMARCK rétablit et renforce les tarifs protectionnistes par des droits sur les produits agricoles.
- Dès 1881, la France a mis en place un protectionnisme modéré concernant surtout les produits industriels.
- En 1892, la France a remis en cause tous les traités de commerce et instaura un tarif douanier plus élevé.

3) Intervention dans le domaine monétaire

L'Etat dispose du « *pouvoir de battre monnaie* »; il contrôle la frappe des monnaies métalliques ainsi que l'émission des billets de banque.

- En 1800, le 16 février, création de la *Banque de France*.
- En 1803, la loi du 17 Germinal de l'an XI (7 avril 1807) définit la valeur du Franc français.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

- En 1806, la loi du 22 avril 1806 confie la direction de la *Banque de France* à un gouverneur assisté de deux sous gouverneurs nommés par le Ministre des Finances.
- En 1816, la valeur – or de la monnaie anglaise est définie.
- En 1844, l'émission de billet est strictement réglementée. La *Banque d'Angleterre*, bien qu'elle ait un statut privé, ne pouvant émettre des billets qu'en quantité égale à son encaisse-or accrue de 14 millions de livres¹⁴
- En 1863, aux Etats-Unis, le *National Bank Act* établit un lien entre émission de papier – monnaie et dette publique puisque celle – ci se faisait en contre partie des bons fédéraux déposés par les banques autorisées auprès du gouvernement.
- En 1875, en Allemagne, le Conseil de Direction de la *Reichsbank* sera nommé par l'Empereur.
- En 1913, création de la *Federal Reserve Bank* et ses douze districts. Le bureau de cette banque et son gouverneur sont nommés par le président des Etats- Unis.

Ces différentes banques Centrales influençaient de manière significative l'activité économique par la fixation du taux d'escompte, ce qui leur permettait de faire varier le montant des crédits accordés aux industriels et aux commerçants et d'influencer le comportement des banques commerciales.

4) Intervention dans la production de biens collectifs

Que ce soit par son activité dans le domaine des travaux publics ou pour la défense nationale, l'Etat sera conduit à injecter dans les économies des sommes non négligeables : C'est le cas de la construction des lignes ferroviaires principales en Belgique ou des réseaux ferroviaires secondaire en France. De plus, des pays comme la France, l'Allemagne et la Grande Bretagne consacrent près du quart de leur budget aux dépenses de défense nationale. Pour financer ces dépenses, ces Etats ont instauré des impôts directs (en Angleterre au

1. Le rôle de l'Etat

début du XIX siècle, en 1867 au Japon, en 1891 en Allemagne et en 1914 en France).

Ainsi, l'Etat apparaît comme une constante ; Celui-ci s'est rarement désintéressé de la conduite des affaires économiques et, même dans les périodes de libéralisme total, il conservait des fonctions importantes : Responsabilité de la monnaie, Etat gendarme, production de biens collectifs. Et portant lorsqu'il est fait allusion à la politique économique, Keynes en apparaît souvent comme l'instigateur.

D. L'intervention massive de l'Etat

Le message essentiel de KEYNES est qu'il arrive une situation où les ménages et les entreprises soient excessivement prudents dans leurs dépenses de consommation ou d'investissement, et que l'équilibre s'établisse à un niveau de sous-emploi. La rigidité des prix et des salaires empêche l'équilibre économique de tendre spontanément vers l'équilibre de plein emploi. Dans ces circonstances, l'Etat peut et doit selon KEYNES, suppléer l'insuffisance de la demande de biens et services en dépensant lui-même un peu plus ou en donnant aux individus une stimulation pour qu'ils dépensent plus en baissant les impôts ou en augmentant les transferts par exemple.

Les attaques contre le keynésianisme et les politiques de relance budgétaire qui s'y inspirent, ont culminé dans les années 70, à une époque où l'efficacité pratique des politiques de relance est apparue douteuse devant la conjonction d'inflation et de stagnation de l'activité (la *stagflation*) qu'ont connue de nombreux pays.

E. Vers un retour de l'Etat

Les années 80 ont vu la victoire théorique du marché et du capitalisme comme mode d'organisation efficace de la vie économique. Elles ont vu aussi leur triomphe avec l'effondrement du communisme. En réalité, la théorie économique n'a jamais relégué l'Etat aux oubliettes : L'économie de marché a besoin d'institutions et d'un pouvoir pour faire respecter ces institutions. Par ailleurs le marché présente toujours des imperfections qui peuvent appeler des corrections de la puissance publique. Ce que les années 80 ont remis

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

en cause c'est l'idée que l'Etat est capable par nature, et seul capable, de poursuivre des objectifs d'intérêt général, et que son efficacité est sans faille. Les années 90 ont bien vu la remise en selle, théorique et pratique, d'un rôle important de l'Etat. Mais ce ne sera pas le même Etat qu'il y'a quarante ans.

Les débats sur l'intervention de l'Etat ont porté sur l'efficacité des dépenses publiques à soutenir l'activité économique. De nombreuses écoles de pensées se sont attachées à mettre en évidence l'effet multiplicateur des dépenses publiques.

- Les monétaristes : Ils ont mis l'accent sur l'effet d'éviction qui se produit quand la hausse du taux d'intérêt associé au déficit public supplémentaire décourage une partie de l'investissement privé, et donc réduit l'effet global de stimulation de la demande.
- Les nouveaux classiques : Pour R.BARRO (1974), en s'inspirant des travaux de D.RICARDO, l'Etat doit s'endetter pour relancer les dépenses ; il devra plus tard rembourser la dette ainsi créée, avec les intérêts ; pour rembourser la dette, il devra soit augmenter les impôts, soit diminuer les dépenses publiques par rapport à ce qu'il aurait fait en l'absence de relance immédiate. Pour BARRO les titres des dettes publiques ne constituent pas un élément de patrimoine pour ceux qui les détiennent, ce sont des « *créances sur nous-même* », dont la valeur consolidée est égale à zéro. L'impact global sur la dépense de la relance budgétaire est finalement nul. Ce résultat est qualifié de « *principe de l'équivalence ricardienne* » ; Ce principe a été testé empiriquement par les économistes qui se sont en général parvenu à montré que l'équivalence n'était pas parfaite en pratique, ce qui laissait des marges de manœuvre à la politique budgétaire. Théoriquement la non-équivalence s'explique par :
 - Le *degré d'altruisme intergénérationnel* : La politique budgétaire sera donc d'autant moins efficace que les individus seront moins égoïstes et plus altruiste à l'égard des générations futures.

1. Le rôle de l'Etat

- *Le taux d'actualisation* : L'efficacité de la politique budgétaire tient très subtilement au fait que l'endettement public se substitue potentiellement à l'endettement privé, moins accessible et plus coûteux.

Il s'ensuit que la relance budgétaire sera d'autant plus efficace que des doutes existeront sur la bonne situation financière des ménages et des entreprises et que la situation de l'Etat apparaîtra au contraire solide, laissant la place à un endettement supplémentaire sans aggravation de la perception du risque.

Le marché est à priori reconnu efficace pour allouer les ressources dans l'économie, mais il peut exister des *imperfections de marché* requérant une intervention de l'Etat. L'Etat ne doit effectivement intervenir qu'après avoir démontré que l'imperfection était significative, que les coûts de tous ordres liés à son intervention ne dépassent pas le coût économique de l'imperfection à corriger. Il doit choisir l'instrument le mieux adapté à la correction d'une imperfection strictement définie et délimitée. Trois grandes catégories d'*imperfection de marché* sont généralement distinguées : La présence d'externalités, l'existence de rendements croissants et les imperfections des marchés financiers.

En intervenant, l'Etat crée presque toujours des distorsions dans l'économie. Un premier niveau de critique générale de l'intervention de l'Etat, sans porter sur ses motivations, porte sur son efficacité. Evoquer l'efficacité de l'Etat fait penser aux coûts directs de fonctionnement de l'administration, aux coûts imposés aux secteurs privés par l'administration (formalités administratives obligatoires) ; ces coûts bureaucratiques peuvent effectivement ne pas être négligeables, mais ne sont pas toujours les plus importants. L'Etat qui dispose de moyens limités d'acquisition et de traitement de l'information risque ainsi d'être manipulé en toute bonne foi. Mais est-il toujours de bonne foi ? Non, Selon J.BUCHANAN, le bureaucrate poursuit comme tous les agents privés une recherche de la plus grande satisfaction personnelle possible. Cette satisfaction est très souvent reliée à la taille des budgets qu'il administre et à la faiblesse des contrôles qu'il subit dans son administration. Il en résulte un biais à la hausse des dépenses publiques, une surproduction inefficace de

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

service non marchand. Le processus de décision politique rend peu sensible le coût de la distribution d'avantages s'il est dilué sur l'ensemble de l'économie, alors que les avantages identifiés profitent de manière électorale aux représentants qui les obtient. BUCHANAN suggère ainsi un encadrement institutionnel strict de politiques publiques pour en limiter les dégâts. Il conseil de limiter le champ d'action de la bureaucratie en privatisant, d'introduire des garde-fous constitutionnels limitant les degrés de liberté des politiques publiques, et de manipuler et décentraliser au maximum les votes sur les choix publics.

III. Le choix des instruments et des objectifs

L'adoption d'une politique économique correspond au choix d'instruments et d'objectifs. Cela suppose au préalable une connaissance de l'environnement économique et une mesure des variables que l'on décide d'utiliser, les instruments, et sur lesquelles on souhaite agir, les objectifs.

A. La mesure des indicateurs économiques

Mette en place des systèmes de comptabilité nationale a été une grande aventure intellectuelle. Deux économistes ont eu le prix Nobel d'économie pour leurs contributions aux développements de la comptabilité nationale : KUZNETS SIMON en 1971 et STONE RICHARD en 1984.

- Des mesures de la production agrégée ont été adressées pour la première fois par l'économiste français FRANCOIS QUESNAY au XVIIIème Siècle, il impute des données très hasardeuses, sans aucune méthode, aux achats et aux ventes de blé et de produits manufacturés en France.
- Les économistes du XIXème Siècle ou des années trente ne disposaient non plus, par rapport à F. QUESNAY, d'une mesure de l'activité globale sur laquelle appuyer leurs raisonnements ; ils collectaient des données disparates ou partielles comme la production du blé, d'acier ou les ventes des magasins de détail, pour évaluer la production agrégée.

1. Le rôle de l'Etat

- Après la seconde guerre mondiale des systèmes de comptabilité nationale furent adoptés dans les grands pays. Comme n'importe quel système de comptabilité nationale, la Comptabilité Nationale définit des concepts et construit ensuite des mesures qui leurs correspondent. Cette démarche de mesure et de production de séries temporelles constitue un préalable à toute politique économique.

C'est à la suite de l'intérêt porté par la théorie économique à telles ou telles variables que les gouvernements ont été incités à en mesurer ou estimer la valeur numérique à intervalle régulier, afin de disposer d'indicateurs fiables. Cela permet en effet d'évaluer si possible à l'avance, l'efficacité des politiques économiques, par exemple grâce à des modèles de prévisions économétriques.

Les mots production, chômage, inflation et endettement appelé aussi le *carré magique* de KALDOR constituent les quatre concepts fondamentaux de la macroéconomie ; il faut comprendre rigoureusement ce qu'ils désignent et comment ils sont mesurés par les statisticiens pour pouvoir, après, les manipuler.

1) La production agrégée

En comptabilité Nationale, la mesure de la production agrégée est le Produit Intérieur Brut (PIB). Il peut être mesuré de trois façons.

- *Approche Production* : Le PIB est la somme des valeurs ajoutées créées dans l'économie au cours d'une certaine période.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Tableau I.2- Evolution de la VA en Tunisie
(En MDT Courants)

	1985	1990	1995	2000	2005
Agriculture et pêche	1104	1700	1932	3290	4 088
Industries manufacturières	1164	2068	3747	5765	7 647
IAA	318	538	876	1457	1 903
IMCCV	165	237	388	505	738
IME	195	309	597	793	1 367
IC	53	142	381	570	725
ITHC	286	587	1165	1777	2 029
Industries diverses	145	252	436	661	883
Industries non manufacturières	1380	1578	2069	3428	5 024
Mines	58	97	95	214	231
Extraction de pétrole et de gaz	736	765	725	1229	1 812
Production et distribution d'électricité	102	171	279	432	489
Production et distribution d'eau	55	70	109	137	188
Bâtiment et génie civil	427	473	859	1414	2 304
Activités de services marchands	2047	3515	6070	9827	15 003
Commerce	415	824	1384	2419	3 755
Transport et communication	444	772	1313	2208	4011
Hôtels, cafés et restaurants	326	573	1098	1731	2 339
Organismes financiers	272	399	743	1088	1 329
Divers services marchands	589	945	1530	2379	3 567
Consommation intermédiaire non ventilée en services financiers	249	342	519	793	924
Activités marchandes	5448	8520	13299	21518	30 839
Activités non marchandes	921	1413	2417	3613	5 136
dont administration publique	885	1360	2341	3519	4 997
Total des Valeurs Ajoutées	6370	9933	15716	25131	35 976
Impôts sur les importations	648	881	1295	1519	1 687
P.I.B aux prix du marché	7018	10815	17012	26650	37 663

Source : Les Comptes de la Nation (INS)

- *Approche dépense* : Le PIB est la valeur des biens et services issus de la production des unités résidentes et disponibles pour les emplois finaux.

1. Le rôle de l'Etat

Tableau I.3- Evolution du PIB selon l'optique dépense
(En MDT Courants)

	1985	1990	1995	2000	2005
Produit Intérieur Brut (p.m)	7018	10815	17012	26685	37 663
Importations	2676	5473	8290	12724	18 888
Total Ressources	9694	16288	25302	39410	56 552
Consommation Publique	1196	1769	2760	4165	5 687
Consommation privée	4128	6293	10733	16181	23913
Consommation Finale	5324	8062	13493	20346	29600
FBCF	1974	3317	4121	7010	8395
Variations de stocks	142	198	92	270	- 119
<i>Demande Intérieure</i>	7441	11577	17706	27626	37 876
Exportations	2253	4711	7596	11783	18 676
Total Emplois	9694	16288	25302	39410	56 552

Source : Les Comptes de la Nation (INS)

- *Approche revenue* : Le PIB est la somme des revenus distribués dans l'économie au cours d'une période donnée.

Tableau I.4- Evolution du PIB selon l'optique revenu
(En MDT Courants)

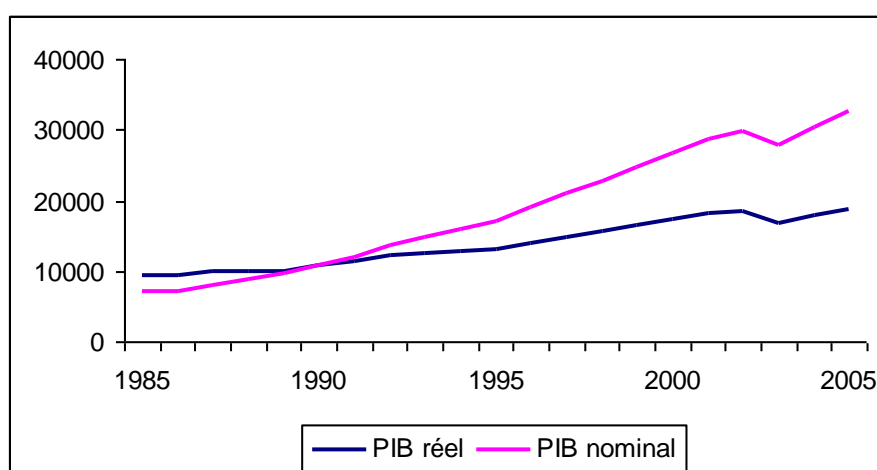
	1985	1990	1995	2000	2005
Rémunération des salariés	2625	3808	6364	9640	13702
Excédent brut d'exploitation	3752	6121	8982	14216	20 728
Sociétés non financières	1466	2422	3006	4746	7089
Institutions financières	149	245	458	627	637
Ménages	2136	3452	5517	8842	13002
<i>Ajustement pour P.I.S.B (-)</i>	249	342	519	793	924
Produit Intérieur Brut (aux c.f)	6128	9586	14827	23063	33 506
Impôts indirects	1211	1699	2644	3993	4948
Subventions d'exploitation (-)	321	470	459	405	791
Produit Intérieur Brut (aux p.m)	7018	10815	17012	26650	37 663

Source : Les Comptes de la Nation (INS)

Le PIB en Tunisie était en 1985 de 7018,3 Millions de DT et de 32527,3 Millions de DT en 2005. La production tunisienne était-elle 5 fois plus importante en 2005 qu'en 1985 ? La réponse est évidemment non. Cela nous amène à distinguer entre le PIB nominal et le PIB réel : le PIB nominal est le PIB aux prix courants alors que le PIB réel est le PIB au prix constant. Aux prix constants, le PIB a doublé alors qu'aux prix courants, il s'est plutôt plus que quadruplé.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Figure I.2- Evolution du PIB réel et nominal en Tunisie entre 2001 et 2005
(En MDT et aux prix constants de 1990)



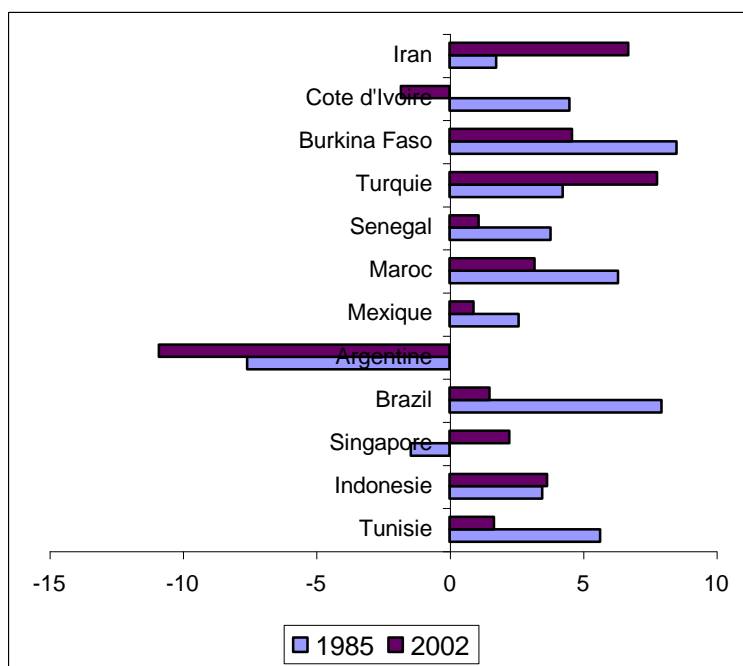
Le principal problème pour construire le PIB réel en pratique est qu'il existe plusieurs biens finaux. Le PIB réel doit être défini comme moyenne pondérée de la production de tous les biens finaux, ce qui soulève la question du choix de la pondération. Les prix relatifs des biens paraissent être la pondération naturelle : Si un bien a un coût unitaire deux fois plus élevé qu'un autre, il devra peser deux fois plus dans le PIB réel.

La variation relative du PIB nous permet d'avoir le taux de croissance. On note g ce taux de croissance : $g = \frac{PIB_t - PIB_{t-1}}{PIB_{t-1}}$.

- Si $g > 0 \Rightarrow$ l'économie connaît une expansion : A titre d'exemple c'est le cas en 1985 et en 2002 de la Tunisie, du Maroc, de l'Indonésie, et c'est le cas de Singapour en 2002 et de la Cote d'Ivoire en 1985. Le graphique I.3 retrace ces taux de croissance pour quelques pays en développement.
- Si $g < 0 \Rightarrow$ l'économie connaît une récession : Cas de l'Argentine en 1985 et en 2002 et c'est aussi le cas de Singapour en 1985 et de la Cote d'Ivoire en 2002.

1. Le rôle de l'Etat

Figure I.3-Taux de croissance économique dans quelques PED
(En 1980 et 2002, en %)



Source : Banque Mondiale

Pour connaître les déterminants de la production, il faut décomposer la production agrégée en fonction des types de biens produits et des types d'acheteurs. Le tableau I.5 présente, pour la Tunisie, la décomposition traditionnelle du *PIB* par les macro-économistes. On vérifie bien l'identité comptable Ressources = Emplois : $PIB = C + (FBCF + \Delta S) + G + (X - M)$

Tableau I.5- Composition du PIB de la Tunisie en 2003
(En MDT courants)

	En Millions de DT	Part du PIB (%)
Produit Intérieur Brut (p.m.) [PIB]	32 170,2	100
Importations [M]	- 15 284,8	- 47,5
Consommation Publique [G]	5 056,8	15,7
Consommation privée [C]	20309,0	63,1
Formation Brute de Capital Fixe [FBCF]	7537,5	23,4
Variations de stocks [ΔS]	506,4	1,6
Exportations [X]	14 045,3	43,7

Source : INS

2) Le chômage

La deuxième variable fondamentale des objectifs de politique économique est le taux de chômage noté μ . Il est défini comme le rapport de la population en chômage (U) sur la population active (L_A) :

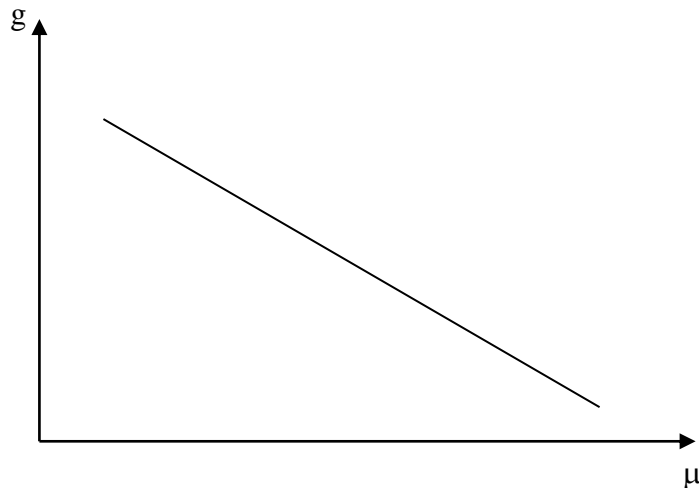
$$\mu = \frac{U}{L_A}$$

La population active est la somme du nombre de travailleurs employés (L) et du nombre de chômeurs : $L_A = L + U$

Qu'est ce qui détermine si un actif est chômeur ou pas ? La réponse en apparence est simple : Compter le nombre de personnes inscrites dans les bureaux d'emplois ; au font la réponse est plutôt compliquée car le seul recours aux bureaux d'emplois débouchait sur une mesure très insuffisante du chômage. Il faut commencer tout d'abord par définir qu'est-ce qu'un chômeur ? Le chômeur, dans l'« *enquête emploi* » de l'Institut National des Statistiques (INS) est celui qui ne travaille pas au moment de l'enquête ou qui est à la recherche d'un emploi pendant au moins un mois. Donc ceux qui cherchent effectivement du travail et qui ne l'ont pas eu, sont comptabilisés comme des chômeurs ; ceux qui ne travaillent pas mais ne cherchent pas d'emploi ne sont pas considérés comme appartenant à la population active. Les travailleurs découragés constituent une illustration à la délicatesse de cet indicateur : Lorsque le chômage est élevé, une partie des chômeurs cessent de chercher du travail et n'appartiennent non plus à la catégorie des chômeurs et ne sont donc pas comptabilisés. Au moment de l'enquête, les gens disent-ils la vérité ? Non. Quoi qu'il n'y ait pas d'incitation à mentir¹⁵, ceux qui travaillaient dans l'économie souterraine¹⁶ préfèrent se couvrir et se déclarer chômeurs. Le taux de chômage est donc un indicateur très insuffisant pour analyser le marché de travail.

En général, une forte croissance économique s'accompagne d'une baisse du taux de chômage, et inversement, une faible croissance s'accompagne d'une hausse du chômage. Cette relation est appelé *Loi d'OKUN*.

Figure I.4- Relation d'Okun



3) L'inflation

Du moment où il n'existe pas d'*inflation pure*¹⁷, l'inflation constitue une préoccupation pour les autorités car elle affecte la redistribution des revenus et crée à la fois des distorsions et de l'incertitude¹⁸.

L'inflation est une hausse entretenue du niveau général des prix et le taux d'inflation est le taux d'accroissement du niveau général des prix. Les macro-économistes s'intéressent en général à deux mesures du niveau des prix, à deux indices des prix, le *déflateur implicite du PIB* et l'*Indice des Prix à la Consommation (IPC)*.

Le déflateur du *PIB*, P_t , est le rapport du *PIB* nominal au *PIB* réel. Il donne le prix moyen des biens inclus dans le *PIB*.

$$P_t = \frac{\text{PIB nominal en } t}{\text{PIB réel en } t}$$

Le déflateur en soi est un simple indice, son niveau est arbitraire et n'a pas de sens économique ; seule son taux de variation, lui, a une interprétation économique : Il donne le taux d'inflation π .

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

$$\pi = \frac{P - P_{t-1}}{P_{t-1}}$$

L'IPC, à la différence du déflateur du PIB, concerne le panier de biens acheté par les consommateurs. Dans ce panier, on distingue généralement six groupes de produits : Alimentation ; Habitat ; entretien, hygiène et soins ; Transport ; Habillement et loisir et culture. A titre d'exemple, l'évolution de l'indice des prix à la consommation des ménages en août 2008 (année de base 2000) est décrite dans le tableau suivant.

Tableau I.6- Evolution de l'IPC des ménages en août 2008
(En %, Année de base : 2000)

Groupe de produits	Pondération	Août 2008 Juillet 2008	Août 2008 Décembre 2007	Août 2008 Août 2007	Moyenne 8 mois 2007 / 8 mois 2008
Alimentation	36.507	0.7	2.0	4.7	7.3
Habitat	17.913	0.1	4.5	5.9	5.6
Entretien, hygiène et soins	10.451	0.2	3.7	5.0	4.3
Transport	10.543	0.8	4.4	5.6	5.3
Habillement	11.714	-4.7	-3.1	2.1	2.3
Loisir et culture	12.872	0.2	0.9	2.7	3.2
Total	100	-0.1	2.2	4.5	5.4

Source : INS

Il s'ensuit que l'I.P.C. et le déflateur du PIB ne sont pas nécessairement les mêmes. Mais à quel point peut-on les approcher ? La réponse est donnée par la figure I.5, qui représente le taux d'inflation en Tunisie depuis 1985. Les courbes de ce graphique appellent deux conclusions :

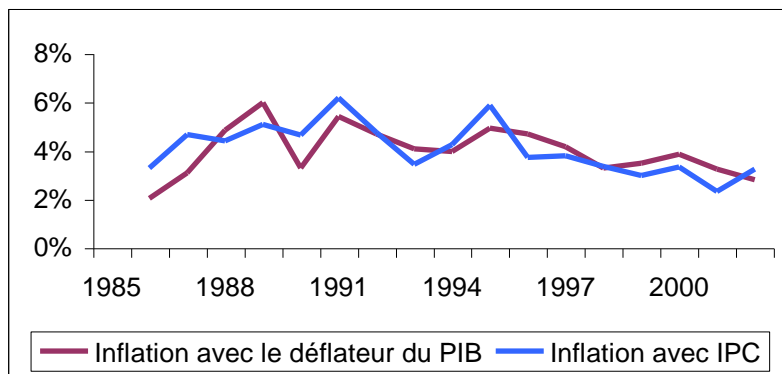
- L'IPC et le déflateur diffèrent de moins de 1 %.
- Les cas où l'IPC dépasse le déflateur s'expliquent par l'augmentation des prix des biens importés (principalement le pétrole) plus rapidement que le prix des biens produits localement.

L'IPC est variable d'un pays à un autre, son taux de variation reflète quoi que, en partie, la nature et l'efficacité de la politique économique engagée. Les indices de prix les plus élevés sont observés

1. Le rôle de l'Etat

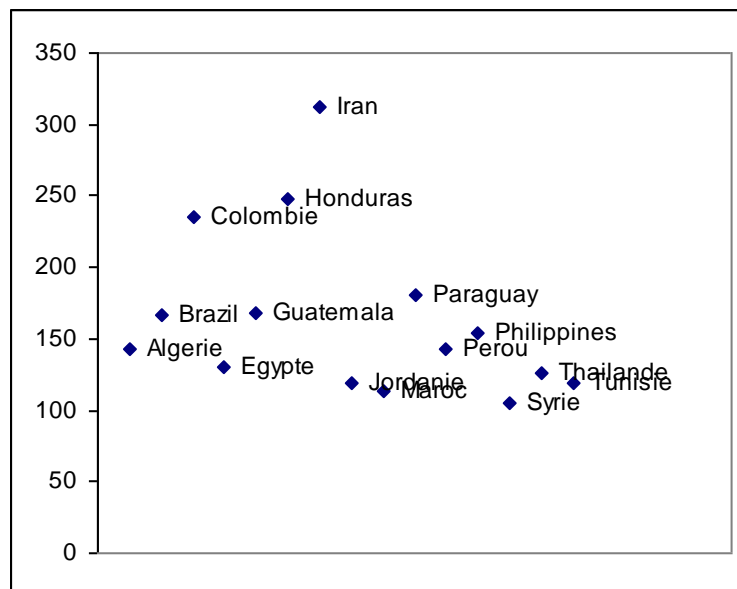
en Amérique latine alors que les plus faibles sont observés dans les pays de zone MENA. La figure I.6 décrit cette évolution.

Figure I.5- Taux d'inflation en Tunisie mesuré par l'IPC et par le déflateur du PIB entre 1985 et 2003



Source : Les Comptes de la Nation (INS)

Figure I.6- IPC moyen pour quelques pays en développement (Moyenne de la période 1995-2005, base 100 =1995)



Source : Banque Mondiale

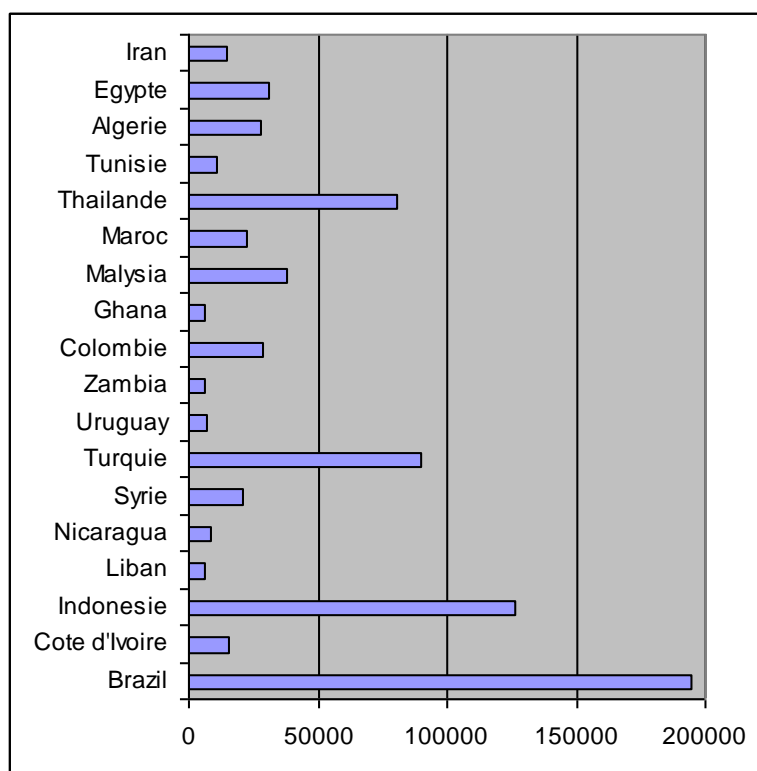
POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Tout au long des chapitres suivants, nous ne ferons pas de distinction entre les deux indices, nous parlerons donc simplement le plus souvent du niveau général des prix, noté P_t , sans préciser s'il s'agit de l'IPC ou le déflateur.

4) L'endettement

La crise de la dette du début des années 80 du XXème Siècle a eu un impact sévère sur les performances économiques des pays en développement à revenu intermédiaire et à revenu faible. Un endettement élevé peut entraîner un investissement faible, une croissance faible et en définitive un remboursement de la dette faible. En s'endettant, un pays peut souffrir de la *menace de la dette*¹⁹.

Figure I.7- Evolution de la dette extérieure dans quelques PED
(Moyenne de la période 1995-2005, En Millions de \$US)



Source : Banque Mondiale

1. Le rôle de l'Etat

Une pratique courante de l'évaluation de la charge de la dette et de la soutenabilité de la position extérieure d'un pays est d'examiner l'évolution des ratios de dette et de service de la dette par rapport à différents indicateurs de performance économique.

Tableau I.7- Evolution des agrégats de la dette en Tunisie
(Période : 2001-2005)

	2001	2002	2003	2004	2005
Dette extérieure (en MDT)	15033	16115	17357	19238	20435
Intérêt de la dette	652,4	702,4	712,9	771,2	791,2
Principal de la dette	1434,2	1563,0	1401,1	1883,3	1776,5
Taux (en %)					
Taux d'endettement	52,1	53,5	53,5	54,2	54,5
Service de la Dette / Exportation	15,2	16,7	15,1	16,1	13,7

Source : Les Comptes de la Nation (INS)

Quand ces ratios sont si élevés pour rendre un pays incapable de faire face à ses remboursements de service de la dette contractuelle et recourt au rééchelonnement de la dette et qu'on s'attend à ce que les ratios demeurent à des niveaux élevés, la position extérieure est jugée insoutenable. Deux principales mesures conventionnelles sont souvent utilisées : le *taux d'endettement* définit comme le ratio du *stock de la dette au PIB* et le ratio du *service de la dette courante aux exportations*. L'évolution pour le cas tunisien, entre 2001 et 2005, est décrite dans le tableau suivant.

Tableau I.8- Evolution de quelques ratios en Tunisie
(Période 2001-2005, en %)

	2001	2002	2003	2004	2005
Taux d'épargne national	23,5	22,0	21,9	22,3	21,0
Taux d'épargne des ménages	11,6	10,6	11,6	11,8	11,7
Taux d'investissement	26,2	25,4	23,4	22,8	22,3
Taux d'investissement des S.N.F	33,2	31,6	28,9	28,8	28,9
Entreprises publiques	39,3	33,2	28,5	27,8	28,4
Sociétés priés	30,0	30,7	29,0	29,3	29,2
Besoin de Financement / R.N.D. Brut	-4,0	-3,2	-2,7	-1,6	-0,6
Besoin de Financement / F.B.C.F.	-15,5	-12,5	-11,5	-6,9	-2,7

Source : Les Comptes de la Nation (INS)

B. La typologie des variables

On distingue trois types de variables :

- *Les variables exogènes* : Ce sont des données qui ne sont pas susceptibles de changer sous l'effet de la politique économique telle que le taux de croissance d'un autre pays, la superficie ou le climat d'un pays...
- *Les variables instrumentales ou variables d'Etat* : Ce sont des variables dont la valeur peut être modifiée par les agents de la politique économique. A titre d'exemples on peut citer le taux d'imposition, le taux de change ou le taux d'intérêt.
- *Les variables endogènes* : Ce sont les variables qui résultent des niveaux et des interactions pouvant exister entre les variables exogènes et les variables d'Etat. L'inflation, l'équilibre budgétaire, l'emploi...sont des exemples de variables endogènes.

C. La relation entre les variables

Les variables sont liées entre elles, compte tenu de leurs caractéristiques, dans quatre formes de relations :

- *Relations de définition* telles que la définition du revenu disponible $Y_d = Y - T$, le Solde budgétaire ($Bg = T - G$)
- *Relations d'équilibre ou comptable* telles que l'équilibre budgétaire ($G=T$), l'équilibre macroéconomique en économie ouverte ($PIB+M=C+I+G+X$), équilibre de la balance de paiement ($Bc+Bi+Bk+\Delta R = 0$)
- *Relations techniques* telles que la fonction de production macroéconomique $Y = f(K,L) = K^\alpha L^{1-\alpha}$ (fonction *Cobb Douglass*) ou la pression fiscale $T = tY$ (t est le taux d'imposition).
- *Relations de comportement* telles que les équations désignant le comportement collectif ou fonction de bien-être social :

$W = \sum_{i=1}^N U_i$ ou le comportement de l'Etat (fonction de préférence étatique).

D. La sélection des instruments et des objectifs

Les instruments sont des grandeurs qui permettent d'atteindre des objectifs, ils devraient être utilisables et maîtrisables par les décideurs politiques.

Les objectifs constituent la traduction, en terme économique, des finalités politiques générales du gouvernement. Ces objectifs peuvent être classés en trois catégories :

- *Les objectifs économiques primaires* correspondent au « carré magique » de KALDOR à savoir assurer la croissance économique, maîtriser l'inflation, réduire le chômage et œuvrer pour l'équilibre externe.
- *Les objectifs économiques secondaires* tels que la redistribution de revenu et la protection d'activités spécifiques.
- *Les objectifs spécifiques* tels que les dépenses pour assurer la défense, l'éducation, l'environnement, etc.

IV. Justification et évaluation de l'intervention publique

A. Le dysfonctionnement du marché et l'équité

L'intervention publique peut être justifiée par les dysfonctionnements du marché qui mènent à une affectation inefficace des ressources et qui font diverger les résultats du marché privé et les résultats souhaitables sur le plan social.

L'intervention publique peut également se justifier sur les bases de l'équité, où la prestation privée des biens et des services conduira à une distribution inacceptable sur le plan social du revenu ou

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

d'importantes inégalités des résultats de développement humain entre groupes socio-économiques.

Même s'il peut y avoir une solide justification de l'intervention publique pour modifier l'accès à un service particulier, ceci ne veut pas dire que le gouvernement peut fournir le service efficacement et effectivement ; En fait, les cas d'échec du gouvernement peuvent être aussi communs que ceux des dysfonctionnements du marché. Décider du mode le plus effectif de prestation des services implique l'examen des coûts de la fourniture du service dans les secteurs privé et public, et de la capacité institutionnelle de chaque secteur à assurer ces services. L'analyse pourrait révéler la possibilité d'utiliser une combinaison de mécanismes publics et privés de prestation des services, et le rôle de la régulation, du financement public de subventions et les redevances des usagers. Ceci tiendrait également compte des contraintes macro-économiques sur les options des dépenses publiques.

Il est utile de demander aux autorités publiques d'identifier les dysfonctionnements du marché et les préoccupations d'équité qu'elles ont l'intention de traiter au moyen de leurs interventions, pendant des examens périodiques des dépenses publiques. Les questions principales que doivent poser les analystes et les décideurs sont les suivantes : La prestation de service pourrait-elle être assurée par le secteur privé ? Si c'est le cas, le secteur privé assurerait-il le niveau et la distribution souhaités des services ? Si la réponse est non, le secteur public pourrait-il améliorer les résultats du secteur privé au moyen de régulation, taxation ou subventions aux consommateurs ou aux producteurs ? Ce n'est que quand ces options ont été écartées que la prestation publique directe des services constituera vraisemblablement le moyen approprié d'intervention.

1) Les biens publics

Les biens publics ne sont pas rivaux, à savoir que la consommation par un usager ne réduit pas l'offre disponible pour les autres. Ils ne peuvent pas non plus être sujets à exclusion. On ne peut pas empêcher les usagers de les consommer.

1. Le rôle de l'Etat

Tableau I.9- Les biens publics

	Sujet à exclusion	Situation intermédiaire	Non sujet à exclusion
Rival	Biens privés		Propriété commune
	Industrie Télécommunications Soins cliniques tertiaires Education tertiaire Distribution Electricité	Assainissement rural Alimentation en eau en conduite Soins cliniques de base Education secondaire Education fondamentale	Routes urbaines Puits ruraux Défense Ordre public Routes rurales Santé publique
Non rival	Biens consortiaux		Biens publics purs

Etant donné que ces caractéristiques font qu'il est impossible de faire payer la consommation des biens publics, les biens publics—tels que défense, ordre public et santé publique—ne seront assurés par le secteur privé mais plutôt par l'Etat. Toutefois, certains biens peuvent être partiellement publics en raison de degrés différents de rivalité de consommation et d'exclusion. Aux extrêmes, les biens de propriété commune ne peuvent pas être sujets à exclusion, mais rivaux, les biens consortiaux ne sont pas rivaux mais peuvent être sujets à exclusion.

2) Les externalités

Les externalités se produisent quand les actions d'un individu nuisent aux autres ou les favorisent sans que l'individu paie ou reçoive une compensation. Des externalités négatives, telles que la congestion du trafic, imposent des coûts non compensés sur la société. Des externalités positives, telles que celles provenant du traitement de maladies sexuellement transmissibles, sont des bénéfices qui s'étendent à la société à partir de l'action d'individus. Les externalités se produisent dans la production—par exemple, quand les activités économiques conduisent à la pollution ou à la dégradation de l'environnement—et la consommation—par exemple, les avantages de l'amélioration des soins et de la nutrition des enfants provenant de l'éducation de base pour les filles, ne profitent pas entièrement à la famille. Les gouvernements peuvent maîtriser les externalités négatives en taxant les individus pour les coûts qu'ils imposent à la société ou par réglementation et promouvoir les externalités positives au moyen de subventions ou de crédit direct.

3) Les marchés non compétitifs

Les marchés non compétitifs peuvent provenir de monopoles naturels, de marchés incomplets ou d'information asymétrique. Les monopoles naturels se produisent quand les facteurs techniques empêchent le fonctionnement efficace de plus d'un producteur, permettant au prestataire de restreindre la production et d'augmenter les prix et les profits. Les marchés peuvent être incomplets, en raison de la sous-évaluation systématique des services par les consommateurs, comme c'est souvent le cas par exemple dans l'éducation primaire et les soins de santé préventifs. Ceci conduit à la prestation insuffisante des biens et des services. Les marchés peuvent également souffrir d'une information asymétrique, où les fournisseurs en savent plus que les consommateurs, ou inversement, ce qui mène à une demande excessive ou induite par le fournisseur (dans les soins médicaux).

B. Evaluation de l'intervention de l'Etat

Toutes les dépenses publiques importantes devraient être assujetties à un examen détaillé. A cette fin, les ministres des finances peuvent envisager l'utilité d'une stratégie d'examen à moyen et long terme—et obtenir l'approbation du cabinet et ou du conseil des ministres pour cette stratégie. La stratégie nécessiterait un examen systématique des principaux programmes existants ou proposés pour identifier le dysfonctionnement du marché et/ou le problème distributionnel. De nombreux pays ont efficacement appliqué ce type d'analyse pour aboutir à la privatisation d'entreprises industrielles et agricoles. Les outils formels d'évaluation peuvent offrir une base plus systématique pour évaluer le rôle approprié du gouvernement. Ils pourraient par exemple demander aux agences d'exécution de présenter le cas justifiant l'intervention publique en citant : les contraintes de l'offre ; les facteurs qui influencent la demande ; la couverture prévue des pauvres ; l'impact sur l'emploi ; les problèmes de distribution et les externalités. Une fois explicités ces éléments, il est possible pour les décideurs de questionner et, si nécessaire, de tester les hypothèses sous-jacentes. Cette analyse peut également révéler que les interventions actuelles, qui ont ostensiblement été conçues pour régler les problèmes distributionnels par exemple, ont

1. Le rôle de l'Etat

une justification douteuse et devraient être soit éliminées soit reformulées²⁰.

Le besoin de politiques de redistribution et de mesures de transfert des dépenses au sein des secteurs sociaux prioritaires doit également être examiné. Etant donné qu'il n'est pas pratique d'examiner toutes les décisions d'affectations budgétaires simultanément, il faudrait établir certains critères qui permettent au gouvernement d'établir des priorités. Des domaines où il y a place pour des affectations substantielles de ressources peuvent être identifiés dans les examens des dépenses publiques ou il pourrait s'avérer approprié de cibler des secteurs et des programmes basés sur le "premier plus important" critère. La question ici est de savoir si les programmes des politiques économiques contribuent à une distribution plus progressive du revenu et du bien-être dans l'économie.

Si l'évaluation des options de dépenses conclut que le secteur public devrait assurer directement certains services majeurs, la prochaine étape est d'évaluer le meilleur moyen de fournir ces services. Différentes techniques peuvent être employées pour guider cette évaluation, selon le niveau et le type de données disponibles pour cette analyse dont : l'analyse de coût efficacité (basée sur des intrants mesurés), des techniques multicritères, et l'analyse des coûts avantages sociaux. Alors que l'analyse coûts avantages laisse les décideurs classer les options de dépenses sur la base d'une mesure de valeur actuelle nette sociale qui s'applique à tous les secteurs et programmes, elle est beaucoup plus exigeante en matière de besoins de données et d'analyse que les autres techniques.

Une fois identifiées le mode de prestation des services le plus efficient et le plus efficace, l'étape suivante consiste à faire une analyse pour voir si la *composition* des dépenses par programme et par secteur conduit à une prestation efficace des services. Ceci peut comprendre l'examen des niveaux des dépenses et la composition par rapport à des références ex ante pour l'utilisation des intrants. L'analyse de la composition économique des dépenses peut également donner un aperçu des problèmes de financement insuffisant ; cette analyse portera sur le niveau des dépenses d'exploitation et d'entretien par rapport aux coûts des salaires et à l'investissement. Les dépenses

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

prévues peuvent également être ventilées par niveau de service et par région pour évaluer leur impact et équité distributionnels.

2

LE BUDGET DE L'ETAT

- 1. Aperçu du système budgétaire**
- 2. Evaluation du budget**
- 3. Le Budget de l'Etat en Tunisie**

Le budget de l'Etat est un acte majeur de politique économique d'un gouvernement. Techniquement, c'est un document comptable et financier qui retrace les recettes et les dépenses de l'Etat pour une année civile. Par la masse des dépenses en jeu et la politique fiscale adoptée, le budget constitue un levier essentiel de l'action économique de l'Etat. Après un peu plus que deux décennies marquées par les politiques libérales d'inspiration classique appelant les Etats à se désengager lentement mais sûrement et totalement de l'activité économique et à être disciplinées en matière budgétaire ; on assiste à un regain d'intérêt pour l'approche des dépenses publique en terme de multiplicateur susceptible de relancer l'activité économique. Face à ces impératifs, il est donc nécessaire de connaître le budget et ses principes, de savoir comment il est préparé, qui le contrôle et comment est évaluée son efficacité.

I. Aperçu du système budgétaire

L'objectif à ce niveau est de donner aux analystes une compréhension générale des contraintes auxquelles se heurtent les décideurs du budget et les méthodes pour les surmonter. Il sera objet dans ce premier paragraphe de mettre en relief les facteurs institutionnels clés qui influencent les décisions sur le niveau global et l'affectation des dépenses publiques. Il porte sur quatre aspects du système budgétaire : Le budget ; Le processus budgétaire ; La couverture et la structure du budget et le cadre institutionnel.

A. Le budget

1) Le contenu

Le budget est le document primordial en matière de politique gouvernementale. Il doit être exhaustif, et couvrir l'ensemble des dépenses et des recettes de l'Etat, de façon à ce que l'on puisse mettre en balance les différentes options en présence. Il doit être approuvé par le Parlement avant que l'année budgétaire ne commence²¹ et il doit comporter une perspective à moyen terme illustrant la façon dont les recettes et les dépenses publiques vont évoluer pendant au moins les deux années situées au-delà de la prochaine année budgétaire.

Le projet du budget du gouvernement doit être soumis à l'avance au parlement –en aucun cas pas moins de trois mois avant le début de l'année budgétaire- de façon à ce que ce dernier puisse l'examiner comme il convient ; ce dernier doit veiller à ce que le projet actuel de budget soit cohérent avec les prévisions figurant dans les précédents rapports budgétaires relatifs à la même période ; les écarts significatifs doivent être expliqués. Dans le cas où des recettes et des dépenses seraient autorisées par des dispositions législatives permanentes, leurs montants doivent néanmoins apparaître pour information dans le budget en même temps que les autres types de recettes et de dépenses : Les dépenses doivent figurer pour leur montant brut, ils doivent être classés par grandes unités administratives (Ministère, Agence, etc.) alors que les recettes affectées et les redevances d'utilisation doivent être clairement comptabilisées à part.

Encadré II.1- Taux d'intérêt, taux de change et budget

Dans le budget, une analyse de sensibilité doit être effectuée pour montrer quelles sont les incidences que des changements dans les taux d'intérêt et dans les taux de change auraient vis à vis des coûts financiers

Les hypothèses économiques qui sous-tendent le rapport doivent être établies en accord avec la meilleure pratique²² :

- Les écarts par rapport aux principales hypothèses économiques prévisionnelles sous tendant le budget sont pour le gouvernement le risque budgétaire majeur.
- Les principales hypothèses économiques doivent toutes être explicitées. Cela concerne la prévision de la croissance du PIB, la composition de la croissance du PIB, le taux de chômage et d'emploi, les comptes courants, l'inflation et le taux d'intérêt (Politique monétaire).
- Une analyse de sensibilité doit être effectuée sur les incidences qu'auraient à l'égard du budget des changements dans les principales hypothèses économiques.

Le budget doit comporter une analyse des dépenses fiscales conformément à la meilleure pratique :

- Les dépenses fiscales correspondent aux coûts estimés qui résulteront, pour les revenus imposables, des régimes de faveur accordés à certaines activités.
- Le coût estimé des principales dépenses fiscales doit être indiqué à titre d'information complémentaire dans le budget. Il faudrait, dans la mesure du possible, introduire une analyse des dépenses fiscales liées à certaines catégories fonctionnelles dans le commentaire des dépenses d'ordre général relatives à ces catégories, de façon à éclairer les choix budgétaires.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

On distingue plusieurs classification du budget : Classifications administratives, fonctionnelle, économique, territoriale, par poste budgétaire et par programme.

- *Classification administrative* : Dépenses structurelles par l'organisation responsable de la gestion des fonds. La structure de la classification administrative variera d'un pays à l'autre comme variera le nombre et le niveau administratif du détenteur du budget.
- *Classification fonctionnelle* : Activités et dépenses publiques structurelles selon leur objectif, par exemple : maintien de l'ordre, défense, éducation, santé, transport et communication. La classification fonctionnelle standard des Nations Unies utilisée dans la préparation des comptes des nations et des statistiques financières des états distingue 14 groupes majeurs, 61 groupes, et 127 sous-groupes d'activités gouvernementales.
- *Classification économique* : Opérations financières structurelles des gouvernements selon leur catégorie économique distinguant : dépenses et recettes courantes et d'investissement, subventions, transferts de l'état aux familles et autres institutions publiques ; paiements des intérêts et opérations de financement. Cette classification est utilisée dans les Statistiques financières des Etats préparées par le FMI.
- *Classification territoriale* : Recettes et dépenses structurelles par la zone géographique d'impact de l'opération financière.
- *Classification des postes budgétaires* : Dépenses structurelles par objet selon les catégories utilisées pour le contrôle administratif, par exemple : allocations voyages, téléphone et matériel de bureau.
- *Classification des programmes* : Dépenses structurelles selon les programmes, considérées comme une série d'activités entreprises pour atteindre les mêmes objectifs. La classification des programmes peut correspondre à une désagrégation de la classification administrative ou peut englober différentes unités administratives.

2. Le budget de l'Etat

Le budget doit comporter une analyse approfondie des créances et des engagements, des actifs non financiers, des obligations liées aux pensions des agents publics, et des engagements conditionnels, conformément aux Meilleures pratiques.

(a) Les créances et les engagements

L'ensemble des créances et des engagements doit figurer dans le budget, dans le rapport de milieu d'année et dans le rapport de fin d'année. Les opérations mensuelles d'emprunt doivent apparaître dans les rapports mensuels ou dans les documents qui l'accompagnent.

Les emprunts doivent être classés selon la monnaie dans laquelle la dette est libellée, le calendrier des échéances, le caractère fixe ou variable du taux d'intérêt, et l'exigibilité de la dette. Les instruments de gestion de la dette tels que les contrats à terme et les crédits croisés doivent être indiqués.

Les actifs financiers doivent être classés par grande catégorie, telles que les encaisses, les titres négociables, les investissements dans des entreprises, les prêts consentis à d'autres entités. Les investissements dans des entreprises doivent être individualisés. Les prêts consentis à d'autres entités doivent être énumérés par grande catégorie selon leur nature ; les informations rétrospectives sur les défauts de paiement par catégorie doivent être fournies lorsqu'elles existent. Les actifs financiers doivent être évalués à leur valeur de réalisation.

(b) Les actifs non financiers

Les actifs non financiers, notamment les biens immobiliers et le matériel, doivent être indiqués ; Ils seront individualisés en totalité sur la base de l'exercice du point de vue comptable et budgétaire. Cela exigera l'évaluation de ces actifs et le choix de calendriers d'amortissement appropriés. Les méthodes d'évaluation et d'amortissement doivent être pleinement explicitées : Lorsque la méthode comptable entièrement basée sur l'exercice n'est pas utilisée, il faut tenir un registre des actifs, et faire figurer des informations résumées tirées de ce registre dans le budget, le rapport de milieu d'année et le rapport de fin d'année.

(c) Les obligations liées aux pensions des agents publics

Les obligations liées aux pensions des agents publics doivent être indiquées dans le budget et le rapport de milieu d'année. Ces obligations représentent la différence entre les droits à prestations acquis du fait des années de services et les cotisations que l'Etat a versées en vue de ces prestations. Les principales hypothèses actuarielles qui sous-tendent le calcul des obligations liées aux pensions des agents publics doivent être mentionnées.

(d) Les engagements conditionnels

Les engagements conditionnels sont des engagements dont l'incidence budgétaire dépend d'événement futur qui peuvent se produire ou non. Les prêts garantis par l'Etat, les contrats d'assurance souscrits par l'administration, et les demandes de réparation adressées à l'administration, en sont des exemples typiques. Tous les engagements conditionnels de quelque importance doivent être indiqués dans le budget, le rapport de milieu d'année et les états financiers annuels.

Dans la mesure du possible, le montant total des engagements conditionnels doit être indiqué, avec une répartition par grande catégorie selon la nature des engagements ; les informations rétrospectives sur les défauts de paiement doivent être fournies lorsqu'elles existent.

2) Le suivi

Le suivi consiste en un rapport préalable au budget, en rapports mensuels, en milieu d'année, à la fin d'année, en rapport préalable à des élections et en rapport sur le long terme.

(a) Rapport préalable au budget

Un rapport préalable au budget sert à encourager le débat sur les agrégats budgétaires et sur la façon dont ils interagissent avec l'économie. A ce titre, il sert également à susciter à l'égard du budget lui-même des attentes adéquates. Il doit être rendu public au plus tard

2. Le budget de l'Etat

un mois avant la présentation du projet de budget. Ce rapport doit formuler explicitement les objectifs de la politique économique et budgétaire à long terme du gouvernement, ainsi que les intentions de sa politique économique et budgétaire pour le budget à venir et, au minimum, les deux années suivantes. Il doit mettre en lumière le niveau total des recettes, des dépenses, du déficit ou de l'excédent, et de la dette.

(b) Rapports mensuels

Les rapports mensuels montrent les progrès accomplis dans l'exécution du budget. Ils doivent être rendus publics dans les quatre semaines qui suivent la fin de chaque mois. Ils doivent contenir le montant des recettes et des dépenses de chaque mois et de l'année en cours. Une comparaison doit être effectuée avec les montants de recettes et de dépenses pour la même période. Toutes les corrections apportées en cours d'année aux prévisions initiales doivent faire l'objet d'une présentation séparée. Les rapports ou les documents qui accompagnent les données chiffrées, doivent également contenir des informations sur les opérations d'emprunt de l'Etat : Si un écart significatif apparaît entre le montant effectif et le montant prévu, il doit être expliqué.

(c) Rapport en milieu d'année

Le rapport en milieu d'année fournit une mise à jour complète de l'exécution du budget, avec notamment une prévision révisée des résultats budgétaires pour l'année en cours et, au minimum, pour les deux années suivantes. Le rapport en milieu d'année doit être rendu public dans les six semaines suivant l'achèvement du semestre. Il doit contenir une analyse approfondie des créances et des engagements, des actifs non financiers, des obligations liées aux pensions des agents publics, et des engagements conditionnels conformément aux meilleures pratiques.

(d) Rapport de fin d'année

Le rapport de fin d'année est le document comptable principal du gouvernement. Il doit être soumis à la vérification du cours de Compte, conformément à la Meilleure pratique et être rendu public

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

dans les six mois qui suivent la fin de l'année budgétaire. Il doit contenir une analyse approfondie des créances et engagement du gouvernement, des actifs non financiers, des obligations liées aux pensions des agents publics et des engagements conditionnels. Ce rapport montre si l'on s'est conformé au niveau de recettes et des dépenses budgétaires autorisées par le parlement.

Le rapport de fin d'année ou les documents qui l'accompagnent, doivent comporter des informations sur les performances non financières, y compris si possible une comparaison entre les performances visées et les résultats effectivement atteints, des informations comparatives sur le niveau de recette et de dépense au cours de l'année précédente : Les dépenses doivent figurer sous leur montant brut, ils doivent être classés par unités administratives alors que les recettes affectées et les redevances d'utilisation doivent être clairement comptabilisé à part.

Tous les correctifs introduits en cours d'année au budget initial doivent faire l'objet d'une présentation séparée. Le mode de présentation du rapport de fin d'année doit refléter le mode de présentation du budget.

(e) Rapports préalables à des élections

Un rapport préalable à des élections sert à mettre en lumière l'état général des finances public à la veille d'une élection électorale. L'élaboration d'un tel rapport est fonction des dispositions constitutionnelle et des pratiques électorales. Idéalement, elle devrait être publiée deux semaines au moins avant le scrutin. Le rapport doit contenir les mêmes informations que le rapport en milieu d'année.

(f) Rapports sur le long terme

Le rapport sur le long terme évalue la possibilité de mener durablement les politiques actuelles du gouvernement. Il doit être rendu public au mois tout les cinq ans ou chaque fois que d'important changements sont introduit dans des programmes essentiels de recettes ou de dépenses. Il doit évaluer les implications budgétaires du changement démographique tel que le vieillissement de la population et autres évolutions potentielles de longue portée.

3) Contrôle et responsabilité

(a) La politique suivie en comptabilité

La même politique en matière de comptabilité doit être suivie pour tous les rapports budgétaires ; Le rapport budgétaire doit s'accompagner d'un résumé de la politique suivie en matière de comptabilité. Il doit décrire la base sur laquelle reposent les méthodes comptables utilisées pour la préparation des rapports et indiquer les écarts par rapport aux pratiques comptables admises. S'il y a un changement dans ce domaine, il est impératif de préciser la nature et les raisons de ce changement, de corriger les informations relatives aux périodes couvertes par des rapports antérieurs de façon à permettre des comparaisons entre périodes.

(b) Systèmes et responsabilité

Pour assurer la sincérité des informations fournies dans les rapports, un système évolutif de contrôle financier interne, et en particulier d'audit interne, doit être mis en place. Chaque rapport doit comporter une déclaration de responsabilité émanant du Ministre des Finances qui doit certifier que toutes les décisions gouvernementales ayant des incidences budgétaires ont été introduites dans le rapport ; et du haut fonctionnaire chargé de l'élaboration du rapport qui certifie que le Ministère des Finances a mis à contribution tout son expertise dans l'élaboration de ce rapport.

(c) Audit

En faisant appel aux pratiques les plus largement admises en matière d'audit, l'institution supérieure de contrôle doit vérifier le rapport de fin d'année avant de le soumettre à l'examen du Parlement.

(d) Le contrôle du public

Le Ministère des Finances doit s'employer activement à faciliter la compréhension du processus budgétaire par les citoyens et les organisations non gouvernementales ; il doit soumettre tous les

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

rappports budgétaires à la disposition du public et les rend accessible gratuitement sur internet.

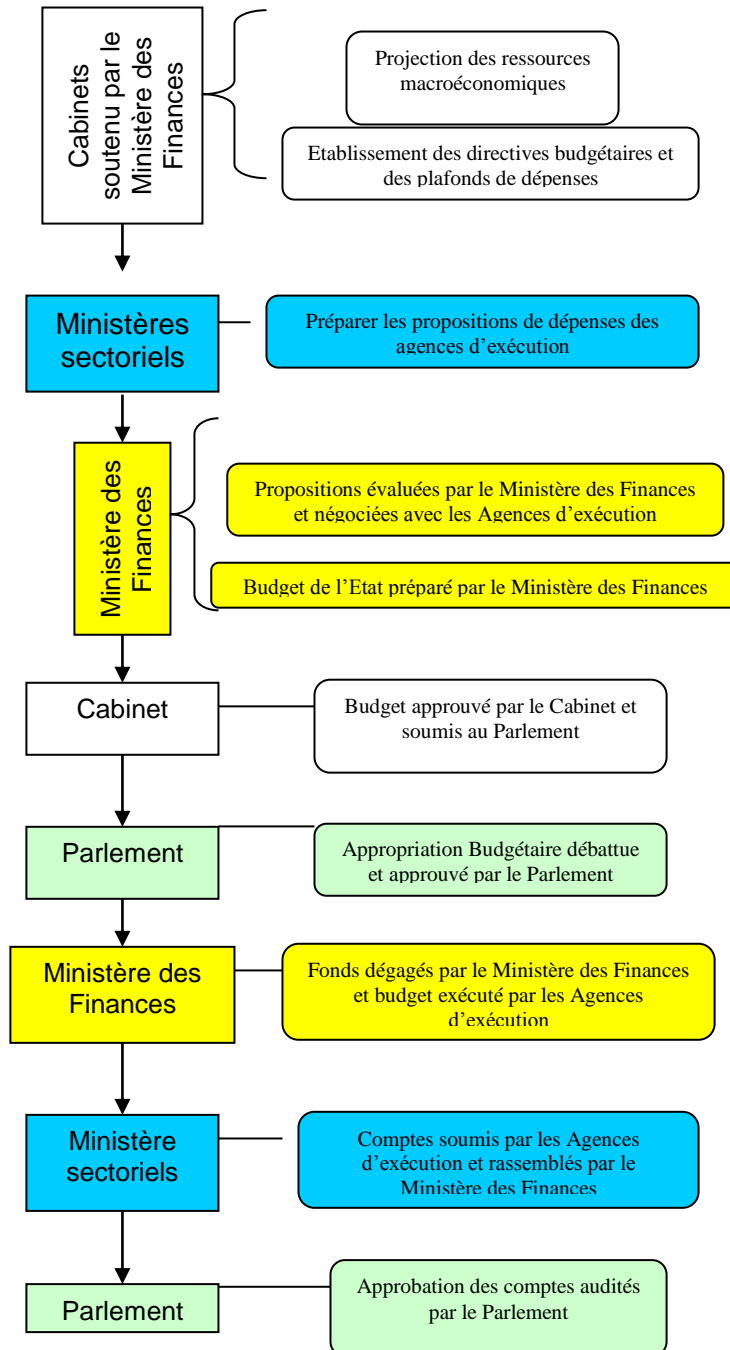
(e) Le contrôle du Parlement

Le Parlement doit avoir la possibilité et les moyens d'examiner de près les rapports budgétaires lorsqu'il le juge nécessaire.

B. Le processus budgétaire

Le processus budgétaire est un cycle où est établi le niveau global des dépenses (Voir Figure II.1). Ce niveau de dépense exige des projections réalistes des recettes fiscales et des coûts des programmes sectoriels dans un cadre macro-économique stable. Il faudrait opter pour des estimations prudentes des recettes pour réduire les risques d'interruptions ultérieures au flux des fonds inscrits au budget. Toutefois, tous les programmes majeurs pourraient être réévalués. Une variante sur le court terme consiste à entreprendre une revue rapide de tous les programmes et les politiques (une forme de budgétisation zéro) dans le but d'éliminer ou de réduire le financement d'activités non prioritaires et les inefficiences. Si cette approche est adoptée, elle précéderait l'établissement de plafonds sectoriels.

Figure II.1- Le cycle du Budget



Les étapes critiques dans le cycle du budget méritent d'être examinées en détail car elles présentent plusieurs enjeux.

1) Première étape : Projeter les ressources

Un budget réalisable et crédible ne peut être préparé que sur la base de prévisions précises de la croissance économique et de la disponibilité des ressources. Des prévisions trop optimistes de la disponibilité des ressources créent de sérieux problèmes pour les organismes d'exécution car elles se traduisent inévitablement par des coupures en milieu d'année dans les dépenses, que ce soit par une révision formelle du budget opérée par le Ministère des Finances ou par des restrictions sur les flux des fonds. Si les coupures deviennent une caractéristique habituelle du processus budgétaire, la crédibilité du budget est remise en cause, et elle provoque une chaîne de réactions perverses (Les réactions des autorités face à la flambée des prix de pétrole au cours des années 2007-2008 constituent le meilleur exemple). A ce niveau, les dirigeants peuvent, par exemple, surestimer les dépenses pour avoir une protection contre les coupures ou peuvent avancer des dépenses en prévision de coupures futures dans l'exercice budgétaire.

Si des ajustements fréquents sont apportés en cours d'année aux dépenses, il faudrait accorder la priorité à la formulation de modèles macro-économiques améliorés qui offrent une base de prévisions beaucoup plus fiable. Mais il sera important de revoir les variations entre estimations budgétaires et dépenses réelles—globales et sectorielles—pour déterminer dans quelle mesure les ajustements sont fonction des surestimations persistantes des recettes, des problèmes techniques, et des réaffectations pendant l'exécution du budget. Les gouvernements devraient également chercher à réduire les perturbations pour les agences d'exécution provoquées par les flux imprévisibles de ressources imputables aux chocs macro-économiques, au climat, au taux de change ou aux fluctuations des prix des produits.

Le décideur est appelé à être prudent dans l'affectation des ressources aux secteurs de sorte que la somme des affectations sectorielles (comprenant toutes les dépenses obligatoires telles que les

2. Le budget de l'Etat

paiements de l'intérêt de la dette publique) soit légèrement moindre que le niveau global en tenant compte de la cible du déficit et des estimations globales des recettes. Les fonds non affectés seraient traités par le Ministère des Finances comme une provision pour imprévus et pourraient être affectés conformément à des règles claires. Toutefois ceci a l'inconvénient d'entraver les processus de prise de décision du gouvernement. Une autre approche consiste à identifier les programmes prioritaires dont les budgets seront protégés des contractions de recettes. La priorité doit faire en sorte que les estimations initiales d'apport des recettes soient plus fiables, financer seulement les programmes essentiels et minimiser les réaffectations ponctuelles des dépenses budgétaires. Il est important de veiller à un contrôle parlementaire des décisions sur l'affectation de toute provision pour imprévu.

Encadré II.2- Politique de recettes publiques

La capacité de l'Etat à générer des recettes pour les dépenses publiques ou à financer un déficit public existant est influencée directement par les politiques macro-économiques et commerciales, et la capacité administrative des organismes de collecte des revenus aux niveaux local et central. Des taux élevés d'inflation peuvent éroder la valeur réelle des taxes perçues (*effet Oliver – Tanzl*), alors que la libéralisation des échanges peut se traduire par des pertes à court terme des recettes fiscales de taxes douanières et droit d'accises. Pour réduire ces fluctuations des recettes pour les services publics, des provisions pour planification et aléas peuvent être établis au cours de la préparation du budget. Sur le moyen terme, l'expansion de la fiscalité au moyen d'un recouvrement accru de l'impôt et de l'efficacité de l'administration fiscale sera également importante.

2) Deuxième étape : Etablir les limites des dépenses

Si les plafonds de dépense déterminée au niveau central manquent de crédibilité, le démarrage du processus de formulation du budget dans ces conditions n'est pas utile. Les plafonds des dépenses sectorielles seront probablement crédibles quand ils proviennent d'estimations de coûts et de projections des recettes sur le moyen terme et quand ils tiennent compte des coûts des politiques actuelles et des priorités sectorielles. Etant donné que la lutte contre le chômage, la maîtrise de l'inflation, la réduction de la pauvreté...sont des priorités pour le gouvernement, les plafonds indicatifs pourraient être

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

assortis d'un signal clair indiquant que ces plafonds seront modifiés sur la base de nouvelles politiques en matière de promotion de l'emploi, de réduction de la pauvreté et d'options visant à faire des économies. Parmi les options d'engagement on peut citer à titre d'exemples :

- *Engagements obligatoires* couvrant les transferts aux administrations locales, les recettes réservées aux fonds spéciaux et les droits aux prestations sociales et à la retraite ;
- *Engagements contractuels* pour le paiement du personnel (retraite et droit à la pension par la suite) ;
- *Service de la dette et amortissement*, et, dans certains cas, contrats pour la livraison des biens et des services qui s'étendent entre des périodes budgétaires ;
- *Conventions et accords* avec des agences bilatérales et multilatérales pour le financement de contrepartie de projets et de programmes ; et
- *Changements dans la politique sectorielle* discutés et approuvés par le cabinet et le parlement en dehors du contexte d'un processus budgétaire, en particulier où ceux-ci se traduisent en engagements obligatoires aux niveaux de prestation des services et aux droits standards ou aux prestations sociales.

Face à ces contraintes, le gouvernement peut, à court terme, choisir de traiter les affectations sectorielles existantes telles quelles, en faisant des ajustements à la hausse ou à la baisse pour tenir compte des conditions économiques et priorités sectorielles prédominantes. Dans ce cas, les ministères devraient établir à nouveau les priorités et réaffecter les ressources dans leurs secteurs respectifs. La portée de la réaffectation des dépenses peut s'améliorer en passant de budgets à calendrier annuel à des budgets à moyen terme. Les budgets à horizon annuel tendent à subordonner les priorités de développement à long terme aux besoins immédiats et à renforcer ainsi le statu quo. Souvent ils ne réussissent pas à fournir une base adéquate pour évaluer les implications des décisions de politique. De même, les coupures dans

2. Le budget de l'Etat

les dépenses de secteurs et de programmes requièrent un enchaînement prudent sur des périodes prolongées pour réduire l'interruption d'activités en cours. Une meilleure façon de considérer ces préoccupations consiste à formuler une perspective à plus long terme sur l'analyse des politiques en introduisant un cadre de dépenses sur le moyen terme.

Encadré II.3- Politique de dépenses publiques

La détermination du niveau approprié de dépenses globales comporte des dimensions tant économiques que politiques. Ce niveau sera clairement influencé par ce qui est considéré comme le déficit et l'excédent appropriés et l'estimation des recettes. Comme nous l'avons discuté en haut, une assistance externe devrait être explicitement envisagée quand sont établis les plafonds des dépenses globales et sectorielles. Là où l'aide représente un pourcentage important des dépenses publiques totales et qu'il n'y a pas de doute sur la capacité du gouvernement à mettre en œuvre un budget favorisant la création d'emploi, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et à absorber davantage de ressources de bailleurs de fonds, il est raisonnable de prévoir un déficit plus important avant les dons. Dans ces cas, il est évidemment important de tenir compte de l'efficacité des dépenses publiques. Augmenter les dépenses sur les programmes sociaux sans tenir compte de l'efficacité ne constitue pas une panacée pour la création d'emploi par exemple. Pour que cette perspective plus à moyen terme contribue à de meilleurs résultats pour différents objectifs, des recettes réservées—fonds extrabudgétaires, activités quasi fiscales et garanties—devront être maintenues à un niveau minimum; des projets financés par des bailleurs de fonds devront provenir des priorités de développement du pays; et les décisions politiques comportant des implications budgétaires devront être prises dans le contexte du budget plutôt qu'en dehors du contexte du budget.

3) Troisième étape : Préparer et analyser les soumissions

Le budget annuel demeure un élément important pour apporter des ajustements aux politiques et aux programmes qui reflètent des conditions macro-économiques et des priorités changeantes et l'information sur leur performance réelle. Le détail des dépenses est déterminé lorsque les soumissions des agences d'exécution sont en cours de préparation et d'analyse. En principe, ceci prend place lorsque les demandes de ressources sont liées aux activités que le gouvernement va entreprendre et aux services qu'il va assurer. En général, les agences d'exécution n'auront qu'un temps limité entre la

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

distribution des directives du budget et les temps impartis pour préparer leurs soumissions. Mais ce temps peut être insuffisant pour que les agences d'exécution consultent les ministères opérationnels et organes régionaux. Les ministères impliqués prendront alors le budget de l'année antérieure comme base et demanderont des augmentations souvent sur la base d'un pourcentage brut plutôt que sur la base de la budgétisation de niveaux et d'activités de service prévu. Les négociations avec le ministère des finances auront également tendance à porter sur des augmentations du budget, sans tenir compte de la pertinence, l'efficacité et l'effectivité de programmes en cours ou de frais généraux administratifs qui constituent le gros des dépenses. Des rapports plus solides entre plans opérationnels et budgets peuvent être établis quand les agences d'exécution disposent de prévisions crédibles des limites des dépenses. Ceci permet aux ministères d'éliminer les implications des décisions politiques, d'ajuster les cibles pour qu'elles soient cohérentes avec la disponibilité des ressources et de préparer des plans opérationnels pour guider l'exécution. Ceci exige une perspective à moyen terme : une expansion du nombre des prestataires de services par exemple, peut prendre plusieurs années à mettre en œuvre du fait que l'infrastructure est construite et que le personnel a été recruté et formé.

Encadré II.4- Cadre de dépense sur le moyen terme

L'introduction d'un cadre de dépense sur le moyen terme aide les structures d'exécution à initier la planification des dépenses et les consultations avec les ministères concernés bien avant que les limites budgétaires n'aient été distribuées, en utilisant ce créneau pour concentrer les ajustements au programme et au budget au vu des limites de dépenses établies pour le budget de l'année. Toutefois, l'introduction de ce cadre de dépenses ne met pas une fin au besoin de formuler le budget annuel. Afin de venir à bout de ce temps imparti, il est essentiel que les ministères et les agences d'exécution aient une forme ou une autre de plan stratégique qui signifie que les décisions sur les ressources ne sont pas simplement induites par le calendrier du budget central, mais au contraire par un plan de secteur, de ministère et d'agence bien réfléchi. Quand c'est le cas, la préparation du budget n'attend pas la circulaire de préparation du Budget.

4) Quatrième étape : Assurer la conformité budgétaire

Face à un environnement incertain, les systèmes budgétaires doivent être flexibles pour tenir compte des circonstances changeantes. Pour assurer que le budget est exécuté comme prévu à l'origine, il est essentiel d'avoir un contrôle adéquat de son exécution et une gestion améliorée de la trésorerie. Là où les contrôles se sont avérés traditionnellement faibles, il est souhaitable de peser toute flexibilité accrue contre des mécanismes solides de responsabilité pour assurer que les ressources sont utilisées comme elles devraient l'être. Là où les contrôles sont exagérément sévères, une plus grande discrétion dans l'emploi des fonds peut être accordée aux dirigeants, en donnant des affectations plus larges et en ayant recours à des contrôles ex post pour assurer qu'ils utilisent les ressources efficacement et effectivement et de manière cohérente avec les objectifs stratégiques du gouvernement en terme de création d'emploi, de lutte contre l'inflation, etc.

Même si une forte contrainte budgétaire est une discipline essentielle imposée aux dirigeants, une certaine flexibilité est généralement introduite dans le système budgétaire au moyen de réserves pour imprévus et d'autorisations de transfert de dépenses d'une rubrique à une autre. Les réserves pour imprévus peuvent être comprises dans les affectations budgétaires des départements ou, plus souvent, conservées au niveau central à la discrétion du ministère des finances.

Permettre le transfert de fonds budgétaires ou déplacer ces fonds entre différents chapitres ou sections peuvent faciliter le passage des dépenses à des activités prioritaires au niveau sectoriel. Toutefois, l'ampleur du transfert est généralement fixée par la loi. Dans la majorité des pays, il n'est pas possible de transférer entre budget récurrent des salaires et hors salaires, ni entre le budget récurrent et le budget d'investissement ou de développement auxquels différentes règles d'approbation s'appliquent généralement. Là où le plan budgétaire et les dépenses réelles sont très divergentes, le gouvernement peut être forcé de réviser le budget ou de demander au parlement des affectations budgétaires supplémentaires. Ces méthodes assurent que des modifications aux affectations budgétaires sont

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

approuvées et enregistrées par le ministère des finances et sont conformes aux affectations générales approuvées par le parlement.

Encadré II.5- Les réserves de dépenses

Une *réserve de planification* est une somme (généralement 1 ou 2 pour cent des dépenses totales) qui n'est pas affectée dans les directives du budget.

Le ministère des finances peut affecter cette somme plus tard à des programmes nouveaux ou des programmes existants, au-delà du montant affecté au cours des négociations du budget.

--

Une *réserve pour imprévus* est une réserve pour les dépenses de l'année au-delà des affectations budgétaires pour répondre à de vrais imprévus. Elle devrait être de taille modeste pour encourager ainsi les ministres à rester dans les limites de leurs contraintes budgétaires, et devrait rarement dépasser 2 ou 3 pour cent des dépenses totales. Elle devrait rester sous le contrôle du ministère des finances et son accès ne devrait être accordé que dans des conditions spécifiques.

Des faiblesses sont généralement observées quant à la non-conformité aux principes budgétaires. Pour lutter contre ces faiblesses, il faudra que les systèmes de comptabilité et de suivi du gouvernement fournissent l'information financière de tous les détenteurs du budget pendant son exécution et l'audit indépendant des comptes définitifs du gouvernement. Pour qu'ils soient effectifs, les contrôles ex post doivent être soutenus par des sanctions pour les dépenses non autorisées.

Trois faiblesses potentielles sont généralement observées :

- *Dépenses excessives* par rapport aux limites convenues au niveau organique, détournement des ressources d'un ministère pour en soutenir un autre, engagement excessif des fonds et accumulation d'arriérés avec les fournisseurs ;
- *La croissance des arriérés* de dépenses. Dans ces circonstances, les dirigeants peuvent établir les priorités des dépenses selon leurs propres critères par exemple, en opérant des coupes sur les consommables et l'investissement avant les rubriques non discrétionnaires et les salaires, les dépenses

2. Le budget de l'Etat

d'exploitation avant le siège de l'entreprise de sorte que les prestataires de services souffrent souvent des coupures ; et

- *Restrictions sur le flux des fonds* pour les agences qui dépensent les fonds plutôt que des modifications du budget formel si les ressources globales tombent en dessous des projections.

5) Cinquième étape : Assurer une rétroaction adéquate sur l'exécution du budget

Le cycle du budget est une chaîne de rétroaction dans laquelle le suivi et l'évaluation sont nécessaires. Ceci devrait permettre aux décideurs d'identifier les domaines dans lesquels les limites existantes sont trop étroites (ou trop lâches) et faire les ajustements requis.

La possibilité d'analyser les résultats des années antérieures peut être fortement entravée par le manque de temps et de données :

- Si les données les plus récentes, définitives de l'exécution du budget qui sont disponibles au début de la préparation du budget se rapportent au budget de deux années avant qu'il ne soit réellement exécuté, les analystes doivent travailler avec des estimations incomplètes de l'exécution des dépenses.
- Si l'information comptable n'est préparée que pour vérifier la conformité, elle n'aura pas le contenu analytique voulu pour appuyer la formulation du budget.
- Si les limites budgétaires du ministère des finances et les propositions des agences d'exécution sont préparées sur la base des affectations budgétaires des années antérieures sans référence aux dépenses réelles, ceci aggravera les erreurs là où les dépenses réelles ont considérablement dévié des affectations budgétaires antérieures.

Ces problèmes peuvent être réglés :

- En améliorant la ponctualité et la qualité de l'information préparée par les directions comptables ;

- En complétant l'information de suivi routinière avec des études de suivi et des études périodiques détaillées des dépenses publiques telles que les revues des dépenses publiques ; et
- En renforçant la coordination entre les directions et les responsables de la formulation du budget.

C. Couverture et structure du budget

Toutes les recettes et les dépenses publiques devraient être enregistrées dans le budget. Ce dernier devrait donner des informations sur toutes les ressources disponibles ; ceci aidera les décideurs à répondre aux préoccupations sur la croissance économique, l'inflation, l'emploi, la réduction de la pauvreté... pendant le processus budgétaire. Cette information devrait être présentée dans le cadre d'une structure permettant une analyse valable et assurant une cohérence entre les instruments de gestion des dépenses.

1) La couverture des opérations financières publiques

Une couverture exhaustive des recettes et dépenses publiques permet au gouvernement de considérer toutes les ressources à sa disposition et les priorités globales de dépenses. La mesure de l'état de la couverture du budget nécessite l'établissement d'une distinction entre le budget de l'Etat et les budgets des organismes publics autonomes, y compris les entreprises publiques, les fonds de sécurité sociale ou de développement spécial, et les administrations locales.

En disposant de leurs sources financières et de leurs propres structures, les organes autonomes peuvent ne pas être directement contrôlés par le budget. ; Toutefois, ils devraient être tenus de divulguer l'information sur leur situation financière pour satisfaire les préoccupations de transparence et de responsabilité. L'autonomie de ces organes peut être garantie par une législation spécifique. Généralement, seuls les transferts entre le budget de l'Etat et les organes publics autonomes sont enregistrés dans le budget.

2. Le budget de l'Etat

Les entités non budgétaires devraient être assujetties à la budgétisation sur la base de déclaration intégrale des “*sources et usages des fonds*”. Si le gouvernement voulait quantifier le niveau des dépenses publiques dans un secteur donné, il lui est souhaitable qu’il combine les données sur les dépenses du gouvernement central avec les données des organes publics autonomes et des administrations locales sur une base brute, étant donné que ces organes peuvent être responsables d’une grande part des dépenses publiques globales, et particulièrement de la prestation de services tels que l’éducation, la santé, l’assainissement urbain, l’approvisionnement en eau et les pistes rurales. Si des organisations autonomes disposent de leur budget et structure de supervision propres, tout ce qui devrait apparaître dans le budget et les comptes de l’Etat sont les transferts entre les deux (sorties pour subventions et transferts du côté des dépenses, et entrées provenant de redevances ou de recettes partagées du côté des recettes). Toutefois, si le fond n’est pas légalement un organe autonome et manque de recettes réservées ou d’une structure de supervision clairement définie et de rapports à fournir, alors ces dépenses et recettes devraient être incorporées dans le budget public.

La couverture des dépenses et recettes publiques peut être faible pour plusieurs raisons :

- Des fonds extrabudgétaires, financés à partir de recettes réservées telles que les impôts pétroliers, peuvent ne pas être saisis par le processus budgétaire ou utiliser différents mécanismes de rapport et d’enregistrement ;
- Des modalités transparentes de rapport et de contrôle peuvent être absentes ;
- Les institutions peuvent ne pas signaler les ressources provenant de la vente de biens, des redevances aux usagers et autres taxes, en particulier quand elles sont utilisées dans le cadre de fonds de roulement autonomes ;
- L’information sur les budgets et les comptes des administrations locales peut également être de mauvaise qualité et appliquer différentes procédures et classifications ; et

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

- L'assistance externe peut provenir de l'extérieur du budget. Il est essentiel d'améliorer l'information sur les dépenses financées par l'assistance extérieure, comme est essentielle en ce domaine l'action concertée des bailleurs de fonds et du gouvernement.

Encadré II.6- Les raisons d'absence de l'assistance extérieure

En traitant directement avec les institutions, les bailleurs de fonds peuvent ne pas fournir au ministère des finances l'information sur les décaissements et les engagements à terme ou peuvent être réticents à divulguer l'information intégrale sur le financement reçu

Quant les paiements s'effectuent en devises ou quand les projets emploient des classifications comptables différentes, les institutions peuvent ne pas être en mesure de fournir l'information sur le financement extérieur

Les institutions peuvent être réticentes à indiquer le coût intégral de quelques articles étant donné que ceci peut être considéré comme une distorsion de l'image globale de l'affectation des ressources au secteur.

Parmi les mesures destinées à améliorer la couverture budgétaire on peut citer :

- L'intégration de toutes les dépenses et recettes dans le budget, à moins d'une raison légitime de gestion financière extrabudgétaire ;
- Le développement d'un inventaire systématique des organismes publics, de leurs sources de financement et de leurs domaines de dépenses ; et
- La formulation de mécanismes de contrôle et de systèmes de rapports normalisés transparents pour les domaines de dépenses qui demeurent en dehors du budget.

2) La structuration de l'information budgétaire

La couverture du budget peut toujours être étendue à l'avenir, au fur et à mesure que les bases d'information et les compétences analytiques continuent de se développer. La classification utilisée pour

2. Le budget de l'Etat

le contrôle du budget est inversement proportionnelle au degré de flexibilité donnée aux détenteurs du budget ; Ces derniers disposent, à titre d'exemple de peu de flexibilité pour transférer les fonds relatifs aux coûts du transport à la sous-traitance de services. En cherchant l'efficacité, les affectations budgétaires détaillées de postes ne garantissent pas un contrôle effectif. Des classifications administratives générales ne garantissent pas à elles seules une bonne performance. Il est peut-être à conseiller de rechercher la cohérence plutôt que de s'efforcer d'offrir une série ambitieuse de responsabilités et d'information qui ne peut pas être soutenues par la capacité disponible.

Le type d'affectation budgétaire et le système de classification seront déterminés par la capacité du gouvernement à assortir l'autorité et la responsabilité et à gérer l'information. Dans l'impossibilité de fournir une analyse multidimensionnelle de toutes les dépenses, l'attention devrait porter sur les programmes clés du gouvernement. Une analyse multidimensionnelle plus détaillée de ces programmes peut être utilisée pour la gestion interne plutôt que d'être soumise au parlement comme base des affectations budgétaires.

3) La coordination des instruments budgétaires

Dans le cadre de système budgétaire double, on distingue généralement entre le titre I dit budget de fonctionnement et le titre II dit budget d'équipement. Ceci assure un lien étroit entre le programme d'investissement du gouvernement et ses plans de développement. De nombreux gouvernements maintiennent le budget d'investissement et le budget de fonctionnement séparément pour les affectations, mais ils veillent à ce qu'ils soient considérés ensemble pendant la formulation du budget et gérés par les mêmes agences à tous les niveaux de sorte que les interactions et connexions entre les deux deviennent explicites. Les systèmes budgétaires doubles distinguent entre :

- Le budget *récurrent* ou de *fonctionnement*, qui présente des dépenses permanentes telles que salaires, dépenses d'exploitation et d'entretien ventilé par organisation et par rubrique budgétaire. Le ministère des finances prépare généralement le budget récurrent, et

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

- Le budget d'*investissement*, de *développement* ou d'*équipement*, qui présente des dépenses d'investissement uniques, généralement par projet ou par programme. Le ministère ou la commission de la planification prépare généralement le budget d'investissement.

En pratique, il s'est avéré difficile de gérer des budgets doubles pour arriver à une affectation des ressources cohérente avec les priorités de développement d'un gouvernement et des services de qualité élevée à un coût raisonnable. Plus généralement, la division institutionnelle de la responsabilité entre le budget récurrent, préparé par les ministères administratifs, et le programme d'investissement, préparé par les ministères de planification, peuvent causer des problèmes graves ou un financement insuffisant de l'exploitation et l'entretien qui, à leur tour affecteront la qualité de la prestation des services publics. Pour venir à bout des divisions entre le département de la planification et le département des finances, la fusion des agences séparées qui gèrent ces divisions s'impose ; Cette fusion ne garantira pas l'intégration. Par exemple, les commissions de planification et les ministères des finances pourraient être fusionnés comme pourraient l'être les départements des programmes d'investissement et des finances dans les ministères.

L'unification du budget de développement et du budget d'exploitation ne créera pas de problèmes de classification, du fait que la classification économique standard dans un budget unifié peut faire la distinction entre dépenses courantes et dépenses d'investissement. Toutefois, l'unification du budget peut avoir des implications de gestion, étant donné que les projets, qui fournissent l'unité de gestion de base du budget de développement ne sont pas vraiment des unités appropriées pour gérer le budget.

Le tableau II.1 décrit les faiblesses courantes et les réformes possibles des Programmes d'Investissement Public. Les coûts d'une mauvaise gestion d'une politique d'investissement public peuvent l'emporter de loin sur les avantages, laissant entendre qu'il vaudrait mieux remplacer la politique d'investissement public par un budget unifié. Il est certain que quand un cadre de dépenses à moyen terme est en place, il n'est pas très logique de conserver la politique

2. Le budget de l'Etat

d'investissement public comme un instrument séparé de programmation d'investissement.

Tableau II.1- La politique d'investissement public

Faiblesses courantes	Conséquences	Réformes possibles
Le manque de rigueur dans l'application des procédures de sélection aux projets des bailleurs de fonds,	Introduction dans le Programme d'Investissement Public des projets non prioritaires ou mal formulés. Pour attirer le financement de bailleurs de fonds.	Etablir des priorités stratégiques claires et des stratégies liées aux secteurs.
Le manque de précision, au niveau du financement, dans la distinction entre dépenses d'exploitation et dépenses d'investissement	Les Programme d'Investissement Public comprennent souvent des "projets" financés initialement par des bailleurs de fonds qui le sont maintenant par le gouvernement.	Distingué entre les projets d'investissement financés par les bailleurs de fonds et ceux financés sur les budgets d'exploitation et d'entretien.
Faible coordination entre les Programmes d'Investissement Public et les budgets récurrents car ils sont préparés en employant des systèmes incompatibles de classification et des hypothèses macro-économiques différentes.	Les décisions d'investissement ne sont pas assorties des fonds adéquats pour les budgets d'exploitation	Re-classifier l'information à fin que les postes budgétaires soient cohérents avec les catégories économiques.

Toutefois, quand un Cadre de Dépense à Moyen Terme n'a pas encore été établi, le Programme d'Investissement Public, s'il est géré correctement et coordonné avec le budget récurrent, devrait être envisagé comme un instrument transitoire, permettant à tout le moins la programmation des dépenses d'aide qui autrement resteraient hors budget.

D. Les acteurs du processus budgétaire

La préparation du budget implique toutes les institutions publiques. Alors que l'idéal serait de penser à ces institutions comme des membres d'une équipe qui poursuit des objectifs communs, il est plus utile de considérer leurs intérêts divergents. Ce faisant, nous pouvons identifier les obstacles auxquels un gouvernement se heurtera probablement en introduisant un plan financier cohérent pour appuyer ses objectifs de lutte contre le chômage, de la maîtrise de l'inflation, de la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale...

Les membres de l'équipe chargée de la préparation du budget sont le cabinet, le Ministère des Finances, les Agences d'exécution et le Parlement.

1) Le Cabinet, le Conseil des Ministres et/ou le Forum de décision

Dans le processus budgétaire, le cabinet, le conseil des ministres et/ou le forum de décision doit avaliser l'orientation de la politique budgétaire et réconcilier les demandes contradictoires des ministères et les avantages et inconvénients entre dépenses destinées à satisfaire la demande générale et les objectifs macro-économiques. Il aura tendance à approuver les changements majeurs d'affectation des ressources, en particulier les programmes nouveaux ou élargis, et les domaines qui sont destinés à subir des coupures. Toutefois, la détermination des meilleurs niveaux de dépenses et d'affectations est entravée par la disponibilité de l'information et par la capacité du cabinet à assimiler cette allocation. La prise de décision au niveau du cabinet permet ainsi, aux décideurs d'évaluer les mérites des programmes par rapport aux objectifs de développement.

L'approbation du conseil ou du forum de décision est généralement requise pour les niveaux globaux de dépenses alors que pour des changements mineurs de la structure des dépenses l'approbation est déléguée au ministère des finances ou à l'agence d'exécution concernée ; c'est là que la pression devient la plus forte pour le ministère des finances s'il veut prendre une orientation plus permissive. La majorité des ministres insisteront pour que les

2. Le budget de l'Etat

dépenses soient accrues dans leur secteur et il n'y aura vraisemblablement pas un soutien généralisé aux coupures dans un domaine quel qu'il soit. Quand il y a le risque que la stabilité économique à long terme soit sacrifiée pour permettre une augmentation du niveau des dépenses sur le court terme, il faut envisager des contrôles plus formels sur le niveau des dépenses. Ces contrôles peuvent prendre la forme de limites législatives sur les dépenses globales, les emprunts publics et la taille des déficits budgétaires.

2) Le Ministère des Finances

Les affectations budgétaires convenues au début de l'année peuvent dévier pendant l'exécution du budget et l'expérience acquise avec l'exécution n'est pas prise en compte dans la formulation du budget. Bien que le ministère des finances joue un rôle central dans le processus budgétaire dans tous les pays, son autorité dans les décisions de dépenses varie considérablement : Dans certains cas, les décisions sur les dépenses peuvent se prendre au niveau central. Dans d'autres, le ministère peut jouer un rôle passif.

Les priorités contradictoires dans l'exécution du budget influencent fortement la relation entre le ministère et les agences d'exécution. C'est ainsi qu'en considérant les ressources comme fin, les agences d'exécution cherchent à maximiser les ressources à leur disposition. Le Ministère des Finances d'autre part, en réconciliant entre les niveaux plus élevés de demande de dépenses pour la prestation des services et le besoin de contrôler les dépenses globales, aura tendance à restreindre le volume des dépenses et à encourager une plus grande efficacité dans l'usage des fonds publics.

Les agences d'exécution, en utilisant une série de tactiques pour maximiser et protéger l'affectation de leurs ressources, protestent généralement contre l'interférence du ministère des finances dans leurs opérations internes. L'organisation interne du ministère fait à ce que son personnel ne dispose pas d'information détaillée et il a peu de temps et peu de capacité pour analyser des données qu'il ne connaît pas bien. Le personnel du ministère des finances se trouve alors en position de désavantage par rapport aux agences d'exécution.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

En préparant dans des départements séparés le budget de fonctionnement et le budget d'équipement, il devient difficile aux personnels du ministère d'avoir un aperçu des affectations des ressources par secteur. De même, lorsque la formulation et l'exécution du budget sont séparées sur le plan organisationnel comme c'est généralement le cas, le personnel chargé d'approuver ces modifications peut ne pas connaître les politiques qui sous-tendent les affectations budgétaires et peuvent par conséquent ne pas les prendre en considération.

La relation entre le ministère des finances et les agences d'exécution peut s'améliorer :

- En clarifiant le rôle du ministère comme étant le concepteur et le gardien des "règles du jeu" qui assure une gestion budgétaire et financière, solide en termes d'apports, de résultats et de réalisations ;
- En suivant la performance conformément à ces "règles du jeu" ;
- En donnant un "deuxième avis" sur les politiques à suivre ; en tant que principal conseiller financier du cabinet ; et en tant que préparateur du budget.

En considérant principalement la relation et les interactions entre ressources et performance plutôt que le volume des ressources, on peut envisager une coopération plus étroite entre le ministère des finances et les agences d'exécution.

3) Agences d'exécution

En cherchant à satisfaire une demande virtuellement illimitée de services avec des ressources limitées, les agences d'exécution pourraient s'efforcer de maximiser les ressources à leur disposition indépendamment des préoccupations plus générales de bien-être. Si c'est le cas, les agences d'exécution auront tendance à viser haut en s'attendant à des coupures dans leurs propositions. Lorsque ces coupures sont faites sans consultation adéquate de l'agence d'exécution et sans considération des objectifs de résultats convenus

2. Le budget de l'Etat

par le gouvernement, l'agence d'exécution peut considérer que le budget qui en résulte n'est pas réaliste et elles ne s'engagent pas vraiment à respecter les limites imposées.

A la fin de l'exercice budgétaire, si les taux d'exécution du budget ne sont pas pris en considération au moment de l'établissement de la limite du budget de l'année suivante, les soldes non dépensés seront récupérés par le ministère des finances ; les agences d'exécution auront alors peu d'incitation à réaliser des économies d'efficacité. Au contraire, elles auront tendance à dépenser l'entièreté de leur affectation annuelle, que les dépenses soient nécessaires ou non, au moyen si possible de "folles dépenses" pendant le dernier trimestre de l'exercice budgétaire.

En l'absence d'une consultation suffisante des départements opérationnels et des prestataires des services, la centralisation de la préparation du budget peut créer des problèmes : Une discordance entre objectifs peut à la fois mener à un financement insuffisant des services et saper l'efficacité opérationnelle des agences en affaiblissant leurs responsabilités. Cette situation s'aggrave quand les affectations sont faites au niveau général de l'agence et qu'elles sont gérées au niveau central²³ .

Pour remédier à ces préoccupations, le gouvernement peut :

- Rendre les dirigeants des agences responsables du respect des limites aux dépenses ;
- Changer les mesures d'incitations sous-jacentes dans le système budgétaire ;
- Donner aux agences d'exécution et aux départements opérationnels et prestataires des services qu'elles soutiennent, une plus grande autonomie et une plus grande flexibilité pour appliquer les ressources ;
- Rendre les agences publiques directement responsables vis-à-vis des usagers des services et des citoyens ;

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

- Lier les ressources aux objectifs de performance en portant l'attention sur les services fournis plutôt que sur les besoins des institutions ;
- Suivre la performance et récompenser le personnel sur la base des résultats qui peuvent être liés aux objectifs de réduction de la pauvreté ; et
- Encourager la concurrence quand les services peuvent être concurrentiels à ceux du secteur privé.

4) Parlement

Les procédures exigent que le Parlement approuve ou rejette le budget dans son entièreté, sans modification. Les représentants du peuple peuvent également chercher à mettre en avant des intérêts particuliers quand ils sont en mesure d'influencer le processus budgétaire. En promulguant le budget annuel en loi ils donnent ainsi une possibilité aux représentants du peuple d'examiner la proposition de budget de l'état. Ils peuvent vérifier que le niveau global des dépenses publiques et des affectations des ressources est cohérent avec les objectifs de développement et les préférences de dépenses de la société et avec une solide gestion financière du secteur public. Cette approche "à des fins électorales" aura tendance à accroître les dépenses globales et se traduira par des affectations de ressources loin d'être optimales. Dans ce contexte, les choses se passeront vraisemblablement plus mal pour les pauvres désorganisés que pour les groupes de pression influents représentant des régions, des industries particulières ou d'autres intérêts.

Malheureusement, l'examen parlementaire peut s'avérer inadéquat pour un nombre de raisons :

- L'information fournie par l'exécutif peut ne pas soutenir une analyse valable ;
- Les représentants parlementaires peuvent ne pas avoir la capacité et les ressources requises pour entreprendre une analyse détaillée du budget même quand l'information est disponible ; et

2. Le budget de l'Etat

- Ils peuvent ne pas avoir les incitations pour analyser la composition globale des dépenses critiques dans l'optique de la réalisation d'objectifs communs.

Les lacunes des fonctions de contrôle du parlement peuvent être quelque peu comblées :

- En développant la qualité de l'information disponible pour le parlement et le grand public, afin de promouvoir une meilleure compréhension des avantages et inconvénients entre options des dépenses.
- En fournissant l'information adéquate sur les programmes affectant les pauvres, ainsi que sur interactions aux niveaux macro-économique et sectoriel.
- En améliorant la compréhension des décideurs vis-à-vis des préférences de la société, au moyen d'exercices consultatifs généraux ou de mécanismes formels visant à une participation plus large au processus du budget.
- En instaurant une démocratie pour donner une indication claire des préférences de la société et des sanctions adéquates quand ces dernières ne sont pas respectées.

II. Evaluation du budget

A. Les principes budgétaires

La loi de finance respecte quatre principes : Le principe de l'unité, de l'universalité, de l'annualité et de la spécialité.

1) Le principe de l'unité budgétaire

Le principe de l'unité budgétaire exige qu'un seul document retraçant toutes les dépenses et toutes les recettes de l'Etat soit soumis à l'abrogation de la chambre de députés. Cette règle à une double justification : Une justification politique en permettant d'assurer la transparence financière et une justification technique en permettant

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

d'éviter une comptabilité publique occulte. Cette règle a été réaffirmé dans la loi organique du budget du 08 décembre 1967, dont l'article premier stipule que « *la loi de finances prévoit et autorise l'ensemble des charges et des ressources de l'Etat* ».

Cependant la règle de l'unité a subit de nombreuse altération

(a) Les aménagements de la règle dans le budget de l'Etat

En vertu du principe de l'unité, toutes les recettes et toutes les dépenses sont regroupés dans un seul document : le Budget de l'Etat. En pratique, on assiste :

- D'une part à un fractionnement de ce budget en budget générale, budget annexe et comptes spéciaux, et
- D'autre part, un certain nombre d'organismes ont acquis leurs autonomies financières ; ce sont essentiellement les entreprises publiques, les régimes de sécurité sociale et les établissements publics.

Ces altérations son cependant plus apparentes que réelles car l'ensemble des actes relatifs à la gestion financière de l'Etat sont regroupées au sein de la même loi de finances.

(b) Les exceptions au principe de l'unité

Les exceptions au principe de l'unité sont de deux sortes :

- La débudgétisation des dépenses : C'est une exception conjoncturelle, elle consiste à transférer hors du budget des charges qui normalement devraient y figurer. Ces charges sont des dépenses d'intérêt général qui sont transféré à des organismes publics ou privés. C'est le cas en Tunisie par exemple des entreprises publiques, ces dernières, quelle que soit leur forme, échappent aux règles de la comptabilité publique et leurs comptes ne figurent pas dans le budget de l'Etat.

- La multiplicité des budgets autonomes, C'est une exception structurelle. Les budgets autonomes sont les budgets des personnes publiques autres que l'Administration Centrale. Leurs comptes prévisionnels ne sont pas intégrés dans les budgets de finances annuelles ; c'est le cas par exemple des collectivités publiques locales (Municipalités, Conseils régionaux.) ; de certains organismes publics ou privés, des missions d'intérêt général, des établissements publics à caractère non administratifs (EPNA) dont leurs comptes ont été débudgétisés.

2) Le principe de l'universalité budgétaire

En vertu de ce principe, le budget vise directement le contenu même du document budgétaire, il doit faire apparaître la totalité des recettes et des dépenses sans aucune contraction ni compensation.

Il vise aussi le respect des deux règles fondamentales suivantes :

(a) Règle de non-compensation

Le principe de non-compensation entraîne le recours à la technique du budget brut. Afin de faciliter le contrôle parlementaire, il est ainsi strictement interdit de présenter les opérations de l'Etat sous la forme d'un budget net.

(b) Règle de non-affectation

Cette règle signifie que toutes les recettes de l'Etat doivent être mises en commun pour faire face à toutes les dépenses. C'est le principe de non-affectation des recettes à certaines dépenses précises qui renforce la règle de l'universalité budgétaire.

Ces règles peuvent être justifiées par :

- Une dissimulation d'information rendant le contrôle parlementaire inopérant ou malaisé.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

- Une préférence dans le financement de certaines dépenses ce qui permet de fractionner le budget et de privilégier certaines dépenses à d'autres.
- Une stabilité dans l'affectation des ressources des administrations publiques les rend à l'abri des changements politiques. Cette situation permet d'affaiblir le pouvoir de contrôle du parlement.

(c) Les exceptions à l'universalité budgétaire

Le principe de l'universalité budgétaire présente deux principales exceptions liées aux règles de non-compensation et de non-affectation.

En ce qui concerne les infractions liées aux principes de non-compensation, Il y a lieu de signaler qu'en vertu de l'article 39 du code de la comptabilité tunisienne, la règle de non-compensation est atténuée par la possibilité d'une dérogation par décret. L'article 39 stipule qu'« aucune compensation ne peut être faite entre les créances et les dettes publiques sauf dérogation par décret ». Cette dérogation peut se faire à travers la technique de marche de transformation ou de conversion. Une administration peut dans certains cas vendre aux enchères publiques les biens appartenant à l'Etat et de réutiliser directement les recettes mais à la condition que ces réutilisations servent les mêmes objets.

Les infractions liées aux principes de non-affectation sont nombreuses, on peut citer à titre d'exemple, en Tunisie, Les fonds spéciaux utilisés pour des opérations d'intérêt général, budgets annexes²⁴, les Comptes spéciaux de trésor et les fonds de concours qui permettent d'affecter spécialement à un service ou à des travaux déterminés, les versements volontaires que des particuliers souhaiteraient y apporter ou encore les dons qui sont affectés à l'emploi déterminé, etc.

3) Le principe de l'annualité budgétaire

Il est naturel d'adopter une certaine périodicité au cours de laquelle le parlement donne son autorisation aux engagements des dépenses et aux recouvrements des recettes de l'Etat. Cette pratique est suivie dans la plupart des Etats, son principe est une périodicité annuelle. Par exemple, en Tunisie, l'article 2 de la loi organique 2004-42 du 13 mai 2004 portant modification et complétant la loi organique du budget n° 67-53 du 8 décembre 1967 stipule dans son article 2 que : « *l'année budgétaire commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année* ». ainsi , le point de départ de l'année budgétaire est fixé au 1^{er} janvier de l'année, et son échéance au 31 décembre de la même année ; dans d'autres pays tel que l'Australie, la Grande Bretagne, le Suède ; le Maroc le point de départ est plutôt du 1^{er} avril de l'année au 31 mars de l'année suivante. Aux Etats- Unis d'Amérique c'est plutôt la date du 1^{er} juillet qui est retenu comme points de départ de l'année budgétaire pour s'achever le 30 juin de l'année suivante. Il y a la une coïncidence entre le cycle du budget de l'Etat et le circuit économique des activités privées.

Ce principe de l'annualité du budget se justifie par :

- Tout d'abord, l'efficacité du contrôle parlementaire à travers le vote annuel du budget ;
- Ensuite, l'annualité budgétaire est considérée comme une durée ni trop longue, ni trop courte pour faire des prévisions exactes ;
- En fin, cette annualité est une mesure d'ordre en matière de finances publique comme en matière de finance privée ; tous les acteurs économiques sont appelés à faire des prévisions de dépense et de recette.

(a) Le continue de l'annualité budgétaire

Conformément au principe de l'annualité budgétaire, l'autorisation continue dans la loi de finance aussi bien aux niveaux des recettes et des dépenses est valable pour une année. L'année civile commence en Tunisie le 1^{er} janvier. Logiquement à partir du 2 janvier,

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

le parlement autorise l'Etat à encaisser des recettes dues au titre de l'année à imputer les dépenses telles qu'elles ont été programmées durant l'année en cours et conformément aux autorisations. La période budgétaire est close le 31 décembre de la même année. L'étendue de cette période est donc annuelle.

(b) Les exceptions à l'annualité

Le principe de l'annualité budgétaire est souvent mis en cause par les nouvelles conditions de la vie économique. Deux exceptions à ce principe sont dégagées :

- La pluri-annualité masquée : Dans les faits, il est souvent constaté que l'autorisation budgétaire est formellement annuelle, les dépenses de l'Etat sont le plus souvent pluriannuelles par nature. Il en résulte que toutes les dépenses non payées à la fin de l'année perdent leur support légal et par suite que les décisions auxquelles elle était liée deviennent caduques. En principe le report des crédits d'un exercice sur l'exercice suivant est interdit. Cependant la loi du 25 novembre 1996 indique que les prévisions budgétaires revêtent plutôt un caractère évaluatif. Ainsi par exemple l'excédent de recettes constaté à la fin de la gestion sera reporté au budget de l'année suivante et il sera utilisé selon une répartition qui sera arrêtée par le ministre de tutelle.
- La pluri-annualité organisée : l'abandon pur et simple de la règle de l'annualité peut être expliqué par la recherche de l'harmonisation entre les Plans de développement économique et social et le budget de l'Etat. En effet, les opérations d'investissement contenues dans le Plan (généralement des Plans quinquennaux) portent, en général, sur de longues périodes. Elles ne peuvent pas toujours être facilement découpées en tranches annuelles. Pour exécuter ces projets d'investissement, il est nécessaire que les prévisions budgétaires soient établies en fonction des objectifs fixés par le Plan. Le lien qui existe entre le budget et le Plan est illustré par une distinction indispensable, celle des crédits d'engagement et des crédits de programme.

Encadré II.7- Crédits d'engagement et crédits de paiement

Les crédits d'engagement déterminent le montant maximum des dépenses qui peuvent être engagées au cours des années à venir. Selon l'article 13 de la loi organique du budget en Tunisie, Les crédits d'engagement représentent : « *les sommes mise à la disposition d'un ordonnateur pour lui permettre d'engager les dépenses nécessaires à l'exécution des investissements prévus par la loi de finances* ». Ces crédits représentent deux particularités importantes ; Premièrement, ils demeurent valables « *sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il ait procédé à leur annulation* » ; Il s'agit donc de crédits qui sont valables quelle que soit la durée de l'opération et qui peuvent être également facilement révisés suite à des modifications techniques, à de hausse de prix etc. et deuxièmement ; ils ont pour but de financer des programmes de recherche ou de grand travaux. Ils peuvent être divisés en tranches correspondant à des unités pouvant être utilisées séparément. Par exemple la première tranche comportera la construction d'un bloc opératoire et des annexes nécessaires à son utilisation dans un projet de construction d'un hôpital. La deuxième tranche comprendra les salles de soins et de réanimation, etc. Chaque tranche correspond une autorisation de programme. Cela permettra d'éviter d'inscrire au budget des sommes considérables.

Les crédits de paiement sont des crédits inscrits dans la loi de finances ; Ils permettent l'ordonnancement de la dépense au fur et à mesure et le paiement immédiat des services effectués. Ils sont en vertu de l'article 13 de la loi organique du budget « *destinées à l'ordonnancement des sommes mises à la charge de l'Etat dans le cadre des crédits d'engagement correspondant* ». En cas de non-utilisation, ces crédits obéissent à la règle de l'annulation avec possibilité de report.

4) Le principe de la spécialité

Ce principe stipule que les dépenses autorisé par la loi de finance ne peuvent être utilisées que pour l'objet pour lequel elles ont été prévues. En vertu de ce principe, le parlement peut examiner les dépenses publiques non pas par grande masse, mais de façon détaillée afin de mieux contrôler l'exécutif. On comprend pourquoi les crédits budgétaires sont spécialisés par titre, chapitre, section paragraphe et sous paragraphe.

B. Evaluation des options de dépenses

En décidant d'intervenir, le gouvernement aura à choisir entre différents programmes qui réalisent les mêmes objectifs. Pour ce faire, différentes méthodes sont disponibles. La meilleure approche, bien qu'elle soit trop exigeante en particulier dans ses besoins de données, serait l'analyse intégrale coûts-avantages décrits ci-dessous. En général il devrait être possible d'évaluer au moins les évaluations de base de l'efficacité des coûts.

1) Analyse coût-avantage

L'analyse coût-avantage ne cherche pas à évaluer les avantages ou à quantifier les externalités. Au lieu de cela, un objectif ou un résultat souhaité est définies et les interventions alternatives sont évaluées et classées seulement sur la base du coût. Ceci permet aux décideurs d'évaluer les mérites d'interventions alternatives qui partagent le même objectif. Cependant, cette analyse ne dit rien de la valeur intrinsèque du résultat et ne peut pas être utilisée pour comparer des programmes qui ont des objectifs différents²⁵.

L'analyse coût-avantage peut être utilisée pour appuyer la classification des options de dépenses relatives à la santé, à l'emploi, à l'éducation, etc. La difficulté principale est d'identifier une mesure appropriée de résultat qui soit valable pour toute la série des services fournis. Dans le secteur de la santé par exemple, le taux de mortalité peut être une mesure appropriée de résultat pour la santé publique, mais il s'applique difficilement à la mortalité infantile, gélatine ou accidentelle. Lorsqu'il n'y a pas de mesure appropriée de résultat, ces mesures peuvent être remplacées par des mesures généralement spécifiques aux programmes et qui par conséquent n'ont qu'une application restreinte. Par exemple, le coût de maîtrise de la mortalité infantile ne peut s'appliquer comme mesure de coût-avantage que pour évaluer des interventions optionnelles en soutien à la santé publique.

2) Analyse multicritères

Par rapport à l'analyse coût-avantage, l'analyse multicritères est plus flexible, mais elle manque de rigueur technique. Elle implique

2. Le budget de l'Etat

l'identification d'une série de critères d'évaluation qui reflètent généralement les objectifs de politique ou les résultats souhaités, et l'attribution d'une pondération pour chaque critère. Des interventions optionnelles sont alors évaluées par rapport à chaque critère basé sur le résultat prévu de chaque intervention. Un score est donné, et les scores sont multipliés par la pondération et additionnés. Différentes méthodes de score peuvent être appliquées pour faire la part de l'information quantitative et qualitative.

L'analyse multicritères présente certains avantages par rapport à d'autres options :

- Elle peut offrir des aperçus intéressants sur l'importance relative des différents objectifs politiques et leurs implications sur les options d'intervention du gouvernement ;
- La méthode peut être employée à différents niveaux d'une manière participative, car les critères, pondérations et scores peuvent être déterminés en consultation ou après consultation avec des experts, des décideurs, le public, ou les parties prenantes concernées ;
- Elle est particulièrement utile en tant qu'outil dans les exercices participatifs ou consultatifs au niveau des politiques.
- L'information quantitative et qualitative peut être combinée pour permettre, par exemple, de considérer des externalités importantes qui sont exclues d'autres méthodes ; et
- La méthode est relativement bon marché à utiliser et n'impose pas nécessairement des demandes considérables d'information.

Néanmoins, cette méthode présente les limites suivantes :

- Le manque de rigueur méthodologique ; la méthode ne pourra jamais être plus qu'un guide estimatif pour les décideurs ;
- La sélection des critères et les pondérations relatives ne se fondent pas sur des principes fondamentaux et peuvent être modifiées à volonté ;

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

- Les scores des critères qualitatifs peuvent être arbitraires ; et
- Les critères utilisés peuvent faire double emploi et être comptés deux fois.

3) Analyse coûts-avantages sociaux

L'analyse coûts-avantages sociaux constitue un outil puissant d'analyse qui permet l'évaluation des options de dépense dans l'ensemble du secteur public et identifie la distribution inter-temporelle des coûts et des avantages. Elle laisse les décideurs justifier les dépenses. Ces décideurs déterminent si la valeur actuelle nette sociale d'une intervention publique excède son coût social actualisé ou non. Les options de dépense peuvent ensuite être évaluées sur la base de leur contribution au bien-être social.

On se limite dans ce qui suit aux questions qui revêtent une importance particulière de l'application de l'analyse coûts-avantages sociaux, à savoir l'évaluation des avantages, les analyses des questions d'équité et d'externalité et la fixation du prix des fonds publics.

(a) Évaluation des avantages

Le principe fondamental de l'analyse coûts-avantages sociaux est que les avantages devraient être évalués par rapport aux coûts correspondants. Ceci pose un problème de valorisation pour les interventions publiques qui cherchent l'amélioration du bien-être social, la réduction de la pauvreté et de la précarité. Ce problème se pose du fait que les avantages ne sont généralement pas exprimés directement en termes monétaires, contrairement aux biens matériels et aux réalisations des services avec une valeur de marché.

Ce problème de valorisation peut être traité de deux façons :

- Tout d'abord, nous pouvons évaluer le montant que les individus seraient disposés à payer pour un service particulier, soit en identifiant les préférences révélées par leur comportement ou en utilisant des enquêtes pour déterminer l'évaluation conditionnelle des services. Même si ces

2. Le budget de l'Etat

techniques comportent des problèmes méthodologiques, elles sont largement utilisées dans le secteur de la santé par exemple ;

- Ensuite, nous pouvons déduire la valeur de l'avantage d'autres informations type marché pour calculer un prix de remplacement. Les avantages de l'éducation sont généralement mesurés par le taux de rendement actualisé du flux de revenus plus élevés des personnes en raison de leur scolarisation. Une approche semblable peut être appliquée à la santé, où le coût du décès ou de la maladie d'un individu est mesuré par les gains ou la productivité sacrifiée.

Cette approche a également ses limites :

- Les difficultés inhérentes à l'évaluation des avantages ont poussé certains à éluder carrément la question, et à se concentrer plutôt sur les résultats spécifiques de l'intervention publique.
- Le revenu sacrifié est certainement une mesure inadéquate d'une valeur individuelle de vie et de bonne santé,
- Le revenu peut également constituer une mesure inadéquate des avantages personnels obtenus de l'éducation ; une série de variables qui peuvent être importantes pour déterminer le niveau des gains des individus et l'utilisation des services est oubliée,
- L'approche ne laisse pas de place aux différences dans la qualité des services.

(b) Les questions d'équité

L'application de l'analyse coûts- avantages sociaux soulève certaines questions relatives à l'équité de la répartition des dépenses publiques, à savoir :

- Les évaluations des avantages basées sur le revenu accordent une plus grande valeur aux avantages allant aux groupes de

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

revenu les plus élevé qu'elles ne le feront aux avantages allant aux groupes de revenu les plus faibles ;

- Le choix de la pondération appropriée sera généralement arbitraire, donc il n'est pas particulièrement rigoureux ;
- L'utilisation des évaluations pondérées a tendance à confondre les considérations d'efficacité et d'équité et peut se traduire par un choix d'interventions inefficaces.
- Les implications distributionnelles de l'analyse coûts-avantages devraient être interprétées avec précaution même si les pondérations peuvent ne pas être appropriées en toutes circonstances.

(c) Les externalités

L'analyse coûts-avantages sociaux et les approches d'évaluation des avantages décrites ci-dessus ne prennent pas en considération les externalités produites par les services mais elles portent sur les avantages allant aux bénéficiaires directs des services. Pour les prendre en compte, il faudrait que ces externalités soient quantifiées et évaluées. En présence d'externalité notamment négatives, l'avantage intégral de la prestation publique des biens et des services aura alors tendance à être sous-estimé. Ceci a des implications importantes pour comparer la prestation publique et privée des services quand est évaluée l'efficacité relative : étant donné que le secteur privé ne tiendra pas compte des externalités dans la formulation de ses services, il ne supportera pas les coûts supplémentaires qu'elles peuvent impliquer. Ceci est souvent peu pratique et ne peut se faire qu'en appliquant des valeurs arbitraires sur, par exemple, les valeurs sociales et éthiques instillées aux enfants au moyen de l'éducation ou des avantages de l'amélioration des soins aux enfants.

(d) Le prix des fonds publics

La technique de l'analyse coûts-avantages a généralement été appliquée à l'évaluation de programmes et de projets spécifiques où les coûts et avantages peuvent être identifiés et l'information collectée plus facilement. Il faudrait ainsi considérer les coûts financiers et

2. Le budget de l'Etat

d'opportunité dans ce genre d'analyses. En principe, ceux-ci comprennent le coût des fonds publics. Le coût financier peut être déterminé sur la base du coût de l'emprunt approximé généralement par le taux d'intérêt en cours des obligations d'Etat (Bonds de trésors à 52 semaines par exemple). Dans ce contexte, les coûts de distorsion dans l'économie provoquée par l'imposition revêtent une grande importance²⁶. Au vu des difficultés à calculer le coût de distorsion des impôts, les prix de référence ne seront vraisemblablement pas appliqués. Mais il n'empêche qu'il est important pour les décideurs de considérer le coût que les dépenses publiques imposent à la société lors de l'évaluation des interventions.

C. Evaluation de l'équité et de l'efficacité des dépenses publiques

Les techniques d'évaluation de l'efficacité et de l'effectivité des dépenses au niveau sectoriel pourraient être appliquées à toutes les dépenses majeures alors que l'équité peut faire l'objet d'un examen en ventilant les niveaux de dépenses par lignes régionales et niveau de service.

1) Efficacité

Malgré Les différences intersectorielles dans la structure des dépenses, il est possible d'identifier des schémas de dépenses insuffisantes ou excessives pour certaines catégories de dépenses dans le secteur public pris dans son ensemble. Bien que le budget d'investissement et le budget d'exploitation soient les parties principales des dépenses dans les programmes de travaux publics, les coûts salariaux ont tendance à être les moins importants. Ces schémas peuvent être analysés de préférence par programme concernant les dépenses d'investissement et les dépenses récurrentes, les coûts salariaux et les coûts récurrents non salariaux.

(a) Dépenses d'investissement et dépenses récurrentes

Les dépenses d'investissement sont privilégiées dans de nombreux pays. Cette situation s'explique en partie par la préférence des bailleurs de fonds pour les projets d'investissement, même si cette préférence peut être éventuellement maîtrisée. Un des résultats de

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

cette tendance consiste à diminuer les fonds disponibles pour le budget d'exploitation, ce qui aboutit à un financement inadéquat de la prestation des services et à la dégradation progressive des investissements. Le problème peut être traité dans son cadre général en concentrant l'attention sur le flux de biens et de services provenant de toutes les dépenses. Cette vaste perspective peut être appuyée par des contrôles rigoureux des programmes et des projets pour s'assurer que les coûts futurs du budget d'exploitation ont été pris en compte et sont repris dans les propositions budgétaires et les estimations futures des dépenses à moyen terme. Quand les coûts d'exploitation et d'entretien sont insuffisamment financés, les affectations existantes ne sont pas une base appropriée d'évaluation.

Une bonne démarche empirique pour l'équipement et les petits bâtiments tels que des écoles et centres de santé est d'affecter 5 pour cent du coût total de la construction à l'entretien annuel. Etant donné que ces coefficients ne s'appliquent seulement qu'à l'investissement, il faudrait prendre soin d'exclure les dépenses de coûts récurrents cachées dans la politique d'investissement public avant de les appliquer aux programmes d'investissement sectoriel.

(b) Dépenses salariales

Les dépenses salariales représentent la rubrique la plus importante de dépense dans la plupart des budgets et que cette part de dépense est notoirement inflexible. Le ministère des finances est appelé ainsi à régler nombre de questions relatives à :

- La structure des effectifs par niveau de formation ;
- L'équilibre correct entre dépenses salariales et dépenses d'exploitation et d'entretien ;
- La structure du salaire de la fonction civile et son impact sur la performance ;
- La composition des effectifs par type de contrat, en faisant la distinction entre personnel de court terme ou engagé à la journée et employés permanents ; et effectifs désagrégés par

2. Le budget de l'Etat

fonction publique ou administration, employés professionnels du secteur public par exemple, enseignants, travailleurs sanitaires et autres ;

- La composition et le niveau appropriés des effectifs.

L'évaluation du degré dans lequel les dépenses salariales évincent les dépenses d'exploitations et d'entretien s'impose. Cette évaluation peut s'effectuer en faisant appel à des critères dont on peut citer :

- L'évolution de la croissance des salaires ;
- Le ratio dépense salariale/dépense d'exploitation ;
- Les dépenses d'exploitation et d'entretien par employé ;
- Les dépenses d'exploitation et d'entretien par employé en relation directe avec le service.

En terme de politique économique ; de nombreux services publics sont pris dans un cercle vicieux de faible salaire, faible performance et excédent d'effectifs :

Réduire les niveaux d'effectifs pour augmenter les taux de salaire a rarement été une réussite en soi. Des économies importantes peuvent être réalisées en actualisant les dossiers du personnel, en centralisant les salaires et en assurant un suivi approprié des effectifs ;

Un gel global du recrutement ou un gel couvrant le personnel aux qualifications insuffisantes peut également aider à réduire le poids des excédents d'effectifs sur le moyen terme ;

Un appui financier des bailleurs de fonds aux programmes gouvernementaux visant à diminuer les niveaux des effectifs et à augmenter les taux des salaires, en particulier pour le personnel hautement qualifié.

(c) Coûts récurrents hors salaires

Les dépenses d'exploitation et d'entretien hors salaires telles que le matériel pédagogique de base pour les écoles, les médicaments pour les hôpitaux, l'entretien de l'infrastructure routière pour soutenir la fluidité du trafic, etc. sont essentielles pour déterminer l'efficacité des programmes. Le financement insuffisant de ces dépenses se traduit par une fourniture inadéquate du matériel et des services requis pour soutenir la prestation des services et maintenir l'infrastructure directement, quand la détérioration du capital national exige des réparations importantes, et indirectement quand le personnel et les investissements sont utilisés de façon inefficace.

2) L'équité dans la redistribution des dépenses publiques

La question est de savoir si les programmes de dépenses publiques contribuent à une distribution plus progressive du revenu et du bien-être dans l'économie ou pas. L'évaluation de l'équité dans la redistribution de ces dépenses publiques au niveau du budget nécessite :

- Un recensement national ou une enquête sur les ménages avec informations sur le revenu et les caractéristiques démographiques, et
- des données détaillées sur le niveau des dépenses, comprenant les dépenses du gouvernement central et des administrations locales, et les projets financés par l'aide extérieure, ventilés par niveau de service et par région.

Deux approches simples sont formulées pour aider les analystes à déterminer dans quels domaines les dépenses publiques favorisent les pauvres ou les riches de manière disproportionnée. Elles se fondent sur l'examen de schémas des dépenses des affectations entre niveaux de service et entre régions.

(a) Niveau de service

Bien que la distribution des avantages entre pays varie considérablement, Il a été démontré que l'éducation primaire favorise

2.Le budget de l'Etat

davantage les pauvres que l'éducation secondaire qui, à son tour, favorise davantage les pauvres que l'éducation tertiaire. L'exemple donné au Tableau suivant montre que les dépenses par élève à l'école secondaire est trois fois supérieures à celui de l'éducation primaire ; le ratio des dépenses université/primaires atteignant le chiffre considérable de 157/1. Ce type de calcul aide à montrer le besoin de réorienter les dépenses au sein du secteur.

Tableau II.2- Dépenses de l'Etat par élève et par niveau en Ouganda
(En 1991/92, Ratio par rapport au primaire)

Primaire	1
Secondaire	3
Université	157

Source : Banque mondiale

De même, dans le secteur de la santé, les services de santé publique favorisent davantage les pauvres que les services hospitaliers. Sur cette base, on peut avoir un aperçu de la distribution des avantages en désagrégeant simplement les dépenses de santé par niveau de prestation de service.

La réaffectation des ressources vers des niveaux de services dont l'impact est moins régressif est importante, mais il est aussi important toutefois d'adopter des politiques et des programmes qui étendent à ceux disposant de faibles revenus l'accès et l'utilisation des services de niveau primaire.

(b) Composition régionale des dépenses

Il existe considérablement des disparités de développement entre régions et entre zones urbaines et rurales. L'analyse des dépenses publiques globales par habitant et par région révèle souvent ces disparités qui pourraient être justifiées par l'intention des autorités de stimuler à court terme une croissance rapide dans quelques zones de production élevée ou pour créer un "pôle régional de croissance".

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Tableau II.3- Dépenses de santé par patient et par région en Guinée
(En 1994, ratio de dépense par rapport à la moyenne nationale)

Région	Centre de soins/Clinique	Hôpital
Conakry	2.99	1.08
Basse Guinée	0.67	0.80
Moyenne Guinée	0.84	1.34
Haute Guinée	0.88	0.97
Guinée forestière	0.61	0.95
Toute la Guinée	1.00	1.00

Source : Banque mondiale (1996)

Ceci est la logique qui sous-tend les investissements substantiels dans les couloirs de développement, les principales routes de transport et l'infrastructure économique majeure telle que ports et périmètres d'irrigation.

A cette fin, il est utile d'analyser la relation entre dépenses globales et sectorielles, prestation du service et données d'ordre sociale (chômage, pauvreté, etc.). Ceci peut être obtenu par de simples calculs présentant les dépenses et la prestation des services par district et région, côte à côte. La même technique peut être employée pour révéler une tendance à favoriser le milieu urbain dans les niveaux de dépense et la prestation sous-jacente des services.

III. Le Budget de l'Etat en Tunisie

En Tunisie, le budget de l'Etat est structuré dans la loi organique du budget n° 2004-42 du 13 mai 2004 portant modification et complétant la loi organique du budget n° 67-53 du 8 décembre 1967. Selon l'article premier de cette loi « *la loi de finances prévoit et autorise pour chaque année l'ensemble des charges et des ressources de l'Etat dans le cadre des objectifs des plans de développement et compte tenu de l'équilibre économique et financier défini par le budget économique* ». La loi de finance constitue ainsi le budget de l'Etat proprement dit. C'est un document regroupant les grandes masses des ressources et des charges de l'Etat sous forme de tableaux budgétaires. Cette loi ouvre les crédits par partie et par chapitre pour les dépenses de gestion, les dépenses de développement et les dépenses de fonds spéciaux de trésor. Le chapitre budgétaire regroupe

2. Le budget de l'Etat

l'ensemble des crédits mis à la disposition de chaque chef d'administration.

Encadré II.8- La Gestion Par Objectif

L'article 11 de la loi 2004-42 du 13 mai 2004 portant modification et complétant la loi organique du budget n° 67-53 du 8 décembre 1967, parallèlement à la gestion « classique » du budget, à instaurer la gestion par objectif (GPO) : « La loi de finance peut autoriser l'affectation des crédits selon des programmes et missions :

- Les programmes comprennent les crédits affectés à une action ou un ensemble d'actions homogènes mises à la charge de chaque chef d'administration en vue d'atteindre des objectifs déterminés et des résultats pouvant être évalués.
- Les missions comprennent un ensemble de programme concourant à concrétiser une stratégie d'intérêt national».

A. Préparation et vote du budget

1) La préparation du budget

Les chefs d'administrations établissent les prévisions annuelles de dépenses des services qui leurs sont rattachés et les adressent au Ministère de Finances avant la fin du mois de mai de chaque année. Le Ministre des Finances examine ces propositions, y ajoute les prévisions de recettes et élabore le projet de loi de finances. Ce projet est discuté par le Conseil des Ministres et arrêté sous sa forme définitive par le Président de la République. Il est ensuite soumis à la chambre des députés et à la Chambre des Conseillers, au plus tard, le 25 octobre de l'année précédant celle relative à l'exécution de la loi de finances présentées. Il devra être accompagné d'un rapport d'ensemble analysant les caractéristiques du nouveau budget et définissant l'équilibre économique et financier notamment, une analyse de l'évolution des recettes et des dépenses selon leur nature, des notes explicatives établies pour chaque chapitre selon leurs natures et selon les programmes et les missions arrêtées, et de tous autres documents nécessaires à l'information de la chambre des députés et la chambre des conseillers.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Les prévisions de recettes sont arrêtés par le Ministre des Finances selon les catégories de recettes, et ce dans le cadre de l'équilibre économique de l'année considérée alors que les prévisions de dépenses sont déterminées sur la base des besoins de fonctionnement prévisibles des différents services et selon l'état de réalisation des projets et programme de développement et de la conjoncture économique générale.

Des crédits supplémentaires peuvent être ouverts, par décret d'avances, au-delà des dotations inscrites au chapitre des dépenses imprévues en cas de calamités ou de nécessité impérieuse d'intérêt national. Ces crédits doivent être ratifiés par une loi de finance complémentaire à soumettre sans délai à l'approbation de la chambre des députés et de la chambre des conseillers dans les mêmes conditions que la loi de finances.

D'autres modifications de la loi de finances peuvent intervenir au cours de l'année budgétaire et faire l'objet de lois de finances complémentaires soumises, dans les mêmes conditions que la loi de finances, à la chambre des députés et à la chambre des conseillers.

2) Le vote du budget

La loi de finance comprend le budget de l'Etat, le budget des établissements publics, le budget des fonds de trésor et le budget des fonds spéciaux. Elle est votée dans les mêmes conditions que les lois ordinaires ; elle fait l'objet d'un vote global et final.

- Pour le budget de l'Etat, les prévisions de dépenses font l'objet d'un vote par section et par chapitre alors que les prévisions des recettes font l'objet d'un vote par titre.
- Pour les établissements publics, la totalité des recettes et la totalité des dépenses proposées font l'objet d'un vote pour chaque chapitre.
- Pour les fonds spéciaux de trésor, la totalité des recettes fait l'objet d'un vote pour chaque fond.

2. Le budget de l'Etat

La chambre des députés examine le projet de loi de finance dans un délai n'excédant pas six semaines à partir de la date de son dépôt. Le président de la Chambre des députés informe sans délai le Président de la République et le Président de Chambre des Conseillers de l'adoption du projet de la loi des finances par la chambre des députés, l'information est accompagnée du texte adopté.

Encadré II.9- Dispositions particulières au budget en Tunisie

Aucun article additionnel et aucun amendement à un projet de loi de finance ne peuvent être présentés, s'ils ne tendent à supprimer ou à réduire une dépense, à créer ou à augmenter une recette. Toute proposition de dépenses nouvelles doit être assortie d'une proposition de recettes correspondantes ou d'une proposition d'économie, d'égal montant, sur l'ensemble des dépenses.

La chambre des conseillers achève l'examen du projet de loi de finances adopté par la chambre des députés dans un délai maximum de dix jours à partir de la date de sa transmission par le président de la chambre des députés. Si la chambre des conseillers adopte le projet sans y introduire d'amendement, le président de la chambre des conseillers le soumet au Président de la République pour promulgation et en informe le président de la chambre des députés, l'information est accompagnée du texte adopté. par contre, si la chambre des conseillers n'adopte pas le texte dans les délais de dix jours, le président de la chambre des députés soumet le projet de loi de finance adopté par la chambre des députés au Président de la République au plus tard le 31 décembre pour promulgation.

Lorsque la chambre des conseillers adopte le projet de loi de finances, en y introduisant des amendements, le président de la chambre des conseillers soumet sans délai le projet au président de la république, et en informe le président de la chambre des députés. Dans ce cas une commission mixte paritaire composée des membres des deux chambres est constituée, sur proposition du gouvernement, en vue d'élaborer, dans un délai de trois jours, un texte commun approuvé par le gouvernement et portant sur les dispositions objets du désaccord entre les deux chambres. En cas d'accord sur un texte commun, celui-ci est soumis sans délai à la chambre des députés pour

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

statuer définitivement, dans un délai de trois jours. Ce texte ne peut être amendé qu'après accord du gouvernement.

Le président de la chambre des députés soumet au président de la république, pour promulgation, et selon le cas, soit le projet de loi de finance que la chambre a adopté sans avoir accepté les amendements, soit le projet de loi amendé, en cas de son adoption par ladite chambre, cette transmission ne peut excéder le 31 décembre.

Si la commission mixte paritaire ne parvient pas à élaborer un texte commun dans le délai précité, le président de la chambre des députés soumet au président de la république, pour promulgation, le projet de loi adopté par la dite chambre au plus tard le 31 décembre.

Tableau II.4- Le processus de préparation du budget en Tunisie

Au plus tard le 31 mai	Fin 25 octobre	Dans 6 semaines	Dans 10 jours	Au plus tard 31 décembre
Les Chefs d'établissement				
	Le gouvernement			
		La Chambre des députés		
			La Chambre des Conseillers	
				Le Président de la république

3) Exécution du budget

2. Le budget de l'Etat

Les crédits afférents aux dépenses en capital sont répartis en vertu de l'article 13 de la loi organique 2004-42 du 13 mai 2004 en crédits de programme, crédits d'engagement et crédits de paiement :

Les crédits de programme déterminent les programmes ou projets que l'Etat peut lancer au cours d'une année et en fixe le coût global. Les crédits de programme doivent permettre d'engager les dépenses relatives à l'exécution intégrale d'un projet ou d'une partie cohérente d'un projet de nature à être mise en service sans adjonction. Ces crédits ne peuvent engager l'Etat que dans les limites des crédits d'engagement ouvert par la loi de finance.

Les crédits d'engagements sont mis à la disposition d'un ordonnateur pour lui permettre d'engager les dépenses nécessaires à l'exécution d'investissements prévus. Ils sont valables sans limitation de durée. Ils sont reportables d'année en année jusqu'à ce qu'il soit procédé éventuellement à leur annulation.

Les crédits de paiement sont destinés à l'ordonnancement des sommes mises à la charge de l'Etat dans le cadre des crédits d'engagement correspondants. Ils sont annulés s'ils ne sont pas utilisés au cours de l'année budgétaire.

Les excédents constatés à la clôture de l'année budgétaire sont reportés au budget de chaque établissement ou de chaque fond pour l'année suivante. Sauf indications contraires décidées dans le cadre de la loi de finances ou de la loi de règlement du budget, l'excédent du budget sera utilisé selon les mêmes procédures relatives à la répartition du budget.

(a) Le budget de l'Etat

La répartition par partie et par article des crédits votés des dépenses du budget de fonctionnement et du budget d'équipement de l'Etat est effectuée par décret ; Ce dernier ne peut apporter aucune modification aux crédits votés.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Pour les dépenses de gestion, la répartition des crédits de chaque article par paragraphes est effectuée par arrêté du Ministre des finances. La répartition des crédits de chaque paragraphe par sous-paragraphe s'effectue par arrêté du chef de l'administration. Toutefois, des virements de crédit de paragraphe à paragraphe à l'intérieur d'un même article peuvent être opérés par arrêté du Ministre des finances. Les virements de sous paragraphe à sous paragraphe au sein d'un même paragraphe sont effectués par arrêté du chef de l'administration.

Pour les dépenses de développement, la répartition des crédits d'engagements par paragraphe et sous paragraphe est effectuée par arrêté du Ministre des finances. La répartition des crédits de paiement de chaque article par sous- paragraphe s'effectue par arrêté du chef de l'administration. Toutefois, des virements de crédit d'engagement de paragraphe à paragraphe et de sous paragraphe à sous paragraphe à l'intérieur d'un même article sont effectués par arrêté du Ministre des finances. Le virement de crédit de paiement est effectué par arrêté du chef de l'administration.

Des virements de crédits peuvent être opérés de partie à partie à l'intérieur de chacune des sections une et trois de chaque chapitre, et ce dans une limite de 2 % des crédits ouverts dans chacune de ces parties. Toutefois, aucun virement de crédits ne peut être opéré au profit de la partie des rémunérations publiques. Des virements de crédit peuvent être effectués entre articles à l'intérieur d'une même partie du même chapitre.

[Encadré II. – Loi de finance complémentaire](#)

L'article 42 de la loi 2004-42 du 13 mai 2004 stipule que « Des crédits supplémentaires peuvent être ouverts, par décret d'avance, au-delà des dotations imprévues encas de calamités ou de nécessité impérieuse d'intérêt national. Ces crédits doivent être ratifiés par une loi de finances complémentaire à soumettre sans délai à l'approbation de la chambre des députés et de la chambre des conseillers dans les mêmes conditions relatives à la loi de finance »

(b) Le budget des établissements publics

2. Le budget de l'Etat

Les établissements publics, en vertu de l'article 17 de la loi 2004-42 du 13 mai 2004, sont dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière ; leurs budgets à un caractère évaluatif. Les recettes qu'ils recouvrent effectivement servent à financer le montant des dépenses ordonnancées.

Parallèlement aux dépenses des établissements publics réglés directement sur le budget de l'Etat, les établissements publics sont dotés d'un budget autonome constitué de deux titres :

Titre I : Il comprend les dépenses de gestion et les ressources ordinaires. Ces dernières englobent les recettes propres et les subventions d'exploitation qui leur allouées le cas échéant sur le budget de l'Etat. La répartition des crédits des dépenses de gestion ouverts par la loi de finances au profit des établissements publics est effectuée, selon le cas, au niveau des articles ou au niveau des articles et paragraphes par arrêté de l'autorité de tutelle, selon le taux de couverture des dépenses de gestion par les recettes propres de l'établissement. La répartition des crédits est effectuée par décision du directeur de l'établissement au niveau des paragraphes et des sous paragraphes ou au niveau des sous paragraphes, selon le cas.

Titre II : Il comprend les dépenses de développement et les ressources en capital. Ces dernières comprennent entre autres les subventions d'équipement attribuées le cas échéant sur le budget de l'Etat. Pour les dépenses de développement, la répartition par paragraphes et sous-paragraphes des crédits d'engagement est effectuée par arrêté du Ministre des finances, l'autorité de tutelle répartie par arrêté, les crédits de paiement de chaque article par paragraphe et sous paragraphe.

Les recettes des établissements publics sont réparties au niveau des articles par l'autorité de tutelle. La répartition par paragraphes est effectuée par le directeur de l'établissement.

Les virements de crédits inscrits aux budgets des établissements publics d'article à article, de paragraphe à paragraphe et de sous-paragraphe à sous- paragraphe sont effectués par arrêté du ministre des finances ou par arrêté de l'autorité de tutelle ou par décision du

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

directeur d'établissement conformément à la procédure suivie lors de la répartition initiale de crédits.

(c) Les fonds du trésor

Le trésor public est l'ensemble des services financiers de l'Etat solidairement lié par une unité de trésorerie. Il peut être considéré à l'heure actuelle comme exerçant au nom de l'Etat les activités financières, monétaires, économiques. En Tunisie le trésor regroupe la direction de la comptabilité publique, la trésorerie générale ; la paierie générale, les recettes régionales et les recettes particulières de finance.

Les dépenses des fonds du trésor et les subventions accordées au profit des fonds spéciaux sont réparties au niveau des articles, des paragraphes et sous paragraphes par arrêté du Ministre des Finances.

Pour retracer les dépenses et les recettes effectuées, en dehors du budget on trouve les fonds spéciaux de trésor et les fonds de concours.

- Les fonds spéciaux de trésor sont destinés à permettre l'affectation de recettes particulières au financement d'opérations précises de certains services publics. Ce sont des comptes ouverts dans les écritures de trésor, pour retracer les dépenses et les recettes effectuées en dehors du budget, par des services d'Etat qui ne sont dotés ni de la personnalité juridique ni de l'autonomie financière. Il enregistre des opérations qui correspondent à la fonction économique de l'Etat providence. On peut citer : Le Fond Nationale de Solidarité (FNS), le Fond de Dépollution (FODEP), fond de promotion de logement sociaux (FOPROLOS) ;
- Les fond de concours constituent des sommes versées par des personnes morales ou physiques pour contribuer au financement de certaines dépenses d'intérêt public. Ces fonds sont ouverts et supprimés par arrêté du Ministre des Finances. Le plus souvent il s'agit d'opération de don provenant du public ou de l'étranger. Par exemple nous citons les fonds de concours pour les bâtiments civil au sein du ministère de l'équipement qui permet de faire participer

2. Le budget de l'Etat

la population à la construction d'un bâtiment civil tel qu'école.

(d) Les fonds spéciaux

Les fonds spéciaux sont créés dans le cadre de l'article 22 de la loi n° 2004-42 du 13 mai 2004 portant modification et complétant la loi organique du budget n° 67-53 du 8 décembre 19967 ; Les fonds spéciaux sont des fonds créés pour financer des interventions dans certains secteurs, ils peuvent être gérés par des établissements ou autres organismes spécialisés moyennant des conventions signées avec le ministre des finances. Ces fonds sont alimentés par les crédits accordés par le budget de l'Etat en leurs faveurs ainsi que par les montants qui leurs seront affectés. Ils sont amendés et supprimés par la loi de finance.

B. Les dépenses et les recettes de l'Etat

1) Les charges de l'Etat

Tels que définit par la loi organique n° 67-53 du 8 décembre 1967 portant loi organique du budget et les textes qui l'ont modifié notamment la loi n° 2004-42 du 13 mai 2004 ; les dépenses de l'Etat comprennent :

- Le titre I : Il comprend les dépenses de gestion et les dépenses des intérêts de la dette publique. Ces dépenses sont réparties en deux sections :
 - La section une (1) concerne les dépenses de gestion et comprend la rémunération publique, les moyens de services, les interventions publiques et les dépenses de gestion imprévues.
 - La section deux (2) concerne les dépenses relatives aux intérêts de la dette publique.
- Le titre II : Il comprend les dépenses de développement et du remboursement du principal de la dette publique. Ces dépenses sont aussi réparties en deux sections :

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

- La section trois (3) concerne les dépenses de développement et comprend les dépenses relatives aux investissements directs, aux financements publics, aux dépenses de développement imprévues et aux dépenses de développement sur ressources extérieures affectées. Les dépenses de développement sont destinées à l'exécution des programmes prévus par les Plans de Développement Economique et Social.
- La section quatre (4) concerne les dépenses relatives au remboursement du principal de la dette publique.

Tableau II.5- Quelques indicateurs de dépenses du Budget de l'Etat

	2006	2007
Structure des Dépenses		
Service de la Dette Publique/Dépenses Totales	0,28	0.27
Dépenses de Gestion/Dépenses Totales	0.51	0.53
Masse Salariale/Dépenses de Gestion	0.69	0.70
Masse Salariale/Dépenses Totales	0.35	0.37
Dépenses de Développement/Dépenses Totales	0.19	0.20
Investissement Directs/Dépenses de Développement	0.35	0.36
Financement Public/Dépenses de Développement	0.24	0.28
Paiements Directs/Dépenses de Développement	0.22	0.19
En Pourcentage du PIB		
Service de la Dette Publique	0.10	0.09
Intérêts de la Dette Publique	0.03	0.03
Dépenses de Gestion	0.17	0.17
Masse Salariale	0.12	0.12
Interventions Publiques	0.02	0.02
Dépenses de Développement	0.06	0.06
Investissements Directs	0.02	0.02
Financement Public	0.02	0.02
Paiements Directs	0.01	0.01

Source : Nos calculs d'après Ministère de Développement Economique

2. Le budget de l'Etat

Schématiquement, ces dépenses se présentent comme suit

2) Les ressources de l'Etat

Les ressources du budget de l'Etat comprennent :

- Le titre I : Il est constitué des recettes fiscales ordinaires et des recettes non fiscales ordinaires. Ces ressources sont regroupées en deux sections :
 - La section une (1) concerne les recettes fiscales ordinaires et comprend les impôts directs ordinaires et les impôts et taxes indirects ordinaires.
 - La section deux (2) concerne les recettes non fiscales ordinaires et comprend les revenus financiers ordinaires et les revenus ordinaires du domaine de l'Etat.
- Le titre II : Il est constitué des recettes exceptionnelles et les ressources d'emprunts. Ces ressources sont aussi réparties en deux sections :
 - La section trois (3) : concerne les recettes exceptionnelles et comprend les produits de recouvrements des prêts en principal et les autres ressources exceptionnelles.
 - La section quatre (4) concerne les ressources d'emprunt et comprend les ressources d'emprunt intérieur, les ressources d'emprunt extérieur et les ressources d'emprunt extérieur affectées.

A côté des titres I et II en recettes et en dépenses, le budget de l'Etat comprend aussi des dépenses et des recettes affectées aux fonds du trésor. Les fonds du trésor comprennent les fonds spéciaux du trésor et les fonds de concours.

2.Le budget de l'Etat

- Les fonds spéciaux du trésor sont destinés à permettre l'affectation de recettes particulières au financement d'opérations précises de certains services publics. Ils sont créés et supprimés par la loi de finance.
- Les fonds de concours constituent des sommes versées par des personnes morales ou physiques pour contribuer au financement de certaines dépenses d'intérêt public.

Tableau II.6- Quelques indicateurs des recettes du Budget de l'Etat

	2006	2007
Structure des Recettes		
Impôts Directs/Recettes Fiscales	0.3668	0.3867
Impôts Indirects/Recettes Fiscales	0.6332	0.6133
Recettes Fiscales/Recettes propres	0.80	0.82
Recettes Non Fiscales / Recettes propres	0.20	0.18
Recettes Propres/Ressources Totales	0.83	0.75
Ressources d'Emprunt/Ressources Totales	0.17	0.25
En Pourcentage du PIB		
Recettes Fiscales	0.21	0.20
Recettes Non Fiscales	0.05	0.04
Recettes Propres	0.26	0.24

Source : Nos calculs d'après le Ministère de Développement Economique

Schématiquement, ces recettes se présentent comme suit.

3

LA POLITIQUE BUDGETAIRE

- 1. Objectifs et instruments de la politique budgétaire**
- 2. La politique budgétaire et les effets d'éviction**
- 3. La politique budgétaire et mode de financement**
- 4. La politique budgétaire et les effets multiplicateurs**
- 5. Déficit budgétaire et dette publique**

La politique budgétaire est un instrument de la politique économique. L'intérêt attribué à cet instrument dépend étroitement du rôle que l'on assigne à l'Etat dans l'économie. L'Etat doit simplement agir de manière à permettre aux mécanismes de marché d'assurer la meilleure allocation des ressources ou, au contraire, doit –il aussi pallier les insuffisances du marché ?

I. Objectifs et instruments de la politique budgétaire

Jusqu'aux années 30, les finances publiques relevaient plutôt des règles administratives et n'étaient pas ou peu, utilisées comme instruments de politique économique générale. Il faut attendre l'apparition de *la théorie générale* en 1936 pour que le *budget de l'Etat* influence grandement l'activité économique. La politique budgétaire agit principalement sur la demande globale et donc sur les flux dit réels, par opposition aux flux monétaires. L'action de l'Etat en termes de politique budgétaire s'exerce à travers les dépenses d'une part et les recettes d'autre part.

A. Les objectifs de la politique budgétaire

Les grands objectifs de la politique budgétaire sont : La croissance économique et la lutte contre la récession, l'emploi, la stabilité des prix et l'équilibre extérieur. A ces objectifs essentiels s'ajoute des objectifs sociaux d'équité, d'égalité, de bien être, de justice, etc. Ces objectifs peuvent apparaître comme complémentaires ou contradictoires.

B. Les instruments de la politique budgétaire

L'analyse des effets de la politique budgétaire sur l'activité économique d'un pays doit prendre en considération la nature des dépenses engagées par le gouvernement ainsi que la manière dont ces dépenses sont financées.

1) Les dépenses budgétaires

Les dépenses publiques permettent de financer le fonctionnement général de l'Etat. Elles permettent le paiement des traitements des agents de l'Etat, fonctionnaires ou non, d'assurer les dépenses courantes de fonctionnement des administrations, de financer des investissements nécessaires à la production de services collectifs, d'effectuer des transferts pour aider les ménages ou subventionner les entreprises, enfin elles permettent aussi de rembourser les dettes de l'Etat.

3. La politique budgétaire

- *La rémunération des salariés* : Le financement courant des administrations permet à celles-ci de remplir leurs missions. Ces dépenses consistent en général au paiement des salaires des fonctionnaires de l'Etat, c'est à travers ces revenus qu'on peut avoir des effets d'entraînement sur l'économie. A titre d'exemple, l'Administration publique tunisienne a distribué environ 5000 MDT courants sous forme de salaire en 2005 contre 4082 MDT en 2002 soit le 1/7 de la richesse nationale.
- *Les subventions* : On distingue entre les subventions d'exploitation et les subventions d'équipements. Ces subventions constituent une sorte d'aide économique aux entreprises, soit pour préserver l'emploi, soit pour permettre à celles-ci de se développer et de la sorte provoquer un effet d'entraînement dans certains secteurs de l'activité.
- *Les prestations sociales* : Celles-ci sont directement allouées aux ménages et ont pour effets immédiats de soutenir la consommation.
- *L'investissement* : Les investissements peuvent avoir pour objectif de développer certains services publics dans un but social. Mais ils ont aussi bien souvent un rôle de soutien à l'activité économique (investissement d'infrastructure).
- *Le remboursement de la dette* : L'Etat est appelé à rembourser ce qu'il a emprunté aux particuliers, généralement sous forme de bons de trésor. Il doit donc rembourser ses créances à l'échéance. Cela permet de restituer à l'économie un certain montant de liquidités qui peuvent alors se porter soit sur la consommation, soit sur l'investissement.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Tableau III.1- Evolution des dépenses budgétaires en Tunisie
(En MDT Courants)

En MD	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Dépenses de Fonctionnement (Hors carburant)	4705	5011	5336	5709	6140	6612	7156
-----Evolution (%)	0	6	6	7	7	7	8
----- % PIB	16	16	16	16	16	16	16
Rémunérations	3425	3684	3968	4253	4591	4932	5409
-----Evolution (%)	0	7	7	7	8	7	9
----- % PIB	11	12	12	12	12	12	12
Moyens des services	491	502	521	553	572	601	612
Interventions publiques	789	825	847	903	977	1079	1069
Imprévus	0	0	70	75	0	0	66
Dépenses d'Equipement (Hors carburants)	2501	2505	2596	2615	2543	2871	2930
----- Evolution (%)	0	0	3	0	-3	0	0
----- % PIB	8	8	8	7	7	7	6
Subvention Carburants et Electricité	0	0	0	203	508	500	450
----- % PIB	0	0	0	0	1	1	1
Total Dépenses Hors Dette	7206	7516	7932	8527	9191	9983	10536
-----% PIB	0	4	5	7	7	8	5
Service de la dette	3499	3907	3119	4475	3833	3914	3924
----- % PIB	12	13	9	12	10	9	8
Intérêts	885	915	904	988	1062	1130	1130
Principal	2614	2992	2215	3486	2771	2785	2785
TOTAL DEPENSES	10705	11423	11051	13003	13024	13897	14460
----- Evolution (%)	0	6	-3	17	0	6	4
Déficit budgétaire	989	761	1015	799	973	560	864
-----% PIB	3	2	3	2	2	1	2
Déficit budgétaire Hors privatisation Et Dons	1078	1036	1100	997	1213	1188	1379
----- % PIB	3	3	3	2	3	3	3
P I B pm (prix courants)	28757	29924	32202	35035	37571	40827	*
Encours Dette Publique	17926	18404	19462	20911	21949	22680	*

Source : Les Comptes de la Nation (INS)

3. La politique budgétaire

2) Les recettes budgétaires

Les recettes budgétaires permettent de financer les dépenses et donc de rendre effectives les grandes orientations de la politique économique. La structure des recettes est un indicateur des choix et des orientations que souhaite donner le gouvernement à sa politique.

Tableau III.2- Evolution des recettes budgétaires en Tunisie
(En MDT Courants)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Total Recettes propres	7102	7670	7821	8717	9280	10552	10811
----- Evolution (%)	0	8	2	11	6	13	2
----- % PIB	24	25	24	24	24	25	24
Recettes Fiscales	6222	6429	6631	7252	7905	8470	8862
----- Evolution (%)	0	3	3	9	9	7	4
-----Pression Fiscale	21	21	20	20	21	20	19
Recettes Non Fiscales	880	1241	1190	1465	1375	2082	1949
-----Evolution (%)	0	41	-4	23	-6	51	-6
----- (Privatisation)	11	157	8	125	170	580	415
----- (Dons)	78	118	77	73	70	48	100
Ressources d'Emprunts	3680	3368	3739	4025	3009	2227	3649
TOTAL RESSOURCE	10782	11038	11560	12742	12289	12779	14460
----- Evolution (%)	0	2	4	10	-3	4	13

Source : Les Comptes de la Nation (INS)

II. La politique budgétaire et les effets d'éviction

L'école classique, qui remonte au XIXème siècle, considère que la production, l'emploi et le taux d'intérêt se déterminent exclusivement en fonction des facteurs réels ; en d'autres termes, les phénomènes monétaires à savoir la préférence pour la liquidité ou la demande de monnaie et la politique monétaire n'exercent pas une influence sur les variables réelles ; d'où la séparation entre phénomènes réels et phénomènes monétaires.

Pour cette école, l'économie de marché est fondamentalement stable en raison de ses propres mécanismes d'auto régulation. Les tenants de cette approche préconisent alors le minimum d'intervention de l'Etat.

En revanche, l'école Keynésienne due à son fondateur, l'économiste britannique J. M. KEYNES auteur en 1936 de « *la théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* » pense que l'économie de marché a besoin d'une certaine régulation de la part de l'Etat par la mise en œuvre d'une politique de demande appropriée.

Ces deux écoles ont des conceptions différentes du fonctionnement de l'économie de marché, la différence fondamentale se situe au niveau du degré de flexibilité des prix et des salaires.

Selon les économistes classiques, la caractéristique principale d'une économie de marché est la flexibilité des prix. Ils supposent que tous les prix y compris les salaires et le taux d'intérêt sont parfaitement flexibles. Cette hypothèse correspond à celle de la concurrence pure et parfaite. Etant donné la séparation entre phénomènes réels et phénomènes monétaires, on peut présenter la théorie classique d'une manière succincte en commençant par le marché de travail et en passant ensuite au marché des biens et services.

A. Le marché de travail et les variables réelles

C'est en fonction de l'équilibre de ce marché que se détermine la production, l'emploi et le taux de salaire réel. On suppose qu'il n'y a qu'un seul bien qui est utilisé par les ménages, les entreprises et l'Etat. Ce bien Y est produit à l'aide de deux facteurs, le capital K et le travail L : $Y = f(K, L)$. Dans le court terme, on suppose que le stock de capital est constant ($K = \bar{K}$), autrement dit l'investissement ne constitue qu'une part négligeable du stock de capital existant : $Y = f(\bar{K}, L)$

Le critère de recrutement des travailleurs par les entreprises étant le maximum du profit. Cette décision entraîne une demande de main d'œuvre en relation avec le taux de salaire réel $\frac{W}{P} = w$. D'un autre côté, les ménages offrent leur effort en fonction du salaire réel.

Le marché du travail est décrit par les équations suivantes :

3. La politique budgétaire

$$Y=F(\bar{K},L) \quad (\text{III.1})$$

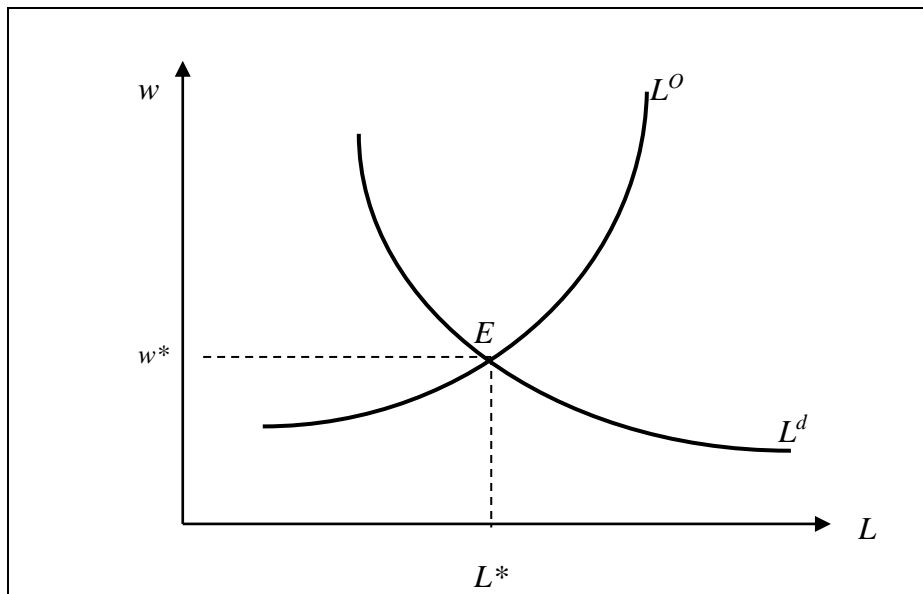
$$\frac{W}{P}=F_L \quad (\text{III.2})$$

$$L^0=L^0\left(\frac{W}{P}\right) \quad (\text{III.3})$$

$$L^0=L^d \quad (\text{III.4})$$

Si les salaires sont aussi bien flexibles à la hausse qu'à la baisse, un équilibre de plein emploi sera réalisé, cet équilibre correspond à l'égalité entre la demande agrégée et l'offre agrégée de travail L .

Figure III.1- L'équilibre du marché du travail



$$L^0=L^0(w) \text{ avec } \frac{\partial L^0}{\partial w} > 0 \text{ et } L^d=L^d(w) \text{ avec } \frac{\partial L^d}{\partial w} < 0$$

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

L'équilibre au point E est un équilibre de plein emploi en ce sens, qu'étant donné le salaire réel d'équilibre w^* , toute entreprise qui désire recruter de la main d'œuvre trouve sa demande satisfaite et tout individu qui désire travailler trouve de l'emploi. C'est dans ce sens qu'il y a plein emploi, cette situation ne signifie pas l'absence de tout chômage ; il peut en effet exister deux types de chômage : Le chômage volontaire et le chômage frictionnel.

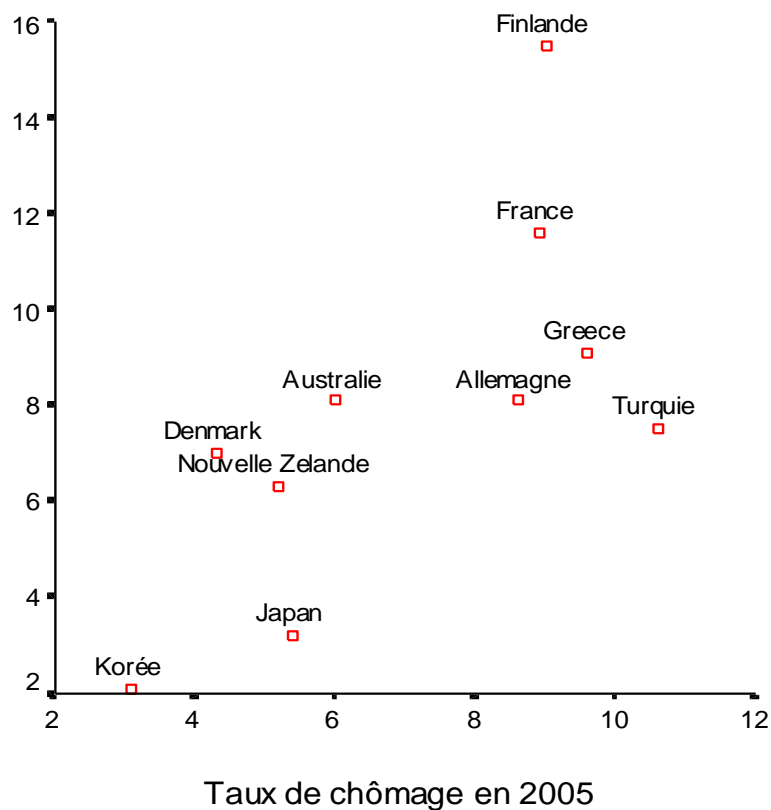
- Le chômage volontaire qui correspond à une situation où certaines personnes choisissent volontairement leurs situations de chômage.
- Le chômage frictionnel qui est du principalement aux facteurs suivants :
 - A n'importe quel période, il y a de jeunes actifs qui arrivent au marché de travail pour la première fois et qui consacrent une certaine période à la recherche de leurs 1ers emplois, ces personnes vont se trouver provisoirement en chômage.
 - Les personnes qui décident d'abandonner leur poste d'emploi pour chercher de meilleures opportunités passant généralement une certaine période à la prospection de ces opportunités c'est à dire pour trouver les meilleurs emplois possibles, ces personnes seront donc provisoirement en chômage.
 - Les changements de la rentabilité relative des activités économiques font qu'il y a une nécessité de réaffectation de la main d'œuvre vers ces activités. Cette réaffectation ne se réalise pas de manière instantanée si bien qu'une partie de la population active se trouve en raison de ces changements en chômage temporaire.

3. La politique budgétaire

En raison de ces facteurs, on peut associer à l'équilibre de plein emploi E un certain volume de sous-emploi ou taux de *chômage frictionnel* que les économistes appellent aussi *chômage naturel*. On définit ainsi le taux de chômage μ comme le nombre de personnes actives à la recherche d'un emploi par rapport à la population active totale participant au marché du travail. $\mu = \frac{L^0 - L^d}{L^0}$

A titre d'exemple, en 2002, ce taux est de 15 % en Tunisie ; 10% en France ; 7% aux Etats-Unis ; 30% en Algérie ; 1.5% en Corée du Sud ; 3.5 % au Japon ; 20% en Irlande, etc.

Figure III.2- Evolution du taux de chômage dans quelques pays en 1995 et en 2005



Source : Banque Mondiale

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Partant d'un salaire élevé par rapport à son niveau d'équilibre : $w_2 > w^* \Rightarrow$ chômage : $L^0 - L^d > 0$: Excès d'offre de travail par rapport à la demande ($L^0 > L^d$) ; Les actifs en chômage feront la concurrence aux entreprises en offrant leurs services à un salaire plus faible :

\Rightarrow Augmentation de la demande de travail

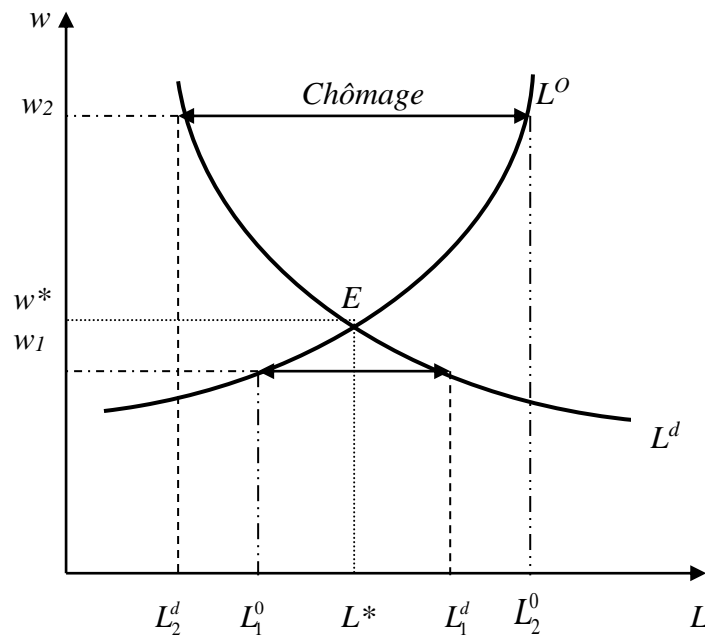
Les salaires étant parfaitement flexibles ;

\Rightarrow Baisse du salaire réel

\Rightarrow Le chômage se réduit selon un processus d'ajustement continu jusqu'à l'équilibre de plein emploi au point E donc $L^0 > L^d$: Excès d'offre par rapport à la demande de travail

\Rightarrow Baisse du salaire réel et résorption du chômage.

Figure III.3- Le fonctionnement du marché du travail chez les classiques



3. La politique budgétaire

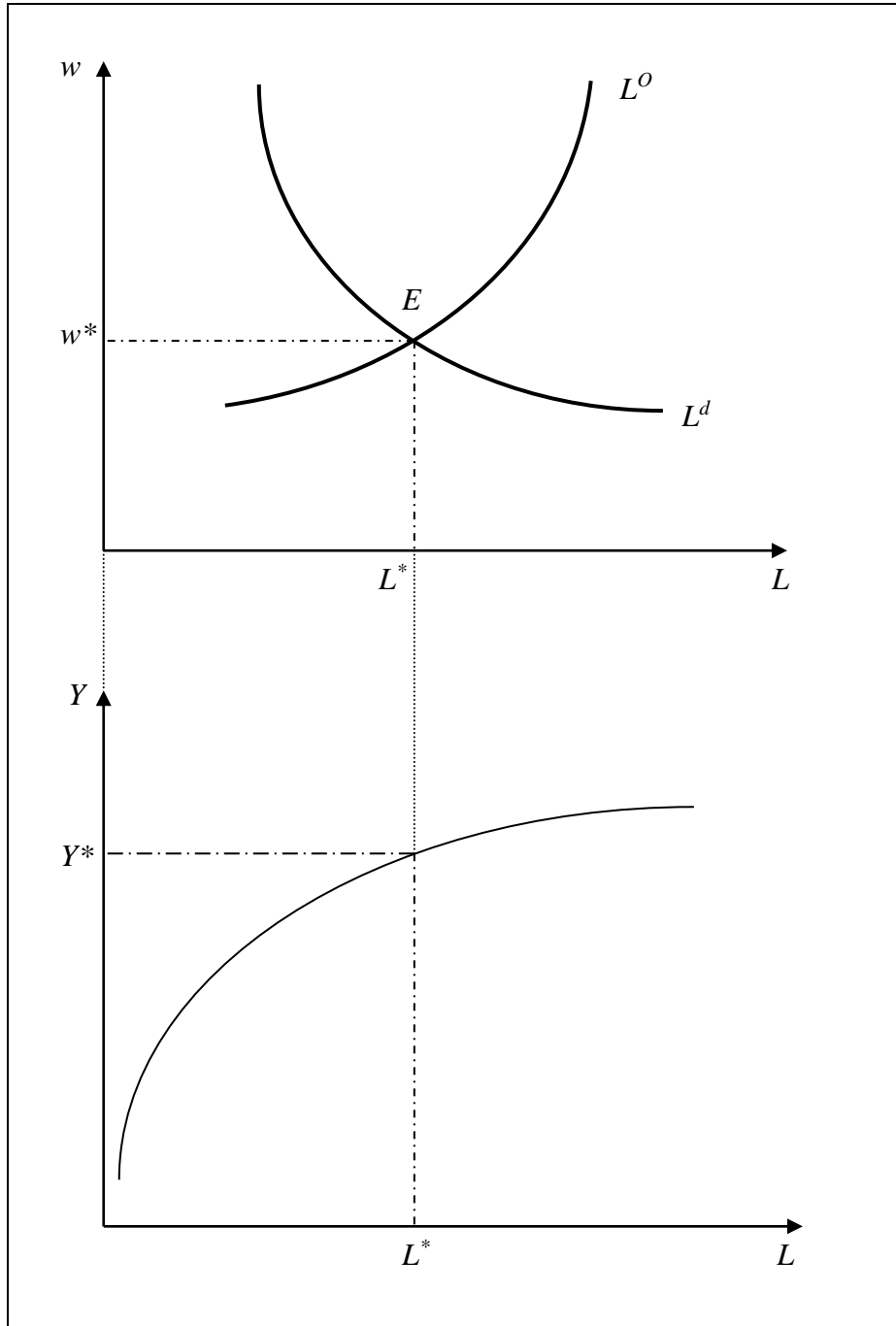
Inversement, si initialement le salaire réel est très faible par rapport à son niveau d'équilibre \Rightarrow la demande de main d'œuvre sera excédentaire ce qui incitera les entreprises à se faire concurrence entre elles pour s'attirer la main d'œuvre \Rightarrow les salaires étant flexibles, d'où une hausse du salaire réel jusqu'à ce que le plein emploi soit atteint.

$L^0 > L^d$: Excès de demande par rapport à l'offre de travail $L \Rightarrow$ hausse du salaire réel jusqu'au point d'équilibre.

Ainsi, pour les classiques, il ne peut y avoir de chômage de manière permanente (c'est à dire à l'exception du chômage frictionnel) que si les salaires sont rigides à la baisse, cette rigidité a été imputée aux pouvoirs des syndicats.

C'est donc en fonction exclusivement du marché de travail et de la contrainte technique de production, que se déterminent les variables réelles les plus importantes, à savoir le salaire réel (w); le volume d'emploi (L) et la production de plein emploi (Y^*).

Figure III.4- Détermination du niveau de production réel chez les classiques



B. Le Marché des Produits

1) Offre et demande de biens et services en économie fermée

L'analyse précédente montre que la production se réalise indépendamment du niveau et de la structure de la demande. L'on pourrait se demander si la production ainsi déterminée sera toujours écoulee. Il est évident que, si les ménages dépensent tous leurs revenus ; il n'y aura pas de problèmes de débouchés puisque les revenus sont de la même valeur que la production ($PIB = \sum Rev$), ils seront alors dépensés en totalité sur cette production. Cependant, cette hypothèse n'est pas très réaliste, car les ménages affectent une partie de leurs revenus à l'épargne ; or la décision d'investissement qui est réalisée principalement par les entreprises est indépendante de la décision d'épargne. Il n'est donc pas sûr que la part de la production épargnée soit identique au volume d'investissement planifié par les entreprises, il doit donc exister un mécanisme d'ajustement qui égalise l'épargne à l'investissement. Ce mécanisme fait intervenir le taux d'intérêt.

$$Y^d = C + I + G \quad (III.5)$$

$$C = C(Y - T, r) \quad (III.6)$$

$$I = I(r) \text{ avec } r = R - \Pi^e \quad (III.7)$$

$$Y^0 = Y^d \quad (III.8)$$

L'équation (III.8) décrit l'équilibre du marché des biens et services.

G représente les dépenses publiques = Consommation publique + Investissement public.

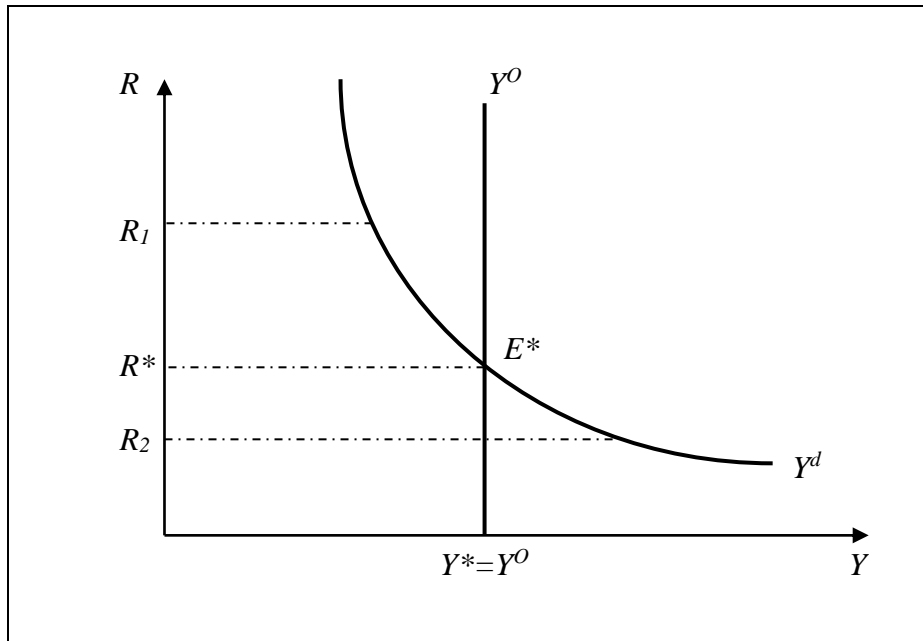
$$Y_d = C(Y - T, r) + I(r) + G$$

Π^e est l'inflation anticipée, supposé exogène

$\Rightarrow r=R-\Pi^e$ est le taux d'intérêt réel

La seule variable endogène qui reste à déterminer est donc le taux d'intérêt nominal R .

Figure III.5- Détermination du taux d'intérêt nominal



Y^o : volume de production de plein-emploi déterminé sur le marché de travail. ($Y^o=Y_{p,E}$)

Y^d : demande de produit = demande de production + demande d'investissement

$Y^d < Y^o$: Insuffisance de la demande, par rapport à la production de plein-emploi. Le mécanisme d'ajustement est : la demande de biens de consommation et d'investissement s'ajuste à la production de

3. La politique budgétaire

plein-emploi de telle sorte que celle-ci sera entièrement dépensée en vue de maintenir son niveau de plein-emploi.

L'équilibre du marché de produit donne le taux d'intérêt réel d'équilibre et le niveau d'équilibre de la demande.

$$Y=C+I+G \text{ or } Y=y_{dis}+T \text{ et } y_{dis}=C+S \Rightarrow y_{dis}+T=C+I+G \\ \Leftrightarrow C+S+T=C+I+G$$

$S+T=I+G$: Equation d'équilibre du marché des produits.

$S+T$: représente ce qu'on appelle les fuites en dehors du circuit dépense, en ce sens que l'épargne (S) au même titre que les impôts (T) sont des revenus non dépensés.

$I+G$: représente des injections dans le circuit des dépenses, en ce sens que les investissements (I) au même titre que les dépenses publiques (G) renforcent les dépenses.

L'équilibre du marché des produits est réalisé lorsque la somme des fuites = la somme des injections.

$$S + T = I + G \Rightarrow S+(T-G)=I$$

Or l'épargne des ménages et des entreprises (S_m) + épargne de l'Etat (S_A) = Epargne nationale (S_N)

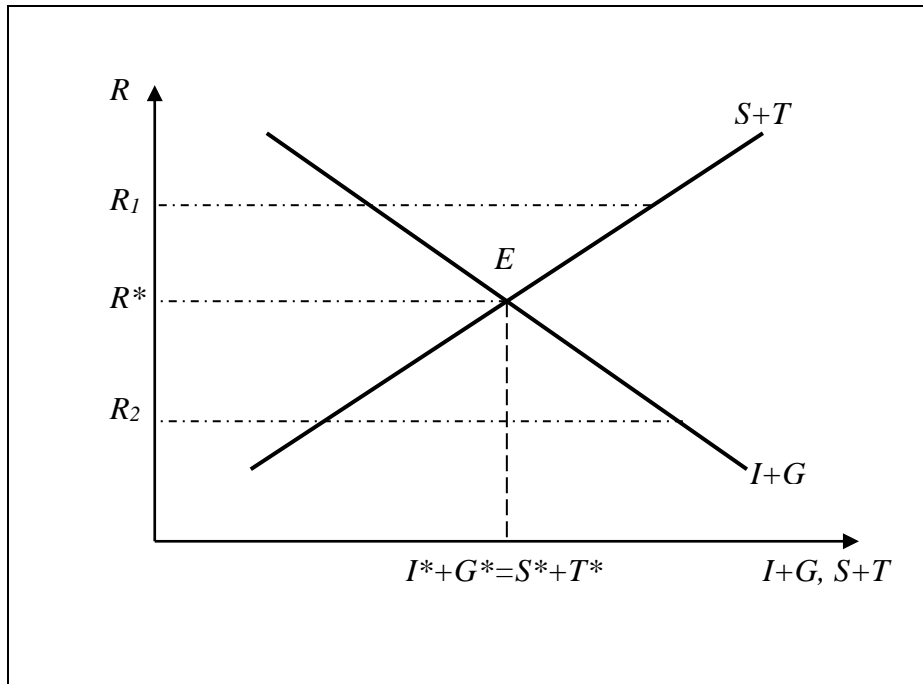
$$\Rightarrow S_m+S_A=I \text{ d'où } S_N = I$$

Si, $S+T>I+G \Rightarrow S_N>I \Rightarrow R$ aura tendance à baisser puisqu'il représente la rémunération de l'épargne.

Si, $S+T<I+G \Rightarrow S_N<I \Rightarrow R$ aura tendance à augmenter.

Ainsi, la flexibilité du taux d'intérêt permet la production de plein-emploi c'est à dire l'équilibre du marché des produits (Point E sur la figure III.6).

Figure III.6- Equilibre du marché des produits



2) Offre et demande de biens et services en économie ouverte

On dénote par :

M : les importations de biens et services,

X : exportations de biens et services

$X-M$: solde de la balance des biens et services

S : épargné privé

I : Investissement privé (des ménages et des entreprises).

G : Dépenses publiques

$$Y = C + I + G + X - M$$

(Offre = Demande \Rightarrow production de plein emploi ($Y^d = Y_{PE}$))

$$Y_{disp} + T = C + I + G + X - M$$

3. La politique budgétaire

$$C + S + T = C + I + G + X - M$$

$$S + T + M = I + G + X$$

$S + T + M$: La somme des fuites du circuit des dépenses

$I + G + X$: La somme des injections

T : les impôts (prélèvements fiscaux) constituent une non absorption ou une fuite du circuit des dépenses.

Les importations M constituent un 2^{ème} type de fuite

L'épargne privée l'est aussi

$Y_{p,E}$ absorbée en totalité si la \sum fuites = \sum injections

$T-G$ = Epargne publique si excédent budgétaire

Solde courant = solde de la balance courante = $(X-M) +$
Transferts Nets

$M-X$: solde de la balance des opérations sur biens et services

$$S + T + M = I + G + X$$

$$\Rightarrow I = S + (T - G) + (M - X)$$

$$\Rightarrow I = S_{\text{Privé}} + S_{\text{Publique}} + S_{\text{Ext}}$$

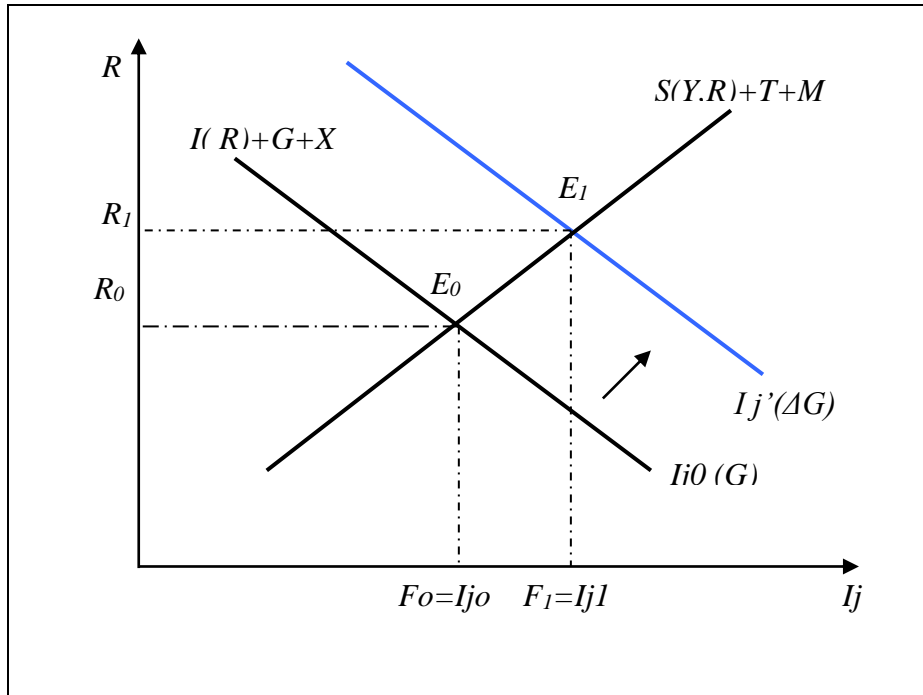
$$S_{\text{Ext}} = (I - S) + (G - T)$$

Déficit extérieur = déficit d'épargne du secteur privé $(I-S)$ +
déficit budgétaire $(G-T)$.

Etant donné le déficit du secteur privé, toute variation du déficit budgétaire entraîne une variation dans le même sens du déficit externe :

$$\Rightarrow I(R) + G + X = S(Y, R) + T + M$$

Figure III.7-Offre et demande de biens et de services en économie ouverte



3) Analyse en terme de fonds prêtables

L'équilibre entre d'une part $S+T$ et d'autre part $I+G$ peut être interprété en termes d'équilibre entre l'offre et la demande de fonds prêtables :

On note par B le solde budgétaire : $B = G - T$

G sera financé par les impôts (T), par les emprunts de l'état $\left(\frac{\Delta B^s}{P}\right)$ et par l'émission monétaire $\left(\frac{\Delta M}{P}\right)$.

B^s : dette publique en terme nominal

P : IGP

3. La politique budgétaire

ΔB^g : La variation de la dette qui finance le déficit

$$\Rightarrow G=T+\frac{\Delta B^g}{P}+\frac{\Delta M}{P}$$

$$\Rightarrow B=G-T=\frac{\Delta B^g}{P}+\frac{\Delta M}{P}$$

$$S+T=I+G \Rightarrow S=I+(G-T)$$

$$\Rightarrow S=I+\frac{\Delta B^g}{P}+\frac{\Delta M}{P}$$

$$\Rightarrow S=I+\frac{\Delta B^g}{P}+\frac{\Delta M}{P}$$

$$\Rightarrow I=S_m-\frac{\Delta B^g}{P}-\frac{\Delta M}{P}$$

$S_m=S-\frac{\Delta B^g}{P}-\frac{\Delta M}{P}$: L'épargne des ménages représente ce qui reste en tant qu'épargne une fois que les emprunts de l'Etat sont satisfaits et la nouvelle masse monétaire est détenue par les ménages.

$$S+T=I+G \Rightarrow S+(T-G)=I$$

$S+(T-G)=S_N$: Epargne privée + Epargne publique = Epargne National

S : Epargne privée (des ménages et des entreprises)

$T-G$: Solde Budgétaire = Epargne publique si excédent budgétaire

T : Recettes fiscales de l'Etat.

G : Dépenses réelles de consommations et d'investissements réalisés par l'Etat.

$$I=S-\frac{\Delta B^g}{P}-\frac{\Delta M}{P}$$

L'investissement privé est financé par ce qui reste de l'épargne nationale ; une fois que les emprunts de l'Etat sont satisfaits et que l'accroissement de la masse monétaire est détenu par les ménages sous forme d'encaissement réels.

III. Politique budgétaire et mode de financement

A. Dépenses publiques et effet d'éviction

Selon les économistes classiques, étant donné l'équilibre du marché des produits, toute augmentation des dépenses publiques entraîne une diminution des dépenses privées de consommation et d'investissement ; on dit alors que les dépenses publiques exercent des *effets d'éviction* sur les dépenses privées autrement dit, les dépenses publiques évincent la demande privée de consommation et d'investissement.

Encadré III.1- La notion d'effet d'éviction

L'effet d'éviction est un phénomène selon lequel les objectifs visés par une intervention des pouvoirs publics ne peuvent être atteints en raison du développement de phénomènes contradictoires provoqués par cette même intervention. Ce phénomène qui est mis en évidence par les économistes monétaristes, dont le chef de file est Milton FRIEDMAN, est au cœur de leur critique d'intervention de l'Etat dans l'économie. Pour ces économistes libéraux, le financement d'un déficit budgétaire par l'emprunt notamment aurait pour effet de provoquer un élargissement de l'activité du secteur public au détriment du secteur privé. Le recours à l'emprunt aurait en effet pour résultat de détourner l'épargne des particuliers vers le secteur public et ce, au détriment du secteur privé. La captation de l'épargne par le secteur public provoquerait une augmentation de la demande de fonds prêtables disponibles sur les marchés, ce qui, joint au fait que l'Etat émet des bons de trésor à un taux supérieur à celui du marché, provoquerait une augmentation des taux d'intérêt. Cette hausse du taux d'intérêt entraînerait une baisse de l'investissement et donc un ralentissement de l'activité économique. Ainsi, l'objectif de croissance, initialement visé par le gouvernement qui lance un emprunt, ne serait pas finalement atteint

Cet effet d'éviction s'exerce par l'intermédiaire du taux d'intérêt. En considérant que l'investissement est plus sensible au taux d'intérêt que la consommation c'est à dire que l'éviction s'exerce beaucoup plus sur l'investissement que sur la consommation et l'épargne, l'ampleur de l'effet d'éviction dépend de la sensibilité de l'investissement par rapport au taux d'intérêt : Investissement

3. La politique budgétaire

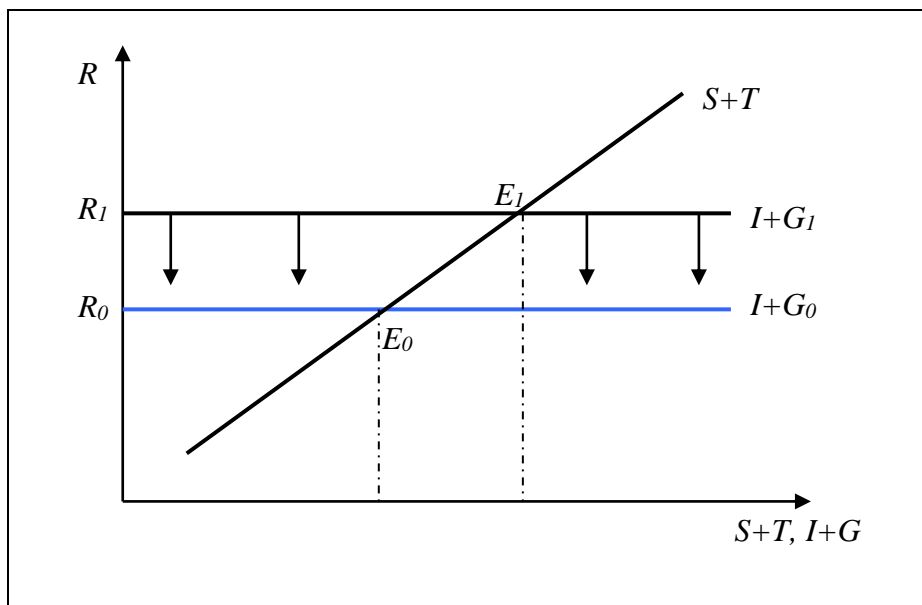
élastique, parfaitement élastique ou parfaitement inélastique par rapport au taux d'intérêt.

1) l'investissement est parfaitement élastique par rapport au taux d'intérêt

G augmente $\Rightarrow \Delta G > 0 \Rightarrow$ L'accroissement des dépenses publiques est de nature à induire une hausse du taux d'intérêt \Rightarrow baisse de l'investissement privé.

L'investissement étant parfaitement élastique au taux d'intérêt, il suffit que R augmente faiblement pour que l'investissement diminue d'un montant juste suffisant pour compenser l'accroissement des dépenses publiques : $|\Delta I| = |\Delta G|$, $I+G_1$ sera confondue avec $I+G_0 \Rightarrow$ l'effet d'éviction sera subi en totalité par l'investissement : *Effet d'éviction total*.

Figure III.8- Politique budgétaire avec investissement parfaitement élastique au taux d'intérêt



2) l'investissement est élastique par rapport au taux d'intérêt

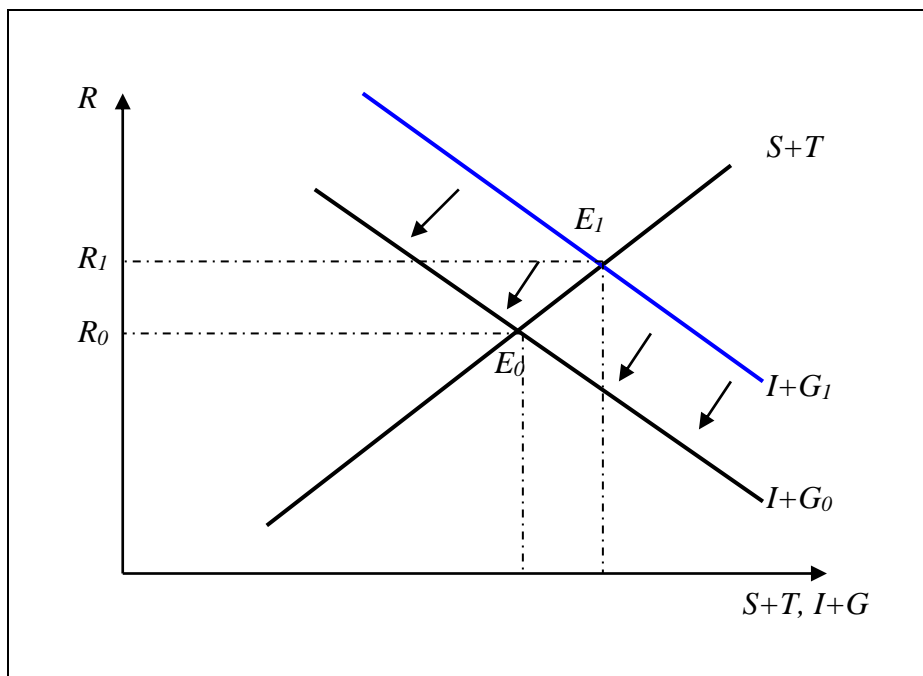
$\Delta G > 0 \Rightarrow$ Le taux d'intérêt nominal R augmente

\Rightarrow L'investissement et la consommation baissent

$\Rightarrow \Delta I < 0$

$\Delta G = |\Delta I| > \Delta C$: Plus l'investissement est élastique par rapport au taux d'intérêt $R \Rightarrow$ plus l'effet d'éviction sur l'investissement est important.

Figure III.9- Politique budgétaire avec investissement élastique au taux d'intérêt



3) l'investissement est parfaitement inélastique par rapport au taux d'intérêt

L'investissement étant parfaitement inélastique par rapport au taux d'intérêt R

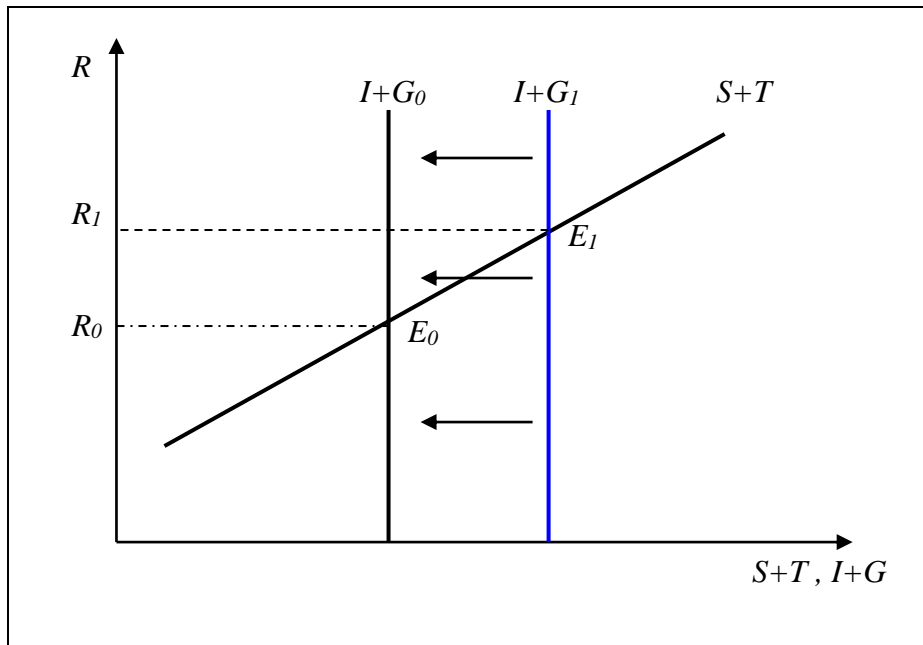
⇒ L'effet d'éviction sur l'investissement sera nul

⇒ Tout l'effet d'éviction sera subi par la consommation : *Effet d'éviction total sur la consommation.*

$S - \frac{\Delta B^g}{P} - \frac{\Delta M}{P} = I$: Ce terme représente l'offre d'épargne ou de fonds préétabli mis à la disposition des entreprises.

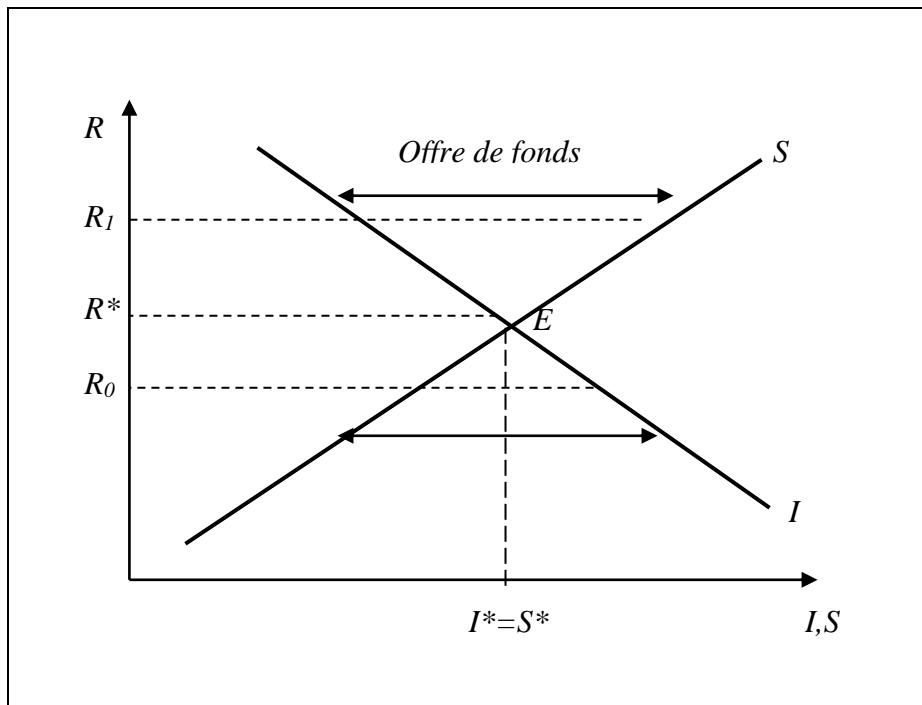
$$S - \frac{\Delta B^g}{P} - \frac{\Delta M}{P} = I$$

Figure III.10- Politique budgétaire avec investissement parfaitement inélastique au taux d'intérêt



On suppose que tous les investissements soient financés par des emprunts plutôt que par l'émission d'actions, l'investissement se traduira par une demande de fonds préétabli du même montant que l'offre de fonds préétabli. Ainsi, la relation d'équilibre entre l'épargne nationale et l'investissement ($S_N=I$) a été réinterprétée tant que relation d'équilibre entre demande et offre de fonds préétabli. Le mécanisme d'ajustement s'exerce alors par l'intermédiaire de taux d'intérêt R .

Figure III.11- Equilibre du marché des fonds



En effet, une épargne trop élevée par rapport à l'investissement signifie une offre excédentaire de fonds préétabli, qui se traduit par une tendance à la baisse du taux d'intérêt R . Ce mécanisme d'ajustement se poursuit jusqu'à ce que cette offre excédentaire d'épargne soit entièrement absorbée. D'où l'équilibre entre offre et demande de fonds préétabli. Inversement, une demande excédentaire de fonds préétabli par rapport à l'offre c'est à dire un volume d'investissement excessif par rapport à l'épargne est de nature à

3. La politique budgétaire

induire une hausse du taux d'intérêt nominal R qui permet d'ajuster progressivement l'investissement à un niveau compatible avec l'offre de fonds disponible. Au point E on a un équilibre entre offre et demande de fonds prêtables : $I^* = S - \frac{\Delta B^g}{P} - \frac{\Delta M}{P}$

B. Accroissement des dépenses publiques et mode de financement

Considérons une augmentation des dépenses publiques ($\Delta G > 0$), celles-ci peuvent être financées soit par impôts, soit par emprunts, soit par émission monétaire : $G = T + \frac{\Delta B^g}{P} + \frac{\Delta M}{P}$

Seront exposées dans ce qui suivra les deux premiers modes de financement. Le financement par création monétaire, pour des raisons pédagogiques sera développé ultérieurement.

1) Financement par impôts

Le financement par impôts des dépenses publiques est tel que $\Delta G = \Delta T$ et $\frac{\Delta B^g}{P} = \frac{\Delta M}{P} = 0$

$$G = T + \frac{\Delta B^g}{P} + \frac{\Delta M}{P}$$
$$\Delta G = \Delta T$$

Si l'impôt T augmente de ΔT

- \Rightarrow Le revenu disponible $Y_d = Y - T$ diminue de ΔT
- \Rightarrow La consommation $C = C_0 + cY_d = C_0 + c(Y - T)$ diminue de $c\Delta T$
- \Rightarrow L'épargne $S = sY_d + S_0 = s(Y - T) + S_0$ diminue de $s\Delta T$

$|\Delta C| < \Delta T (= \Delta G)$; La variation de la consommation est plus faible que la variation des dépenses publiques financées par impôt. En général, le financement par impôt exerce des effets d'éviction à la fois

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

sur l'investissement et sur la consommation compte tenu des élasticités de l'investissement et de l'épargne par rapport à R.

Les économistes classiques considèrent que le financement fiscal induit un effet d'éviction des investissements plus faibles que dans le cas de financement par emprunt (ou par émission monétaire). Ce résultat est dû au fait qu'en cas de financement par impôt, le taux d'intérêt augmente dans des proportions plus faibles qu'en cas de financement par endettement.

Ce résultat a été contesté par certains économistes qui pensent en faisant appel à la théorie du revenu permanent; que les effets d'éviction doivent être les mêmes quel que soit le mode de financement des dépenses publiques ! En effet, en tenant compte de leurs revenus permanents, les ménages traitant les intérêts et le principal qui seront payés dans le futur de la même manière que les impôts qui sont payés dans l'immédiat. L'idée est que les ménages considèrent que les paiements d'intérêts et le remboursement de la dette seront financés dans le futur par des nouveaux impôts (prélèvements fiscaux), de telle sorte que le revenu permanent soit réduit de la même proportion dans les 2 cas à savoir dans le cas de financement par emprunt (endettement), c'est le théorème de l'équivalence de Barro-Ricardo (*Equivalence ricardienne*).

Encadré III. – L'équivalence ricardienne

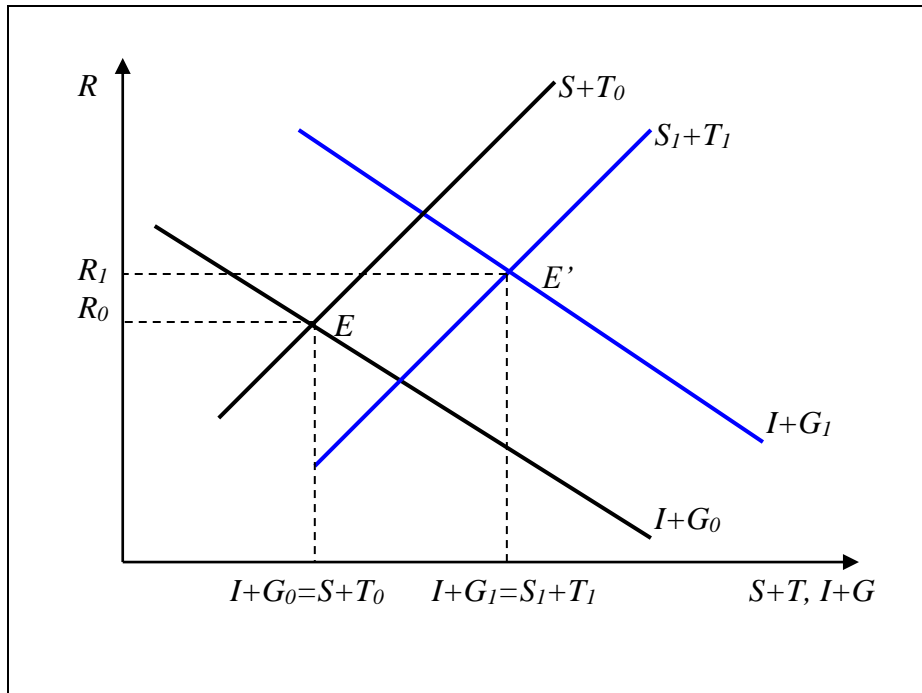
Le principe de l'équivalence ricardienne est dû à *DAVID RICARDO* qui en a le premier développé l'argumentation théorique à la fin du XVIIIème siècle. Ce principe stipule que la dette publique ne représente pas un élément de la richesse nationale ; ce n'est qu'une dette de la société envers elle-même et elle ne saurait donc associer à un élément du patrimoine national.

L'implication de l'équivalence ricardienne est qu'une réduction fiscale financée par l'emprunt laisse inchangée la consommation. Les ménages épargnent une part accrue de leur revenu disponible pour payer l'impôt qui leur sera demandé demain. Cet accroissement de l'épargne privée compense exactement la réduction de l'épargne publique. L'épargne nationale, somme de l'épargne privée et l'épargne publique, reste inchangé.

Financer l'Etat par l'endettement revient donc au même que le financer par des impôts.

3. La politique budgétaire

Figure III.12- Effets d'un accroissement des dépenses publiques financées par impôts



2) Financement par emprunt

Le financement par emprunt des dépenses publiques est tel que $\Delta G = \Delta B$. Si les dépenses publiques augmentent ($\Delta G > 0$)

$\Rightarrow (I+G)$ augmente

\Rightarrow Déplacement de la courbe vers le haut

\Rightarrow le taux d'intérêt nominal R augmente

\Rightarrow L'investissement baisse ($\Delta I < 0$)

Suite à la hausse du taux d'intérêt, l'investissement diminue d'un montant égal à AE' . En outre, $\Delta G > 0 \Rightarrow (I+G)$ augmente

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

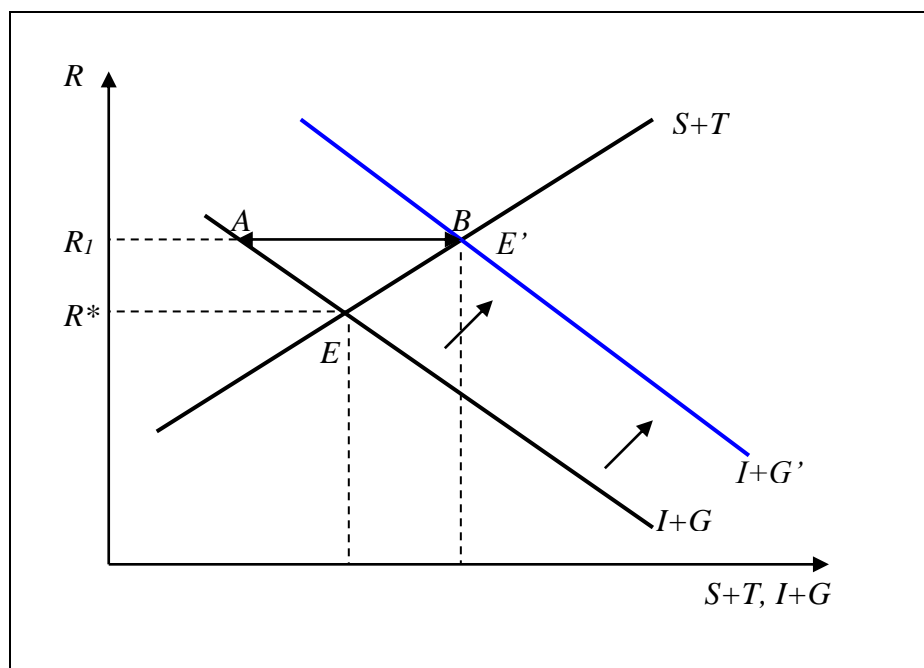
⇒ Le taux d'intérêt nominal R augmente

⇒ L'épargne S augmente ($\Delta S > 0$)

⇒ La consommation diminue de ΔC ($\Delta C < 0$)

⇒ $\Delta G = |\Delta I| + |\Delta C|$

Figure III.13- Effets d'un accroissement des dépenses publiques financées par emprunts



L'accroissement des dépenses publiques financées par emprunt se réalise généralement aux dépens à la fois de l'investissement et de la consommation, on dit alors que les dépenses publiques induisent un *effet d'éviction*. L'effet d'éviction sur l'investissement est d'autant plus important que l'investissement soit élastique par rapport à R et que l'épargne est inélastique. Au niveau du marché des produits, il n'y a donc que la structure de la demande (globale) à savoir la répartition de la production entre consommation, investissement et dépenses publiques qui soit déterminée et influencée par les politiques fiscales et budgétaires.

IV. La politique budgétaire et les effets multiplicateurs : Analyse dans le cadre du modèle revenu - dépense

Nous venons de voir en haut que la production et l'emploi dépendent uniquement des facteurs réels et du comportement des ménages en matière d'offre de travail. En outre, la politique budgétaire n'affecte ni le niveau réel de la production, ni le volume d'emploi, la seule variable qu'elle influence est le taux d'intérêt. Une hypothèse fondamentale de cette analyse est que les prix sont suffisamment flexibles pour induire l'équilibre général.

La grande dépression qu'a connue le monde au cours des années 30 était caractérisée par un chômage massif et une sous exploitation des capacités de production, cette dépression qui a duré longtemps malgré la baisse des salaires et des prix avait suscité l'intérêt de certains économistes et à leur tête J. M. Keynes. A l'ajustement à travers les prix, Keynes substitue l'ajustement par les quantités : pour lui, tout déséquilibre entre offre et demande de production ne s'élimine pas dans une économie de marché par des variations des prix, mais plutôt par des variations dans les quantités. Cette nouvelle conception fait dégager *la demande effective* en tant que déterminant principal de la production et de l'emploi. Ainsi se dégage l'idée que tout chômage involontaire est le résultat d'une insuffisance de la demande. L'offre ne crée plus sa propre demande comme le suggère la loi de Say, mais c'est la demande qui détermine l'offre et l'emploi.

A. Critiques de la théorie classique de l'emploi

Pour les classiques, il ne peut y avoir de chômage involontaire puisque les salaires et les prix sont parfaitement flexibles et le niveau de plein emploi défini par l'égalité entre l'offre et la demande de travail, étant donné l'existence d'un certain chômage frictionnel. Le salaire réel d'équilibre représente à la fois la productivité marginale du travail et la désutilité marginale du travail exprimée en termes de revenu. C'est cette dernière égalité que Keynes conteste. Ces deux égalités ont été considérées par Keynes comme les deux postulats de la théorie classique de l'emploi.

Keynes a accepté le 1^{er} postulat classique selon lequel la rémunération du facteur travail se fait selon le rendement marginal du dernier employé. Il rejette par contre le 2^{ème} postulat en disant que généralement le salaire réel w est plus fort que la désutilité marginale du travail d'où l'existence de chômage. Contrairement aux classiques qui pensent qu'en l'absence de syndicats ou si ces derniers n'interviennent pas dans la détermination des salaires ; les salaires seront flexibles, Keynes pense qu'il y aura toujours une certaine rigidité des salaires nominaux et pas des salaires réels même si les travailleurs ne sont pas organisés. A la limite, le salaire nominal serait exogène ; $W = \bar{W}$ et en tous les cas même s'il varie, il ne changera pas en fonction du volume du chômage. Keynes ne justifie pas la rigidité du salaire nominal par le pouvoir syndical mais par une certaine rationalité du comportement individuel de l'ouvrier : Chaque travailleur agissant individuellement opposerait une résistance à une baisse de son salaire nominal de crainte que les autres travailleurs ne le suivent pas dans sa concession et qu'il perd sa position relative dans l'échelle des salaires ou au sein de la classe ouvrière.

Mais ceci ne signifie toutefois pas que les salaires réels soient rigides, Keynes considère que les travailleurs opposeraient beaucoup moins de résistance à une baisse de leurs salaires réels par suite d'un accroissement général des prix qu'à une réduction de leurs salaires nominaux. En d'autres termes, l'explication keynésienne implique que l'offre de travail par les ménages diminue si le salaire nominal baisse mais continue à être la même si ce salaire nominal est maintenu constant avec une augmentation du Niveau Général des Prix.

Les économistes ont considéré qu'une telle hypothèse implique une « *illusion monétaire* » de la part des ouvriers. Keynes, considère quant à lui qu'une telle hypothèse décrit bien le comportement des ouvriers même si cela implique une illusion monétaire. La rigidité du salaire nominal ne permet plus au marché du travail d'être en équilibre. L'état normal du marché du travail n'est plus le *plein emploi* comme l'on vut les classiques mais le *sous-emploi*.

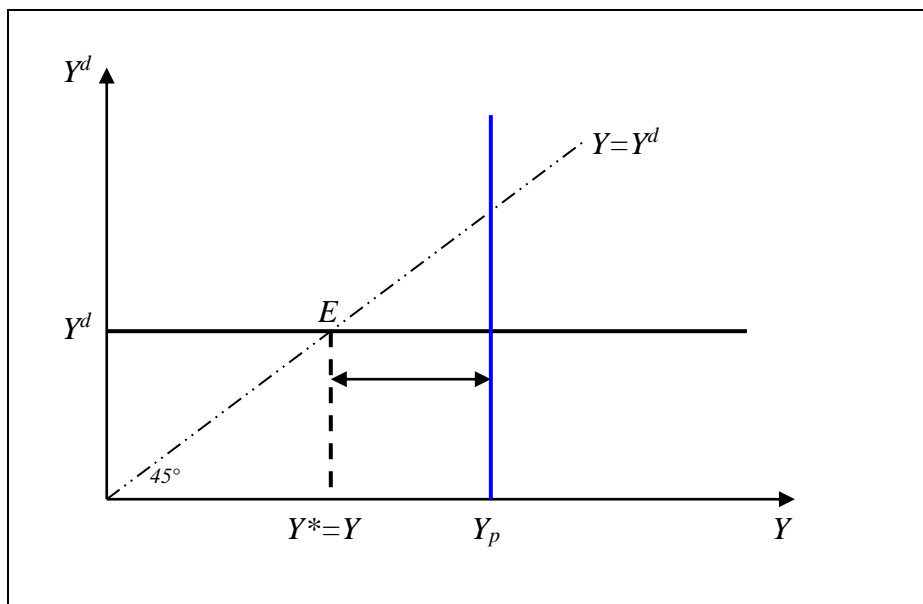
B. Le rôle de la demande effective

La demande effective est la quantité de produits que les agents décident d'acquérir compte tenu des contraintes qu'ils confrontent au niveau de l'offre de travail pour les ménages et au niveau des perspectives des débouchés pour les entreprises. Le rôle de cette demande peut être illustré à l'aide du modèle simple suivant :

$Y^d = \bar{Y}$ décrit la demande et Y décrit l'offre de biens et de services.

A l'équilibre on a $Y = Y^d \Rightarrow Y = \bar{Y}$: L'offre = La demande

Figure III.14- Offre et demande effective



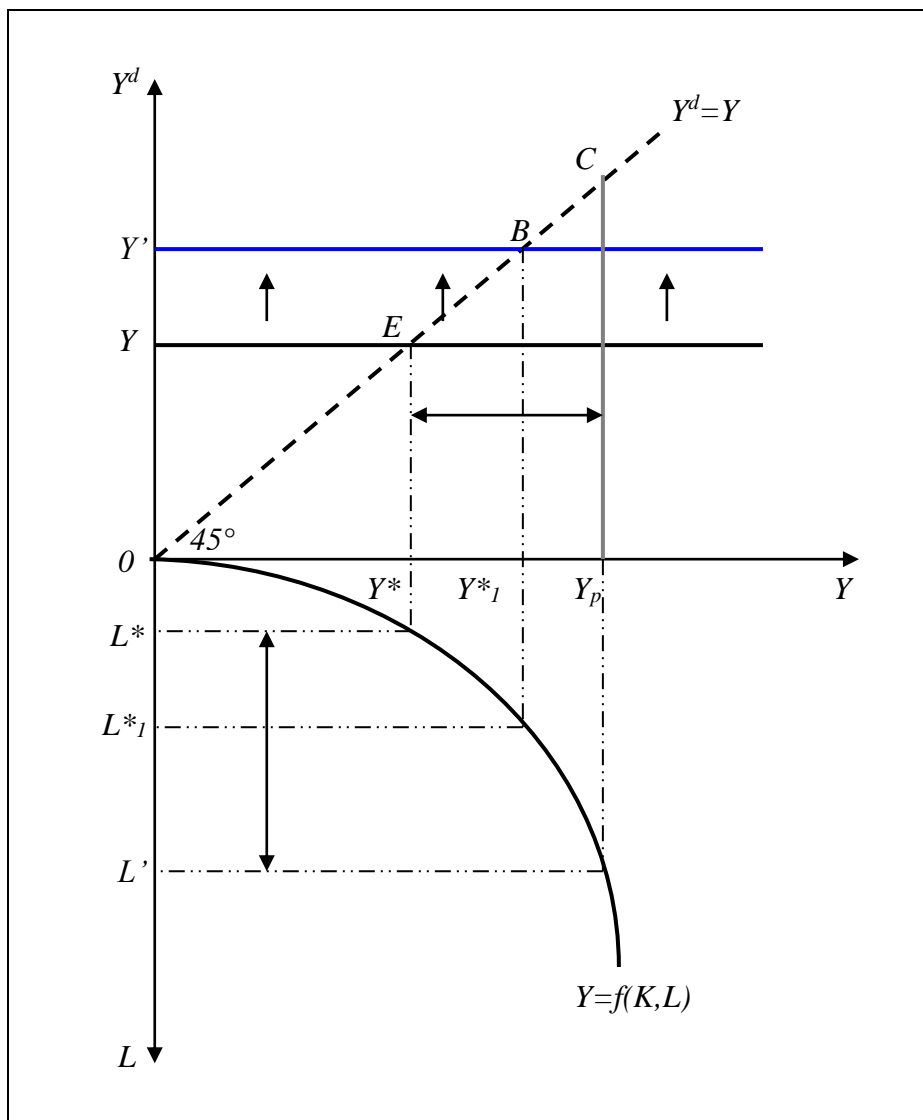
Y_p : niveau de plein emploi

$Y_p - Y^*$: écart de sous-emploi, c'est aussi le degré de sous-utilisation de la capacité de production.

L'équilibre au point E est un équilibre de sous-emploi, le sous-emploi est dû à une insuffisance de la demande effective.

Si la demande augmente $\Rightarrow Y' > Y \Rightarrow$ la production augmente
 \Rightarrow le niveau d'emploi augmente (le niveau de plein emploi correspond au point (C)). Ce chômage est considéré comme *chômage involontaire* si suite à une augmentation de la demande, le volume de production et l'emploi augmente avec le même salaire nominal.

Figure III.15- Demande effective et effets réels



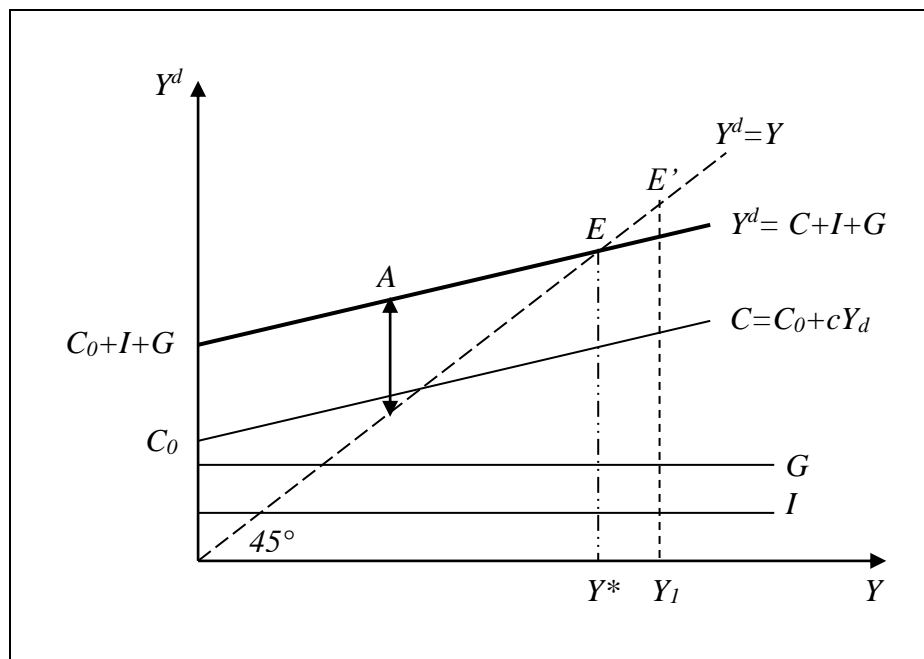
3. La politique budgétaire

Dans cette conception de l'économie de marché, le chômage est le résultat d'une *insuffisance de la demande effective*. D'où le chômage est dit involontaire lorsque les personnes au chômage sont disposées à travailler aux taux de salaire courant. Les politiques économiques préconisées par Keynes et qui consistent à mettre en œuvre des mesures budgétaires ou monétaires visent à stimuler la demande notamment en période de récession économique.

C. Les « multiplicateurs publics » avec consommation endogène

Le modèle précédent a permis de souligner l'importance de la demande effective dans la théorie keynésienne de la production et de l'emploi. Il reste toutefois à mettre en évidence, conformément à l'analyse keynésienne, le rôle de la consommation des ménages comme composante essentielle de la demande et en tant que variable endogène qui dépend notamment du revenu disponible.

Figure III.16- L'équilibre de plein emploi



$$Y^d = C + I + G \Leftrightarrow Y^d = Y = C_0 + c(Y - T) + I(R) + G$$

On suppose que le taux d'intérêt R et les prix sont fixes.

Dans la figure III.16, au point E on a l'égalité entre l'offre et la demande globale : $Y = Y^d = C_0 + c(Y - T) + I(R) + G$.

Il s'agit, en ce point, d'un équilibre de plein emploi : $Y^* = Y^d$

Graphiquement, la production d'équilibre de plein emploi correspond à l'intersection de la demande globale ($Y^d = C + I + G$) et la 1^{ère} bissectrice.

Au point A on a un excès de demande par rapport à l'offre : Les entreprises détiennent généralement des stocks de marchandises et l'excédent de demande (point A : Demande > Offre) sera satisfait en puisant dans les stocks. Les entreprises se rendent compte que leurs stocks sont en train de diminuer, elles vont faire de nouveaux achats pour reconstituer ces stocks d'où une augmentation de la production et ce processus continue tant que la demande globale dépasse la production. Initialement, au point E', avec un niveau de production égale à Y_1 , les entreprises vont se trouver avec des stocks trop élevés, elles seront alors incitées à réduire leurs achats \Rightarrow baisse de la production.

1) Le multiplicateur des dépenses publiques

Une augmentation des dépenses publiques qui se traduit par un déficit budgétaire (car T ne varie pas) aura les mêmes effets sur la production qu'une augmentation autonome de l'investissement :

$$Y^d = C + I + G$$

$$C = C_0 + c(Y - T)$$

$$Y = Y^d = C_0 + c(Y - T) + I + G$$

$Y = cY + (C_0 - cT + I + G)$ Où cY représente la consommation liée à la production et $(C_0 - cT + I + G)$ représente la demande autonome.

3. La politique budgétaire

$$\Leftrightarrow Y = \frac{I+G+C_0-cT}{1-c}$$

$$\text{Si } \Delta G > 0, \frac{\Delta Y}{\Delta G} = \frac{1}{1-c} = k \Leftrightarrow \Delta Y = \frac{\Delta G}{1-c} = k\Delta G$$

On remarque que le *multiplieur des dépenses publiques* est égal au multiplicateur d'investissement. Ainsi, l'effet multiplicateur est le même suite à une augmentation de l'investissement, des dépenses publiques ou également suite à un accroissement de la consommation autonome des ménages.

Sont donc équivalents :

- \Rightarrow Une augmentation autonome de l'investissement $\Delta I > 0$
- \Rightarrow Un accroissement des dépenses publiques $\Delta G > 0$
- \Rightarrow Une augmentation de la consommation autonome des ménages $\Delta C_0 > 0$

2) Le multiplicateur fiscal

Dans une économie fermée, à l'équilibre, on sait que $Y = \frac{I+G+C_0-cT}{1-c}$

Si les impôts diminuent ($\Delta T < 0$)

$$\Rightarrow \Delta Y = \frac{-c\Delta T}{1-c}$$

Le rapport $\left(\frac{-c}{1-c}\right)$ s'appelle le *multiplieur fiscal*

Une réduction des impôts augmente la production mais d'un montant inférieur à l'accroissement des dépenses publiques ou de l'investissement.

$$\left| \frac{-c}{1-c} \right| < \frac{1}{1-c}; 0 < c < 1$$

Le multiplicateur fiscal est plus faible que le multiplicateur de dépense publique car l'impôt représente une fuite en dehors du circuit des dépenses.

3) Le multiplicateur d'équilibre budgétaire

Pour maintenir le solde budgétaire, G et T augmentent dans les mêmes proportions $\Leftrightarrow \Delta G = \Delta T$

Sachant qu'à l'équilibre en économie fermée on a $Y = \frac{I+G+Co-cT}{1-c}$

$$\Leftrightarrow \Delta Y = \frac{(1-c)}{(1-c)} \Delta G = \frac{(1-c)}{(1-c)} \Delta T$$

$$\Leftrightarrow \Delta Y = \Delta G = \Delta T$$

Le multiplicateur d'équilibre budgétaire est égal à $\frac{1-c}{1-c} = 1$

4) Le multiplicateur budgétaire en économie ouverte avec impôt endogène

On suppose que l'impôt T s'exprime par l'équation $T = tY + T_0$

L'impôt endogène affaiblit la valeur du multiplicateur de la même manière que la Propension marginale à épargner ainsi que la propension marginale à importer car ces paramètres traduisent des fuites.

On vérifie qu'en économie fermée on a $\Delta Y = \frac{1}{1-c} \Delta G + \left(\frac{-c}{1-c} \right) \Delta T$

$$\text{Si } \Delta G = \Delta T \Rightarrow \Delta Y = \frac{1-c}{1-c} \Delta G = \Delta G$$

En économie ouverte, l'importation est une variable endogène qui s'exprime par $M = M_0 + mY$ et l'exportation X est une variable exogène.

A l'équilibre en économie ouverte, l'égalité ressource - emploi est vérifiée, on a $Y^d = C + I + G + (X - M)$

3. La politique budgétaire

$$\Leftrightarrow Y = C_0 + c(Y-T) + I + G + (X - M_0 - mY)$$

$$\Leftrightarrow Y = C_0 + c(Y - T_0 - tY) + I + G + (X - M_0 - mY)$$

$$\Leftrightarrow Y(1 - c(1-t) + m) = [C_0 - cT_0 + I + X - M_0] + G$$

$$\Leftrightarrow Y(1 - c(1-t) + m) = \text{Constante} + G$$

$$\Rightarrow \Delta Y = k' \Delta G \text{ avec } k' = \frac{1}{1 - c(1-t) + m}$$

$k' = \frac{1}{1 - c(1-t) + m}$ est le multiplicateur budgétaire en économie ouverte avec impôt et importation endogène.

$$k' = f(c, t, m)$$

$$\frac{\partial k'}{\partial ct} = \frac{-1}{(1 - c(1-t) + m)^2} < 0 : \text{Plus } ct \text{ est élevé} \Rightarrow \text{plus } k' \text{ est faible}$$

$$\frac{\partial k'}{\partial m} = \frac{-1}{(1 - c(1-t) + m)^2} < 0 : \text{Plus } m \text{ est élevé} \Rightarrow \text{plus } k' \text{ est faible}$$

$\frac{\partial k'}{\partial c} = \frac{1-t}{(1 - c(1-t) + m)^2} > 0$: c est un paramètre d'injection, plus il est élevé et plus le multiplicateur k' est élevé

$\frac{\partial k'}{\partial t} = \frac{-c}{(1 - c(1-t) + m)^2} < 0$: Plus t est élevé \Rightarrow plus k' est faible, t est un paramètre de fuite, plus il est élevé \Rightarrow plus le multiplicateur est faible.

V. Déficit budgétaire et dette publique

Cette section fournit un aperçu des questions de politique budgétaire dans les pays en développement. Nous commençons par analyser la structure des finances publiques dans ces pays, ensuite nous examinons la contrainte budgétaire du gouvernement et enfin nous évaluons la position à moyen terme de la politique budgétaire.

A. Structure des finances publiques

Trois aspects des finances publiques des pays en développement sont analysés : les recettes et les dépenses conventionnelles, le seignuriage et les activités quasi-budgétaires.

1) Les recettes et les dépenses conventionnelles

Dans les pays en développement, les structures de recettes et des dépenses publiques varient considérablement selon les pays, comme le montre le tableau III.3.

Tableau III.3- Evolution du budget de quelques Pays en développement
(En % PIB, Moyenne 1992-2002)

Pays	Recettes	Dépenses	Soldes
Argentine	12,03	16,20	-4,16
Botswana	49,01	44,14	4,87
Brazil	27,77	30,31	-2,54
Burkina Faso	13,13	23,24	-10,11
Costa Rica	12,28	15,29	-3,01
Egypt	32,98	33,43	-0,45
India	12,52	15,61	-3,08
Indonésie	17,91	17,94	-0,04
Kazakhstan	21,37	16,99	4,38
Madagascar	9,85	17,73	-7,89
Malaysia	23,04	22,90	0,13
Maroc	28,88	31,79	-2,90
Nigeria	11,19	16,00	-4,81
Norway	41,96	37,25	4,71
Oman	27,07	33,95	-6,88
Pakistan	16,89	22,97	-6,08
Paraguay	15,38	16,09	-0,71
Philippines	17,28	18,95	-1,67
Singapore	32,52	18,10	14,42
Tunisie	30,01	32,28	-2,28
Turquie	22,07	30,68	-8,61
Venezuela	19,03	20,09	-1,06

Source : Statistiques Financières Internationales (SFI)

3. La politique budgétaire

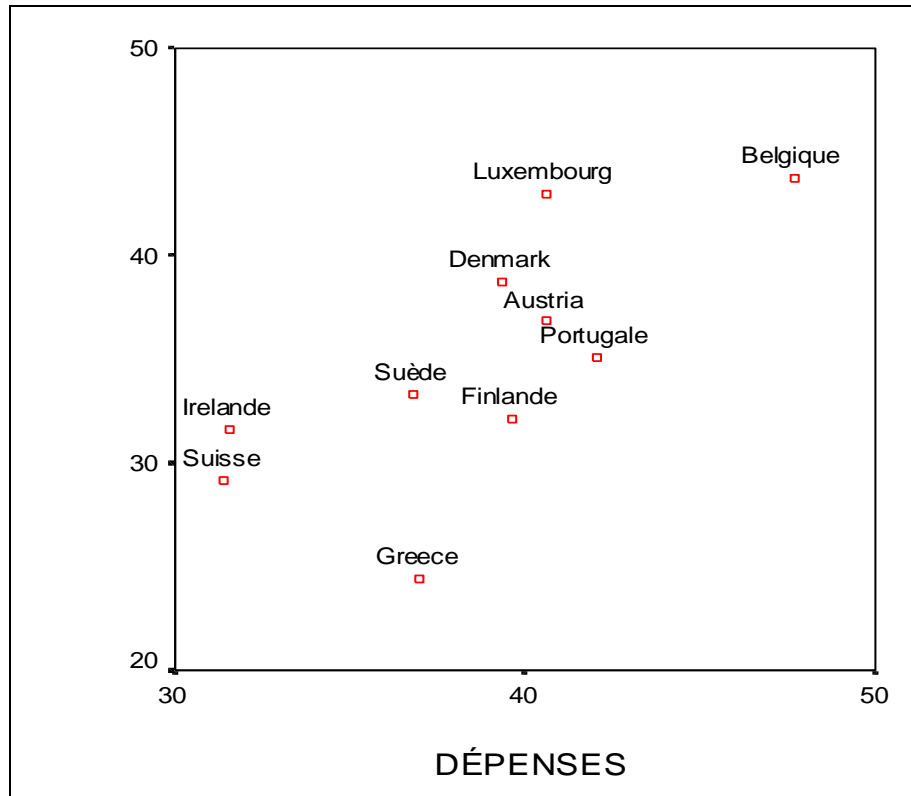
Au cours de la période 1992-2002, par exemple, les recettes de l'administration centrale de Burkina-Faso atteignent 13,13 % du PIB alors que les dépenses atteignent environ 23,24 % du PIB soit un déficit de l'ordre de 10,11 % du PIB. Par contraste, en Indonésie les recettes couvrent presque la totalité des dépenses (17,91 % contre 17,94%). A Singapour, les recettes (plus que 32 % du PIB) étaient supérieures de plus que 14 points de pourcentages aux dépenses.

La structure générale des ressources conventionnelles diffère significativement entre les pays industrialisés et les pays en développement. Les principales différences telles que soulignées par P.R.AGENOR (2003) sont les suivantes :

- Les parts des recettes budgétaires totales et des dépenses totales de l'administration centrale dans la production sont plus grandes dans les pays industrialisés que ceux en développement. Comme le montre les figures III.17 et III.18 qui couvre les moyennes sur la période 1992-2002, les deux ratios sont plus élevés pour les pays industrialisés que pour ceux en développement. Les pays en développement ont un besoin énorme de recettes pour à la fois le besoin du gouvernement d'investir dans l'infrastructure, de favoriser le développement des institutions de marché et d'encourager la création d'emploi.
- Dans les impôts directs, la part des recettes fiscales tirées des impôts sur le revenu des personnes physiques, dans les pays en développement, est bien plus élevée que celle provenant des entreprises, l'inverse est au contraire vrai dans les pays industrialisés. Cependant, en dépit des besoins énormes de recettes, les systèmes d'imposition dans plusieurs pays en développement demeurent largement inefficaces pour plusieurs raisons dont on peut citer les sévères contraintes, administratives et politiques, qui pèsent sur la capacité du fisc à collecter les recettes et le niveau élevé des taux d'imposition chose qui encourage la fraude fiscale et conduit par conséquent les gouvernements à opter pour le financement à travers la création monétaire.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Figure III.17- Dépenses et recettes budgétaires de quelques Pays industrialisés
(En % PIB, Moyenne 1992-2002)

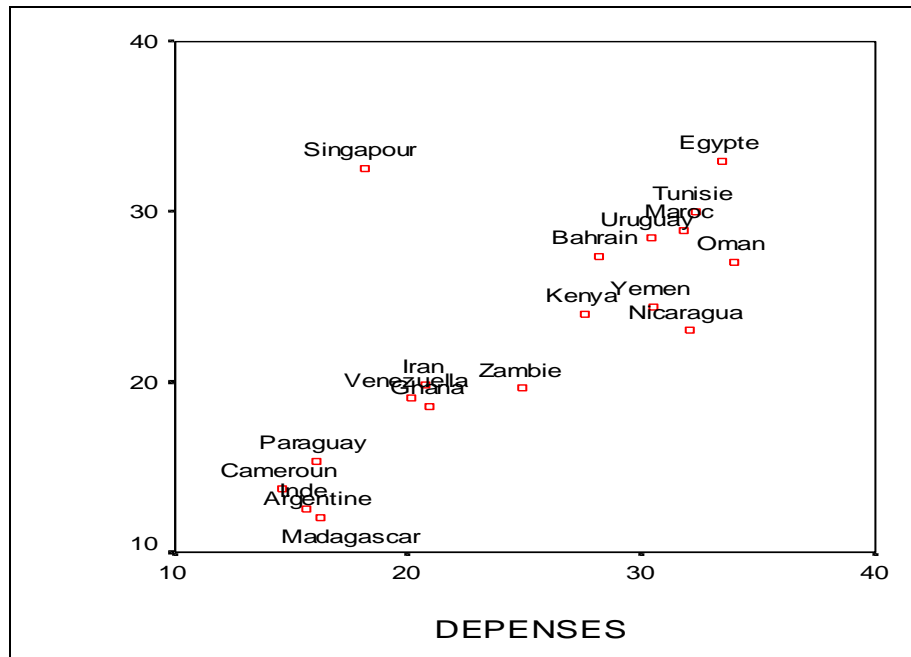


Source : Banque Mondiale

- La source principale des recettes de l'Etat dans les deux groupes de pays est l'imposition ; cependant, la part des recettes non fiscales dans le total des recettes est plus élevée dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

3. La politique budgétaire

Figure III.18- Dépenses et recettes budgétaires de quelques PED
(en % PIB, Moyenne 1992-2002)

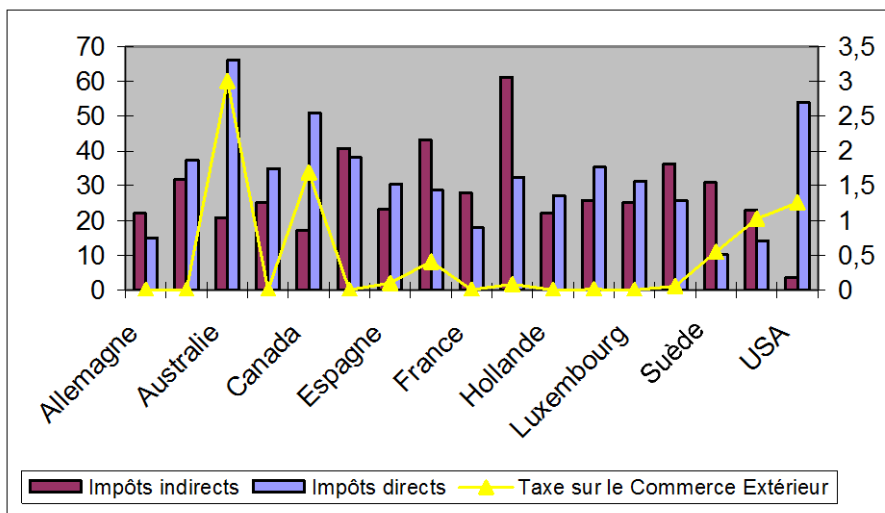


Source : Banque Mondiale

- Dans le total des recettes fiscales, les parts relatives des impôts directs, des taxes sur les biens et services, sur le commerce extérieur varient considérablement entre les pays industrialisés et les pays en développement comme l'illustre les figures III.19 et III.20. Dans les pays industrialisés, les impôts directs représentent la part la plus grande des recettes fiscales et les taxes sur le commerce extérieur sont négligeables.
- La composition des dépenses diffère aussi entre les deux groupes de pays. Les pays en développement consacrent une part substantiellement plus importante que les pays industrialisés aux dépenses en services publics généraux, en défenses, en éducation et autres services économiques, alors que les pays industrialisés dépensent un peu plus dans la santé et dans la sécurité sociale.

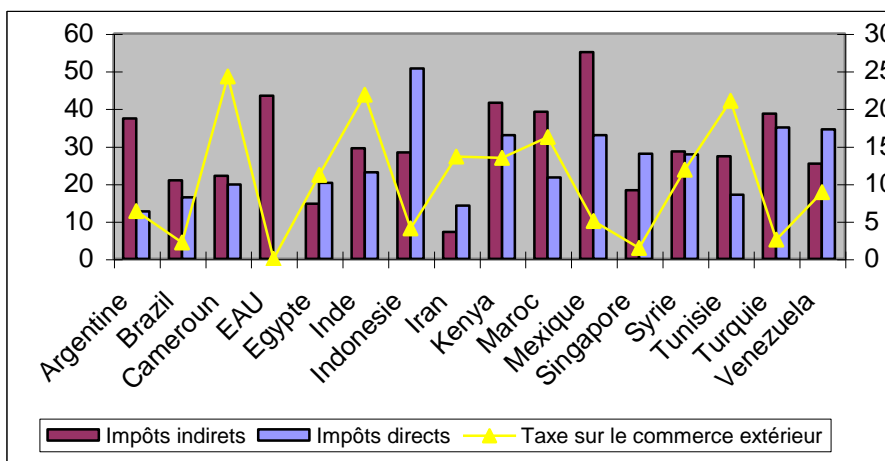
POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Figure III.19- Recettes fiscales dans les pays industrialisés
(En % du revenu courant, moyenne sur la période 1992-2002)



Source : Banque mondiale

Figure III.20- Recettes fiscales dans PED
(En % du revenu courant, moyenne sur la période 1992-2002)



Source : Banque Mondiale

3. La politique budgétaire

Dans les pays en développement, les principales contraintes de la politique budgétaire sont une base d'imposition inadéquate, une capacité limitée à collecter les impôts, la dépendance à l'égard du financement monétaire et des niveaux élevés de la dette publique.

2) Le seigneurage

Les pays en développement recourent au seigneurage parce qu'ils ont une capacité administrative limitée et de contraintes politiques qui les empêchent de collecter les impôts et en raison aussi de l'absence voire l'étroitesse des marchés de capitaux. Les pays en développement tendent ainsi à dépendre plus du seigneurage que les pays industrialisés. Le seigneurage est la variation de la base monétaire rapportée au PIB nominal. Désignons par M le stock nominal de base monétaire et P le Niveau Général des Prix, les revenus de seigneurage peuvent être définis comme la variation du stock nominal de la base monétaire divisé par le niveau des prix, $\Delta M/P$.

$$\frac{\Delta M}{P} = \frac{M_t - M_{t-1}}{P} = \frac{M_t}{P} - \left(\frac{P_{t-1}}{P}\right) \left(\frac{M_{t-1}}{P_{t-1}}\right) = \Delta\left(\frac{M}{P}\right) + \left(1 - \frac{P_{t-1}}{P}\right) \left(\frac{M_{t-1}}{P_{t-1}}\right)$$

On dénote par $m = M/P$ le stock des encaisses monétaires réelles détenues par le public et par $\pi = \Delta P/P_{t-1}$ le taux d'inflation.

Les revenus de seigneurage s'expriment comme suit :

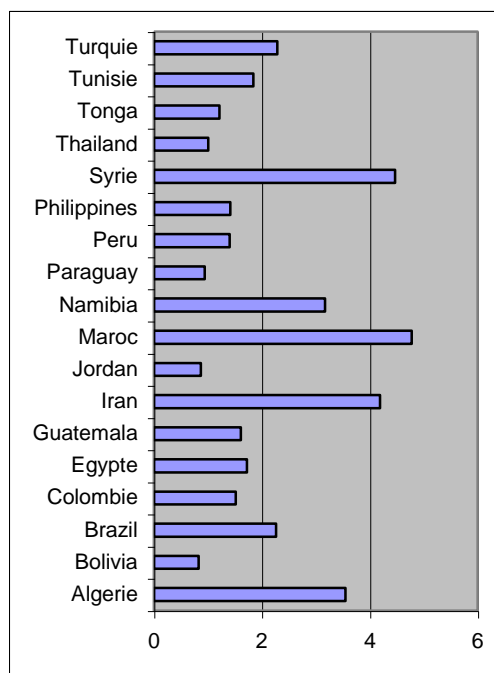
$$\frac{\Delta M}{P} = \Delta m + \pi \left(\frac{P_{t-1}}{P}\right) m_{t-1} = \Delta m + \left(\frac{\pi}{1+\pi}\right) m_{t-1}$$

La dernière équation montre que le seigneurage peut être aussi défini comme la somme de l'augmentation du stock réel de monnaie, Δm , et la variation du stock réel de monnaie qui se serait produite avec un stock nominal constant, $\left(\frac{\pi}{1+\pi}\right) m_{t-1}$

$\left(\frac{\pi}{1+\pi}\right) m_{t-1}$ Représente la taxe d'inflation, avec $\left(\frac{\pi}{1+\pi}\right)$ désigne le taux d'imposition et m_{t-1} la base d'imposition.

Si $\Delta m = 0 \Rightarrow$ le seigneurage est égal à la taxe d'inflation.

Figure III.21- Seigneuriage
(En % du PIB, Moyenne 1992-2002)

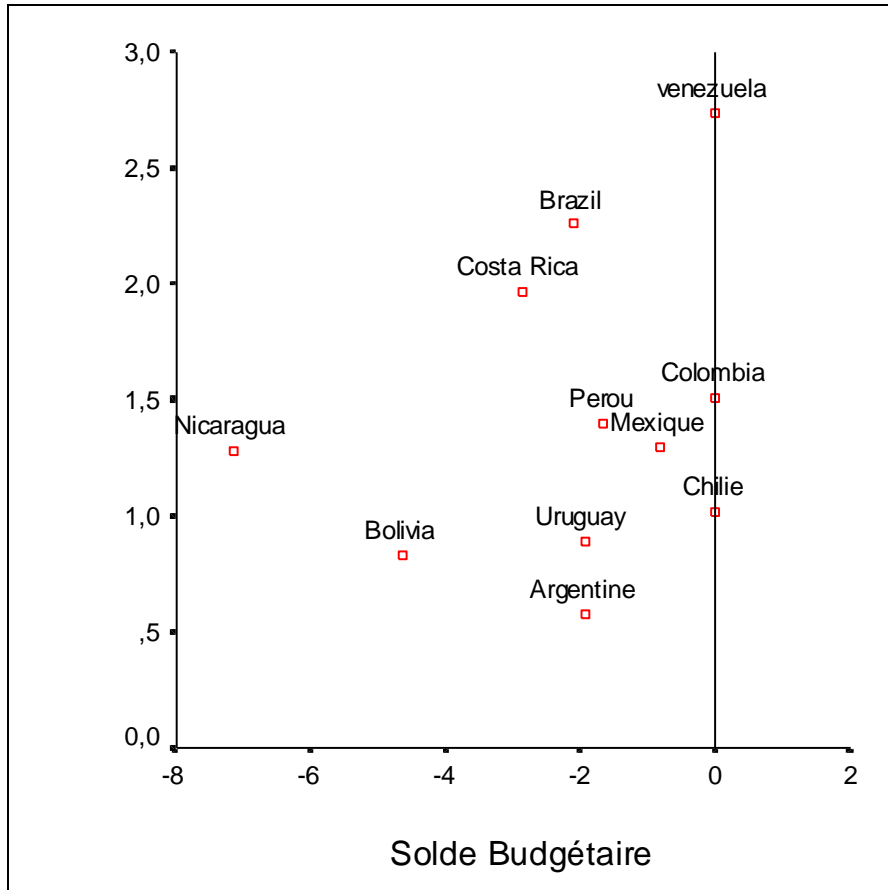


Source : Banque Mondiale

La figure III.22 présente les données du seigneuriage pour un groupe de pays en développement sur la période 1992-2002. La figure montre des différences considérables entre les pays de l'utilisation du seigneuriage, de presque 5 % au Maroc et en Syrie à moins de 1% à Bolivia. Parallèlement, on constate que la dépendance au seigneuriage tend à être associée aux déficits budgétaires élevés.

3. La politique budgétaire

Figure III.22- Déficits budgétaires et seigneuriage en Amérique Latine



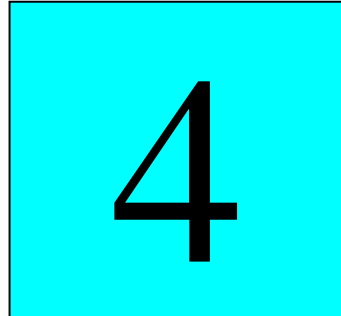
3) Les activités quasi-budgétaires

Les activités quasi-budgétaires sont définies par P.R.AGENOR (2003) comme des opérations dont l'effet peut en principe être dupliqué par des mesures budgétaires sous la forme d'une taxe explicite, d'une subvention ou d'une dépense directe. Ces opérations sont souvent effectuées par la Banque Centrale du Pays, mais souvent aussi par les Banques du secteur public et autres institutions financières publiques.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

AGENOR (2003) retient six exemples d'activités quasi budgétaires :

- Crédits subventionnés, qui implique le plus couramment des prêts à des taux d'intérêt préférentiels de la Banque Centrale au gouvernement et autres entités publiques ou des prêts subventionnés par des institutions financières spécialisées du secteur public telles que les banques agricoles ou de crédits hypothécaires à des groupes d'emprunteurs du secteur privé, souvent avec des garanties requises inadéquates.
- Manipulation des réserves et liquidités obligatoires statutaires, à travers par exemple, les régulations de la Banque Centrale obligeant les banques commerciales à détenir de larges réserves ou une grande part de leur liquidité sous la forme de titres d'Etats rémunérés à de taux d'intérêts en dessous du taux de marché.
- La pratique de taux de change multiple ; ceci peut prendre la forme, par exemple, de l'autorisation par la Banque Centrale de l'accès de l'Etat à ses réserves extérieures à un taux de change plus apprécié pour servir sa dette extérieure ou financer l'achat de biens importés par les entreprises publiques.
- Garantie de taux de change accordé par la Banque Centrale sur le remboursement du principal et des intérêts de la dette libellée en monnaie étrangère des autres entités publiques ou du secteur privé.
- Caution aux Banques commerciales en difficulté, qui apparaît quant la Banque Centrale fournit du capital aux banques ou prend directement le contrôle de certains des avoirs non productifs des banques en difficulté.
- Opérations de stérilisation, qui résultent essentiellement du paiement par la Banque Centrale des intérêts sur ses dettes à un taux plus élevé que celui obtenu sur les réserves en devises qu'elle a choisi d'accumuler souvent comme contrepartie aux entrées de capitaux soutenus.



POLITIQUE MONETAIRE ET RIGIDITE DES PRIX

- 1. L'offre et la demande de monnaie**
- 2. Les instruments de la politique monétaire**
- 3. Les canaux de transmission de la politique monétaire**
- 4. La politique monétaire est un instrument pour assurer la stabilité des prix**
- 5. La politique monétaire est un instrument au service de l'activité économique**

4. Politique monétaire et rigidité des prix

La politique monétaire, consiste à réguler le niveau de la masse monétaire en fonction de certains objectifs (stabilité des prix, relance de l'activité par exemple), elle est l'un des principaux instruments dont dispose les responsables économiques d'un pays. Cette politique a connu très tôt un premier fondement théorique avec la théorie Quantitative de la Monnaie (TQM), apparu au XVIème Siècle lors de l'afflux des métaux précieux en Europe. Cette analyse, par ses hypothèses, énonçait l'inefficacité de la politique monétaire sur l'activité économique réelle mais elle a été critiquée par les Keynésiens, qui montraient alors que cette politique pouvait être efficace dans certaines circonstances, puis reprise et renouvelée par les analyses monétaristes récentes. Nous essayons de retracer ici les principaux éléments de débats entre ces courants de pensées économiques. Avant ce faire, nous essayons de rappeler les notions de la monnaie et ses principales fonctions.

La monnaie se définit comme l'ensemble des moyens de paiements disponibles au sein d'une économie à une période donnée et qui sont utilisés pour acquérir des biens et services ou pour régler des dettes. La monnaie est un actif ou un avoir comme les autres actifs constituant le patrimoine ou la richesse d'un agent et dont la propriété essentielle est qu'elle est contractée. Le patrimoine d'un agent est constitué par des actifs qui peuvent être classés par ordre de liquidité croissant : Actifs physiques ou réels (immeubles,...), actifs financiers (actions, obligations) et actif monétaire (monnaie).

La monnaie de par son avantage de liquidité procure une certaine utilité, cette utilité résulte des 3 fonctions qu'elle assure : Un *moyen de paiement*, une *unité de compte* et une *réserve de valeur*.

I. L'offre et la demande de monnaie

Dans ce cadre, il y a lieu de distinguer entre l'offre et la demande de monnaie. L'offre de monnaie émane du système bancaire alors que la demande de monnaie est exprimée par les agents économiques autre que la Banque Centrale et les autres banques ; en effet, les encaisses monétaires sont demandées et détenues par les agents suivants : les ménages, les entreprises et l'administration publique.

Comme on distingue entre offre et demande pour n'importe quel produit, on fait aussi cette distinction pour la monnaie. Cette distinction est très importante car les facteurs qui influent sur la demande sont différents de ceux qui agissent sur l'offre, cette dernière est généralement supposée comme étant exogène. L'équilibre entre l'offre et la demande de monnaie a une influence sur l'activité économique et les prix, pour les économistes monétaristes, *l'inflation est un phénomène essentiellement monétaire* résultant d'un déséquilibre entre l'offre et la demande de monnaie.

Une deuxième distinction doit être faite entre demande de monnaie et demande de crédit. Cette dernière est une demande de prêt auprès des banques ou sur le marché financier alors que la demande de monnaie est une demande d'encaisses monétaires qui seront dépensées pour pouvoir effectuer des transactions ou dans un but spéculatif, il est à noter que le crédit est une contrepartie de la masse monétaire au même titre que les avoirs extérieurs ou les créances nettes sur l'Etat.

A. L'offre de monnaie

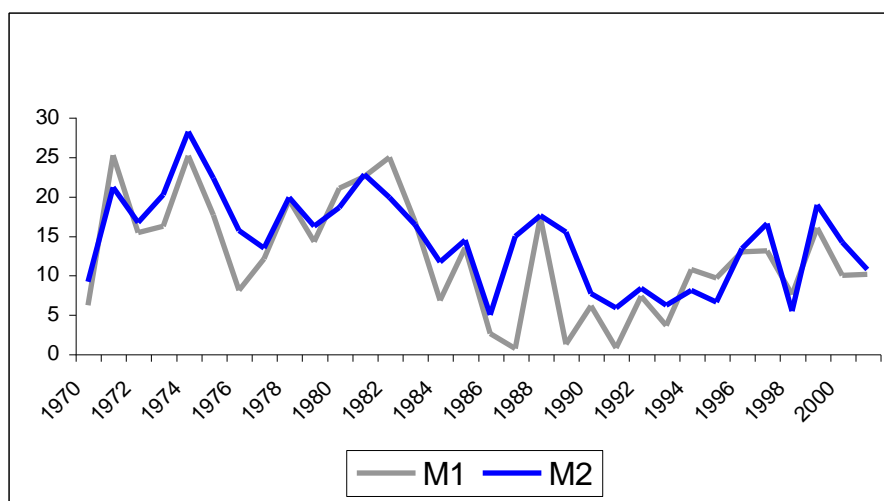
L'offre de monnaie émane du système bancaire. L'offre est souvent assimilée à la masse monétaire en circulation. La masse monétaire est un agrégat statistique qui mesure le stock total de monnaie créée par le système bancaire et détenu par les agents économiques, elle est composée de l'agrégat monétaire *MI* et de la *Quasi-monnaie* :

4. Politique monétaire et rigidité des prix

- L'agrégat monétaire *M1* appelé aussi *disponibilités monétaires* est l'actif monétaire le plus liquide. Il est composé de la somme de la monnaie fiduciaire (pièces et billets de banque – papier monnaie) et de la monnaie scripturale (les dépôts à vue). Il est à remarquer que dans le cas tunisien, les dépôts à vue comprennent en plus des dépôts dans les comptes bancaires (CCB), les dépôts auprès de la poste (CCP). Les dépôts sont dits à vue lorsque des retraits ou des chèques peuvent être tirés à n'importe quel moment pour effectuer des transactions.
- La *quasi-monnaie* (QM) comprend d'autres liquidités qui sont relativement imparfaites puisque leur utilisation aux fins de règlement des transactions n'est possible qu'après une certaine échéance. Il s'agit essentiellement des dépôts à terme et des dépôts en comptes spéciaux d'épargne.

La somme des disponibilités monétaires *M1* et de la quasi-monnaie nous donne l'agrégat monétaire *M2* qui augmenté des autres placements à court terme nous donne l'agrégat monétaire *M3*

Figure IV.1- Variation de la masse monétaire en Tunisie
(Période 1970-2005, en %)



Source : SFI

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

$M2 = M1 + \text{quasi-monnaie.}$

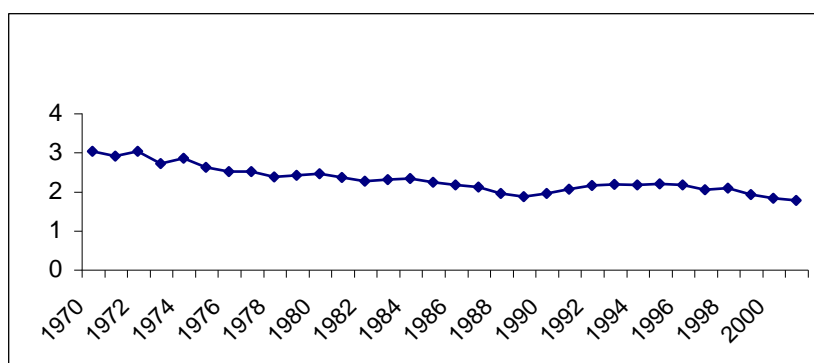
$M3 = M2 + \text{autres placements liquides à court terme tel que le comptes d'épargne logement.}$

Le ratio PIB/M_2 s'appelle *vitesse de circulation de la monnaie*. Il traduit le volume de transactions exprimé en équivalent de valeurs ajoutées. Cette vitesse a donc baissé entre 1970 et 1985 et s'est stabilisée durant les dernières années (figure IV.2).

	1970	1985	1992	1995	2000	2005
PIB pc (MDT)	756	6910	13706	17012	26685	37 663
PIB/ M_2	3.05	2.24	2.3	1.65	1.8	2.10

La question qui a préoccupé les économistes depuis longtemps est celle des facteurs qui incitent les agents à détenir une partie de leur patrimoine sous forme monétaire. La question est pertinente car la monnaie ne procure aucun revenu tangible, à la différence des actifs tel que par exemple les actions ou les obligations.

Figure IV.2- Vitesse de circulation de la masse monétaire
(En unité)



Source : nos calculs d'après SFI

B. La demande de monnaie

On distingue la demande de monnaie pour le motif de transaction, pour le motif de précaution et pour le motif de spéculation.

1) La demande de monnaie de transaction

Le motif principal de la détention des encaisses monétaires est celui des transactions. Il résulte du fait que pour un ménage ou pour une entreprise (ou également pour l'administration publique) les dépenses et les recettes ne sont pas synchronisées, autrement dit qu'il y a un déphasage entre les flux de recettes et de dépenses. Si les recettes et les dépenses se réalisaient aux même temps, il n'y aurait pas de raisons pour détenir la monnaie afin de financer les transactions. Cette absence de synchronisation est vraie aussi bien pour les ménages que pour les entreprises et les administrations publiques. Pour un ménage salarié par exemple, il perçoit un traitement en une fois, généralement à la fin du mois, et effectue d'une manière uniforme ses dépenses régulières tout au long du mois suivant, il aura donc besoin de détenir des encaisses liquides (par exemple sous forme de billets ou de dépôts bancaires) pour financer ses dépenses durant la période considérée. Il en résulte par conséquent une demande de monnaie à des fins de transactions. Ainsi, les agents économiques (ménages, entreprises, administration) auront généralement besoin des encaisses afin de pouvoir effectuer des dépenses à n'importe quel moment, c'est cet avantage de liquidité que la monnaie permet de satisfaire.

Toutefois, en détenant de la monnaie qui ne rapporte pas de revenu, on subit un coût d'opportunité égal aux intérêts et / ou aux dividendes qu'on aurait pu obtenir si l'on avait détenu des obligations ou des actions à la place de la monnaie.

2) La demande de monnaie de précaution

Selon le motif de transaction, la monnaie peut être détenue en vue de faire face à des dépenses imprévisibles on dit alors qu'elle est détenue au titre de précaution. Il est évident que la demande de monnaie pour ce motif n'aurait pas existé, si les flux de dépenses futures étaient prévus de manière certaine. Il s'ensuit que la demande de précaution sera d'autant plus importante que les dépenses futures soient incertaines.

Cette incertitude pourrait être mesurée par la variance des dépenses passées. En outre et à l'insu de la demande de transaction, la demande de précaution dépend du taux d'intérêt qui représente le coût d'opportunité.

3) La demande de monnaie de spéculation

Alors que les motifs de transaction et de précaution se rapportent au financement des dépenses, le motif de spéculation qui a été développé par Keynes porte sur l'allocation de la richesse entre actifs monétaires et actifs financiers. La question qui se pose est de savoir, abstraction faite des motifs de transaction et de précaution, les raisons qui poussent les agents économiques à détenir une partie de leur richesse sous forme d'actifs monétaires plutôt que sous forme d'actifs financiers rapportant des intérêts.

En effet, la richesse peut être classée par ordre de liquidité croissant :

- Actifs réels (Immobilier, terrain, Propriété industrielle, commerciale, agricole).
- Actifs financiers (Actions, obligations, bons de trésors, bons d'équipement, obligations à court terme ou titres émis par l'Etat). Les actifs financiers sont des titres de propriété ou de prêt émis par les entreprises ou par l'Etat et qui rapportent des intérêts (obligations) ou des dividendes (actions).
- Actifs monétaires (Avoirs liquides détenus par les agents : monnaie fiduciaire, dépôts à vue, quasi-monnaie).

Le motif de spéculation dépend du désir des agents à faire des gains en capital ou à éviter des pertes sur la valeur des titres. La demande spéculative de monnaie résulte donc d'un *arbitrage* entre actifs monétaires sans risque et actifs financiers avec risque de perte de capital.

4. Politique monétaire et rigidité des prix

Pour justifier la demande spéculative de monnaie, Keynes met l'accent sur le rôle des anticipations des agents quant à l'évolution du taux d'intérêt. En effet, selon Keynes, les agents diffèrent dans leurs prévisions du taux d'intérêt futur et comme conséquence, certains ne détiendront que de la monnaie, alors que d'autres ne détiendront que des titres. La détention de titres rapporte des intérêts mais il y a risque de perte sur la valeur des titres.

4) La fonction de demande de monnaie

La forme de la fonction de demande de monnaie dépend principalement du comportement des spéculateurs qui cherchent à maximiser leurs gains en capital et à minimiser leurs pertes. Les demandes pour motif de transactions et de précaution sont relativement stables dans le court terme.

Les encaisses demandées au titre des motifs de transactions et de précaution peuvent s'écrire : $M^T = M(Y) = \lambda Y$ avec λ représente la part du revenu que les agents désirent conserver pour satisfaire leurs besoins de transactions et de précaution.

Les encaisses demandées, pour satisfaire au motif de spéculation, peuvent être exprimées par : $M^S = M(i) = l_0 - li$ avec l_0 représente la quantité de monnaie que les agents souhaitent garder pour maintenir leur richesse.

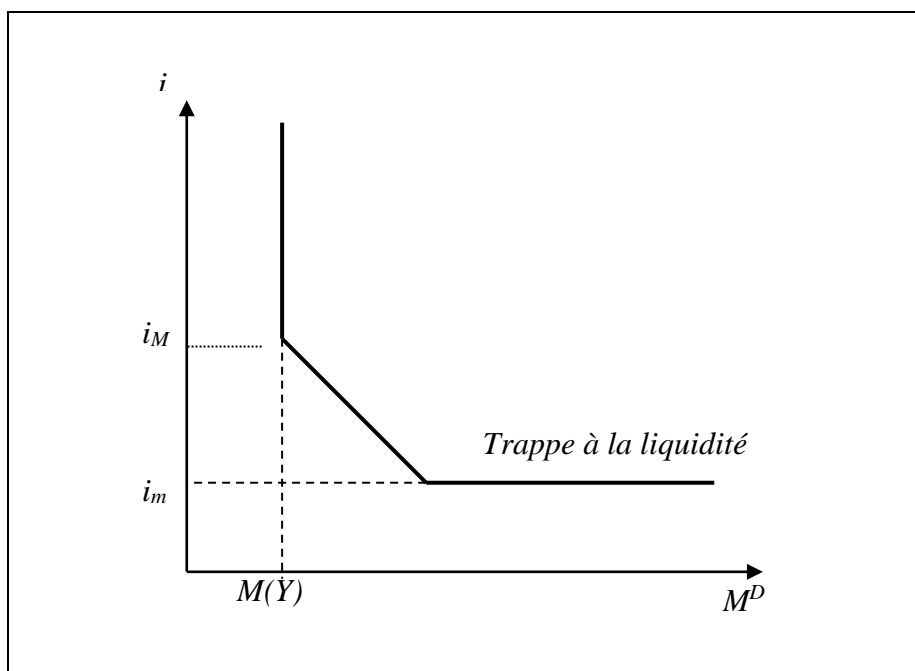
La fonction de préférence pour la liquidité ou la demande de monnaie peut être formulée par : $M^D = M^T + M^S = \lambda Y + l_0 - li$

Il y a lieu de noter que Keynes estime qu'il y a un taux d'intérêt maximum, i_M , pour lequel les spéculateurs ne peuvent que prévoir une baisse, et donc une hausse du prix des titres. Pour ce taux, ils ne demandent plus de monnaie, mais que des titres, On parle de préférence absolue pour les titres.

De l'autre côté, Keynes estime aussi qu'il y a un taux d'intérêt minimum ou plancher, i_m , en dessous duquel le taux ne peut plus baisser. A ce taux, ils transforment tous leur avoir en liquidités. On parle alors de *trappe à liquidités* ou encore de *trappe monétaire*.

La fonction de demande de monnaie peut être représentée comme suit.

Figure IV.3- La courbe de demande de monnaie



C. La détermination du taux d'intérêt

L'équilibre du marché de la monnaie correspond à l'égalité entre l'offre et la demande de monnaie. En supposant que toute la monnaie offerte est fiduciaire, mise en circulation par la Banque Centrale. L'équilibre du marché de la monnaie nous permet d'avoir une relation entre le taux d'intérêt i et la production Y qui vérifie l'égalité entre offre et demande de monnaie $\bar{M}^0 = M^D = \lambda Y + l_0 - li = M^D(Y, i)$ avec :

i : taux d'intérêt nominal,

\bar{M}^0 : Offre nominale (exogène) de monnaie

λ : la sensibilité de la demande de monnaie par rapport à Y

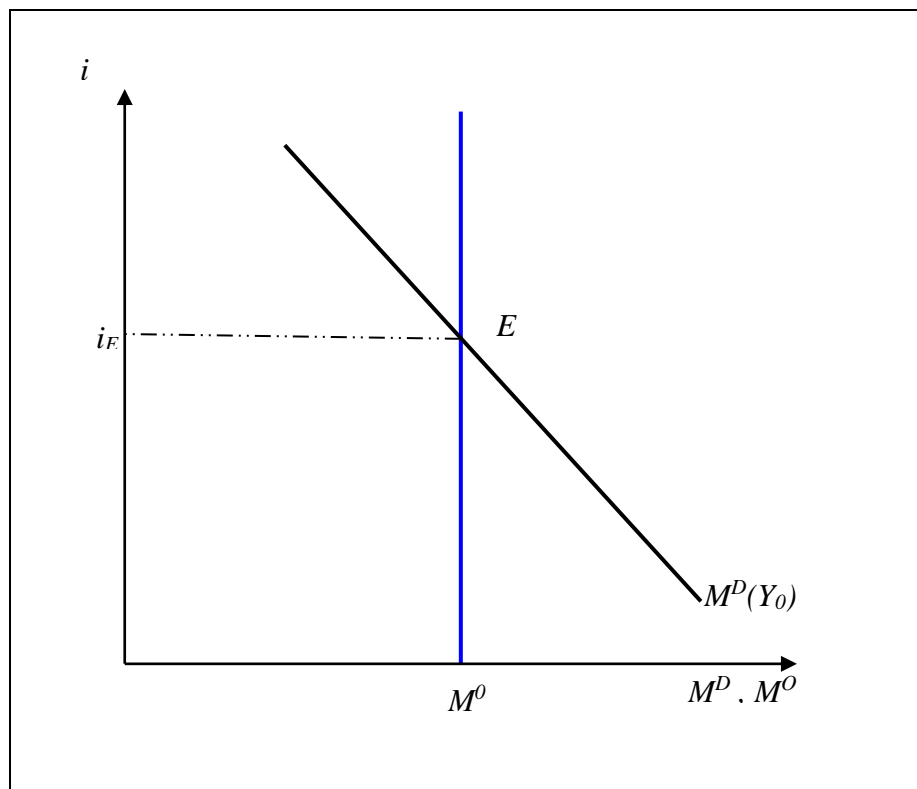
l : mesure la sensibilité de la demande de monnaie par rapport au taux d'intérêt i

4. Politique monétaire et rigidité des prix

Si i diminue \Rightarrow augmentation des cours des titres
 \Rightarrow Les ménages seront incités à garder leur richesse sous forme liquide plutôt qu'à la placer immédiatement en titres
 \Rightarrow La demande spéculative de monnaie est une fonction décroissante du taux d'intérêt

En supposant que Y est donnée (ou varie) de manière exogène ;
Sous cette hypothèse, la condition d'équilibre est représentée graphiquement dans la figure suivante.

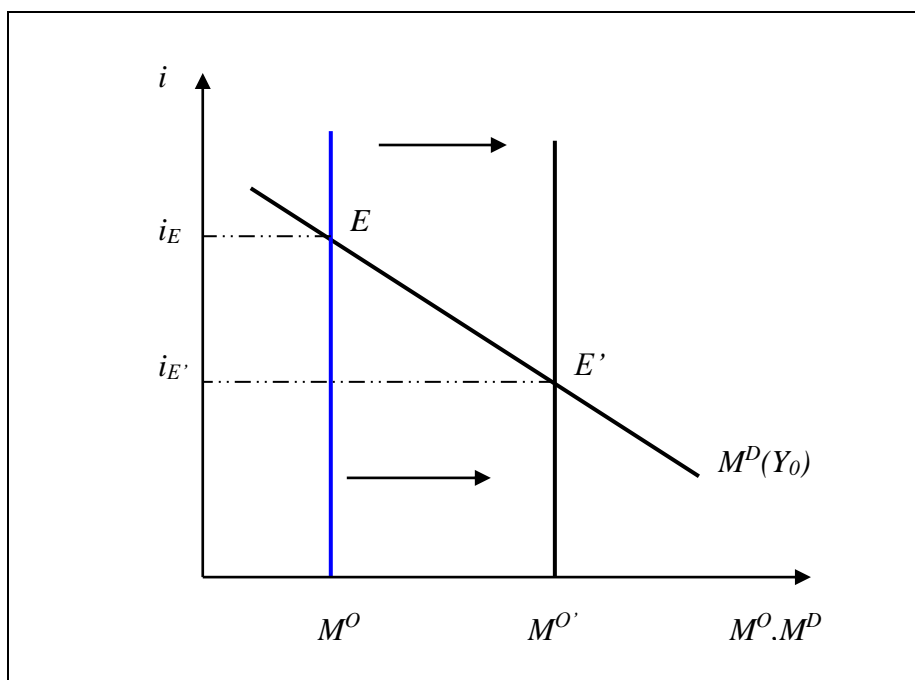
Figure IV.4- Equilibre du marché monétaire et détermination du taux d'intérêt



La demande de Monnaie est dessinée pour un niveau donné de revenu nominal Y , $M^D(Y_0)$, a une pente négative : Un taux d'intérêt, i , plus élevé implique une demande de monnaie moins forte. L'offre de monnaie est égale à M^O , et est indépendante du taux d'intérêt. L'équilibre est au point E , avec un taux d'intérêt i_E .

Avec cette caractérisation de l'équilibre, nous pouvons regarder les effets de variations du stock de monnaie ou du revenu nominal Y sur le taux d'intérêt i .

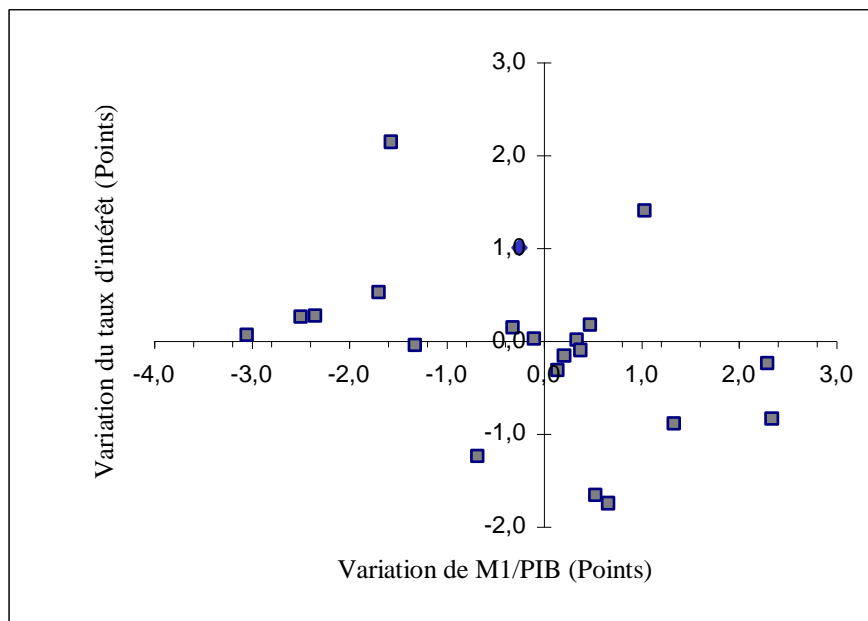
Figure IV.5- Effet de l'augmentation de l'offre de monnaie sur le taux d'intérêt



A niveau de revenu donné (Y_0), si l'offre de monnaie, M^O , augmente ; il y aura un déplacement parallèle de la droite de l'offre de monnaie à droite ce qui correspond à un nouveau point d'équilibre E' et un taux d'intérêt $i_{E'}$, plus faible que i_E . Ainsi une augmentation de l'offre de monnaie conduit à une diminution du taux de l'intérêt. La diminution du taux d'intérêt augmente la demande de monnaie de telle sorte qu'elle égalise l'offre plus grande de monnaie.

4. Politique monétaire et rigidité des prix

Figure IV.6- Variation du taux d'intérêt contre variation du ratio M1/PIB en Tunisie entre 1985 et 2005



II. Les instruments de la politique monétaire

La politique monétaire cherche à réguler la quantité de monnaie en circulation de façon à satisfaire des objectifs parfois contradictoires de croissance, d'emploi, de stabilité des prix et des changes. Quels sont les instruments dont disposent les autorités monétaires pour atteindre leurs objectifs ? Réescompte, refinancement, réserves obligatoires et encadrement de crédits sont autant d'instruments à la disposition des autorités monétaires. Ces instruments ne sont pas tous équivalents et leur efficacité dépend des caractéristiques propres à chaque système financier.

A. Le réescompte

Cette pratique met directement en relation les banques et la Banque Centrale, et a pour support un effet de commerce (traite ou lettre de change). Le principe est assez simple :

Un créancier possédant un papier commercial de reconnaissance de dette peut obtenir avant l'échéance un crédit bancaire, contre remise à la banque de cet effet de commerce (opération d'escompte mettant en relation direct les entreprises et les banques). Ces opérations d'escompte et de réescompte donnent lieu au paiement d'un taux d'intérêt qui s'appelle le taux d'escompte pour les opérations d'escompte et le taux de réescompte pour les opérations de réescompte. La régulation de la création monétaire passe alors par la manipulation du taux de réescompte. Lorsque la Banque Centrale souhaite augmenter le crédit et donc la création monétaire, elle réduit le taux de réescompte ; les banques répercutent cette baisse du coût de refinancement sur le taux d'intérêt des prêts accordés, ce qui doit encourager l'appel au crédit.

La Banque Centrale peut aussi agir en fixant un plafond de réescompte limitant le volume de réescompte possible.

L'efficacité du réescompte doit être appréciée en deux temps :

- A court terme, une hausse du taux de l'escompte est peu efficace, car si les entreprises ont besoin de crédit et s'il n'y a pas d'autres sources de financement, elles continueront à emprunter à des taux plus élevés auprès des banques.
- A moyen terme, la hausse du coût de refinancement peut interrompre rapidement la poursuite de l'activité économique.

B. L'Open Market

L'*Open Market* désigne toutes les opérations qu'effectue la Banque Centrale sur les marchés. Elles concernent les achats et les ventes fermes et temporaires (les pensions) de titres publics ou privés contre la monnaie centrale. La Banque Centrale modifie ainsi le taux du marché monétaire dans le sens de la politique monétaire choisie. Si par exemple, elle souhaite mener une politique monétaire plus accommodante elle va augmenter la quantité de monnaie centrale que les banques commerciales pourront se procurer. Pour cela elle prendra en pension des titres éligibles que possèdent les banques commerciales à l'actif de leurs bilans, en contre partie de quoi la

4. Politique monétaire et rigidité des prix

Banque Centrale créditera le compte des banques commerciales en monnaie centrale : La banque centrale intervient en tant qu'acheteur de titres et injecte de ce fait une partie de liquidité sur le marché ce qui augmentera les possibilités des banques commerciales à accorder des crédits et donc le taux d'intérêt, déterminé par l'offre et la demande de liquidité, diminue.

C. L'encadrement du crédit

L'encadrement de crédit est une procédure administrative de contrôle de la création monétaire réalisée par les banques. Il s'agit de fixer des normes de progression de l'encours des crédits. En cas de dépassement de ces normes par une banque, elle sera pénalisée. L'encadrement de crédit permet donc de freiner, directement la progression de la masse monétaire, tout en évitant une forte hausse des taux d'intérêt.

D. Les réserves obligatoires

Le système de réserve obligatoire constitue l'un des principaux instruments de la politique monétaire. Les réserves obligatoires sont en effet des avoirs en monnaie centrale que les banques doivent conserver en compte bloqué à la Banque Centrale. C'est donc une réserve de liquidité représentant une fraction des dépôts destinée à garantir les déposants en cas de panique financière. Aujourd'hui, ce mécanisme est utilisé pour modifier la liquidité bancaire, c'est à dire les besoins des banques en monnaie banque centrale et agir par ce biais sur la politique de crédit. Ce système oblige tous les établissements de crédit installés dans le pays à constituer auprès de la Banque Centrale, des réserves (en monnaie centrale) qui sont détenues par ces établissements sous forme de compte auprès de la Banque Centrale. Ce taux en Tunisie est de 2 %. Ce taux s'applique essentiellement sur les dépôts à vue et les dépôts à terme que gèrent les établissements de crédit. Ces réserves sont rémunérées au taux marginal de l'opération principale de refinancement (2% environ).

Une hausse du taux de réserve obligatoire exerce une influence sur le système bancaire ; A court terme elle provoque un besoin de liquidité ; Les institutions de crédit doivent en effet se procurer de la monnaie centrale pour alimenter leur compte à la Banque Centrale. A

ce titre les réserves obligatoires représentent un coût pour la banque. Le coût de ce refinancement supplémentaire imposé aux banques doit également les inciter à limiter les crédits accordés, étant donné que « *les crédits font les dépôts* ». Accroître trop fortement le crédit se traduirait par des dépôts supplémentaires et donc des obligations de réserve. C'est donc en jouant sur la liquidité bancaire que les réserves obligatoires agissent sur la distribution des crédits par les institutions de crédit, et donc sur la création monétaire. Du fait de l'existence de ce système, la Banque Centrale est indirectement branchée sur le circuit de la création de monnaie.

III. Les canaux de transmission de la politique monétaire

Il s'agit à ce niveau de voir quels sont les mécanismes par lesquels une décision de politique monétaire affecte les comportements réels des agents économiques, et de ce fait est susceptible d'influencer la croissance, l'emploi et l'inflation dans un pays.

La théorie économique recense quatre canaux de transmission des décisions de politique monétaire à la sphère réelle. Il s'agit des canaux du taux d'intérêt, du taux de change et du crédit

A. Le canal du taux d'intérêt

Ce canal est le canal de transmission le plus connu, c'est lui qui est mis en évidence dans le cadre du modèle *IS-LM* standard. L'idée est relativement simple :

Un resserrement de la politique monétaire à travers une hausse des taux d'intérêt directs

- ⇒ Une augmentation du coût du capital pour les entreprises et de la charge des intérêts pour les ménages emprunteurs
- ⇒ L'investissement et la consommation diminuent
- ⇒ Baisse de la demande globale

4. Politique monétaire et rigidité des prix

B. Le canal du taux de change

En régime de change flexible, Une baisse du taux d'intérêt implique, pour un état donné des anticipations, une dépréciation de la monnaie nationale.

⇒ Augmentation du prix relatif des importations et baisse du prix relatif des exportations

⇒ Amélioration de la compétitivité prix de l'économie

⇒ Amélioration de la balance courante

⇒ Relance de l'activité économique au travers du commerce extérieur

C. Le canal du crédit bancaire

La politique monétaire affecte le comportement des agents non financiers par son effet sur la quantité de crédit disponible que par son influence sur les taux d'intérêt. Ainsi, parce que la substituabilité des modes de financement est fortement limitée pour les ménages et les Petites et Moyennes Entreprises (PME); une politique monétaire plus expansionniste favorise le crédit bancaire et augmente à la fois la consommation et l'investissement

⇒ Augmentation de la demande

⇒ Relance de l'activité économique

IV. La politique monétaire est un instrument pour assurer la stabilité des prix

Pour les classiques, la monnaie est un intermédiaire des échanges ; en aucun cas elle n'influence le secteur réel ; elle ne modifie en rien les conditions de l'échange de biens et de service. La monnaie est considérée comme une simple voile : autrement dit, la monnaie est neutre. Cela signifie que les agents économiques ne désirent pas garder de la monnaie. La monnaie « *brûle les doigts* » : ce qui importe, comme le souligne J.P.BASSINO et Al. (2005), c'est de posséder les biens que la monnaie permet d'acheter. Autrement dit c'est comme si les biens s'échangeaient contre des biens, car la monnaie obtenue lors de la vente des biens est tôt ou tard dépensé contre l'achat d'autres biens.

Cette idée est parfaitement exprimée dans la loi de débouché de J.B.SAY, selon laquelle les produits s'échangent contre des produits et cela même dans une économie monétaire. Dans cette conception, la quantité de monnaie n'a aucune influence sur le secteur réel. La monnaie assure le NGP. Il n'existe donc aucune bonne raison pour faire varier l'offre de monnaie afin d'améliorer le niveau de l'activité économique. La politique monétaire a alors un seul but : Assurer la stabilité des prix.

Cette conception de la politique monétaire repose sur la Théorie Quantitative de la Monnaie (TQM). La TQM exprime qu'il existe un lien direct entre la quantité de monnaie en circulation dans l'économie au cours d'une période, et le NGP de cette économie : Plus le stock de monnaie en circulation est important, plus le NGP n'est élevé.

Cette théorie s'appuie sur une idée ancienne, qui a notamment pris forme au XVIème Siècle après la découverte du « nouveau monde » et l'afflux de métaux précieux en Europe qui en a résulté. La TQM recouvre en fait trois versions différentes :

- La version primitive développée par I.FISHER (1911), et se veut une théorie explicative du NGP par l'offre de monnaie. Elle s'écrit : $P = \frac{M^o \bar{v}}{Q}$ où M^o est exogène, v un paramètre constant et Q , le niveau de production est déterminé par le secteur réel. Il s'ensuit que les variations de P sont expliquées par les seules variations de M^o . Autrement dit, toute variation de l'offre de monnaie est sans effet sur les grandeurs réelles (déjà déterminées), mais cause des perturbations nominales sous la forme d'inflation : $\frac{\Delta P}{P} = \frac{\Delta M^o}{M^o} + \frac{\Delta \bar{v}}{\bar{v}} - \frac{\Delta Q}{Q} \Leftrightarrow \frac{\Delta P}{P} = \frac{\Delta M^o}{M^o}$
- La deuxième version est celle correspondant à « l'équation de Cambridge » et est principalement due à A.MARSHALL et A.PIGOU. Elle sert à déterminer, non les prix, mais les besoins de monnaie pour « motif de transaction », c'est à dire la demande d'encaisses monétaires. L'équation de Cambridge s'écrit alors : $M^D = \bar{k} P \bar{Q}$ où $k = \frac{1}{v}$

4. Politique monétaire et rigidité des prix

- Une troisième version sera proposée par M.FRIEDMAN. Dans cette formulation « monétariste », v et k ne constitueront plus des paramètres fixés a priori, mais des variables, exprimant les comportements de demande de monnaie et dont il s'agit de démontrer la stabilité. L'équation Quantitative exprimera alors l'équilibre entre une demande de monnaie stable et l'offre de monnaie exogène :

$$M^D = k \left(= \frac{1}{v} \right) = \frac{\bar{M}^o}{Q} = \text{constante}$$

Les grandeurs réelles se trouvent déterminées par le jeu du bloc réel : le marché du travail fixe le taux de salaire réel d'équilibre, le niveau d'emploi et, étant donné les conditions techniques de production, le niveau de produit global ; le marché du capital fixe le taux d'intérêt réel d'équilibre, le montant de capital échangé et donc la répartition de la production globale entre production de biens de consommation et production de biens d'investissement.

L'introduction de la monnaie a donc pour seule fonction de fixer les grandeurs nominales, et par suite, le NGP (On parle alors de dichotomie entre la sphère réelle et la sphère monétaire). Pour expliquer la détermination de ces grandeurs nominales, les classiques adoptent la TQM (Equation de Cambridge de demande de monnaie):

$$M^D = \frac{1}{v} PQ .$$

Q, le niveau de production est déterminé sur le marché de travail, on admet par ailleurs que la vitesse de circulation de la monnaie est constante ($v = \bar{v}$) ; l'offre de monnaie, elle, est considérée comme exogène et sous le contrôle exclusif des autorités monétaires. Finalement l'équilibre sur le marché de la monnaie résulte de la confrontation entre la demande de monnaie et l'offre (exogène) de monnaie, soit : $\bar{M}^o = M^D = \frac{1}{\bar{v}} PQ \Rightarrow P = \frac{\bar{M}^o \cdot \bar{v}}{Q}$

On confirme ainsi que la seule variable endogène dont le niveau est déterminé par le marché de la monnaie est le NGP, P . Ainsi, en contrôlant son offre de monnaie, on participe à la stabilité interne et externe des prix.

V. La politique monétaire est un instrument au service de l'activité économique : Analyse dans le cadre du modèle *IS-LM*

L'analyse keynésienne se démarque du cadre classique exposé en haut sur plusieurs points :

- La vitesse de circulation de la monnaie dans la *Théorie Quantitative de la Monnaie* n'est plus supposée constante,
- Le niveau de la production n'est pas une donnée déterminée dans la sphère réelle,
- L'économie est dans une situation de sous – emploi.

Dans les analyses précédentes, les phénomènes monétaires ont été négligés en supposant un taux d'intérêt constant, dans un modèle plus réaliste on devrait tenir compte de l'intégration entre les phénomènes monétaires et les phénomènes réels c'est à dire entre la monnaie, la production et l'emploi.

La jonction entre les variables monétaires à savoir la préférence pour la liquidité et la masse monétaire et les variables réelles à savoir la production et l'emploi se réalise à travers le taux d'intérêt. Ainsi, si l'offre de monnaie est excessive par rapport à la demande d'encaisse, le taux d'intérêt aura tendance à baisser pourvu qu'il ne soit pas rigide à la baisse, d'où une augmentation de l'investissement (dans le cas où il n'est pas inélastique par rapport au taux d'intérêt) qui entraîne une augmentation de la demande effective et par conséquent de la production et de l'emploi. L'analyse de l'effet de la politique monétaire sur le taux d'intérêt et sur les variables réelles peut être faite en introduisant le marché financier (le marché des titres).

Conséquence d'un excès d'offre (nominale) de monnaie :

$\frac{\bar{M}^0}{P}$ Augmente \Rightarrow excès de demande de titres

\Rightarrow Le cours des titres augmente

\Rightarrow Baisse de taux d'intérêt nominal i

4. Politique monétaire et rigidité des prix

- ⇒ L'investissement augmente
- ⇒ La demande augmente
- ⇒ La production augmente
- ⇒ L'emploi augmente.

Inversement, si l'offre (nominale) de monnaie diminue :

- $\frac{\bar{M}^0}{P}$ Diminue ⇒ Excès de demande de monnaie
- ⇒ Excès d'offre de titres
- ⇒ Le cours des titres baisse
- ⇒ Hausse du taux d'intérêt nominal i
- ⇒ L'investissement diminue
- ⇒ La demande baisse
- ⇒ La production baisse
- ⇒ L'emploi diminue.

Il s'agit d'étudier dans le cadre d'un modèle keynésien-d'équilibre global (*IS - LM*) de sous-emploi, l'efficacité de la politique monétaire.

A. La représentation IS - LM ou l'équilibre général à prix fixe

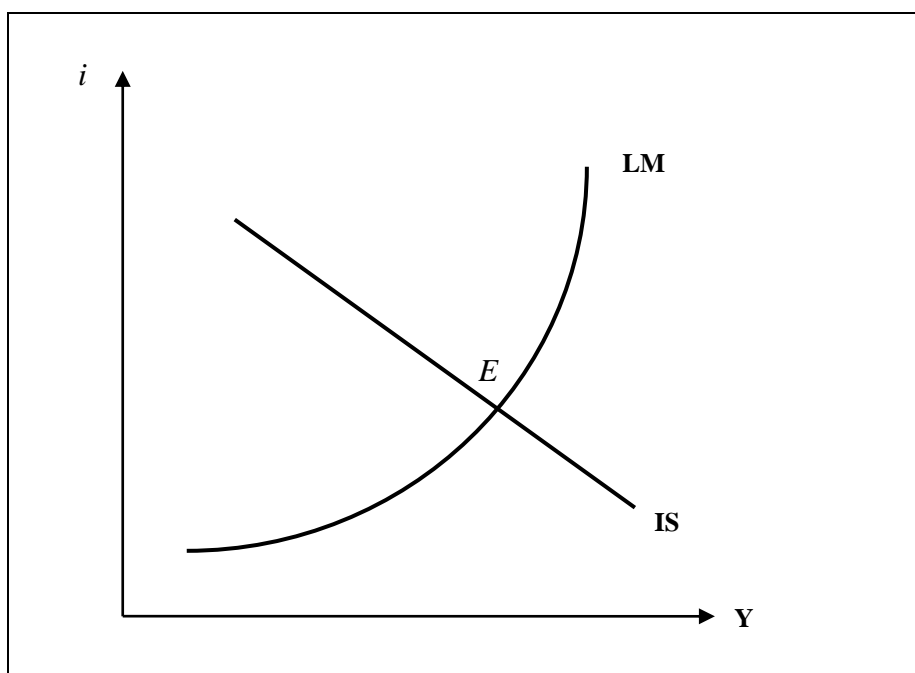
Le modèle d'équilibre général *IS - LM* présente le processus de détermination simultané et interdépendant du revenu national et du taux de l'intérêt. C'est J.R.HICKS qui est le premier à avoir présenté ce modèle des 1937 et c'est ensuite HANSEN qui l'a perfectionné et popularisé, c'est pourquoi ce modèle est souvent appelé aussi modèle "*Hicks- Hansen*". Ce modèle considère tout d'abord séparément les phénomènes réels, l'équilibre sur le marché de biens et de services, d'une part, et les phénomènes monétaires, l'équilibre du marché monétaire, d'autre part, aboutit à la construction d'un schéma général dans lequel sont réunies, dans une seule présentation, les conditions de l'équilibre simultané sur le marché des biens et service et sur le marché de la monnaie, et ce, afin de déterminer l'équilibre global de l'économie sous l'hypothèse que le Niveau général des Prix P est fixe.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Deux courbes reliant le taux d'intérêt et le niveau de revenu sont construites :

- La première, *IS*, correspond à la sphère réelle (équilibre entre l'épargne et l'investissement), est décroissante et repose sur trois relations :
 - l'investissement est une relation décroissante avec le taux d'intérêt nominal i ,
 - l'épargne est une fonction croissante du revenu,
 - l'épargne et l'investissement sont égaux.

Figure IV.7- Le schéma IS/ LM



- La deuxième, *LM*, correspond à la sphère monétaire (équilibre entre l'offre et la demande de monnaie), est croissante et repose aussi sur trois relations :
 - La demande de monnaie de transaction est une fonction croissante du revenu,

4. Politique monétaire et rigidité des prix

- La demande de monnaie de spéculation est une fonction décroissante du taux d'intérêt,
- La demande de monnaie (donnée) égale l'offre de monnaie (exogène).

Quelles sont alors les conséquences d'une politique monétaire expansive ?

B. La politique monétaire en économie fermée

La politique monétaire est l'ensemble des mesures et interventions prises par les autorités monétaires (et notamment la Banque Centrale) et qui consistent à faire varier l'offre de monnaie en vue d'agir d'une manière indirecte par l'intermédiaire du taux d'intérêt sur l'activité économique notamment sur la production et l'emploi.

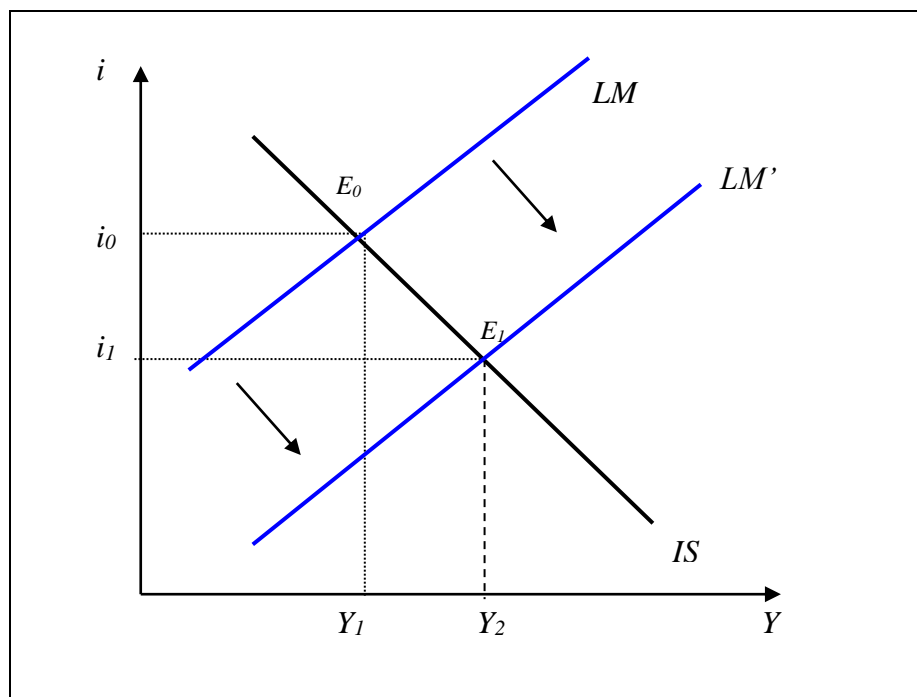
L'efficacité de cet instrument de politique économique dépend notamment de la sensibilité de la demande de monnaie et de l'investissement par rapport au taux d'intérêt.

1) Cas où la demande de monnaie et l'investissement sont plus ou moins élastique par rapport au taux d'intérêt.

L'augmentation de la masse monétaire \Rightarrow augmentation de l'offre de monnaie

- \Rightarrow Excès d'offre réelle de monnaie
- \Rightarrow Excès de demande de titres
- \Rightarrow Cours des titres augmente
- \Rightarrow Baisse du taux d'intérêt nominal
- \Rightarrow Augmentation de l'investissement
- \Rightarrow Augmentation de la demande effective
- \Rightarrow Augmentation de l'offre qui s'ajuste à la demande
- \Rightarrow La production et le taux d'intérêt augmentent
- $\Rightarrow \Delta Y = Y_2 - Y_1 > 0$ (Effet multiplicateur des investissements)

Figure IV.8- Effet d'une politique monétaire avec investissement et demande de monnaie plus ou moins élastique par rapport au taux d'intérêt



Encadré IV.1- Demande de monnaie élastique par rapport au taux d'intérêt

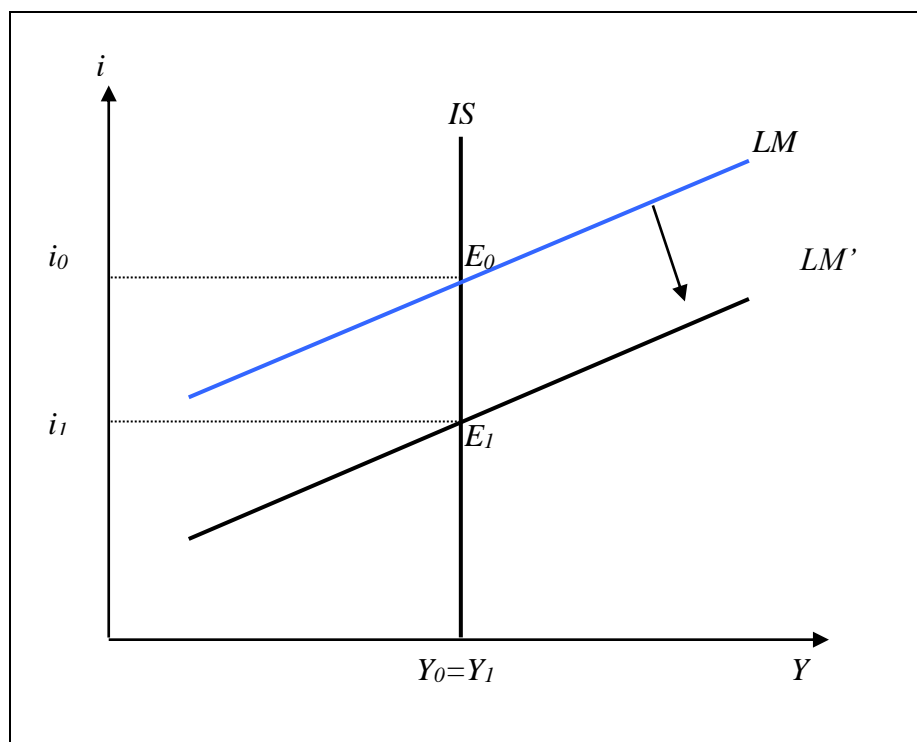
L'augmentation de la production et de l'emploi est d'autant plus importante que l'investissement est sensible au taux d'intérêt et que la demande de monnaie est élastique par rapport au taux d'intérêt i .

2) Cas où l'investissement est parfaitement inélastique au taux d'intérêt

En cas d'inélasticité de l'investissement par rapport au taux d'intérêt. (La courbe IS devient verticale). La baisse du taux d'intérêt induite par l'augmentation de la masse monétaire n'a aucun effet sur la demande globale et par conséquent sur la production qui reste inchangée. La politique monétaire devient inefficace.

4. Politique monétaire et rigidité des prix

Figure IV.9- Effet d'une politique monétaire avec investissement parfaitement inélastique par rapport au taux d'intérêt



Encadré IV.2- Investissement parfaitement inélastique au taux d'intérêt

En économie fermée et en situation où l'investissement est parfaitement inélastique au taux d'intérêt, la politique monétaire est totalement inefficace.

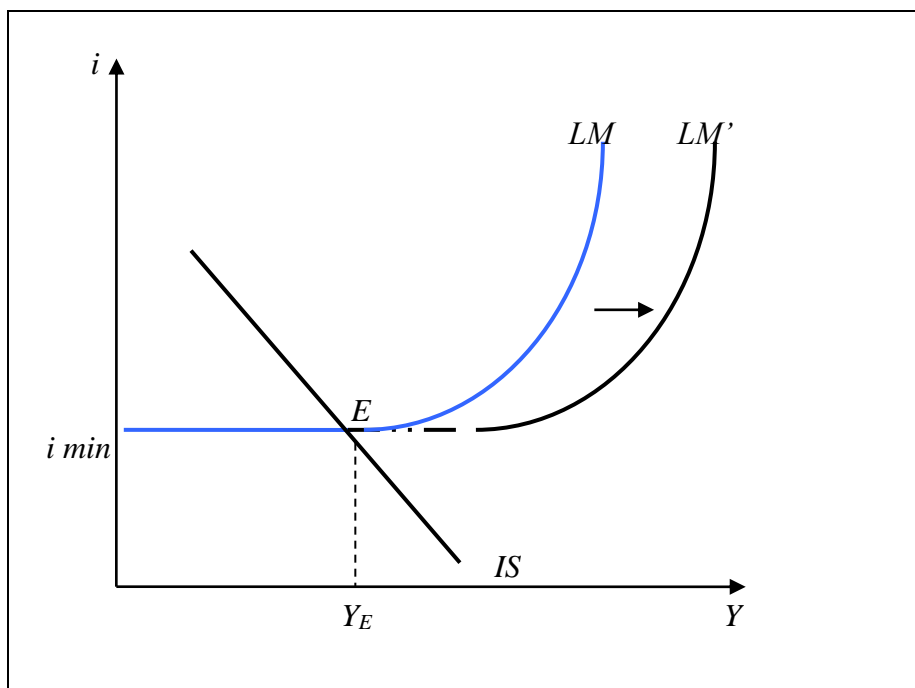
3) Cas où la demande de monnaie est parfaitement élastique par rapport au taux d'intérêt : La trappe à la liquidité.

En cas de trappe à la liquidité, la demande de monnaie devient infiniment élastique par rapport au taux d'intérêt, les agents économiques sont disposés à détenir sous forme d'encaisses de spéculation une quantité illimitée de monnaie (au détriment des titres car le taux d'intérêt est très faible). L'offre supplémentaire de monnaie est totalement absorbée par les encaisses de spéculation.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Le taux d'intérêt ne peut plus diminuer, toute politique monétaire visant à stimuler l'investissement par l'intermédiaire d'une réduction de ce taux est totalement inefficace (vouée à l'échec).

Figure IV.10- Effet d'une politique monétaire en situation de trappe à liquidité



Encadré IV.3- Efficacité de la politique monétaire dans le cas de trappe à la liquidité

En économie fermée et en situation de trappe à la liquidité, la politique monétaire est totalement inefficace.

4) Cas où la demande de monnaie est inélastique par rapport au taux d'intérêt .

Lorsque la demande de monnaie est insensible au taux d'intérêt, l'augmentation de la masse monétaire se traduit par un déplacement vers la droite de la courbe LM , ce qui entraîne une augmentation de la production et une baisse du taux d'intérêt. D'où l'efficacité de la politique monétaire.

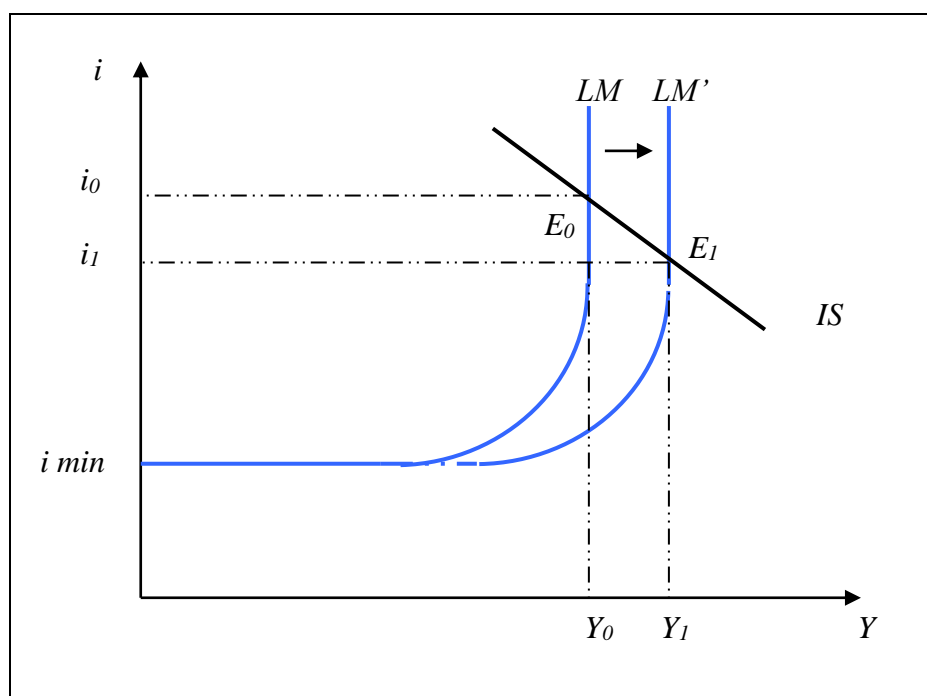
4. Politique monétaire et rigidité des prix

Le mécanisme d'ajustement, en partant d'une situation d'équilibre initiale $E_0(i_0, Y_0)$, est le suivant :

Si la masse monétaire augmente \Rightarrow Excès d'offre d'encaisse réelle

- \Rightarrow Excès de demande de titres
- \Rightarrow Le cours des titres augmente
- \Rightarrow Baisse du taux d'intérêt nominal
- \Rightarrow L'investissement augmente
- \Rightarrow La demande globale augmente
- \Rightarrow Baisse du salaire réel $(W=\bar{W})\frac{\bar{W}}{P}=w$
- \Rightarrow L'Emploi augmente
- \Rightarrow La production augmente

Figure IV.11- Effet d'une politique monétaire avec demande de monnaie inélastique par rapport au taux d'intérêt



Encadré IV.4- Efficacité de la politique monétaire dans le cas où la demande de monnaie est inélastique par rapport au taux d'intérêt

En économie fermée, la politique monétaire est d'autant plus efficace que la demande de monnaie est inélastique par rapport au taux d'intérêt.

C. La politique monétaire en économie ouverte

Appliqué au cas d'une économie ouverte, le cadre d'analyse *IS-LM* prend en compte trois types d'interdépendance internationale :

- Les flux de marchandises et en particulier les importations qui viennent limiter l'effet multiplicateur de l'investissement sur le revenu.
- Les flux de capitaux qui influencent l'écart entre le taux d'intérêt national et étranger.

4. Politique monétaire et rigidité des prix

- Les flux monétaires qui varient selon la nature du régime de change.

Nous pouvons distinguer deux situations extrêmes :

Le régime de taux de change fixes qui est la situation où les monnaies peuvent fluctuer dans une marge étroite, contrôlée par les autorités monétaires. ;

Le régime de taux de change flottant où les monnaies fluctuent librement sans intervention des autorités monétaires.

La réalité se situe le plus souvent entre ces deux situations extrêmes de fixité et de flottement (on parle de régime de change flexible).

1) Régime de taux de change fixe

Dans ce cas, le cours de la monnaie nationale est fixé par les autorités monétaires. Cela signifie que le taux de change ne peut fluctuer librement puisque les autorités monétaires interviennent sur le marché de change pour maintenir la monnaie à sa parité. Toute modification du taux de change résultera d'une décision du gouvernement qui peut selon les circonstances dévaluer ou réévaluer sa monnaie.

La fixité du taux de change et le maintien de la monnaie à la parité va nécessiter de la part des autorités monétaire (la Banque Centrale), de disposer d'un fonds de réserve en devises suffisamment important pour répondre aux diverses pressions qui peuvent s'exercer sur la monnaie nationale. Dans ce cas, le niveau de stock de monnaie, dépend de l'équilibre extérieur : Un déficit implique une contraction de la masse monétaire, alors qu'un excédent entraîne un accroissement.

Les processus d'ajustement ne sont pas exactement les mêmes selon que les autorités monétaires privilégient l'utilisation de l'un ou

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

l'autre des instruments dont elles disposent ; c'est pourquoi nous distinguons plusieurs cas possibles :

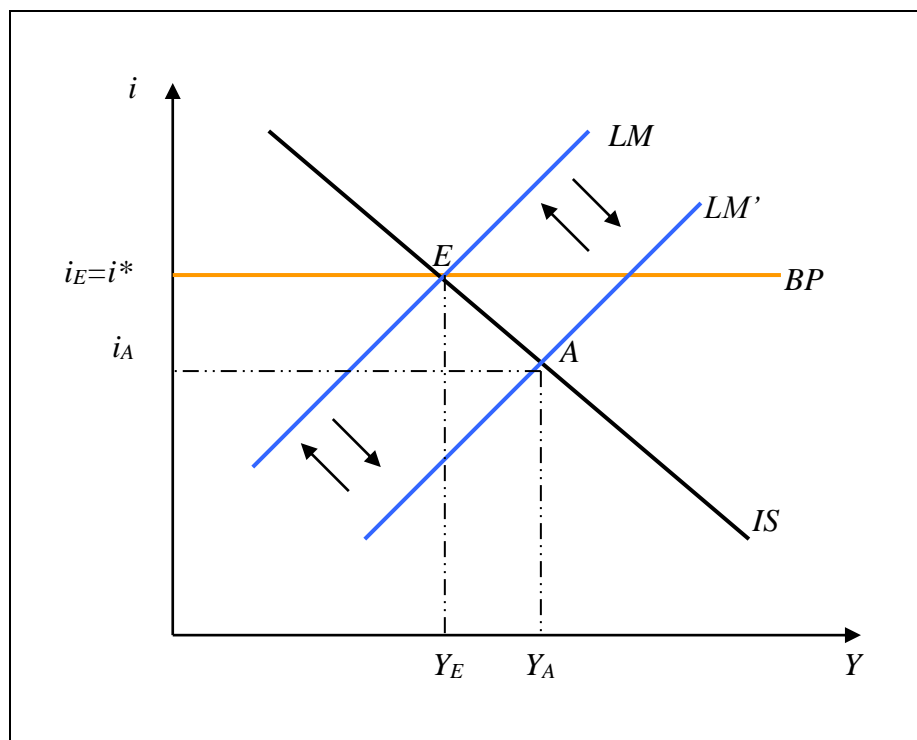
- Tout d'abord, nous analyserons une intervention directe sur la quantité de monnaie en circulation,
- Ensuite, nous verrons les effets d'une variation du taux d'intérêt domestique,
- Enfin, nous étudions les conséquences d'un changement de parité de la monnaie nationale.

(a) Accroissement de l'offre de monnaie

L'accroissement de l'offre de monnaie se traduit immédiatement par un glissement de la courbe LM en bas vers la droite. On passe de LM à LM' dans la figure IV.12.

4. Politique monétaire et rigidité des prix

Figure IV.12- Effet d'une politique monétaire expansionniste en régime de change fixe avec mobilité de capitaux



L'accroissement de l'offre de monnaie

⇒ Augmentation immédiate du revenu et baisse du taux d'intérêt. (Point A). Si le pays veut maintenir la parité de sa monnaie, la position d'équilibre au point A n'est pas stable.

⇒ Tendance à la baisse du taux d'intérêt intérieur

⇒ Sortie importante de capitaux vers l'étranger où les rendements des placements deviennent plus avantageux. i_E serait alors supérieur au taux d'intérêt intérieur.

⇒ Baisse du cours de la monnaie nationale suite à la pression du mouvement de sortie de capitaux. Les autorités monétaires, en soutenant le cours de la monnaie nationale, seront alors contraintes de se porter demandeuse de monnaie nationale en puisant dans leurs réserves de change ; Elles vont offrir des devises pour acquérir de la monnaie nationale et donc réduire la liquidité intérieure.

⇒ LM va glisser progressivement vers la gauche et vers le haut. Le processus sera terminé lorsque le taux d'intérêt intérieur sera à nouveau égal au taux d'intérêt international, i^* , c'est à dire lorsque LM' sera revenu à sa position initiale, LM . L'effet de l'accroissement de la masse monétaire est donc finalement annulé.

⇒ L'économie retrouve une situation d'équilibre final en E .

⇒ L'objectif poursuivi de croissance du revenu national ne peut être atteint grâce à une politique monétaire expansionniste.

Sous l'hypothèse de la mobilité parfaite des capitaux, les détenteurs de capitaux sont confrontés à l'alternative entre placement intérieur et investissement intérieur.

Encadré IV.5- Efficacité de la politique monétaire en régime de taux de change fixe avec mobilité des capitaux

La politique d'augmentation de l'offre de monnaie est inefficace en régime de taux de change fixe.

(b) Réduction du taux d'intérêt domestique

Si le taux d'intérêt intérieur baisse, cela signifie qu'il devient inférieur au taux d'intérêt international, i^* . Tout se passe comme si le taux d'intérêt international s'élevait et que la droite d'intégration financière, BP , se déplaçait en haut.

⇔ Naissance d'un différentiel de taux d'intérêt

⇒ Sortie massive de capitaux

⇒ Pression à la baisse du cours de la monnaie nationale

⇒ Baisse des prix des produits nationaux à l'exportation et augmentation des prix des produits importés.

4. Politique monétaire et rigidité des prix

⇒ La liquidité intérieure diminue

La Banque Centrale, en vue de soutenir la monnaie nationale, augmente leur demande de monnaie nationale en puisant dans leur réserve de change.

⇒ L'offre de devises par les autorités monétaires augmente.

⇒ Déplacement de la courbe LM à gauche et vers le haut (passage de LM à LM') dans la figure IV.13

⇒ Le taux d'intérêt intérieur va avoir tendance à augmenter suite aux interventions des autorités monétaires sur le marché des changes (en tant qu'acheteur de la monnaie nationale) accompagné par la sortie de capitaux.

⇒ Tendance à la baisse du revenu national qui passe de Y_E à $Y_{E'}$.

Le processus arrivera à son terme lorsque le taux d'intérêt domestique s'aligne sur le taux d'intérêt international

⇒ L'équilibre se stabilisera en E'

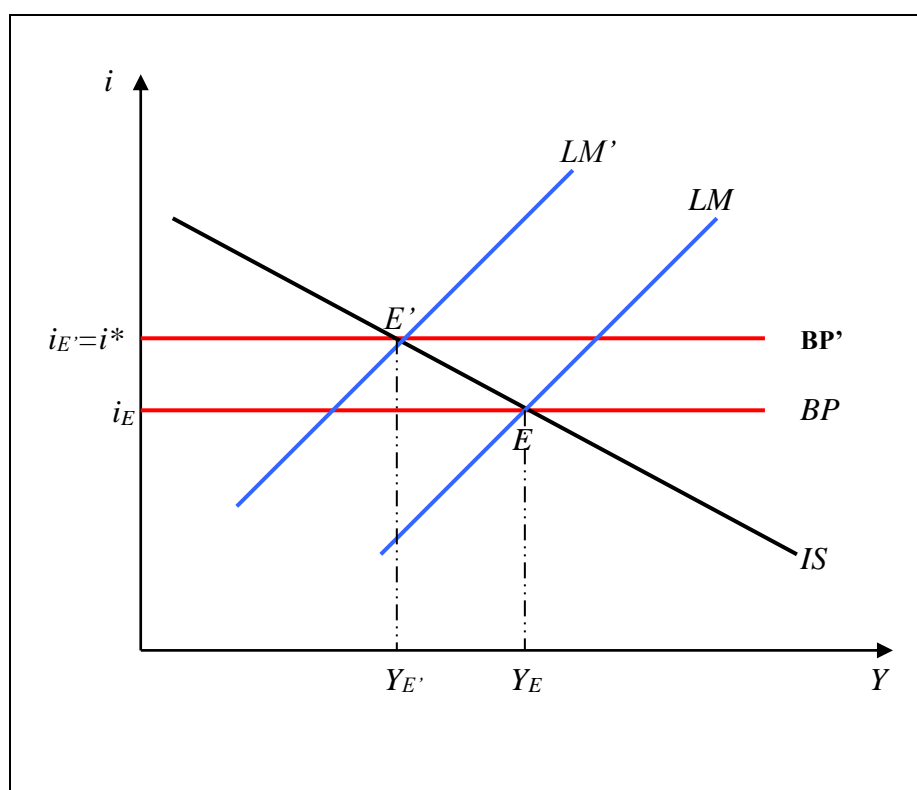
La baisse du taux d'intérêt domestique a pour objectif de relancer la production et de dissuader les détenteurs de liquidités de placer celles-ci sur le marché monétaire et les inciter à financer des investissements ; or le taux d'intérêt international est supérieur au taux d'intérêt intérieur chose qui incitera le placement à l'étranger.

Sous l'hypothèse de la mobilité parfaite des capitaux, les détenteurs de capitaux sont confrontés à l'alternative entre placement à l'étranger et investissement intérieur.

Encadré IV.6- Effet d'une baisse du taux d'intérêt en régime de change fixe

Une politique de baisse du taux d'intérêt domestique est inefficace en régime de taux de change fixe.

Figure IV.13- Effets d'une baisse du taux d'intérêt domestique en régime de change fixe



(c) Dévaluation de la monnaie nationale

Il s'agit de baisser le cours de la monnaie nationale afin de favoriser les exportations et de ralentir les importations : Il s'agit d'une dévaluation compétitive.

La dévaluation consiste en une mesure prise par les autorités monétaires en vue de baisser la valeur de la monnaie nationale exprimée en devises ; autrement dit, il faut moins de devises pour obtenir une unité de monnaie nationale.

4. Politique monétaire et rigidité des prix

⇒ Les produits nationaux deviennent moins coûteux sur les marchés internationaux

⇒ Développement des exportations

⇒ Déplacement de IS vers la droite et vers le haut (passage de IS à IS') dans la Figure IV.14

⇒ Augmentation du revenu national et hausse du taux d'intérêt

⇒ L'équilibre pourrait se former au point A de la figure IV.14

En ce point A, le taux d'intérêt intérieur est supérieur au taux d'intérêt international i^* .

⇒ Afflux de capitaux dans le pays (sous l'hypothèse de mobilité parfaite de capitaux)

⇒ Augmentation de la liquidité intérieure

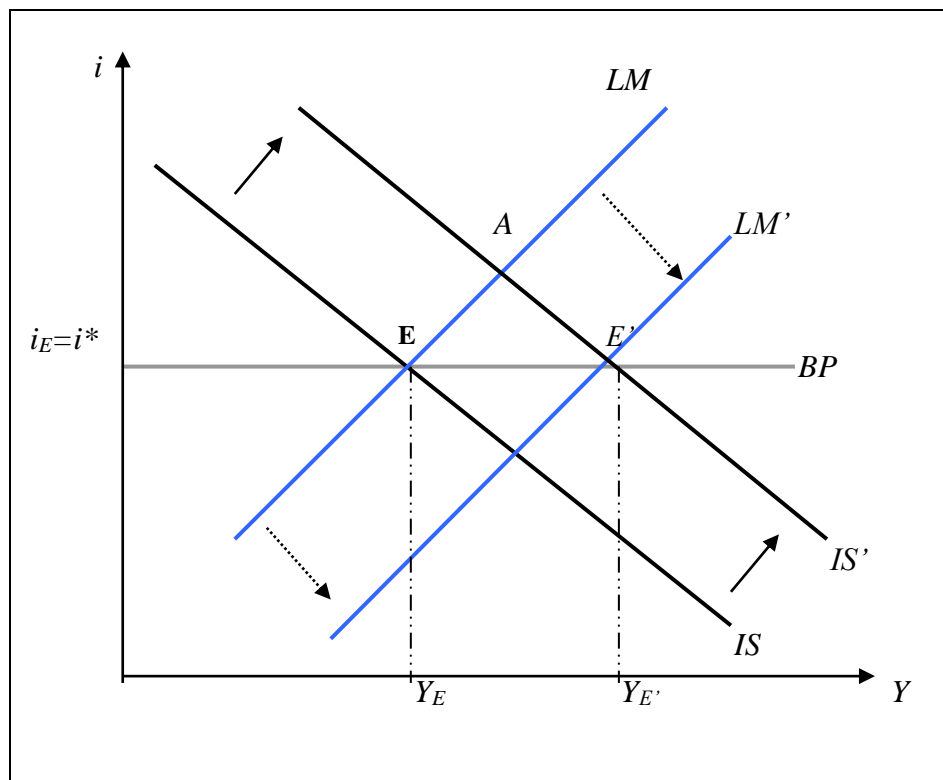
⇒ Déplacement de la courbe LM à droite et en bas

⇒ Tendence à la baisse du taux d'intérêt intérieur, qui se stabilisera au niveau du taux d'intérêt international i^* .

⇒ Détermination d'un nouveau point d'équilibre E'

⇒ Augmentation du revenu national de Y_E à $Y_{E'}$

Figure IV.14- Politique de dévaluation de la monnaie nationale



Encadré IV.7- Effet d'une dévaluation de la monnaie nationale

La politique de dévaluation de la monnaie nationale peut se révéler efficace à court terme.

L'effet positif de la dévaluation peut être de courte durée. L'augmentation du taux de change qui résulte de la dévaluation peut provoquer une augmentation des prix des produits importés. Une économie en situation de dépendance vis à vis de l'extérieur en matières premières et matières d'approvisionnement verrait augmenter ses coûts de production et donc les prix de ses produits. L'effet positif de la dévaluation peut être compensé par celui négatif de la hausse des prix des produits du pays.

2) Régime de taux de change flottant

4. Politique monétaire et rigidité des prix

(a) Expansion monétaire

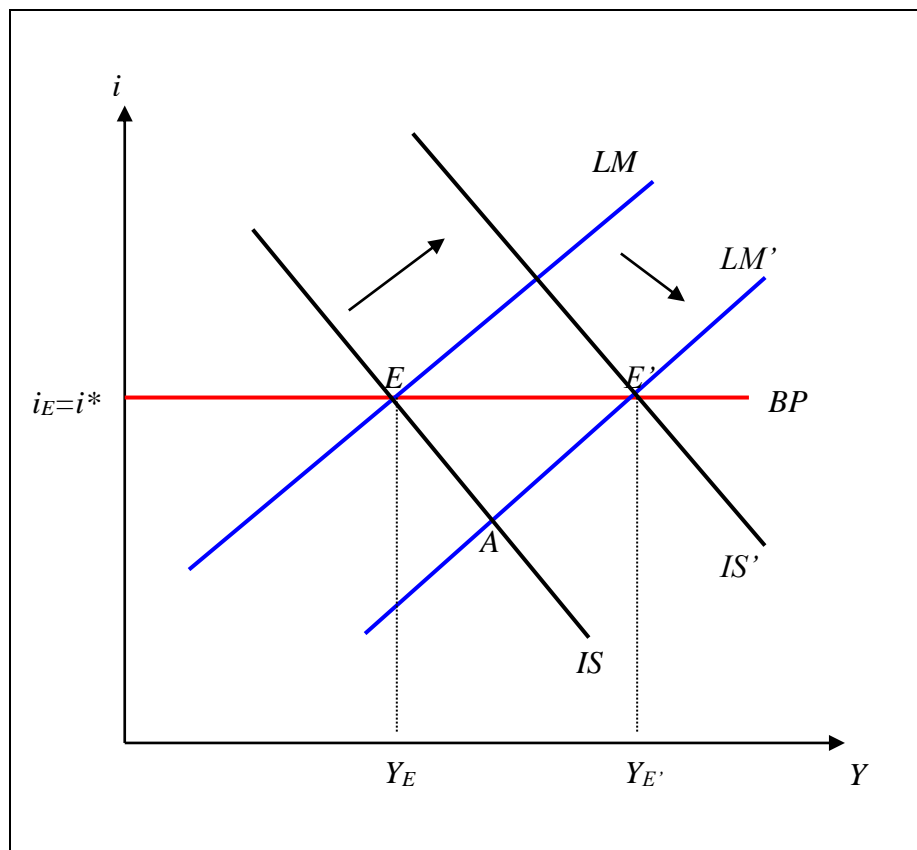
L'augmentation de la masse monétaire se traduit graphiquement (Figure VI.15) par le déplacement de LM en bas vers la droite (Passage de LM à LM')

- ⇒ Augmentation de la liquidité dans l'économie
- ⇒ Le taux d'intérêt intérieur tend à baisser et l'équilibre semble se situer au point A de la figure IV.15.
- ⇒ Sortie de capitaux vers l'étranger où le rendement des placements spéculatifs est meilleur
- ⇒ Baisse du cours de la monnaie nationale
- ⇒ Les exportations augmentent et les importations diminuent
- ⇒ Accroissement de la production et de l'investissement qui est devenu plus rentable suite à la baisse du taux d'intérêt
- ⇒ La sortie de capitaux sera limitée du fait de l'accroissement de la rentabilité des investissements intérieurs
- ⇒ Déplacement de IS en haut et à droite
- ⇒ L'équilibre se stabilisera au point E' où le taux d'intérêt intérieur s'aligne avec le taux d'intérêt international i^*
- ⇒ Le revenu national augmente de Y_E à $Y_{E'}$

Encadré IV.8- Effet d'une expansion monétaire en régime du taux de change flottant

La politique d'expansion monétaire est efficace en régime de taux de change flexible.

Figure IV.15- Politique de dévaluation de la monnaie nationale



(b) Baisse du taux d'intérêt national

La baisse du taux d'intérêt domestique fait naître un différentiel du taux d'intérêt tel que tout se passe comme si le taux d'intérêt international était passé de i^*_1 à i^*_2 dans la figure IV.16.

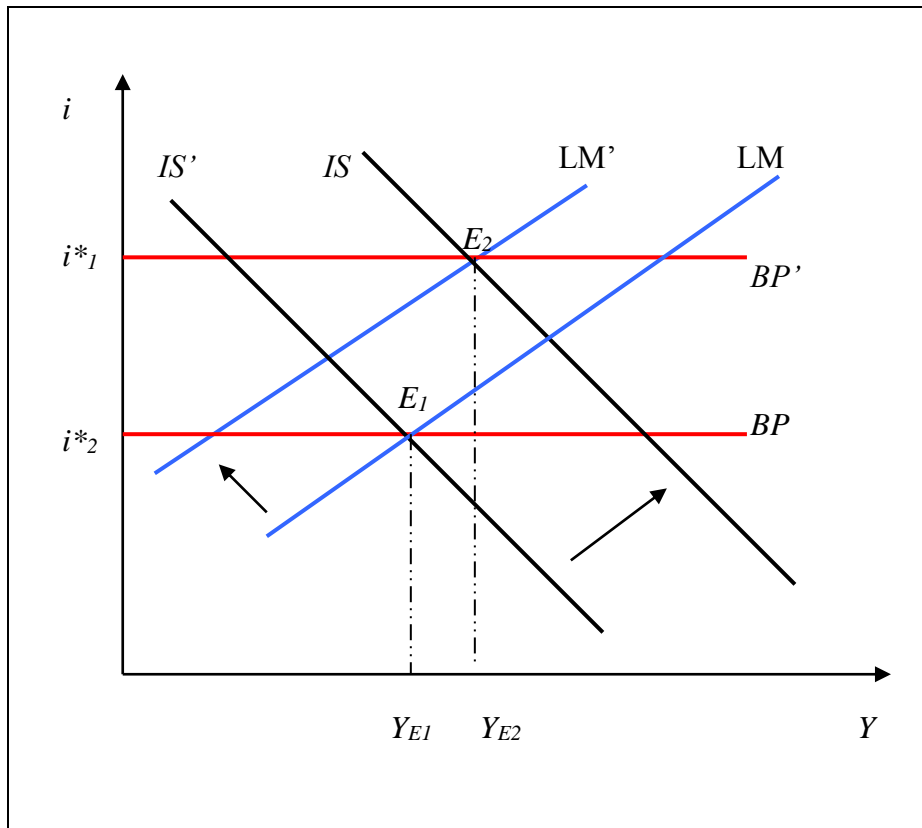
La baisse du taux d'intérêt intérieur va se traduire par une sortie de capitaux

- ⇒ Baisse de la liquidité intérieure
- ⇒ Déplacement de LM à gauche et en haut (Passage de LM à LM')
- ⇒ Baisse du cours de la monnaie nationale
- ⇒ Augmentation de la compétitivité des produits nationaux
- ⇒ Augmentation de la production et de l'investissement

4. Politique monétaire et rigidité des prix

⇒ Déplacement de IS en haut et à droite (passage de IS à IS') dans la figure suivante.

Figure IV.16- Baisse du taux d'intérêt intérieur



L'augmentation de la compétitivité, de l'investissement et la baisse tendancielle des importations font à ce que l'amplitude du déplacement de la courbe IS est plus grande que celle de LM . Le mécanisme impulsé par la baisse du taux d'intérêt intérieur cessera de produire son effet lorsque le taux d'intérêt intérieur aura augmenté jusqu'à i^*_2 , qui est le taux international, et le revenu aura atteint Y_{E2} supérieur à Y_{E1} .

⇒ Effet positif sur l'économie du pays

Encadré IV.9- Effet d'une baisse du taux d'intérêt intérieur

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Dans un régime de taux de change flexible, la politique monétaire est d'une manière général efficace (plus efficace que la politique budgétaire).

5

POLITIQUE MONETAIRE ET FLEXIBILITE DES PRIX

- 1. L'équilibre général à prix flexible**
- 2. La politique monétaire permet toujours l'arbitrage entre l'inflation et le chômage**
- 3. La politique monétaire permet, à court terme l'arbitrage entre l'inflation et le chômage**
- 4. La politique monétaire ne permet plus l'arbitrage entre l'inflation et le chômage**

Il s'agit dans ce cas de saisir l'équilibre macroéconomique dans le cas général où les marchés de biens et service, de la monnaie et du travail sont interdépendants. Le chapitre 4 nous a permis de voir que le modèle $IS - LM$ standard est un modèle où toute variation de la demande globale induite par une variation de la politique monétaire (déplacement de LM), suscite une modification du produit global d'un montant équivalent. C'est ce qui explique pourquoi l'on se contente généralement d'étudier la confrontation des courbes $IS - LM$ pour évaluer l'impact des politiques économiques sur la production et l'emploi.

Jusqu'à ce niveau nous avons supposé que le NGP ne varie pas ; en enlevant cette restriction, l'équilibre sur le marché monétaire (la courbe LM) sera paramétrée par le NGP; si celui-ci change, les conditions d'équilibre sur le marché monétaire sont-elles même perturbées et la courbe LM se déplace.

I. L'équilibre général à prix flexible

A. La Quasi Demande Globale (QDG)

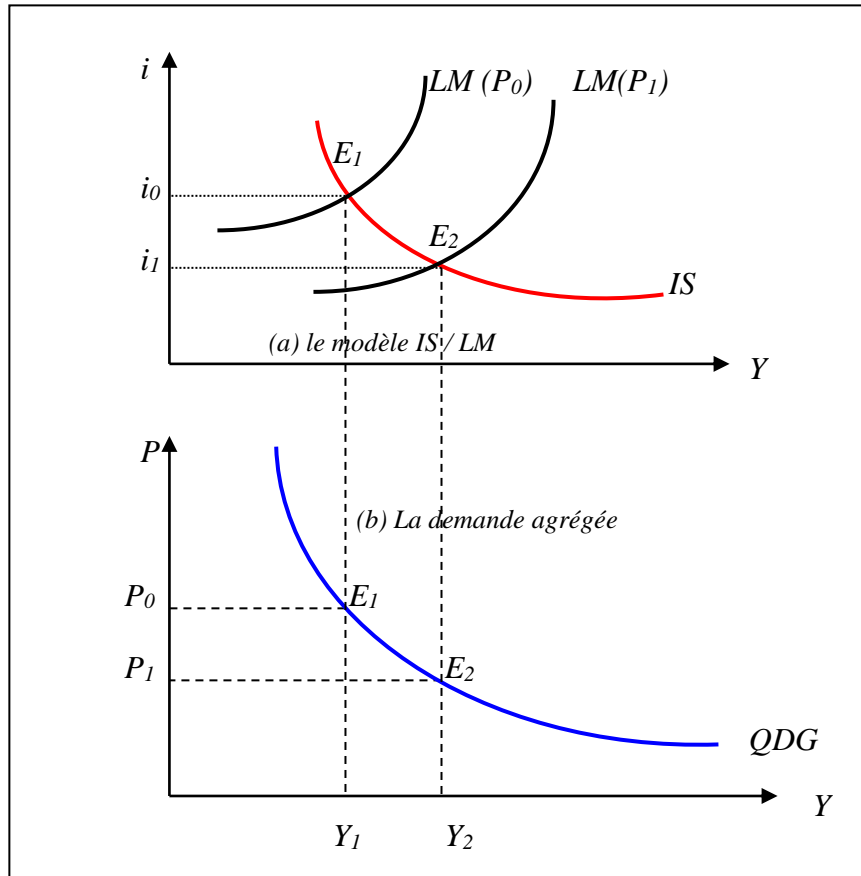
1) Détermination graphique

Le graphique (a) de la figure V.1 décrit l'équilibre macroéconomique traditionnel. La courbe LM décrit l'équilibre sur le marché monétaire qui égalise entre l'offre réelle de monnaie (M^o/P) et la demande de monnaie. Cet équilibre est paramétré par le Niveau Général des Prix P . Si ce dernier se modifie, l'équilibre sera modifié : Si le NGP diminue et passe de P_0 à P_1 , l'offre réelle de monnaie augmente et la courbe LM se déplace à droite et l'équilibre sur le marché de la monnaie n'est restauré que par une baisse du taux de l'intérêt. Un nouveau point d'équilibre E_2 apparaît. L'équilibre $IS-LM$ ne donne pour un niveau de prix donné que le niveau de la demande globale et donc ne donne le niveau de produit d'équilibre que pour ce niveau de prix. A chaque niveau de prix correspond donc un niveau de demande globale, déterminé par l'équilibre simultané des marchés de biens et de la monnaie : On construit ainsi une courbe décroissante reliant le NGP et le niveau du produit global Y appelé courbe Quasi-Demande Globale QDG (graphique (b)). Cette courbe présente, par rapport à la courbe de demande traditionnelle, la caractéristique qu'elle est issue d'un simple raisonnement de statique comparative consistant à associer à chaque niveau de prix un équilibre déterminé, mais elle n'est pas déterminée directement sur la base d'un comportement d'optimisation (maximisation) associant à chaque prix possible un niveau de demande.

Le déplacement de la demande globale peut être induit par une intervention des autorités à travers une politique économique expansionniste par exemple accroissement de l'offre de monnaie; Sous l'hypothèse que le NGP est fixe, cette action entraîne une élévation du niveau du produit global dans les même proportion.

5. Politique monétaire et flexibilité des prix

Figure V.1- Courbe de Quasi- Demande Globale



2) Détermination algébrique

Dans le paragraphe précédent nous avons analysé la demande agrégée à l'aide des graphiques représentant les courbes *IS* et *LM*. Ce paragraphe ajoute à cette représentation graphique un exposé algébrique du même modèle. Ceci nous permet de mieux comprendre l'impact sur la demande agrégée des politiques économiques.

(a) La courbe IS

Nous avons vu au chapitre 4 que la courbe *IS* décrit les combinaisons de Revenu *Y* et de taux d'intérêt *i* qui satisfont l'équation suivante décrivant l'équilibre sur le marché des biens et de services :

$Y=C(Y-T)+I(i)+G$ où *C*, *I* et *G* désignent respectivement la fonction de consommation supposée linéaire, la fonction d'investissement et les dépenses publiques.

$$C=C_0+c(Y-T)$$

$$I=a-bi$$

$$a,b,c \text{ et } C_0 > 0$$

c est la Propension marginale à consommer

A l'équilibre sur le marché des biens et de service , en économie fermée, nous avons $Y = C+I+G$

En introduisant les fonctions de consommation et d'investissement dans l'identité comptable du revenu national, nous obtenons :

$$Y = [C_0+c(Y-T)]+(a-bi)+G$$

$$\Leftrightarrow Y = \frac{C_0+a}{1-c} + \frac{1}{1-c}G - \frac{c}{1-c}T - \frac{b}{1-c}i \quad (V.1)$$

Avec $\frac{dY}{di} = -\frac{b}{1-c} < 0$ est la pente de la courbe *IS*

Cette équation est une représentation algébrique de la courbe *IS*, dans une économie fermée, qui nous enseigne sur le niveau de revenu correspondant à tout taux d'intérêt nominal *i* et à toute politique budgétaire *G* et *T* données. En maintenant constante la politique budgétaire, l'équation génère une relation inversement proportionnelle entre le taux d'intérêt et le niveau de revenu. Plus le taux d'intérêt est élevé, plus est faible le niveau de revenu. C'est cette équation que représente graphiquement la courbe *IS* pour divers valeurs de *Y* et de *i*, étant données les valeurs de *G* et de *T*.

(b) La courbe LM

La courbe LM décrit les combinaisons du revenu Y et du taux d'intérêt i qui satisfont la condition d'équilibre sur le marché monétaire

$$\frac{M}{P} = L(i, Y)$$

En supposant que la demande de monnaie est linéaire, de la forme $L(i, Y) = dY - fi$ où d et f sont positifs ; L'équilibre sur le marché monétaire est décrit par : $\frac{M}{P} = dY - fi$

$$\Leftrightarrow i = \left(\frac{d}{f}\right)Y - \left(\frac{1}{f}\right)\frac{M}{P} \quad (V.2)$$

Avec $\frac{dY}{di} = \frac{f}{e} > 0$ est la pente de la courbe LM

L'équation (V.2) nous donne le taux d'intérêt qui équilibre le marché monétaire pour toute valeur donnée de revenu et des encaisses monétaires réelles (M/P). La courbe LM représente graphiquement cette équation pour diverses valeurs de Y et de i , la valeur de (M/P) étant donnée.

(c) La courbe de Demande Agrégée

Pour dériver l'équation de la demande agrégée, nous devons identifier le niveau de revenu qui satisfait l'équilibre simultané sur les deux marchés de biens et de services autrement dits le niveau de revenu qui satisfait l'équation IS et l'équation LM . Pour ce faire nous substituons l'équation V.2 dans l'équation V.1

$$Y = \frac{C_0 + a}{1-c} + \frac{1}{1-c}G - \frac{c}{1-c}T - \frac{b}{1-c} \left[\left(\frac{d}{f}\right)Y - \left(\frac{1}{f}\right)\frac{M}{P} \right]$$

$$\Leftrightarrow Y = \frac{h(C_0+a)}{1-c} + \frac{h}{1-c}G - \frac{hc}{1-c}T + \left(\frac{b}{(1-c)\left(f + \frac{bd}{1-c}\right)} \right) \frac{M}{P} \quad (V.3)$$

Avec $h = \frac{f}{f + \frac{bd}{1-c}}$ est comprise entre 0 et 1.

L'équation V.3 exprime algébriquement la courbe de demande agrégée. Elle nous enseigne que le revenu dépend de la politique budgétaire, G et T , de la politique monétaire, M , et du niveau des prix P . La courbe de demande agrégée représente graphiquement cette équation pour divers valeurs de Y et de P , les valeurs de G, T et M étant données.

Trois enseignements se dégagent de cette équation :

- Premièrement, la pente de la courbe de demande agrégée est négative, puisque toute hausse des prix P réduit (M/P) , et donc Y .
- Deuxièmement, les hausses de l'offre de monnaie accroissent le revenu et déplacent vers la droite la courbe de demande agrégée.
- Troisièmement, les hausses des dépenses publiques ou la baisse des impôts accroissent également le revenu et déplacent vers la droite la courbe de demande agrégée.

Notons à ce niveau que si le paramètre f est égal à 0, on retrouve la théorie quantitative de la monnaie qui fait l'hypothèse que le taux d'intérêt n'influence pas la quantité demandée d'encaisses monétaires réelles, en conséquence le paramètre composite h est lui aussi égal à 0, de sorte que la politique budgétaire n'affecte pas la demande agrégée.

B. La Quasi Offre Globale (QOG)

1) La rigidité nominale et la Q.O.G. à court terme

Au niveau des chapitres précédents nous avons étudié comment les variations des politiques monétaires et les chocs sur la monnaie déplacent la courbe de demande. Pour comprendre comment ces déplacements de la demande agrégée affectent la quantité produite et le niveau des prix, nous devons ajouter à l'analyse l'offre agrégée. Tel est l'objet de la présente section. Nous distinguons entre les comportements à court terme et les comportements à long terme. A long terme, les prix sont flexibles et la courbe de la quasi-offre globale est verticale. Dans ce cas les déplacements de la demande globale affectent les prix et non la production qui reste à son niveau naturel. A court terme, au contraire, les prix sont rigides et la courbe de quasi offre globale n'est plus verticale et les déplacements de la quasi demande globale affectent la production.

A ce niveau, une question se pose alors : Quels sont les déterminants de la pente de la quasi-offre globale ? Il y a au moins, à cet égard, quatre grands modèles explicatifs concurrents qui ont essayés d'apporter des éléments de réponses à savoir, dans l'ordre de leurs apparitions : le modèle avec salaire rigide, le modèle avec illusion monétaire, le modèle avec information parfaite et le modèle avec prix rigide. Leur caractéristique commune est qu'à court terme, la courbe de quasi-offre globale n'est pas verticale, en raison de certaines imperfections du marché. En conséquence les déplacements de la quasi demande globale entraîne une variation de la production (Y) qui s'écarte provisoirement de son taux naturel (\bar{Y}). Les quatre modèles nous donne une équation de la courbe de quasi-offre globale de la forme : $Y = \bar{Y} + \beta(P - P^a)$ avec P^a le niveau attendu des prix et $\beta > 0$ indique l'ampleur de la réaction de la production à des variations inattendues du NGP.

Si $P = P^a \Rightarrow Y = \bar{Y}$: la production est égale à son niveau naturel.

Si $P \neq P^a \Rightarrow Y = \bar{Y} + \beta(P - P^a)$: La production s'écarte de son niveau naturel

Dans ce qui suit, on se propose l'explication des fondements de l'équation de la courbe de quasi-offre globale en se référant au modèle avec salaire rigide ; ce modèle nous apparaît, d'un point de vue pédagogique, le plus simple à formaliser et à synthétiser. La courbe de quasi-offre agrégée de court terme n'est pas verticale, à cause, pour les tenants de l'approche de rigidité nominale, de la lenteur de réaction des salaires nominaux aux variations de l'environnement économique. Les salaires nominaux ne s'ajustent pas rapidement car ils sont généralement fixés dans le cadre de conventions officielles à long terme ou d'accords implicites entre les syndicats et les entreprises. Pour ces deux principales raisons, les salaires nominaux sont rigides à court terme.

Supposons que le NGP augmente et le salaire nominal est rigide ou il ne s'adapte pas instantanément à court terme car il y a des coûts à cette adaptation (Coûts de menu)

- ⇒ Le salaire réel diminue
- ⇒ Réduction du coût réel du facteur travail pour les entreprises
- ⇒ La demande de travail augmente
- ⇒ La production augmente

Pour formaliser cette approche de la détermination de la courbe de quasi-offre globale, nous supposons, en suivant G.MANKIWI & AL. (1999), qu'aux termes de négociation, employeurs et travailleurs conviennent du salaire nominal W en fonction du *salaire réel cible* (w) qui peut être celui qui équilibre l'offre et la demande de travail et de leurs anticipations du niveau futur des prix P^a : $W = w \times P^a$

Une fois fixé le salaire nominal et avant l'entrée en vigueur de l'accord, les entreprises sont informées du niveau effectif des prix P . Le salaire réel devient : $\frac{W}{P} = w \frac{P^a}{P}$; il s'écarte de son niveau cible dès que le niveau effectif des prix est différent du niveau anticipé de ceux-ci. Si le niveau effectif des prix est plus élevé qu'attendu, le salaire réel est inférieur à son niveau cible ; si le niveau des prix est inférieur aux attentes, le salaire réel est supérieur à son niveau cible.

5. Politique monétaire et flexibilité des prix

Encadré V.1- NGP et courbe QOG

La relation positive entre NGP et production explique la pente positive de la courbe de quasi offre globale aussi longtemps que le salaire nominal ne s'ajuste pas aux variations de l'environnement économique

Par ailleurs, l'emploi est déterminé par la quantité de travail demandée par les entreprises en dehors de négociations et de conventions -qui ne concernent que le salaire nominal- ; les entreprises demandent la quantité de travail qui maximise leurs profits. Elles embauchent d'autant plus que le salaire réel est faible. Le graphique (a) de la figure V.2 illustre cette courbe de demande de travail. Or la production Y augmente proportionnellement à l'embauche de nouveaux travailleurs : $Y = f(L)$. C'est ce que montre le graphique (b) de la figure V.2.

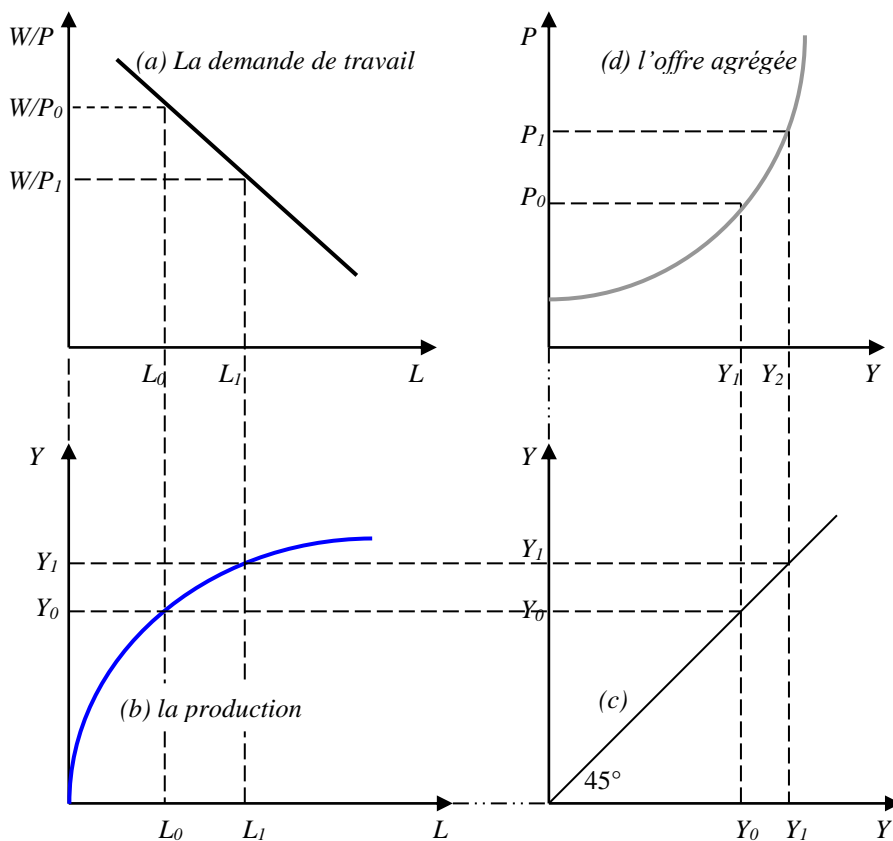
Le niveau nominal du salaire W étant fixé, Une hausse du NGP de P_0 à P_1 réduit le salaire réel de W/P_0 à W/P_1 (graphique (a)). Cette baisse du salaire réel accroît la quantité demandée de travail de L_0 à L_1 . La hausse de la quantité de travail demandée de L_0 à L_1 accroît la production de Y_0 à Y_1 (Le graphique (b)). Moyennant la droite de report (graphique (c)) on peut retrouver la fonction d'offre agrégée qui synthétise cette relation entre le niveau des prix P et la production Y .

La hausse du niveau des prix de P_0 à P_1 accroît la production de Y_0 à Y_1 . Les variations non anticipées des prix écartent le salaire réel de son niveau cible. Cette modification du salaire réel influence à son tour le nombre de travailleurs embauchés et les quantités produites. Ceci permet d'écrire la courbe d'offre agrégée comme suit :

$$Y = \bar{Y} + \beta(P - P^a)$$

La production s'écarte de son taux naturel dès que le niveau effectif des prix est différent de leur niveau anticipé.

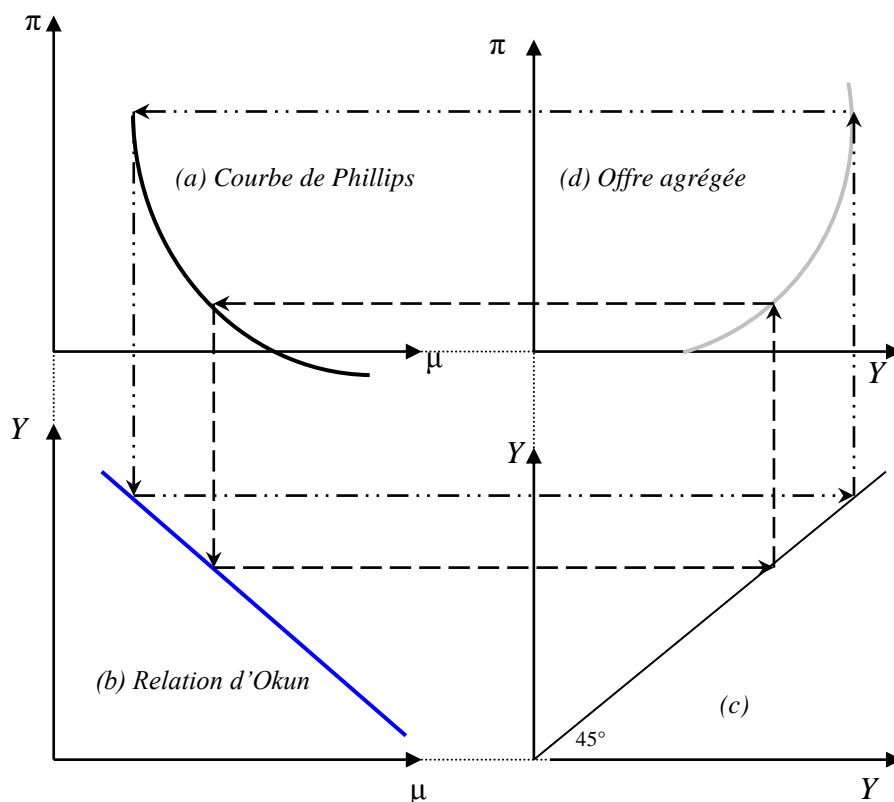
Figure V.2- Le modèle d'offre globale avec salaire rigide



2) La courbe de Phillips et la QOG à court terme

Moyennant la courbe de A.PHILLIPS reliant niveau d'inflation (π) et taux de chômage (μ) (graphique (a) de la figure V.3), la relation d'OKUN, relation inverse entre taux de chômage et niveau de production (Y) (graphique (b)) et une droite de report (graphique (c)); on peut dériver la courbe de quasi- offre globale (graphique (d)). Cette dernière décrit une relation proportionnelle entre le niveau des prix et le niveau du produit global autrement dit, elle décrit les effets de la production agrégée sur le niveau des prix.

Figure V.3- Courbe de Quasi- Offre Globale de court terme



3) La Q.O.G. à long terme

On essaye de répondre à la question suivante : Quelle forme est susceptible d'avoir la fonction de quasi-offre globale à long terme et pourquoi ? La réponse est à en déduire de la situation prévalant sur le marché du travail et des conditions techniques de production. Dans le graphique (a) de la figure V.4 est exposé l'équilibre du marché du travail, dans le graphique (b) une fonction de production de court terme. La droite de report du graphique (c) doit nous permettre d'associer dans le graphique (d) à chaque niveau de prix, par le biais des variations du salaire réel, un niveau d'offre globale.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

La situation initiale se caractérise par :

- Un niveau de prix P_0
- Un taux de salaire nominal W_0
- Un taux de salaire réel $w_0 = W_0/P_0$
- Un niveau de (plein) emploi L^*

⇒ Un niveau de production Y^* .

Le point (P_0, Y^*) est un premier point de la courbe d'offre agrégée que nous cherchons à déterminer.

Supposons maintenant que le NGP passe de P_0 à P_1 qui lui est inférieur.

⇒ Le taux de salaire réel augmente et passe alors de w_0 à w_1

⇒ Baisse de la demande de travail des entreprises et augmentation de l'offre de travail

⇒ Déséquilibre sur le marché du travail

Si le marché du travail est parfaitement flexible, et que l'ajustement est instantané, l'excédent d'offre du travail doit amener les salaires nominaux à s'orienter à la baisse passant de W_0 à W_1 jusqu'au point où le taux de salaire réel retrouve son niveau initial, soit $w^* = w_1 = w_0$.

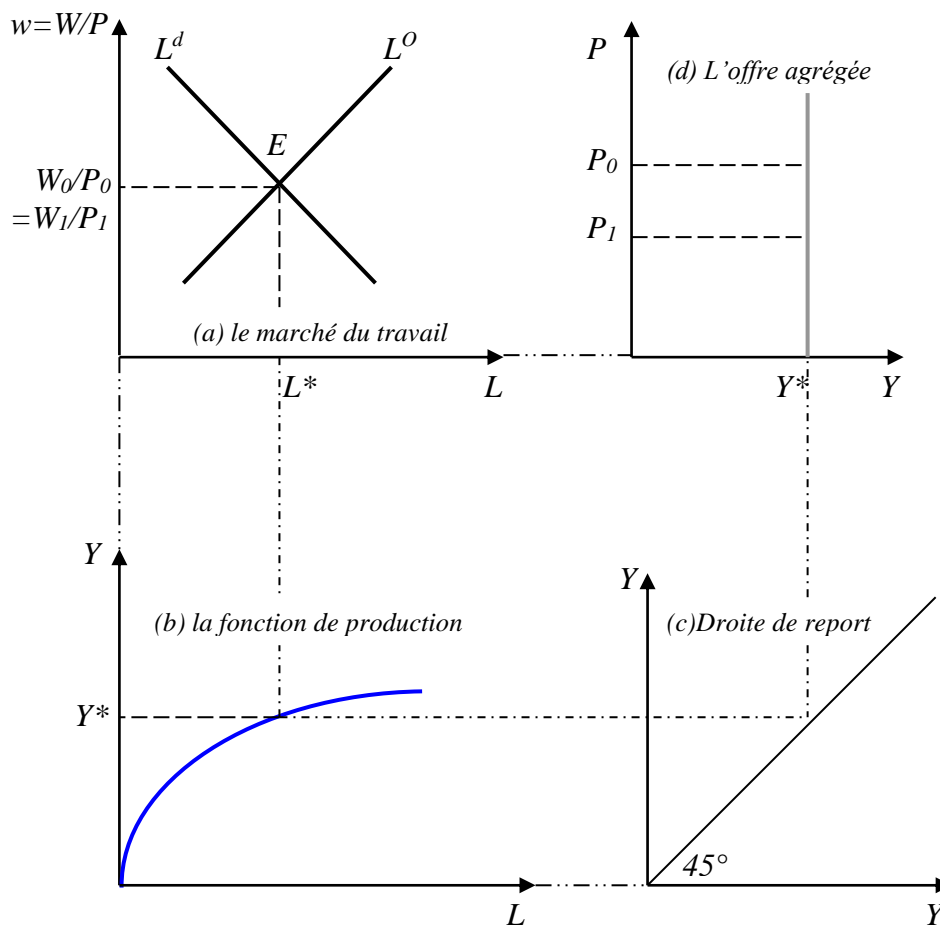
⇒ L'équilibre sur le marché du travail est restauré

⇒ Le niveau de production Y est inchangé et il est égal à son niveau naturel (Y^*).

⇒ La courbe de quasi-offre globale est alors verticale.

5. Politique monétaire et flexibilité des prix

Figure V.4- Courbe de Quasi- Offre Globale de long terme



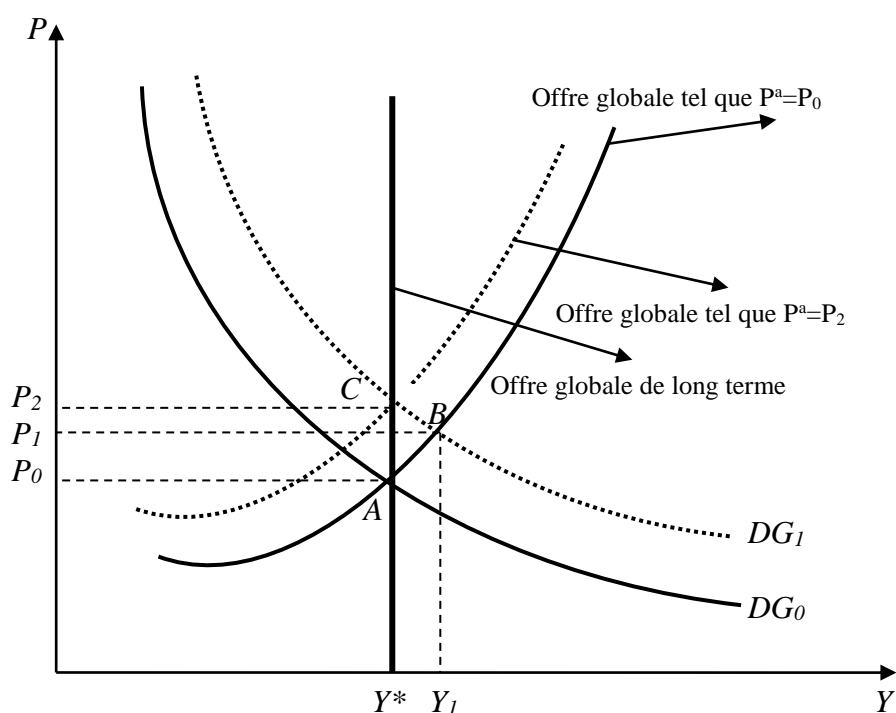
Encadré V.2- Pente de la courbe QOG

Si le marché du travail est parfaitement flexible et si l'ajustement entre l'offre et la demande est instantané, alors la courbe de quasi-offre globale ne peut être que verticale et donc il n'y a plus possibilité d'arbitrer entre l'inflation et le chômage : La dichotomie classique entre sphère monétaire et sphère réelle est retrouvée.

C. Le modèle QOG – QDG

Soit un équilibre initial QOG/ QDG au point A de la figure V.5 en ce point, le niveau de prix est P_0 et correctement anticipé par l'ensemble des agents économiques. A ce niveau d'équilibre, les grandeurs réelles sont à leur niveau « naturel ».

Figure V.5- Le modèle d'offre globale et de demande globale



Supposons pour soutenir la demande globale, une relance monétaire, dans un environnement où les salariés peuvent sous-estimer un contexte inflationniste et donc à surestimer leur salaire réel. (Déplacement de la demande globale de DG_0 à DG_1). En information parfaite, l'offre demeure inchangée et les grandeurs réelles ne sont pas modifiées suite à l'injection de cette quantité de monnaie. Les prix auraient dû s'établir à un niveau P_2 , mais la hausse des prix n'est pas perçue par les agents notamment par les salariés, et le niveau d'emploi et donc du produit global augmente de Y^* à Y_1 .

5. Politique monétaire et flexibilité des prix

A moyen terme les agents prennent conscience du contexte inflationniste et corrigent leurs calculs économiques. La courbe d'offre se déplace. L'équilibre de long terme est restauré lorsque les grandeurs réelles retrouvent leurs niveaux naturels.

II. La politique monétaire permet, toujours l'arbitrage entre l'inflation et le chômage :

A. Phillips et les nouveaux keynésiens

A. L'analyse d'Alban Phillips

A. PHILLIPS a mis en évidence une relation en taux de variation des salaires nominaux et taux de chômage ; cette relation est décroissante, non linéaire et stable : Si le chômage est faible, les entrepreneurs ont tendance à augmenter les salaires pour se procurer la main d'œuvre dont ils ont besoin et inversement quant le taux de chômage est important, les salariés répugnent à offrir leurs services à un niveau de rémunération inférieur au niveau du salaire existant. La relation est non linéaire du fait de cette résistance des travailleurs.

1) La Courbe de Phillips et l'arbitrage inflation chômage

Dans une étude publiée en 1958 dans la revue *Economica*, Alban PHILLIPS, économiste Néo-zélandais, a établi une relation empirique, non linéaire, et inversement proportionnelle entre le *taux de variation du taux de salaire nominal* (ω) et le *taux de chômage* (μ), et concernant le Royaume Uni sur la période 1861-1957. Cette relation apparaissait inverse, non linéaire et stable ; elle signifiait que pour des forts taux de chômage, les salaires devenaient stables, alors qu'à l'approche du plein emploi, les taux de croissance des taux de salaire monétaire étaient élevés.

Le point de départ du raisonnement de PHILLIPS est le suivant : Une entreprise en Concurrence Pure et parfaite choisit le niveau de production et d'emploi qui maximise son profit. Soit W le *salaire nominal* c'est à dire le prix du service de la main d'œuvre. Le profit (Π) de l'entreprise est défini comme la différence entre le chiffre d'affaire (PY) de l'entreprise et son coût de production qui dépend du seul facteur travail (WL) . L'expression du profit est donc :

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

$$\Pi = PY - WL = Pf(L) - WL = \Pi(L)$$

L'objectif de l'entreprise est de maximiser $\Pi(L)$ par rapport à L .

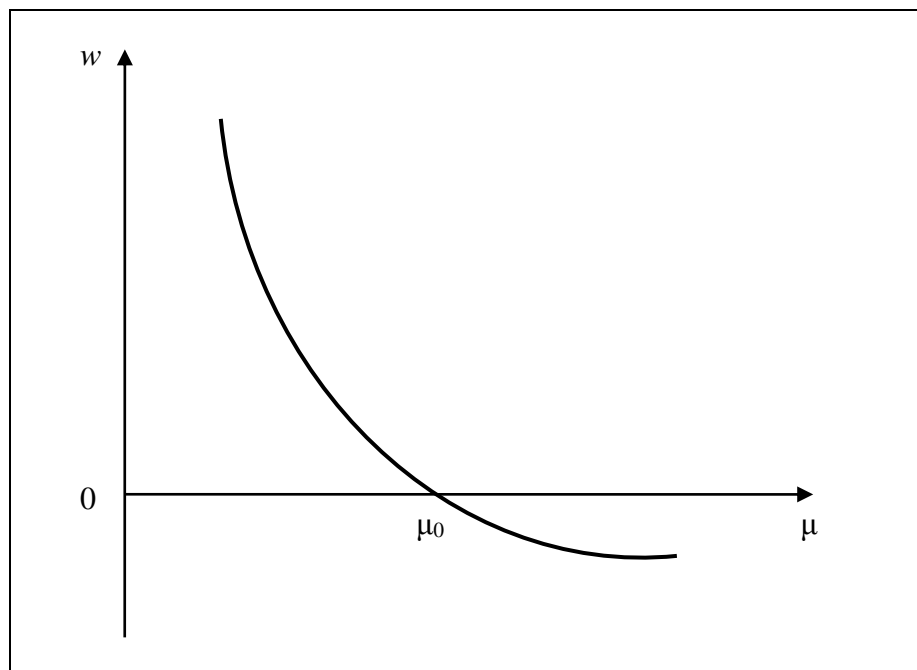
Ceci conduit à la condition suivante : $\frac{d\Pi}{dL} = Pf_L(L) - W = 0$, ou encore :

$f_L(L) = w$ où $w = \frac{W}{P}$ est le salaire réel et $f_L(L) = \frac{df(L)}{dL} = \frac{dY}{dL}$ est la productivité marginale de la main d'œuvre.

Ainsi la maximisation du profit amène les entreprises à égaliser la productivité marginale du travail avec le salaire réel. Les entreprises vont s'efforcer ainsi d'employer la quantité de main d'œuvre nécessaire à la vérification de la condition d'optimalité $\frac{W}{P} = f_L(L)$.

En terme de taux de croissance, cette dernière expression est équivalent à : $\frac{\Delta P}{P} \approx \frac{\Delta W}{W} - \frac{\Delta f_L(L)}{f_L(L)} \Leftrightarrow \pi = w - \gamma$. Le taux d'inflation (π) est égal au taux de variation des salaires nominaux (w) moins le taux d'accroissement de la productivité de la main d'œuvre (γ).

Figure V.6- La courbe de Phillips

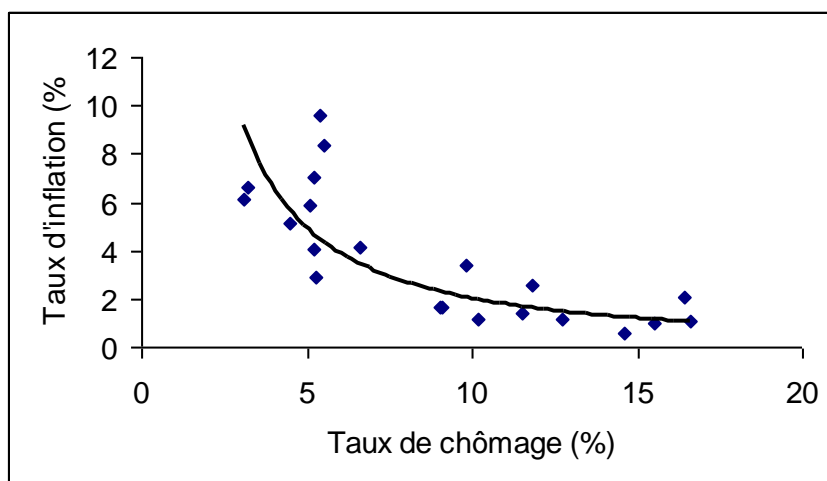


5. Politique monétaire et flexibilité des prix

Le schéma de A.PHILLIPS ne va devenir une référence qu'à l'occasion du travail de P.SAMUELSON et R. SOLOW présenté en décembre 1959 lors du XIIème Colloque de l'*American Economic Association*, et publié en mai 1960 dans l'*American Economic Review*.

Ces auteurs avaient décliné la relation de A.PHILLIPS en une relation entre *taux de chômage et taux d'inflation* qu'ils baptisèrent Courbe de PHILLIPS et qui a les mêmes caractéristiques que la relation de PHILLIPS. Sur cette base, les pays pouvaient choisir entre différentes combinaisons de chômage et d'inflation. Ils pouvaient atteindre un faible taux de chômage à la condition de tolérer une forte inflation et inversement, garantir la stabiliser des prix à condition d'accepter un fort taux de chômage.

Figure V.7- Inflation et chômage en Tunisie, 1982-2002



Encadré V.3- A.Phillips et la politique monétaire

Pour A. Phillips, La politique monétaire permet, toujours, l'arbitrage entre l'inflation et le chômage.

2) La courbe de Phillips et la stagflation

Au cours des années 60, les responsables de politique économique dans les pays occidentaux pensent avoir trouvé dans la relation de A. PHILLIPS un instrument permettant de choisir entre inflation et chômage; Les instrument de politique économique, notamment une politique monétaire, ne permettent certes pas de régler à la fois et de façon satisfaisante les problèmes de l'inflation et du chômage, mais au moins il semble apparaître une possibilité de choix, d'arbitrage délicat, mais d'arbitrage tout de même entre les deux maux ; Apparaît en quelque sorte la possibilité « *(d'acheter) un peu moins de chômage par un peu plus d'inflation* », et réciproquement souligne G.A.FROIS (2005), que le choix effectué est fonction des priorités idéologique du décideur, ainsi que des impératifs électoraux.

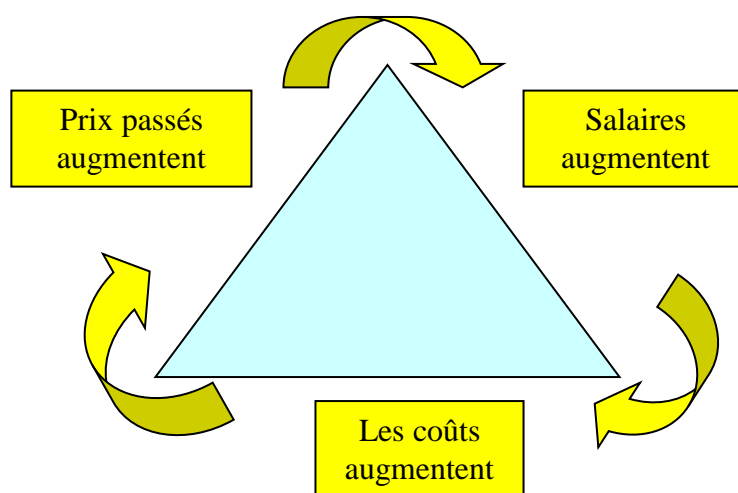
Très vite, après les années 60, on s'aperçoit que la relation inflation- chômage n'est plus stable ; Cette instabilité était en partie expliquée, pour les Etats- unis d'Amérique, par l'importance des chocs subis par le système économique considéré : Choc pétrolier de 1973-74 et la guerre de Vietnam.

De nombreux travaux ont depuis essayé de renforcer l'explication de cette instabilité de la courbe de A. PHILLIPS et donc l'impossibilité d'arbitrer entre l'inflation et le chômage ; cette instabilité vient du fait qu'un élément central d'explication été négligé : les changements dans les salaires nominaux ne dépendaient pas uniquement du taux de chômage, mais il fallait tenir compte de la hausse des prix. La hausse des prix diminue le pouvoir d'achat des salariés qui finissent par revendiquer des hausses de salaires nominaux justifiées par la hausse constatée des prix. D'ou l'apparition de "spirale inflationniste".

En cas d'indexation totale des salaires nominaux aux prix, le pouvoir d'achat demeure intact, mais si les indexations, et c'est le cas le plus répandu, ne sont pas pris dans les conventions collectives ou sont partielles, il y a perte de pouvoir d'achat ; les négociations et les revendications des salariés doivent tenir en compte non pas de la hausse constatée des prix (prix observé), mais plutôt de la hausse anticipée des prix (prix prévu).

5. Politique monétaire et flexibilité des prix

Depuis, les explications de l'instabilité de la relation inflation chômage se succèdent en passant par celle de M.FRIEDMAN à ceux de la Nouvelle Ecole classique et à ceux de la Nouvelle Ecole Keynésiennes.



B. L'analyse des nouveaux Keynésiens

Les recherches de la Nouvelle Economie Keynésienne (NEK) s'efforcent de rendre mieux compte de l'offre agrégée en expliquant pourquoi les prix et les salaires sont rigides à court terme. Ce faisant, elles tentent de donner une base théorique plus solide aux théories conventionnelles des fluctuations.

L'une des nouvelles théories Keynésiennes suggère que des coûts, même faibles, associés à l'ajustement des prix puissent avoir d'importants effets macroéconomiques en raison des externalités de la demande agrégée. Selon une autre théorie, c'est l'échelonnement du processus d'ajustement des prix qui explique la lenteur du niveau général des prix. Une troisième théorie, enfin, indique que les récessions sont dues à un défaut de coordination.

1) Les coûts de menu

A l'évidence, les prix ne s'ajustent pas simplement et immédiatement aux variations de l'activité économique. L'une des raisons qui expliquent que les prix ne s'ajustent pas immédiatement à court terme est que la modification des prix à un coût. Si elle change ses prix, l'entreprise doit envoyer un nouveau catalogue à ses clients, distribuer de nouvelles listes de prix à ses vendeurs ou dans le cas d'un restaurant, imprimer de nouveaux menus. C'est sur la base de ce dernier exemple que l'on appelle coûts d'ajustement des prix « coûts de menus » et c'est en raison de ceux-ci que les entreprises préfèrent n'adapter leurs prix que de façon intermittente plutôt que continue.

Comment expliquer sur la base de coûts, généralement faibles, des phénomènes aussi coûteux pour la société que sont les récessions ?

La réduction de ses prix par une entreprise peu exercée des externalités positives sur d'autres entreprises. En réduisant ses prix, toute entreprise contribue à réduire modestement le NGP

⇒ les encaissements monétaires réelles augmentent.

⇒ Déplacement de la courbe LM et donc déplacement tout le long de la Q.D.G.

⇒ Le revenu augmente

⇒ La demande de produits des autres entreprises augmente.

5. Politique monétaire et flexibilité des prix

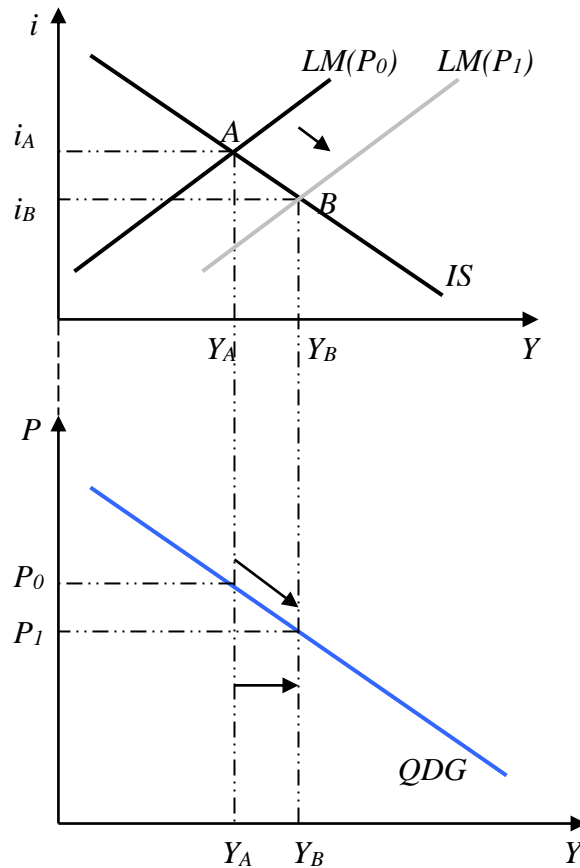
Encadré V.4- Raisons de la rigidité des prix

Pourquoi les prix sont-ils rigides ?

Pour G.Mankiw in *J.L.Bailt, C.Caire, C.Laviolle & J.J.Quilès (1999), p388* ; il y a au moins douze raisons qui font que les prix soient rigides :

1. Des contrats nominaux existent justement parce que la fixation des prix se fait par de tels contrats
2. Les firmes se mettent tacitement d'accord pour stabiliser les prix à l'écart d'une certaine loyauté envers les consommateurs, donc il y a des contrats implicites [OKUN]
3. La qualité est évaluée par les prix car les firmes craignent que les consommateurs interprètent une baisse de prix comme une moindre qualité des produits. [ALLEN]
4. des effets de seuil subsistent puisque certains prix ont une signification psychologique, par exemple 199,99 Dinars Tunisien [KASHYAP]
5. Comme les courbes de demande deviennent moins élastiques en même temps qu'elles se déplacent, l'élasticité est pro cyclique. [BILS, SHAPIRO]
6. Les prix sont fixés à partir des coûts mais avec retard parce que l'augmentation des coûts se répercutent sur les prix compte tenu d'un certain délai. [GORDON, BLANCHARD].
7. Le coût marginal est constant car la courbe de coût marginal est horizontale et le comportement de marge ne varie pas. [HALL]
8. Des coûts dans l'ajustement des prix persistent puisque les firmes incluent dans leur calcul les coûts de variation des prix. [ROTEMBERG, MANKIW]
9. Du fait que leur organisation freine les décisions, il y a un ordonnancement des délais.
10. Chaque firme attend que ce soit l'autre qui déclenche le mouvement de hausse des prix et des échecs de la coordination apparaissent ; [BALL, ROMER]
11. Les stocks ont leurs importances car les firmes ont plutôt recours à des variations de quantités qu'à des modifications de prix. [BLINDER]
12. Les firmes préfèrent d'autres instruments d'ajustement que l'action immédiate et directe sur les prix : des délais de livraison, un service après vente... [CARLTON].

Figure V.8- Les coûts de menu et les externalités de la demande agrégée



A cause des externalités de demande, il se peut que le bénéfice pour l'économie globale d'une diminution du prix dépasse l'avantage perçu par la firme. De ce fait des prix rigides sont optimaux du point de vue de ceux qui les fixent, bien qu'ils soient indésirables pour l'économie toute entière. De plus, tous les prix ne sont pas déterminés en même temps et l'ajustement des prix à travers l'économie est étalé sur une certaine période. Cet échelonnement fait que le NGP s'adapte lentement, même quand les prix individuels changent fréquemment.

2) L'échelonnement des salaires nominaux

Une offre de monnaie plus faible freine la demande globale, et requiert une diminution proportionnelle du salaire nominal pour maintenir le plein emploi. Un salarié accepterait un revenu nominal plus bas si tous les autres revenus diminuaient dans les mêmes proportions ; autrement dit si tous les salaires baissent proportionnellement, chaque travailleur est prêt à accepter un salaire nominal réduit.

Encadré V.5- Raisons de la négociation des contrats

Pourquoi les contrats salariaux sont-ils négociés à long terme ?
La réponse est avancée par E.PHELPS in *J.L.Bailt, C.Caire, C.Lavialle & J.J.Quilès (1999), p389*.

1. Les négociations salariales engendrent des coûts de transaction liés à la structure des salaires relatifs, à l'évolution de la productivité, de l'inflation, de la demande, etc. Plus la durée des contrats est longue, moins ces coûts se répètent et une fois le contrat est établi, sa stabilité est considérée comme une plate-forme pour des négociations futures.
2. La multiplication des négociations engendre des coûts de conflits liés à la réduction de la durée des contrats et donc l'augmentation du risque de rupture par des grèves par exemple.
3. L'ajustement immédiat à un choc de demande n'est optimal que si les entreprises en font autant. En cherchant à s'adapter, les entreprises subiront une élévation du taux de rotation de leur main d'œuvre.

Sans garantie, chaque salarié est réticent à être le premier à subir la baisse car cela est équivalent à une baisse de son salaire relatif. Comme les négociations salariales sont également échelonnées dans le temps, cette hésitation de chaque travailleur à accepter une réduction de son salaire rend le niveau général des salaires lent à réagir aux variations de la demande agrégée. En d'autres termes, l'échelonnement dans le temps de la fixation des salaires individuels rend rigide le niveau général des salaires.

3) Les défauts de coordination

Les problèmes de coordination peuvent apparaître au sein des processus de fixation des salaires et des prix car les actions des autres décideurs doivent être anticipées. Les représentants de syndicats impliqués dans une négociation salariale veulent savoir quelles concessions d'autres syndicats sont susceptibles d'obtenir. En fixant leurs prix, les entreprises ont une idée a priori des prix que les autres entreprises pourraient retenir.

Comment un échec de coordination se transforme-t-il en récession ? Pour comprendre comment ce défaut de coordination peut être à la base d'une récession, examinons l'exemple suivant extrait de G.MANKIW (1999, p458): Supposons que l'économie est constitué de deux entreprises. Face à une politique monétaire soudainement plus restrictive, chaque firme peut décider (ou non) de réduire son prix, eu égard à son objectif de maximisation du profit. Le profit de chacune des entreprises concernées ne dépend cependant pas exclusivement de la décision qu'elle va prendre quant à son propre prix, mais également de la décision que l'autre entreprise prendra. Les choix possibles pour les deux firmes sont examinés dans le tableau qui suit.

		Entreprise 1	
		Baisse des prix	Maintien des prix
Entreprise 2	Baisse des prix	Firme 1 → + 30\$ Firme 2 → + 30\$	Firme 1 → + 5\$ Firme 2 → + 15\$
	Maintien des prix	Firme 1 → + 15\$ Firme 2 → + 5\$	Firme 1 → + 15 \$ Firme 2 → + 15\$

Si chaque firme diminue son prix, l'encaisse monétaire réelle est forte, la récession est évitée, et chaque entreprise réalise un profit de 30\$. Prise individuellement, chaque entreprise préfère éviter la récession, personne ne souhaite prendre à son compte l'initiative de la baisse du prix. La récession intervient effectivement. Si l'une des deux entreprises réduit son prix et l'autre pas, on assiste à une récession : l'entreprise qui a baissé son prix ne gagne que 5 \$ et celle qui ne l'a pas fait engrange 15\$. Si aucune firme ne réduit son prix alors les encaisses monétaires réelles sont faibles ce qui provoque une

5. Politique monétaire et flexibilité des prix

récession et limite le profit de chacune de deux entreprises à 15 \$. Ce profit n'est qu'un exemple de défaut de coordination. Si les deux firmes pouvaient coordonner leur actions, elles réduiraient toutes les deux leurs prix et obtiendraient le gain le plus élevé (30\$).

Le principal enseignement de ce « *jeu décisionnel* » est que la décision de chacune des deux entreprises influence l'éventail des résultats que peut atteindre l'autre entreprise. En réduisant son prix, une entreprise améliore la situation de l'autre entreprise, en permettant à celle-ci d'éviter la récession.

III. La politique monétaire permet, à court terme, l'arbitrage entre l'inflation et le chômage : M.Friedman et les monétaristes

A. L'analyse de Milton FRIEDMAN

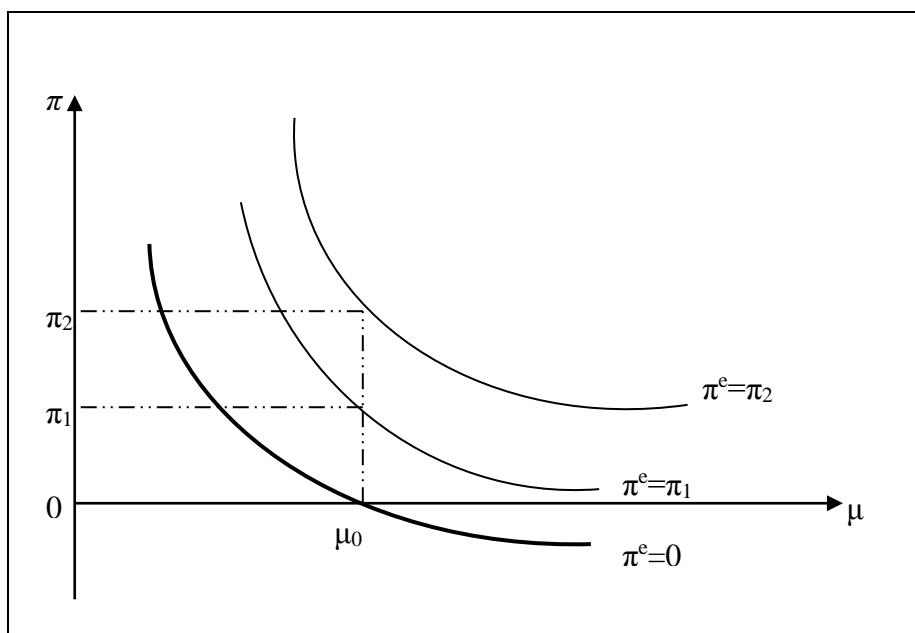
Encore perceptible à la fin des années 60, la relation inversement proportionnelle qu'établit la courbe de A. PHILLIPS entre inflation et chômage disparaît totalement au cours des années suivantes. Durant les années 70, on a pu observer un ralentissement de l'activité économique et une augmentation du chômage et de l'inflation : c'est la stagflation. Phénomène qui a touché à des degrés divers aussi bien les économies européennes que ceux des Etats Unis d'Amérique où le marché de travail n'ayant alors cessé de se dégrader et les prix de monter. La stagflation révélait donc la disparition de la courbe de PHILLIPS. Il s'agissait alors d'expliquer à la fois l'existence passée de la courbe de PHILLIPS et sa disparition notamment dans les pays industrialisés.

C'est M. FRIEDMAN dès 1967 qui, le premier allait fournir une explication jugée convaincante de ce phénomène. Ce dernier, s'inspirant largement de la théorie quantitative de la monnaie (Voir chapitre 3), a réinterprété la relation de A. PHILLIPS de manière à soutenir l'idée qu'il ne peut pas y avoir d'arbitrage entre inflation et chômage à long terme, et que toute politique conjoncturelle de lutte contre le chômage est vouée à l'échec.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Le point de départ de l'explication de FRIEDMAN consiste à affirmer tout d'abord que la courbe de PHILLIPS est mal spécifiée car les agents économiques sont rationnels, ils prennent en compte, dans leurs décisions économiques, non pas les variables nominales, mais les variables réelles : Sur le marché du travail, les décisions d'offre et de demande de travail dépendent non pas des salaires nominaux mais des salaires réels. Pour cela, il substitue à la relation de PHILLIPS une relation « *augmentée des anticipations* » où il considère que les travailleurs qualifiés de rationnels, s'intéressent au niveau du salaire réel -qu'ils ne peuvent qu'anticiper- et non pas au niveau du salaire nominal. Le problème est que, bien que le salaire nominal puisse être observé et soit connu de chacun, l'accroissement du niveau des prix pendant la durée du contrat ne l'est généralement pas. Il faut dès lors substituer le taux d'inflation anticipé pour le taux d'inflation effectif.

Figure V.9- La courbe de Phillips *augmentée*



5. Politique monétaire et flexibilité des prix

La position de la courbe de PHILLIPS *augmentée* dépend du taux d'inflation anticipé (π^e). La courbe de PHILLIPS telle qu'elle est tracée dans la figure V.6 et telle qu'elle est reproduite en gras dans la figure ci-dessus correspond à un taux d'inflation anticipé nul ($\pi^e = 0$). Si toute fois π^e était supérieur à zéro, le taux d'inflation effectif serait majoré d'autant pour toute valeur du taux de chômage (μ).

Cela revient à dire que la courbe de PHILLIPS se situerait plus haut. La figure V.9 reprend une famille de courbe de PHILLIPS qui correspond chacune à un taux d'inflation anticipé (π^e) différent. La forme d'anticipation dont il est question pour Friedman est une anticipation adaptative.

B. M.FRIEDMAN et la stagflation

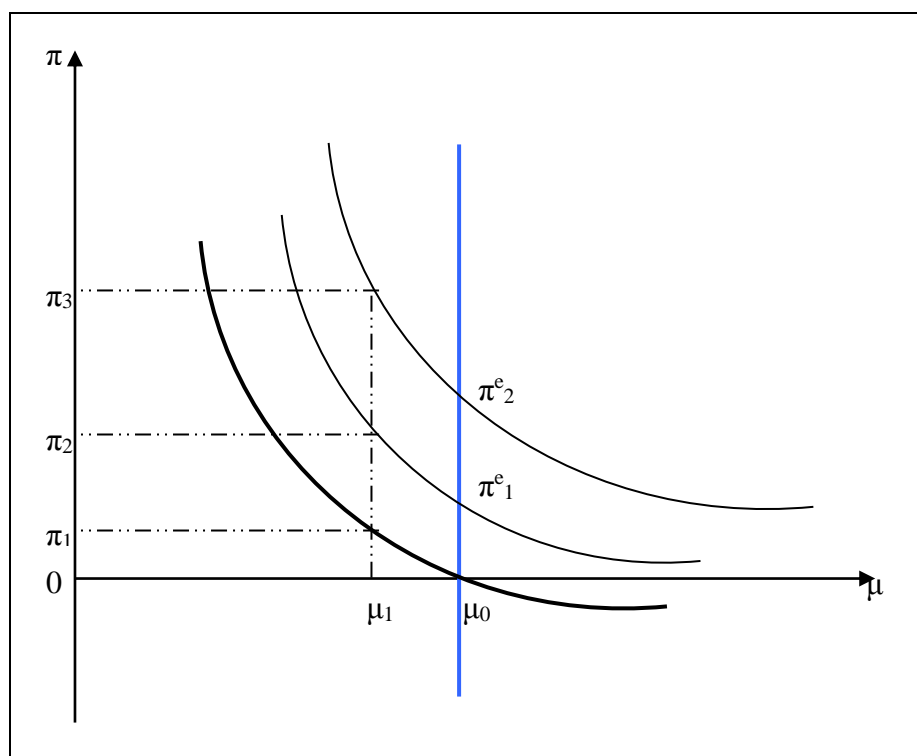
La montée simultanée de l'inflation et du chômage dès la fin des années 60 ébranla sérieusement la confiance que les économistes avaient placée dans la courbe de PHILLIPS qui prédit qu'une hausse de l'inflation sera accompagnée par une baisse du chômage. Or la vague inflationniste qui déferla sur le monde industrialisé à cette époque fut bel et bien accompagnée par la stagflation et même un recul des revenus. Cette évolution est incompatible avec l'hypothèse d'une courbe de PHILLIPS stable. Comment réconcilier alors les faits observés avec la théorie ? Un élément de réponse été avancé par Friedman (Voir section précédente).

Supposons que le taux d'inflation anticipé soit initialement nul. La position de la courbe de PHILLIPS est alors donnée par la ligne en gras de la figure suivante. Supposons que le gouvernement cherche à stimuler l'activité économique et à abaisser le chômage en dessous du niveau μ_0 à travers une politique monétaire expansionniste. Si l'offre de monnaie augmente \Rightarrow Le revenu national augmente et le chômage baisse. Or une baisse du chômage de μ_0 à μ_1 s'accompagne immédiatement par une hausse de l'inflation qui, de zéro, passe à π_1 . Le niveau des prix est alors plus haut que prévu. Cela signifie que le salaire réel s'avère être plus faible qu'anticipé. La baisse du salaire réel favorise la demande de main d'œuvre et décourage l'offre, réduisant ainsi le chômage involontaire.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

A la période suivante, les salaires nominaux sont à nouveau négociés en fonction du taux d'inflation anticipé qui n'est plus nul comme ça été le cas initialement mais plutôt il peut être inférieur, égal ou supérieur au taux d'inflation observé à la période précédente (π_1). Selon le mécanisme d'anticipation, le taux d'inflation anticipé à la première période (π^e_1) sera presque certainement supérieur au taux anticipé préalablement ce qui fait déplacer la courbe de PHILLIPS vers le haut.

Figure V.10- Accélération de l'inflation



Pour Friedman et pour le courant qu'il a fondé : les monétaristes, à court terme, la politique monétaire peut avoir des effets réels ; mais à long terme, la dichotomie entre sphère réelle et sphère monétaire est réaffirmée et une variation de la masse monétaire n'aura qu'un effet sur le niveau général des prix. La flexibilité des prix (salaires nominaux, NGP) permet de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

5. Politique monétaire et flexibilité des prix

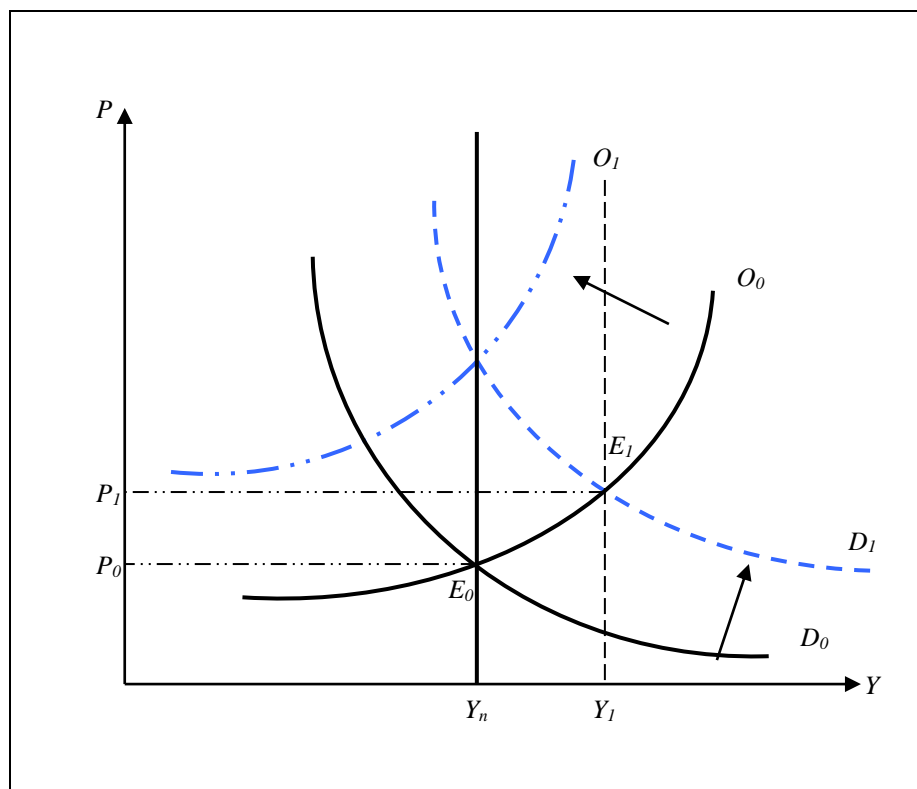
Encadré V.6- M.Friedman et l'efficacité de la politique monétaire

Pour M. Friedman, La politique monétaire permet, à Court terme, l'arbitrage entre l'inflation et le chômage.

Au niveau de production Y_n correspond un taux de chômage μ_n : Il correspond au taux de chômage volontaire compatible avec l'équilibre concurrentiel sur le marché du travail. Constatant un taux de chômage plus élevé que μ_n , pour combattre cet excédent, une intervention des autorités par une politique monétaire expansionniste, entraîne une augmentation de la demande globale qui se traduit, graphiquement, par un déplacement de la courbe de demande de D_0 à $D_1 \Rightarrow$ Augmentation de la production de Y_n à Y_1 et donc déplacement de l'équilibre de E_0 à E_1 permettant, avec le nouveau niveau de production Y_1 , de réduire le taux de chômage à un niveau inférieur à μ_n . Or l'équilibre E_1 est défini aussi pour un niveau de prix P_1 plus élevé que P_0 ; cette augmentation du niveau général des prix entraîne une baisse du salaire réel. Constatant la baisse de leurs pouvoirs d'achat, les travailleurs vont réagir et revendiquer une augmentation, du moins proportionnelle à l'inflation, de leurs salaires nominaux. Une augmentation du salaire nominal implique une augmentation de la charge des entreprises et donc une augmentation de leurs coûts de production; étant rationnels, ces derniers vont réviser à la baisse leur demande de travail. La courbe d'offre finira par se déplacer à gauche (déplacement de O_0 à O_1) et on se retrouve ainsi à long terme au même niveau d'emploi qu'avant l'intervention des autorités par une politique monétaire et la courbe d'offre sera une droite verticale (*c.f.* figure n° V.11).

Toute tentative de faire augmenter la richesse à un niveau supérieur à Y_n et donc de baisser le chômage à un niveau inférieur à μ_n ne sera efficace transitoirement qu'en raison des erreurs d'anticipation des agents et des mauvaises décisions économiques que ces erreurs induisent, et se révélera finalement inefficace et inflationniste. Les variables réels tels que la production, le niveau de l'emploi, le taux d'intérêt ne dépendent que des facteurs réels et la politique monétaire n'a d'effet que sur le taux d'inflation.

Figure V.11- Efficacité de la politique monétaire à court terme



Pour les monétaristes, les perturbations de l'économie prennent naissance dans le secteur monétaire et proviennent des interventions intempestives de la Banque Centrale. La politique monétaire n'a pas pour objectif de fixer, ni le niveau d'emploi, ni le niveau des taux d'intérêt réels, mais elle contribue à stabiliser le système économique ; elle peut engendrer un niveau des prix stables, ou croissant selon un rythme faible et connu à l'avance. Il s'ensuit ainsi, le recours à une politique monétaire automatique plutôt qu'à une politique discrétionnaire étant donné l'existence de délais de réaction nombreux et souvent mal connus. Les monétaristes préconisent l'adoption de la masse monétaire comme cible et l'indépendance de la Banque Centrale par rapport aux pouvoirs politiques.

Pour les monétaristes, L'arbitrage inflation - chômage n'est plus possible à long terme.

IV. La politique monétaire ne permet plus l'arbitrage entre l'inflation et le chômage : R.Lucas et les nouveaux classiques

A. Analyse de R.Lucas

Dans une étude intitulée « *Expectations and the neutrality of Money* » publiée en 1972 dans la revue *Journal of economic theory*, Robert LUCAS donne une interprétation adaptée de l'hypothèse d'anticipation rationnelle suggérée dans les années 60 par J.MUTH et en fait un outil général à la disposition des économistes.

Nous nous basons sur les travaux de T.SARGENT qui reprennent les idées de R.LUCAS. Soit le modèle décrit par les équations suivantes :

$$Y_t = d_0 + d_1 P_t + d_2 M_t + \varphi_t \quad \text{où } \varphi \sim N(0, \sigma^2), d_1 < 0, d_2 > 0 \quad (\text{V.4})$$

$$Y_t = s_0 + s_1 (P_t - P_t^a) + s_2 Y_{t-1} + \varepsilon_t \quad (\text{V.5})$$

$$\text{où } \varepsilon \sim N(0, \sigma^2) \text{ et } \text{cov}(\varphi, \varepsilon) = 0, s_1 > 0, s_2 < 1.$$

$$P_t^a = E(P_t) \quad (\text{V.6})$$

L'équation (V.4) décrit la demande globale en fonction du niveau des prix P , de la masse monétaire M et d'un terme aléatoire ξ

L'équation (V.5) décrit l'offre globale

L'équation (V.6) décrit les anticipations des prix qui sont formées rationnellement.

En retranchant de (V.4) sa valeur espérée on obtient :

$$Y_t - E(Y_t) = d_1 (P_t - E(P_t)) + d_2 (M_t - E(M_t)) + \varphi_t \quad (\text{V.7})$$

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

$$(V.5)' \Rightarrow P - P^a = -\frac{s_0}{s_1} + \frac{1}{s_1} Y_t - \frac{s_2}{s_1} Y_{t-1} - \frac{1}{s_1} \varepsilon_t \quad \text{et l'offre espérée est}$$

$$E(Y_t) = s_0 + s_2 Y_{t-1}$$

$$(V.7) \Rightarrow Y_t = E(Y_t) + d_1(P - E(P)) + d_2(M_t - E(M_t)) + \varphi_t$$

$$\Rightarrow Y_t = s_0 + 2s_2 Y_{t-1} - \frac{d_1 s_0}{s_1} + \frac{d_1}{s_1} Y_t - \frac{d_1 s_2}{s_1} Y_{t-1} - \frac{d_1}{s_1} \varepsilon_t + d_2 [M_t - E(M_t)] + \varphi_t$$

$$\Leftrightarrow Y_t = s_0 + 2s_2 Y_{t-1} + \frac{s_1 d_2}{s_1 - d_1} [M_t - E(M_t)] + \frac{s_1}{s_1 - d_1} \rho_t - \frac{d_1}{s_1 - d_1} \varepsilon_t \quad (V.8)$$

Il s'ensuit que, mis à part l'influence des termes aléatoires, l'activité dépend de l'écart entre la masse monétaire et sa valeur espérée. Ce qui revient à dire que l'activité est fonction de la monnaie non anticipée.

Supposant en suivant U.KOHLI (1999, p361) que le comportement de la Banque Centrale est décrit par la fonction de réaction suivante :

$$M_t = \delta_0 + \delta_1 Y_{t-1} + \eta_t \quad (V.9)$$

avec $\eta_t \sim N(0, \sigma^2)$ et $\text{Cov}(\varphi_t, \eta_t) = \text{cov}(\varepsilon_t, \eta_t) = 0$

L'existence du terme aléatoire signifie que la Banque Centrale ne peut pas contrôler parfaitement l'offre de monnaie : Celle-ci dépend également du comportement des agents économiques bancaires et non bancaires.

$$(V.9) \Rightarrow E(M_t) = \delta_0 + \delta_1 Y_{t-1} \quad (V.9)'$$

$$(V.9)' \text{ dans } (V.8) \Rightarrow Y_t = s_0 + 2s_2 Y_{t-1} + \frac{s_1 d_2}{s_1 - d_1} \eta_t + \frac{s_1}{s_1 - d_1} \rho_t - \frac{d_1}{s_1 - d_1} \varepsilon_t$$

Il s'ensuit que la politique monétaire systématique n'a aucun effet sur l'activité économique; seul le terme aléatoire η_t a une influence et que les paramètres de l'équation (V.9) ne jouent aucun rôle. Le niveau de l'activité économique est le même quel que soit la politique monétaire suivie.

B. Analyse des nouveaux classiques

1) Présentation de la N.E.C.

Pour les nouveaux classiques ou les théoriciens des fluctuations conjoncturelles réelles, les prix restent flexibles et jouent leur rôle traditionnel dans des marchés concurrentiels. En présence d'anticipations rationnelles, le retour à l'équilibre est organisé et les marchés se vident systématiquement. L'interprétation des fluctuations économiques de court terme divise les économistes. Pour certains, ces fluctuations jouent un rôle relativement mineur dans l'explication des variations du niveau naturel (d'équilibre) de la production alors que pour d'autres, le rôle des fluctuations est plutôt majeur. On cherche ainsi à ce niveau de voir comment les hypothèses classiques de long terme expliquent les fluctuations de court terme. Les hypothèses classiques les plus importantes retenues sont la flexibilité des prix à court terme et la dichotomie entre sphère réelle et sphère financière. En conséquence, les variables nominales telles que l'offre de monnaie et le niveau des prix n'ont aucun impact sur les variables réelles comme la production et l'emploi.

Encadré V.8- La Nouvelle Ecole Classique

La nouvelle école classique, appelé aussi la théorie du cycle conjoncturel réel fait appel aux hypothèses classiques en particulier la flexibilité des prix et la neutralité monétaire. La NEC intègre les analyses en terme d'anticipations rationnelles, de l'incohérence dans le temps ou choix intertemporelle, la critique de LUCAS, l'approche ricardienne de la dette publique. La plupart des économistes parlent de NEC chaque fois qu'on se trouve dans un modèle macroéconomique dans lequel prix et salaires sont flexible à court terme. Par conséquent les analyse en terme d'offres agrégées basées sur l'illusion monétaire et l'information parfaite relève de la NEC

Les fluctuations de la production, de l'emploi, de la consommation, de l'investissement et de la productivité constituent toute une réaction naturelle et désirable d'un individu au changement inévitable de son environnement : Les fluctuations n'ont rien à voir avec la politique monétaire, la rigidité des prix ou tout autre type d'imperfection du marché. Tout se passe comme dans l'économie de Robinson Crusoe. Les chocs qui affectent la capacité à produire des biens et des services modifient les taux naturels d'emploi et de production. Tels chocs sont inévitables, une fois qu'ils surviennent, la production, l'emploi, la consommation, l'investissement, etc. doivent réagir. Afin d'atteindre un (des) objectif(s), il est impératif aux yeux de la théorie du cycle conjoncturel de provoquer les variables réelles afin qu'elles s'éloignent de leurs points d'équilibre. La question est quels instruments doit-on utiliser pour provoquer ce déplacement ? Autrement dit quelle est la source du choc ? C'est la « *Nature* » dans l'économie de Robinson Crusoe. Nous nous intéressons à l'effet d'un choc monétaire.

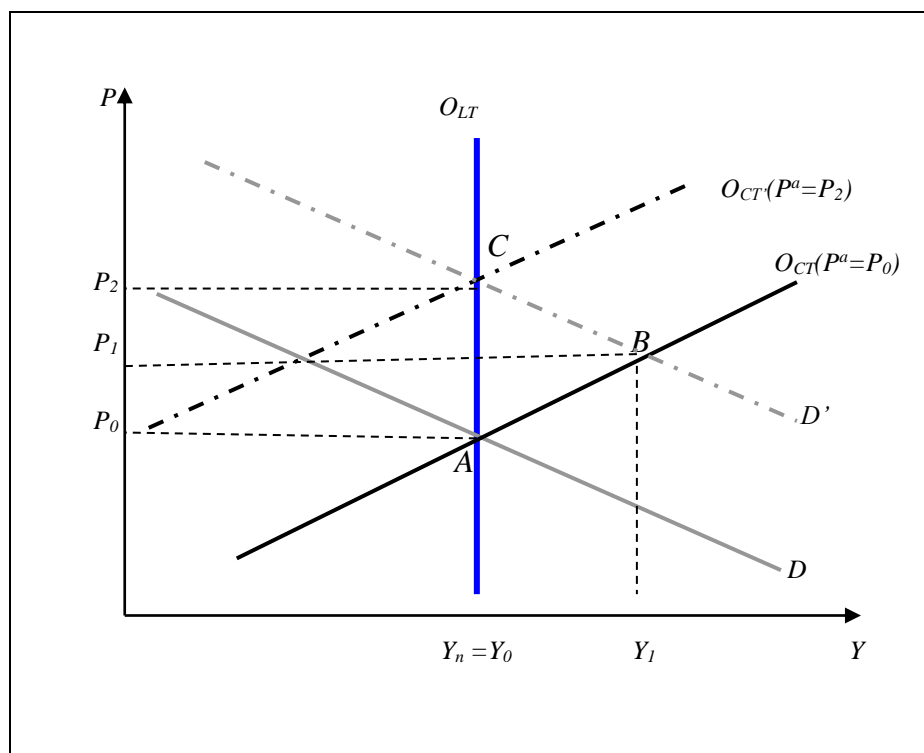
Soit une économie qui se situe initialement au point $A(Y_n, P_0)$ avec une demande agrégée D (cf Figure V.12). Le niveau naturel de l'activité économique est Y_n et représente la tendance de long terme (O_{LT}). La courbe d'offre globale de court terme (O_{CT}) ne traduit, pour un niveau d'anticipation donné de prix, que la réponse à un déplacement non anticipé de la demande globale (D vers D').

Un déplacement imprévu de la demande globale, par exemple à la suite d'une hausse imprévue de la masse monétaire, déplace l'équilibre du point A au point B . Le niveau des prix est maintenant égal à P_1 qui est supérieur au niveau anticipé ($P^a = P_0$), si bien que l'activité économique augmente, de Y_0 à Y_1 . Le choc a surpris le public et l'a amené à modifier son comportement réel. Les agents économiques utilisent toute l'information à leur disposition pour prédire que le niveau des prix passera de P_0 à P_2 . Ce jugement va être incorporé dans leurs anticipations. Le niveau des prix anticipés est dès lors P_2 . L'offre globale se déplace vers le haut et l'équilibre sera au point C de coordonnées Y_n et P_2 . Les anticipations s'avèrent correctes.

5. Politique monétaire et flexibilité des prix

Un déplacement anticipé de la demande globale conduira à une révision des anticipations du public. Si les anticipations des prix P^a est révisée à la hausse, l'offre globale de court terme se déplace vers la gauche (O_{CT}). En supposant les anticipations rationnelles, à *Long Terme* le niveau des prix anticipé à la période (t) ne s'éloigne pas du niveau anticipé à la période précédente ($t-1$). Alors si une variation de la demande agrégée est anticipée, tout l'impact passe par les prix et non par le niveau de l'activité économique : Le niveau des prix passe dans la figure ci-dessous de P_0 à P_2 et le niveau de la production demeure à son niveau naturel Y_n .

Figure V.12- Effets d'un choc anticipé



Dans ce cadre, toute intervention conjoncturelle systématique, impliquant une modification de la demande agrégée à travers une politique monétaire expansionniste, n'a aucun effet réel.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

La N.E.C distingue entre les chocs anticipés et les chocs non anticipés. Les chocs monétaires anticipés n'ont aucun effet sur les variables réelles.

Encadré V.9- L'économie de Robinson Crusoé

Robinson Crusoé est un marin dont le navire s'est échoué sur une île déserte. Seul au monde, Il mène une vie simple. En fonction de ses préférences, il passe une partie de son temps à se détendre en baignant ou en se prélassant sur les plages de son île, et le reste il pêche (pour se nourrir) ou il confectionne des filets de pêche (Investissement pour sa consommation future). On peut supposer raisonnablement qu'il adopte un comportement maximisateur en fonction duquel il choisit les quantités de loisirs, de consommation et d'investissement qui maximise son bien être dans le cadre des contraintes imposées par la nature. Son PIB est le nombre de poissons pêchés et le nombre de filets fabriqués.

Au fil du temps, des chocs auxquels il est soumis modifient les décisions de Robinson. Que faire s'il est rationnel ?

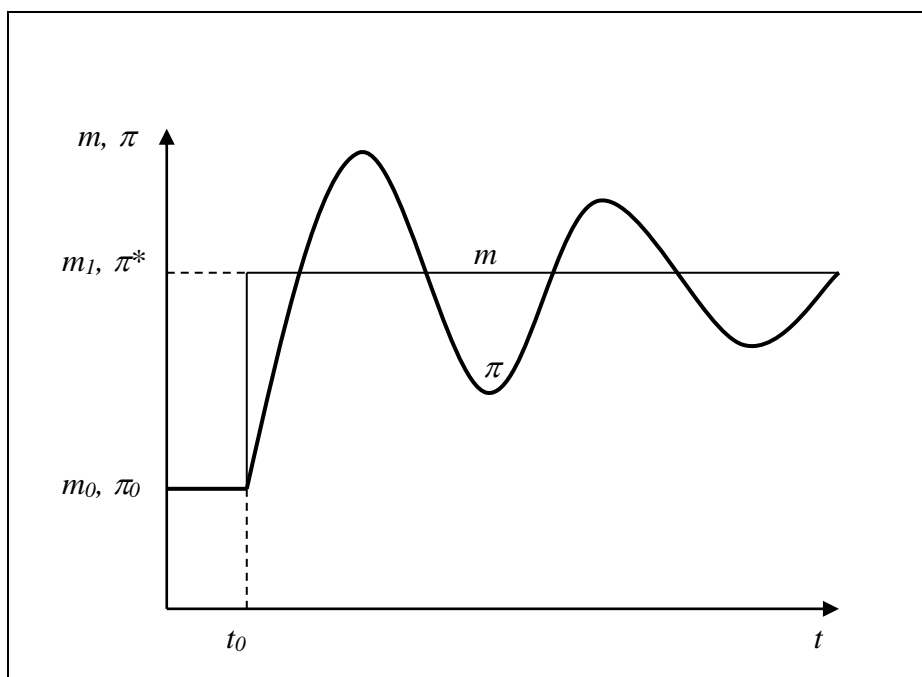
- Si Robinson n'est pas préoccupé par le futur, il consomme plus puisqu'il en a l'occasion sans modifier sa quantité de travail.
- Si le poisson est abondant et apprécié comme permanent, Robinson se considère définitivement comme plus riche, investit moins et consomme plus.
- S'il s'inquiète pour son avenir et s'il juge sa situation comme provisoire, supposons un important banc de poissons passe au droit de l'île (Choc positif). Crusoé décide rationnellement de travailler davantage pour tirer le profit maximal de la possibilité qui lui est offerte d'accroître ses prises. La productivité de Crusoé augmente (le nombre de prise par heure augmente) et probablement le nombre d'heure travaillé augmente. La pêche lui été subitement plus facile (Choc de productivité) ; Il est plus avantageux de travailler plus aujourd'hui afin de réduire son effort plus tard (Substitution intertemporelle). Il investit une partie du surplus pour en retirer les avantages plus tard. L'économie de l'île est en expansion.
- De même si survient une tempête (Choc négatif), il est impossible de travailler à l'extérieur, et la productivité baisse car Crusoé est appelé, vue les circonstances atmosphériques, à travailler moins et à attendre dans sa hutte que la tempête passe. L'économie de l'île est en récession.

2) Politique monétaire chez la NEC

Supposons que la Banque Centrale annonce au moment t_0 une augmentation immédiate du taux de croissance de la masse monétaire, de m_0 à m_1 . Quels sont les effets de ce changement de politique ?

Le changement de la politique monétaire est décrit dans la figure V.13 qui montre la trajectoire en question et le saut observé au moment t_0 .

Figure V.13- Croissance monétaire et inflation



Ce changement de politique monétaire peut être anticipé pour deux raisons :

- Soit parce que le changement a été annoncé par les autorités, et donc il ne s'agit nullement d'une surprise ;
- Soit parce que la réaction des autorités a été prévue par le public.

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Les actions de la Banque Centrale sont en général dictées, d'une part par les priorités des dirigeants économiques et politiques qui sont des gens rationnels le plus souvent et donc il est facile de prédire leurs réactions devant telle ou telle autre situation et éviter ainsi d'être surpris, d'autre part par l'environnement économique et politique dans lequel ces dirigeants se trouvent.

Seules les changements monétaires imprévus peuvent créer la surprise et avoir des effets réels.

Qu'est ce qui se passe suite à l'annonce de la Banque Centrale d'augmenter son taux de croissance de la masse monétaire ?

Primo, les prix continuent à évoluer sur leur lancée, alors que la masse monétaire augmente plus rapidement

- ⇒ Hausse de la masse monétaire réelle
- ⇒ Baisse des taux d'intérêt
- ⇒ L'investissement augmente
- ⇒ Hausse de la production et baisse du chômage
- ⇒ Pression plus forte sur les prix
- ⇒ Le taux d'inflation augmente

⇒ Baisse de la masse monétaire réelle (bien que la masse monétaire nominale continue à progresser plus vite que précédemment) et tôt ou tard la hausse de la masse monétaire réelle va arriver à son terme.

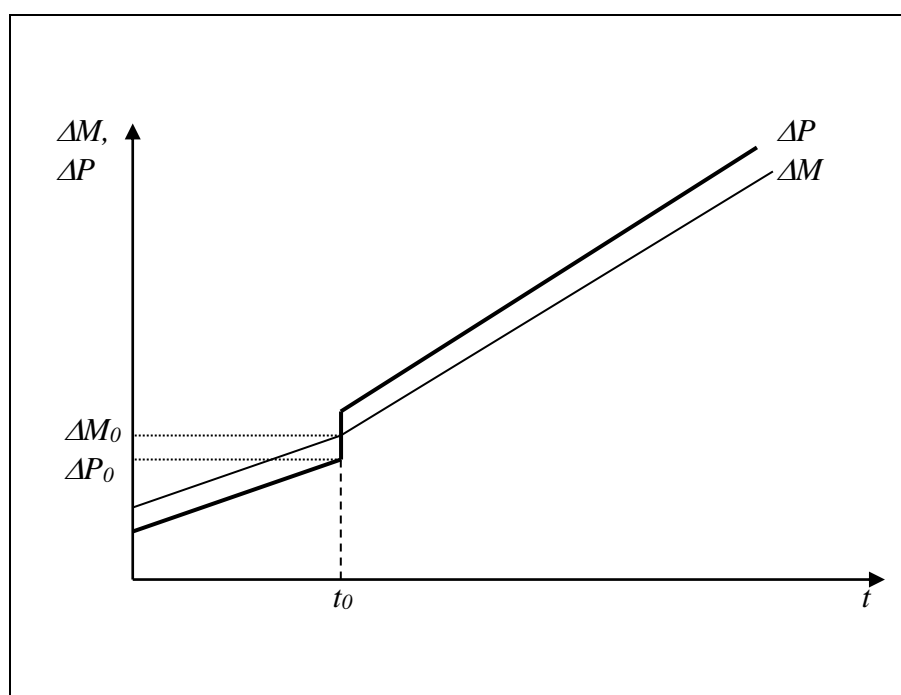
- ⇒ La chute des taux d'intérêt sera interrompue
- ⇒ L'investissement tend à baisser
- ⇒ La production et l'emploi tendent à diminuer
- ⇒ Retour à la situation initiale

La hausse du taux d'inflation va finir par se répercuter sur les anticipations inflationnistes. L'augmentation du taux d'inflation anticipé renforce la hausse des prix. Comme il n'est pas possible de tromper tous les gens tout le temps, le taux d'inflation anticipé ne peut pas éternellement diverger du taux réalisé, et la situation où la croissance de la masse monétaire signifie des taux d'intérêt plus bas, une activité plus forte et un chômage réduit, ne peut pas durer. De toute manière, après la période d'euphorie initiale, la situation se renverse radicalement.

5. Politique monétaire et flexibilité des prix

Ces résultats illustrent la difficulté qu'il y a à mener une politique monétaire à des fins conjoncturelles. Même si l'on admet qu'une augmentation de la croissance monétaire peut conduire à une hausse de l'activité et à une réduction du chômage, ces effets ne sont que passagers dans le meilleur des cas. Si l'on admet que l'annonce faite par la Banque Centrale est crédible, le public n'a aucune raison d'attendre que l'accélération des prix se manifeste pour ajuster ses anticipations ; au contraire, puisque l'on sait que la conséquence inévitable du choc sera une hausse de l'inflation et du taux d'intérêt nominal, il est rationnel de s'y préparer sans délai. Les anticipations inflationnistes sont immédiatement révisées à la hausse et le taux d'intérêt nominal monte sans attendre, ce qui a pour effet de réduire instantanément la demande réelle de monnaie. Les prix étant flexibles, le niveau des prix « saute » à l'instant du choc et, dès ce moment, progresse au même rythme que la masse monétaire. Cet effet est décrit dans la figure suivante.

Figure V.14- Masse monétaire et niveau des prix



POLITIQUES ÉCONOMIQUES

La politique monétaire anticipée est incapable d'influencer l'activité économique. Toute action dans ce sens ne peut que se répercuter sur le taux d'inflation.

6

EXERCICES ET QUESTIONS DE REVISION

2. **Application 1 : Mode de financement et efficacité de la politique budgétaire**
3. **Application 2 : Les multiplicateurs budgétaires**
4. **Application 3 : Offre et demande de monnaie**

I. Mode de financement et efficacité de la politique budgétaire

A. Sujet

Soit une économie décrite par les équations suivantes :

$$Y = \sqrt{AL}$$

$$L^O = L_0$$

$$I = 1000 - 2000i$$

$$S = 8000i - 400$$

$$G = \bar{G}$$

Avec Y le niveau de la production, L le niveau d'emploi, L^O l'offre du travail, I l'investissement, i le taux d'intérêt nominal, S l'épargne, G les dépenses publiques. On suppose que $A > 0$ représente un paramètre qui affecte favorablement la productivité du travail et que L_0 est le niveau de la population active.

1. Interprétez les équations (1) à (5). Quelles sont les variables endogènes de ce modèle ? Quelle est l'utilité des variables exogènes ?
2. Déterminez la demande du travail
3. Etudiez analytiquement et graphiquement l'équilibre du marché du travail. En quoi ce marché est important ?
4. Etudiez analytiquement et graphiquement l'équilibre du marché des produits.
5. Supposant qu'initialement, $A=64$, $L_0=40000$ et $G=200$. déterminez l'ensemble des grandeurs caractéristiques de cette économie.
6. Etudiez l'impact d'une politique budgétaire consistant en une augmentation des dépenses publique de 400 financée par emprunt.
7. Même question que 6. mais les dépenses publiques sont financées totalement par impôts notés T . (les impôts sont supposés forfaitaire).

Exercices et questions de révision

8. Si les impôts sont proportionnels au niveau de revenu et soit $t = 25\%$ le taux d'imposition. Etudier la situation du budget de l'Etat. Quel est l'impact réel d'une baisse de 5 points du taux d'imposition ?

Soit X les exportations, M les importations et Tr les transferts nets de cette économie : $X = 400$, $M = 0.5 Y$ et $Tr = 200$;

9. Que signifie la valeur 0.5 . Quelle est la situation de la Balance des Opérations Courantes (*BOC*). Analyser l'impact sur la *BOC* d'une politique budgétaire vérifiant l'équilibre du Budget de l'Etat.
10. L'Etat fixe le taux de salaire réel à un niveau planché de 0,2. Quelles en seront les conséquences pour cette économie ?

B. Correction

1. Interprétation des équations et natures des variables.

(1) $Y = \sqrt{AL}$: La fonction de production dépend du niveau de l'emploi L , Il s'agit d'une fonction de production classique.
La production est une variable endogène.

(2) $L^o = L_0$: L'offre du travail est indépendante du taux de salaire réel. C'est une droite verticale
L'offre du travail est une variable exogène

(3) $I = 1000 - 2000i$: Relation de comportement de l'investissement. L'investissement dépend du taux d'intérêt nominal i et lui y est inversement proportionnel. C'est une droite décroissante
L'investissement est une variable endogène

(4) $S = 8000i - 400$: Relation de comportement d'épargne. L'épargne est une fonction croissante du taux d'intérêt nominal i . C'est une droite croissante.
L'épargne est une variable endogène

(5) $G = \bar{G}$: Les dépenses publiques est une variable exogène

Les équations (1) et (2) sont relatives au marché du travail

Les équations (3), (4) et (5) sont relatives au marché des produits

➔ On remarque très bien la dichotomie des marchés au travers les deux blocs d'équations [[1-2] et [3-5].

2. La demande du travail

La demande du travail pour les entreprises est la résultante directe de la maximisation de leurs profits.

Soit Π le profit des entreprises :

$$\Pi = \text{Recettes totales} - \text{Coûts totaux}$$

$\Pi = PY(L) - WL$ avec W le salaire unitaire nominal et P le niveau Général des prix

$$\rightarrow \Pi = \Pi(L)$$

Maximiser Π revient à vérifier les conditions suivantes :

Conditions nécessaires (CN): $\frac{d\Pi}{dL} = 0$

Conditions suffisantes (CS) : $\frac{d^2\Pi}{dL^2} < 0$

On se limite aux conditions nécessaires :

$$\frac{d\Pi}{dL} = 0 \Leftrightarrow \frac{1}{2} \sqrt{\frac{A}{L}} = \frac{W}{P} \Leftrightarrow L^d = \frac{A}{4 \left(\frac{W}{P}\right)^2}$$

$\Rightarrow L^d = L\left(\frac{W}{P}\right)$ et $\frac{dL^d}{d\left(\frac{W}{P}\right)} < 0$: La demande du travail est une courbe

décroissante.

Exercices et questions de révision

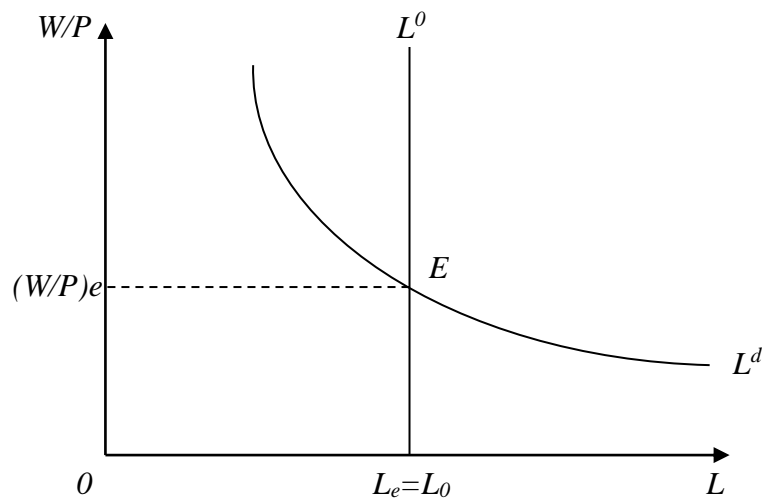
3. L'équilibre du marché du travail et son utilité

Analytiquement, l'équilibre sur le marché de travail est déterminé par l'égalité entre l'offre du travail et la demande du travail

$$\begin{aligned} L^o &= L^d \\ \Rightarrow \left\{ \begin{array}{l} L_0 = \frac{A}{4\left(\frac{W}{P}\right)^2} = L_e \\ \frac{W}{P} = \frac{1}{2} \sqrt{\frac{A}{L_0}} = \left(\frac{W}{P}\right)_e \end{array} \right. \end{aligned}$$

$\Rightarrow Y = Y_e = \sqrt{AL_0}$: Le niveau de production d'équilibre

Graphiquement, l'équilibre est déterminé par l'intersection des deux courbes décrivant l'offre et la demande du travail



Utilité de l'équilibre : L'équilibre du marché du travail nous permet de déterminer les variables réelles telles que le niveau d'emploi, le taux de salaire et le niveau de la production.

4. Etude de l'équilibre du marché des biens.

Analytiquement, l'équilibre du marché des produits est défini par l'égalité entre l'offre de produits et la demande de produits : $Y^O = Y^d$

L'économie étant fermée, il s'ensuit que $Y = C + I + G$

$$\Leftrightarrow C + S + T = C + I + G$$

$$\Leftrightarrow S + T = I + G$$

$$\Leftrightarrow S = I + G \text{ (car } T=0)$$

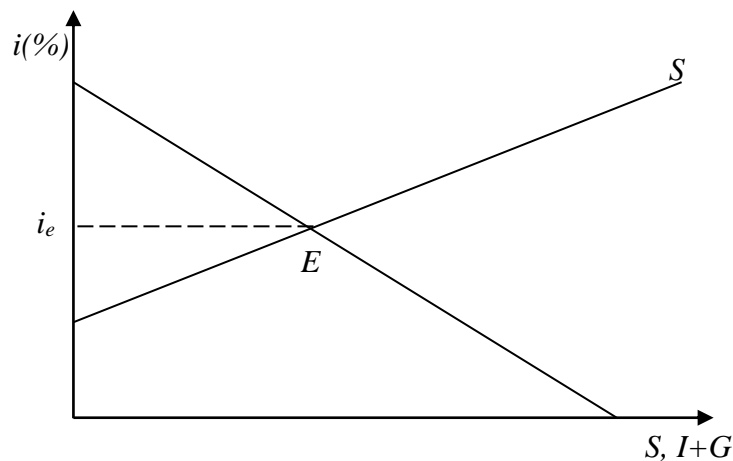
$$\Leftrightarrow 8000i - 400 = 1000 - 2000i + \bar{G}$$

$$\Leftrightarrow 10000i = 1400 + \bar{G}$$

$$\Leftrightarrow i = 0,14 + \frac{\bar{G}}{10000} = i_e$$

L'équilibre sur le marché des produits nous permet d'avoir le taux d'intérêt i

Graphiquement, l'équilibre se détermine par l'intersection des deux courbes S et $(I+G)$



Exercices et questions de révision

5. Détermination des grandeurs économiques pour $A=64$,
 $L_0=40000$ et $G=200$.

On sait que, l'équilibre sur le marché du travail nous permet d'avoir (W/P) , L et Y et l'équilibre sur le marché des produits nous permet d'avoir i , I et S

$$L_0 = \frac{A}{4\left(\frac{W}{P}\right)^2} = L_e = 40000$$

$$\frac{W}{P} = \frac{1}{2} \sqrt{\frac{A}{L_0}} = \left(\frac{W}{P}\right)_e = 0.02$$

$$Y_e = \sqrt{AL_0} = 1600$$

$$i = 0,14 + \frac{\bar{G}}{10000} = i_e = 0.16$$

$$I = 1000 - 2000i = 680$$

$$S = 8000i - 400 = 880$$

6. Etude de l'incidence sur l'équilibre macroéconomique d'une augmentation de dépenses publiques de + 400 financé par emprunt.

Si les dépenses publiques G augmentent de 200 : $\Delta G = 200$

Les conséquences sont telles que les variables réelles ne seront pas affectées et l'augmentation des dépenses publiques exercera des effets d'éviction sur la consommation privée (à travers l'épargne) et sur l'investissement privé.

L'équilibre sur le marché des produits est défini par

$$i = 0,14 + \frac{\bar{G}}{10000} = i_e$$

Si G augmente de $\Delta G=200$

$$\Rightarrow \Delta i = -\frac{\Delta G}{10000_e} = 0.02 = 2\%$$

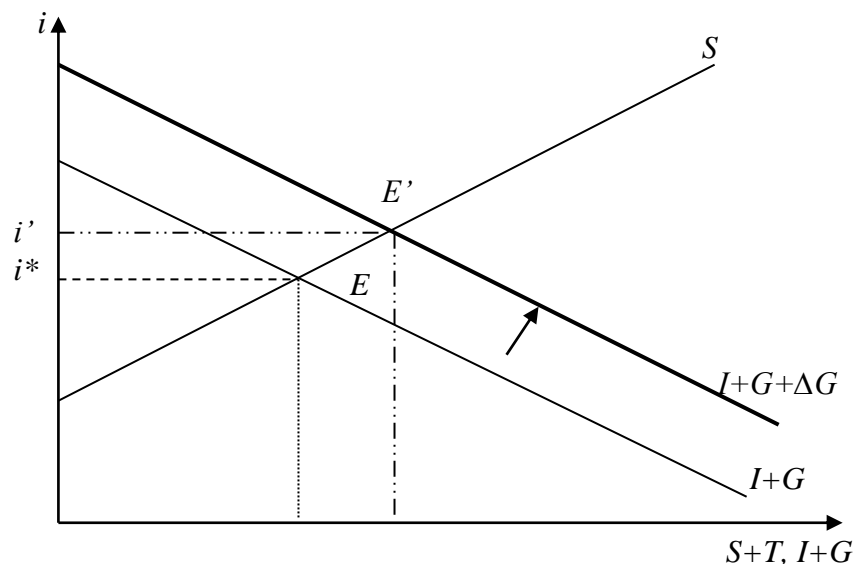
$$\Rightarrow \Delta S = 8000\Delta i = 160 \text{ et } \Delta I = -2000\Delta i = -40$$

Comme $\Delta Y = \Delta C + \Delta S = 0$

$$\Rightarrow \Delta C = -\Delta S = -160$$

Il s'ensuit que l'augmentation des dépenses publique de 200 implique une augmentation du taux d'intérêt de 2 % chose qui entraîne une baisse de l'investissement de 40 et une augmentation de l'épargne de 160 et par conséquent une baisse de la consommation de 160 ; mais pas d'effet réel sur la production Y ou le niveau d'emploi et du taux de salaire qui demeurent déterminés sur le marché du travail.

On remarque par conséquent que l'éviction exercé par une augmentation des dépenses publique est supporté beaucoup plus par les consommateurs que par les investisseurs : $\Delta G + \Delta C + \Delta I = 0$ autrement $\Delta G = -\Delta C - \Delta I$



Exercices et questions de révision

7. Etude de l'incidence sur l'équilibre macroéconomique de l'augmentation des dépenses publiques financées totalement par impôts notés T . (les impôts sont supposés forfaitaire)

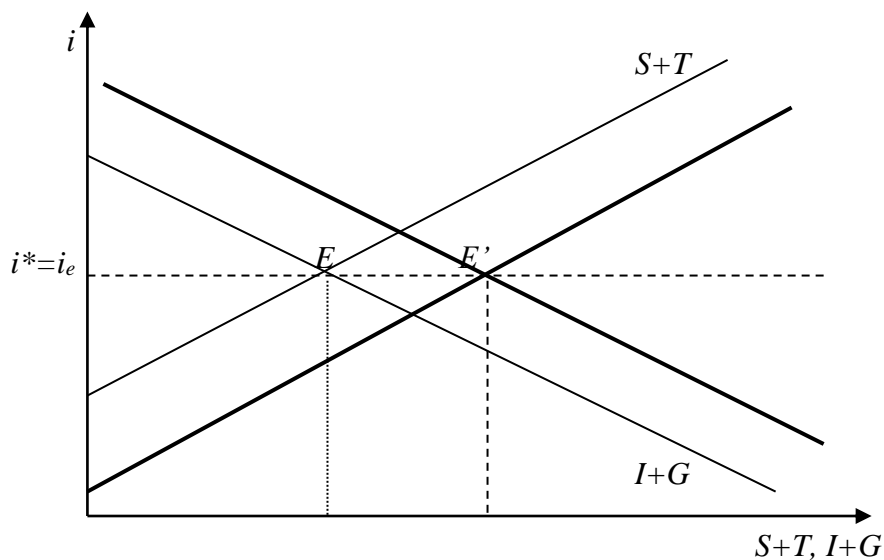
Initialement il n'y a pas d'impôt ($T=0$)

L'équilibre du marché des produits est tel que : $S=I+G$

Si l'Etat intervient en augmentant dans les mêmes proportions les recettes (T) que les dépenses (G) : $S+\Delta T=I+G+\Delta G$ or $\Delta G=\Delta T$

$\Rightarrow S = I+G$ et on retrouve la situation de la dernière question avec un taux d'intérêt $i = i_e$

Le taux d'intérêt ne varie pas et donc ni la consommation et par conséquent ni l'épargne et ni l'investissement ne varient ; ils conservent leurs valeurs d'équilibre initiale : Il n'ya pas d'effet d'éviction ni sur la consommation, ni sur l'investissement (C'est normale car l'Etat a annoncé le mode de financement des dépenses publiques).



8. Solde budgétaire et conséquence de la baisse de 5 points du taux d'imposition t

- Situation initiale du budget de l'Etat

L'impôt est proportionnel au niveau de revenu : $T = tY = 0.25 Y$

Les dépenses publiques $G = 200$

On sait que l'équilibre sur le marché du travail nous permet d'avoir les variables réelles dont Y

A l'équilibre sur le marché du travail on a $Y = 1600 = Y_e$

$$\Rightarrow T = tY = tY_e = 1600 * 0.25 = 400 \text{ (les recettes fiscales)}$$

Le solde budgétaire est défini par $G - T = -200$

$(G - T) < 0 \Rightarrow$ Le budget de l'Etat est excédentaire de 200

- Si le taux d'imposition t baisse de 5 points

A la suite de la baisse du taux d'imposition t de 5 points, le nouveau taux d'imposition est $t' = 20\%$.

Les recettes deviennent égales à $T' = t'Y = 0.20 * 1600 = 320$

Les dépenses G demeurent à leur niveau $G = 200$

Le solde budgétaire est $G - T' = 200 - 320 = -120$

$(T - G) > 0 \Rightarrow$ Le budget de l'Etat est excédentaire de 120

La conséquence de la baisse du taux d'imposition de 5 points est la réduction de l'excédent budgétaire de 80.

9. La Balance des opérations courantes

- Le solde de la Balance des opérations courantes

Les exportations $X = 400$

Les importations $M = 0.5 Y$

Les transferts nets $Tr = 200$

X et Tr sont deux variables exogènes alors que M est une variable endogène.

Exercices et questions de révision

La valeur 0.5 dans l'expression de la fonction d'importation désigne la *Propension marginale à importer*, elle est égale à $\frac{dM}{dY}$

Le solde de la Balance des opérations courantes *BOC* est défini par : $BOC = X - M + Tr$

$$M = 0.5Y = 0.5Y_e = 800$$
$$\Rightarrow BOC = X - M + Tr = 400 - 800 + 200 = -200$$

La Balance des opérations courantes est déficitaire de 200

- Impact sur la BOC d'une politique budgétaire visant l'équilibre budgétaire

Le Budget est équilibré si $G = T = 200$

Or $T = tY = t''Y_e = 200$ (Y ne varie pas, elle est déterminée sur le seul marché du travail)

\Rightarrow La politique budgétaire consiste donc à agir sur le taux d'imposition qui sera ramené de t à t'' .

$$t'' = 200/1600 = 12.5 \%$$

La politique budgétaire vérifiant l'équilibre du budget de l'Etat consiste en soit la réduction du taux d'imposition de 50 % et ainsi les recettes s'ajustent aux dépenses ou ajuster les dépenses aux recettes et les augmenter de 200 (doubler les dépenses).

L'impact de telles politiques sur la BOC est sans effets car la BOC est fonction de la production Y qui est déterminée sur le marché du travail et qui ne peut changer que si les conditions sur le marché du travail changent : $BOC = f(Y)$

10. Conséquence de la fixation du taux de salaire réel à un niveau planché de 0,2

$(W/P) = 0.2 = 10$ fois le salaire d'équilibre initial

$L^o = L_0 = 40000$ (variable indépendante du taux de salaire réel)

$L^d = \frac{A}{4\left(\frac{W}{P}\right)^2} = 400$: La demande d'emploi baisse car le coût du

travail pour les entreprises est très élevé par rapport au taux du marché : l'intervention de l'Etat perturbe le fonctionnement normal du marché du travail.

$L^o > L^d \implies$ Apparition du chômage (le nombre de chômeur est 39600)

II. Les multiplicateurs budgétaires

A. Sujet

Soit une économie décrite par les équations suivantes :

$$(1) C = cY^d + C_0$$

$$(2) I = I_0$$

$$(3) G = G_0$$

$$(4) T = tY + T_0$$

$$(5) R = rY + R_0$$

$$(6) M = mY + M_0$$

$$(7) X = X_0$$

Avec Y désigne le PIB, Y^d le revenu disponible, C la consommation, I l'investissement privé, T les impôts, G les dépenses publiques, R les transferts sociaux, M les importations et X les exportations. C_0 , I_0 , G_0 , T_0 , R_0 , M_0 et X_0 sont positives, c , t et m compris entre 0 et 1 et $0 < |r| < 1$

1. Interprétez les équations (1) à (7). Quelles sont les variables endogènes de ce modèle ? Quelle est l'utilité des variables exogènes ?
2. Donnez l'expression du revenu national d'équilibre.
3. L'Etat décide de lutter contre le sous-emploi. Que doit-il faire dans le cadre de cette économie ?
4. Comparez les effets de diverses mesures envisagées de politique économique.
5. Etudiez les effets d'une modification des paramètres.

L'estimation des paramètres donne les valeurs suivantes : $c = 0.9$; $C_0 = 30$; $I_0 = 150$; $G_0 = 200$; $t = 22\%$; $T_0 = 20$; $R_0 = 10$; $r = 1\%$; $m = 22\%$; $M_0 = 10$ et $X_0 = 100$. Pour que toute la population active soit occupée, il faut que la production soit d'un montant de $Y_{PE} = 1105$

6. Calculez les valeurs d'équilibre des différentes variables endogènes.
7. Calculez le solde budgétaire et le solde commercial

8. L'Etat désire équilibrer la balance commerciale, Que doit – il faire ?
9. l'Etat veut réduire de moitié le taux de chômage ; Le déficit budgétaire ne doit pas être supérieur à 3 % du PIB. De combien l'Etat doit-il augmenter ses dépenses publiques ?
10. Pour des raisons électorales, l'Etat décide de limiter le taux de prélèvement obligatoire à 20 % sans pour autant affecter le revenu national. Quelles solutions s'offrent à lui ?

B. Correction

1. L'interprétation de différentes équations est la suivante :

$C=cY^d+C_0$: fonction de consommation qui est une relation de comportement avec c la propension marginale à consommer qui est ici constante quelque soit le niveau du revenu disponible. C_0 est la consommation autonome, dépendante des facteurs tels que la culture, le mode de vie, la proximité de la distribution ; elle est souvent qualifiée d'incompressible car il s'agit du niveau de consommation lorsque le revenu disponible est nul.

$I=I_0$: relation de comportement de l'investissement privé. I_0 est l'investissement autonome qui dépend de variables exogène au modèle comme le taux d'intérêt.

$G=G_0$: les dépenses publiques supposées autonomes, décidées par les pouvoirs publics.

$T=tY+T_0$: les impôts. t est le taux marginal d'imposition ; il est constant et donc non progressif. T_0 est le montant des impôts autonomes ou forfaitaires

$R=rY+R_0$: Les transferts sociaux. r est le taux marginal de transfert (on ne sait pas d'après l'énoncée s'il est positif ou négatif). R_0 représente les transferts sociaux autonomes liés par exemple à la structure démographique : allocation familiale, pensions de retraites...

$M=mY+M_0$: Les importations. m est la propension marginale à importer comprise entre 0 et 1. M_0 est l'importation autonome qui dépend de facteurs exogènes tels que le niveau d'enrichissement d'une nation, le degré d'ouverture de l'économie, les barrières aux échanges ...et indépendantes du niveau du revenu national.

Exercices et questions de révision

$X=X_0$: l'exportation variable exogène car dépend de la conjoncture économique mondiale par exemple le niveau de revenu dans le reste du monde.

2. L'équation du revenu national d'équilibre dans le cas d'une économie ouverte s'écrit : $Y+M=C+I+G+X$

$$\Leftrightarrow Y+mY+M_0=C_0+cY^d+I_0+G_0+X_0$$

Or $Y^d=Y-T+R=Y-tY-T_0+rY+R_0=(1+r-t)Y+R_0-T_0$, en substituant, on obtient : $Y+mY+M_0=C_0+c[(1+r-t)Y+R_0-T_0]+I_0+G_0+X_0$

$$\Leftrightarrow Y[1+m-c(1+r-t)]=C_0+I_0+G_0+(X_0-M_0)+c(R_0-T_0), \text{ ce qui donne :}$$

$$Y=\frac{1}{1+m-c(1+r-t)}[C_0+I_0+G_0+X_0-M_0+c(R_0-T_0)]$$

3. Pour lutter contre le sous emploi, l'Etat peut :

- Inciter à l'investissement
- Inciter à la consommation
- Promouvoir les exportations
- Réduire les impôts autonomes
- Augmenter les transferts sociaux
- Augmenter les dépenses publiques
- Réduire les importations autonomes

4. Afin de comparer les effets de diverses mesures envisagées de politique économique, il faut calculer divers multiplicateurs à partir de l'équation du revenu d'équilibre de la question précédente.

- Multiplicateurs de dépense autonomes (investissement, consommation autonome, dépenses publiques, exportations, importation autonomes).

$$\frac{dY}{dG_0}=\frac{dY}{dC_0}=\frac{dY}{dI_0}=\frac{dY}{dX_0}=\left|\frac{dY}{dM_0}\right|=\frac{1}{1+m-c(1+r-t)}$$

- Multiplicateur fiscal (des impôts autonomes)

$$\frac{dY}{dT_0} = \frac{-c}{1+m-c(1+r-t)}$$

- Multiplicateur de prestation sociale

$$\frac{dY}{dR_0} = \frac{c}{1+m-c(1+r-t)}$$

Comme $0 < c < 1$, on a donc :

$$\frac{dY}{dI_0} = \frac{dY}{dG_0} = \frac{dY}{dC_0} = \frac{dY}{dX_0} = \left| \frac{dY}{dM_0} \right| > \frac{dY}{dR_0} = \left| \frac{dY}{dT_0} \right|$$

Il s'ensuit ainsi que pour atteindre ses objectifs (augmenter le niveau de revenu), l'autorité a intérêt à augmenter les dépenses autonomes que de diminuer les impôts ou augmenter les prestations sociales. Augmenter les dépenses publiques, encourager la consommation ou inciter l'investissement et l'exportation se traduit directement par une augmentation de la demande alors que la réduction de l'impôt ou la distribution de prestations supplémentaires entraîne d'abord une augmentation du revenu disponible qui n'est pas totalement dépensé en consommation.

5. Etudiez les effets d'une modification des paramètres.

- Le multiplicateur du taux d'imposition :

$$\frac{dY}{dt} = \frac{0 - c(C_0 + I_0 + G_0 + X_0 - M_0 + cR_0 - cT_0)}{[1+m-c(1+r-t)]^2}$$

- Le multiplicateur du taux de transfert :

$$\frac{dY}{dr} = \frac{0 + c(C_0 + I_0 + G_0 + X_0 - M_0 + cR_0 - cT_0)}{[1+m-c(1+r-t)]^2} = -\frac{dY}{dt} \text{ (le transfert est assimilable à un impôt négatif).}$$

L'estimation des paramètres donne les valeurs suivantes :

Exercices et questions de révision

$c = 0.9$; $C_0 = 30$; $I_0 = 150$; $G_0 = 200$; $t = 22\%$; $T_0 = 20$; $R_0 = 10$; $r = 1\%$;
 $m = 22\%$; $M_0 = 10$ et $X_0 = 100$.

Pour que toute la population active soit occupée, il faut que la production soit d'un montant de $Y_{PE} = 1105$

6. Les valeurs d'équilibre des différentes variables endogènes (Y, T, R, Y^d, C, S, M)

En remplaçant les paramètres par leurs valeurs numériques on trouve :

$$\begin{aligned} Y_E &= 905,7 \\ T &= 219,25 \\ R &= 19,05 \\ Y^d &= Y - T + R = 705,5 \\ C &= 664,95 \\ S &= 40,55 \\ M &= 209,25 \end{aligned}$$

On vérifie ainsi que $S + T - R = I + G + (X - M) = 240,8$

7. Le solde budgétaire et le solde commercial

Le budget de l'Etat est : $T - G = 219,25 - 200 = 19,25$

⇒ Il s'agit d'un excédent

Le solde de la balance commerciale : $X - M = 100 - 209,25 = -109,25$

⇒ Il s'agit d'un déficit

8. Mesures pour équilibrer la balance commerciale

La balance commerciale est équilibré si $X = M \Leftrightarrow X_0 = mY + M_0$.

- a. Action sur le revenu Y : Si X_0 , m et M_0 ne varient pas, afin que la balance commerciale soit équilibrée il faut que le revenu national Y change pour atteindre :

$Y = \frac{X_0 - M_0}{m}$ d'où $Y = 636,36$. Pour réduire les importations de 109,25 il faut que le PIB se contracte de 269,34.

- b. Action sur la Propension marginale à importer m : Si le revenu Y ne change pas et demeure au niveau de 905,7 et si l'Etat agit sur m celle ci sera ramenée à $m = \frac{X_0 - M_0}{Y} = 15,45\%$ soit une réduction de 6,55 Points.
- c. Action sur les importations autonomes M_0 : Toute chose étant égale par ailleurs, $M_0 = X_0 - mY = -49,25$: Si l'Etat cherche à atteindre l'équilibre de la balance commerciale, il peut agir sur les importations autonomes pour les réduire à 49,25.
- d. Action sur les exportations X : $X = mY + M_0 = 209,25$ A ce niveau l'Etat est appelé à promouvoir les exportations pour atteindre le niveau de 209,25 soit une multiplication des efforts pour augmenter les exportations – par rapport à la situation initiale- de 59,25.

9. La réduction du taux de chômage

Le taux de chômage initial est de $\frac{Y_{PE} - Y_E}{Y_E} = \frac{1105 - 905,7}{905,7} = 22\%$.

L'Etat veut réduire de moitié ce taux de chômage pour le ramené à 11% ce qui correspond à un niveau de revenu $Y = \frac{Y_{PE}}{1,11} = 995,5$.

Par ailleurs, le déficit budgétaire ne doit pas être supérieur à 3 % du PIB soit $G - T = 0,03Y = 29,86$.

En remplaçant, on a $G - tY - T_0 = 0,03Y$

$\Rightarrow G = 0,22Y + 20 + 0,03Y = 20 + 0,25Y = 268,87$.

Exercices et questions de révision

$$\Rightarrow \Delta G = 286,87 - 200$$

\Rightarrow Les dépenses publiques augmentent de 86,87

10. La limitation du taux de prélèvement

Le taux de prélèvement obligatoire s'écrit $\frac{T}{Y} = \frac{tY + T_0}{Y} = t + \frac{T_0}{Y}$. Il est dans la situation initiale de 24 %. L'Etat cherche à ramener ce taux à 20 % sans pour autant affecter le revenu national : $0,2 = \frac{tY + T_0}{Y}$ avec $Y = 905,7$.

En substituant, on obtient : $181,14 = 905,7t + T_0$, ce qui correspond à une infinité de solutions entre deux cas extrêmes :

- a. Si les impôts autonomes restent inchangés : $T_0 = 20$
 $\Rightarrow t = 17,8 \%$:

L'Etat peut diminuer le taux marginal d'imposition à 17,8 % soit une réduction de 4,2 points.

- b. Si le taux d'imposition reste inchangé : $t = 22\%$
 $\Rightarrow T_0 = -18,11$

L'Etat est appelé à réajuster les impôts autonomes pour les ramener à 1,89.

III. Offre et demande de monnaie

A. Sujet

L'équilibre sur le marché de biens et services d'une économie est décrit par l'équation suivante : $Y = 3500 - 25000i$

Le marché monétaire de cette même économie est décrit par les équations suivantes :

La demande de monnaie s'exprime par :

$$M^d = M(y, i) = \begin{cases} ty + m_0 + \lambda i & , \text{Si } i > 2\% \\ ty + m_0 & , \text{si } i \leq 2\% \end{cases} \quad \text{avec } t > 0 \text{ et } \lambda < 0$$

L'offre de monnaie est définie par : $M^0 = \bar{M}$

1. Exprimer d'une manière générale la demande de monnaie.
2. Distinguer entre les variables d'Etat, les variables exogènes et les variables endogènes de ce modèle. Quel est le rôle des variables d'Etat.
3. Représenter graphiquement la demande de monnaie pour un niveau de revenu $Y = 2000$, $t = 0,5$; $\lambda = -10000$; $m_0 = 1000$. (Cette demande est notée M_0^d)
4. Par rapport à la question précédente, quelles seraient les conséquences sur la demande de monnaie si nous avons $t = 0,4$. Représenter sur un même graphique et par rapport à la situation de référence (question 3) la demande de monnaie pour $t = 0,4$ (notée M_1^d)
5. Si $m_0 = 1500$; Quelles seraient les conséquences sur la demande de monnaie. Représenter sur un même graphique et par rapport à la situation de référence (question 3) la demande de monnaie (notée M_2^d).
6. Sachant que $M^0 = 1200$; Définir, exprimer et représenter LM.
7. Si l'offre de monnaie augmente de 300 ; que devient LM ? Etudier graphiquement les conséquences de cette augmentation.

Exercices et questions de révision

8. Déterminer analytiquement et graphiquement l'équilibre global de cette économie.

B. Correction

1. La demande de monnaie est composée de deux fonctions :
- la demande de monnaie pour motif de transaction et de précaution qui est fonction du revenu : $M_d^T = M(y) = ty$. $M(y)$ est une fonction croissante, $M'(y) = t > 0$ c'est à dire que plus le revenu y augmente et plus on demande de monnaie pour constituer des encaisses de transaction et de précaution. Le paramètre t exprime la proportion du revenu qui est demandée sous forme d'encaisse de transaction.
 - la demande de monnaie pour motif de spéculation qui est fonction du taux d'intérêt : $M_d^S = M(i)$. $M(i)$ est une fonction décroissante, $M'(i) < 0$ c'est à dire que lorsque le taux d'intérêt, par exemple, augmente, les agents tendent à réduire leurs encaisses de monnaie en se portant acheteur de titres. Il faut remarquer toutefois que $M(i)$ est une fonction comportant une partie qui n'est pas liée à l'évolution du taux d'intérêt, m_0 et une partie variable qui est fonction du taux d'intérêt, λi on peut l'exprimer par : $M(i) = m_0 - \lambda i$. Une partie de la demande de monnaie pour spéculer ne dépend pas du niveau du taux d'intérêt, mais est plutôt liée au niveau du patrimoine des particuliers, ici m_0 . L'autre partie, λi la plus importante est une fonction décroissante du taux de l'intérêt. Dans le cadre de la théorie keynésienne, la fonction $M(i)$ est comprise entre 2 valeurs du taux d'intérêt : i_M où les spéculateurs ont une préférence absolue pour les titres et donc ne demande plus de monnaie, $M(i) = 0$; et un taux minimum, i_m , la trappe à liquidités. A ce niveau du taux d'intérêt et en dessous, les agents préfèrent conserver leurs avoirs sous forme liquide plutôt que de les placer. Il s'ensuit alors
- $$M_d = M(y) + M(i) = ty + m_0 - \lambda i \quad \text{pour } i_m \leq i \leq i_M$$
- $$= ty + m_0 \quad \text{pour } i > i_M$$

2. La variable d'Etat : M^o

Les variables exogènes : M^o, m_0

Les variables endogènes : y, i

Les variables d'Etat jouent le rôle d'instrument de politique économique : M^o est un instrument de politique monétaire.

3. Situation initiale :

Pour $Y = 2000, t = 0,5 ; \lambda = 10000 ; m_0 = 1000$ la demande de monnaie est exprimée par :

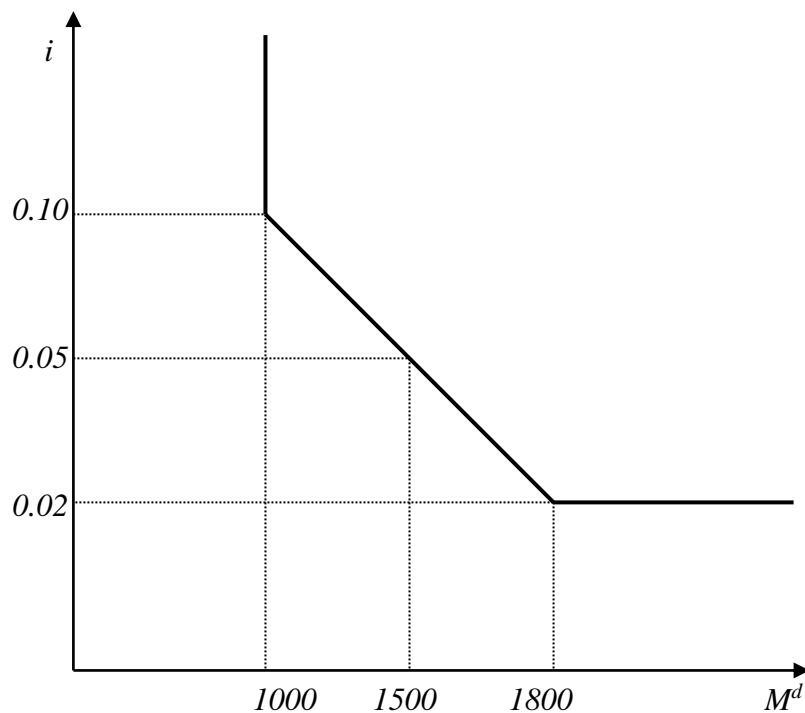
- $M(y) = ty = 0.5 * 2000 = 1000$

- $M(i) = 1000 - 10000 * i, \text{ pour } i \geq 0.02$

→ La demande de monnaie peut alors être exprimée par :

$M(y,i) = M(y) + M(i) = 2000 - 10000i .$

Le taux d'intérêt maximal i_M est tel que $M(i) = 0 \rightarrow i_M = 10 \%$



Exercices et questions de révision

Repérons quelques points

$$\text{Si } i = 0.02 = i_m \rightarrow M(y, i) = 2000 - 10000 * 0.02 = 1800$$

$$\text{Si } i = 0.05 \rightarrow M(y, i) = 2000 - 10000 * 0.05 = 1500$$

$$\text{Si } i = 0.10 = i_M \rightarrow M(y, i) = 2000 - 10000 * 0.10 = 1000$$

$$\text{Si } i = 0.15 \rightarrow M(y, i) = 2000 - 10000 * 0.15 = 500$$

Pour $i = 15\%$ $M(y, i)$ est inférieure à 1000, c'est à dire au montant de la demande de transaction. Ce point n'existe donc pas. $M(y, i)$ ne peut être inférieure à 1000.

4. variation de t :

Commentaire :

Toute variation de $M(y)$ en raison d'une modification de t se traduit par un glissement de la courbe parallèlement à elle – même.

$$\text{Si } t = 0.4, \text{ donc } M(y) = 0.4 * 2000 = 800.$$

Avec $M(i) = 1000 - 10000 * i$, M_1^d devient :

$$M_1^d = M(y) + M(i) = 800 + 1000 - 10000 * i = 1800 - 10000 * i$$

$$\text{Si } i = 0.02 = i_m \rightarrow M_1^d = 1600$$

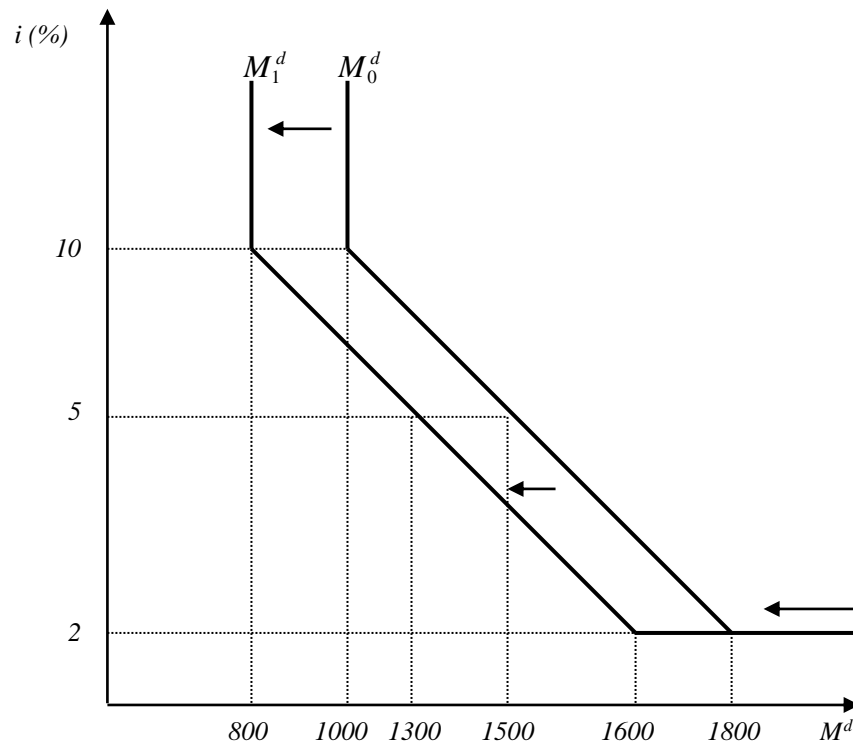
$$\text{Si } i = 0.05 \rightarrow M_1^d = 1300$$

$$\text{Si } i = 0.10 = i_M \rightarrow M_1^d = 800$$

$$\text{Si } i = 0.15 \rightarrow M_1^d = 300 : \text{ Ce point n'existe pas car inférieur à } 800$$

Représentation graphique

La courbe de la demande de monnaie, suite à la variation de t , glisse à gauche : Passage de M_0^d à M_1^d .



5. Variation de m_0

Commentaire

Si $m_0 = 1500$

Nous avons maintenant $M(y) = ty = 0.5 * 2000 = 1000$;

$M(i) = m_0 - \lambda i = 1500 - 10000i$

$M(i) = 0 \Leftrightarrow i_M = 15 \%$

$M(y, i) = M_2^d = M(y) + M(i) = 2500 - 10000i$

Si $i = 0.02 = i_m \rightarrow M_2^d = 2300$

Si $i = 0.05 \rightarrow M_2^d = 2000$

Si $i = 0.10 \rightarrow M_2^d = 1500$

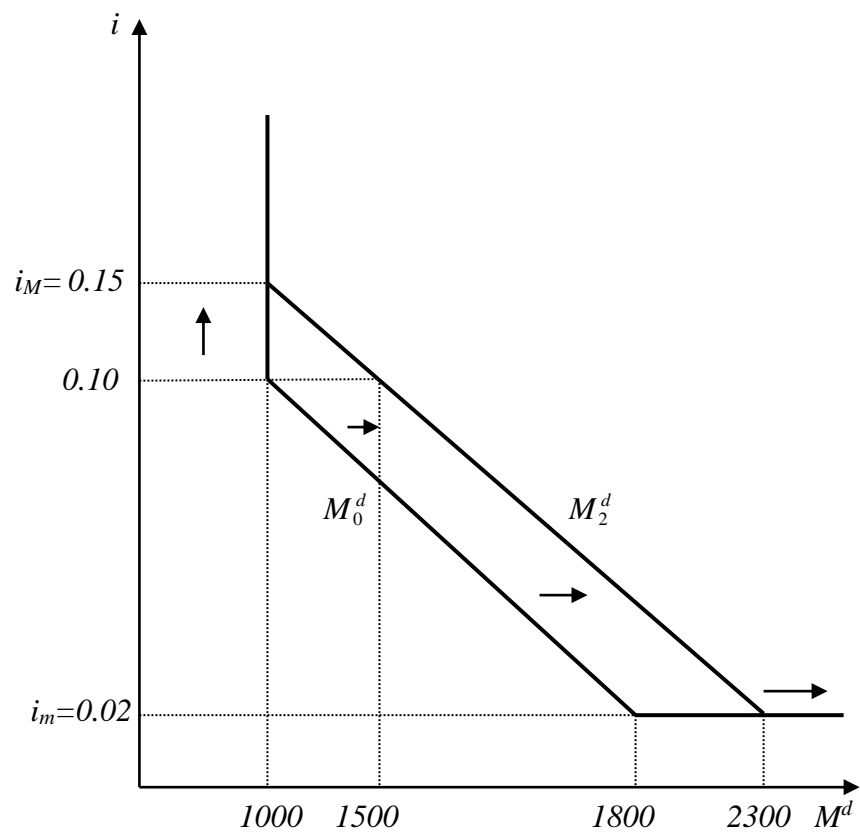
Si $i = 0.15 = i_M \rightarrow M_2^d = 1000$

Exercices et questions de révision

Si $i = 0.20 \rightarrow M_2^d = 500$; ce point n'existe pas car inférieur à 1000

Le taux d'intérêt maximum (là où la demande de monnaie de spéculation est nulle) n'est plus de 10 % mais plutôt de 15 %.
La demande de monnaie au delà de ce taux est de 1000

Représentation graphique :



6. Construction de LM

LM est l'ensemble de combinaison (y, i) tel que le marché monétaire est en équilibre.

A l'équilibre du marché monétaire on a : $M^0 = M^d$

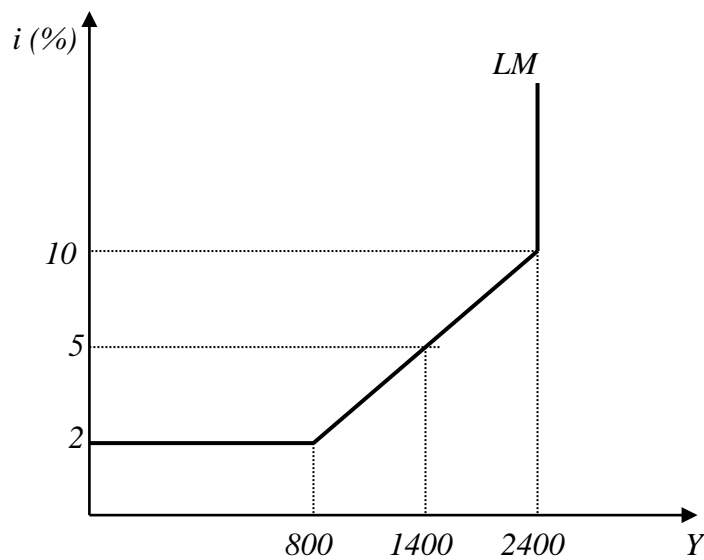
$$1200 = 0.5 y + 1000 - 10000i$$

Soit : $LM : y = 400 + 20000i$ _____

Si $i = 0.02 \rightarrow y = 800$

Si $i = 0.05 \rightarrow y = 1400$

Si $i = 0.10 \rightarrow y = 2400$



7. Si l'offre de monnaie augmente de 300.

A l'équilibre sur le marché monétaire on aura : $M^0 = M^d$

$$\rightarrow (1200 + 300) = 0.5 y + 1000 - 10000i$$

$$\rightarrow 1500 = 0.5y + 1000 - 10000i$$

$$\rightarrow y = 1000 + 20000i$$

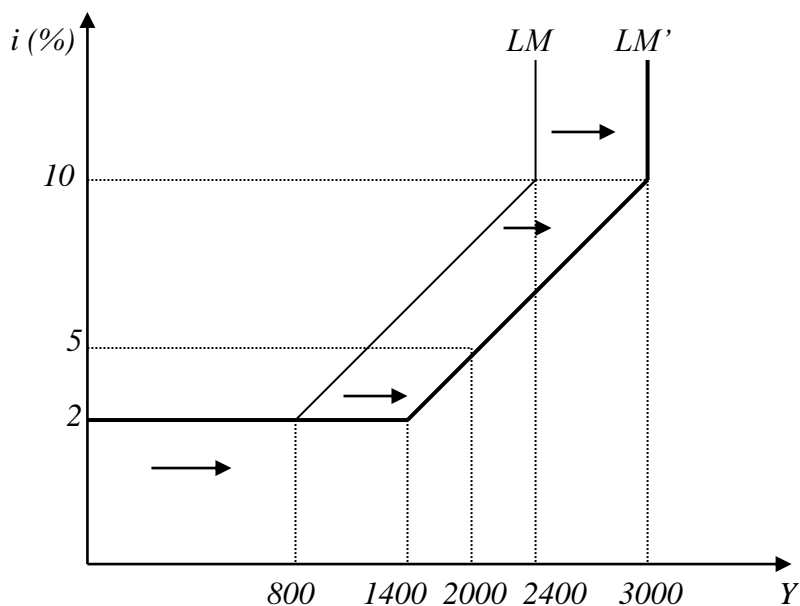
$LM' : y = 1000 + 20000i$

Si $i = 0.02 = i_m \rightarrow y = 1400$

Si $i = 0.05 \rightarrow y = 2000$

Exercices et questions de révision

Si $i = 0.10 = i_M \rightarrow y = 3000$



Suite à l'augmentation de l'offre de monnaie, LM se déplace à droite (Glissement à droite de LM à LM'). La pente de LM n'est pas modifiée puisqu'elle dépend du comportement des agents et non pas de la quantité de monnaie disponible. L'augmentation de l'offre se traduit par un accroissement du revenu national y .

8. L'équilibre global

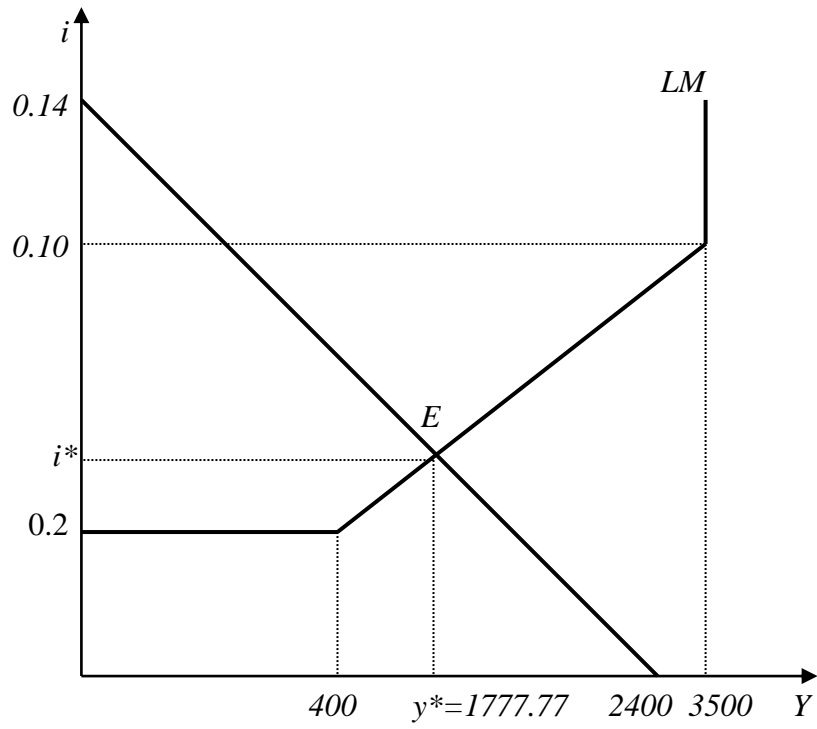
$$IS : Y = 3500 - 25000i$$

$$LM : Y = 400 + 20000i$$

L'équilibre est atteint quant $IS=LM$ ce qui correspond au couple unique :

$$i^* = 6.8 \%$$

$$Y^* = 1777.777$$



IV. Arbitrage Inflation / chômage

A. Sujet

On considère une économie représentée par le modèle suivant

1. $Y = C + I + G$
2. $Y = dN$
3. $C = aY + b(\bar{A} - P)$
4. $I = I_0 - ci$
5. $M^D = p + kY - li$
6. $M^0 = \bar{M}$
7. $G = \bar{G}$
8. $L^0 = n_0(w - P^a) + N_1$
9. $L^D = -n_1(w - P) + N_1$
10. $M^0 = M^D$
11. $L^0 = L^D$
12. $X = M$

Y est la production nette, C est la consommation, I l'investissement, G les dépenses publiques, S l'épargne, N l'emploi, L le travail, w le taux de salaire nominal, P le niveau général des prix, i le taux de l'intérêt, A la richesse financière nette du secteur privé en début de période, X les exportations, M les importations. Les variables exogènes sont surmontées d'une barre. Les variables anticipées sont suivies de l'exposant (a), les offres de l'exposant (o) et les demandes de l'exposant (D). Tous les paramètres sont positifs. On ne fait pour l'instant aucune hypothèse sur les procédures d'anticipation.

1. Commenter les équations de ce modèle.
2. Déterminer les équations des courbes IS et LM
3. Déterminer le niveau d'emploi d'équilibre.
4. Les agents sont-ils victimes d'une illusion monétaire?
5. Déterminer une expression de la courbe de quasi-demande globale de la forme : $Y^D = \beta - \mu P$

6. Déterminer une expression de la courbe de quasi-offre globale de la forme : $Y^0 = \alpha(P - P^a) + Y^*$. Quelle est la signification de Y^* ?
7. A quelle condition les autorités auront-elles à faire face à un arbitrage de politique économique entre inflation et chômage ?

On suppose que le taux de chômage U_t se calcule mécaniquement de la manière suivant :

$$U_t = \frac{\bar{N} - N_t}{\bar{N}} \quad \text{Où } \bar{N} \text{ est la population active totale.}$$

8. En déduire une relation entre niveau de production et niveau de chômage.
9. Représenter graphiquement la *relation d'Okun*
10. En déduire une relation de *Phillips* entre taux de chômage et taux d'inflation.
11. Quelle est la forme de cette courbe suivant la nature des anticipations ? La représenter graphiquement
12. Pourquoi la relation de *Phillips* risque, si elle existe, de se révéler finalement instable ?

B. Correction

1. Commentaire des équations :
 - L'équation (1) est une identité comptable retraçant l'équilibre sur le marché des biens et des services : La demande globale est la somme des dépenses de consommation, d'investissement et des dépenses publiques.
 - L'équation (2) est la fonction de production de court terme, pour un montant de capitale donné, le niveau du produit étant fonction croissante du travail.
 - L'équation (3) est la fonction de consommation keynésienne : le niveau de consommation dépend pour une part du niveau du revenu national (ici du niveau du produit : l'équation est écrite en volume), et pour une autre part d'une composante autonome, dépendante ici du niveau de richesse financière en terme réels.

Exercices et questions de révision

- L'équation (4) est celle de la fonction d'investissement, qui est décroissante avec le niveau du taux d'intérêt réel.
- L'équation (5) est la fonction keynésienne de demande de monnaie, qui fait apparaître les deux encaisses actives (dépendant du niveau du produit national : Encaisse de transaction) et oisives (qui dépend du niveau des taux d'intérêt : Encaisses de précaution et de spéculation).
- L'équation (6) signifie que l'offre de monnaie est exogène, c'est un instrument de politique économique.
- L'équation (7) stipule que le niveau des dépenses publiques est une composante autonome, c'est un instrument de politique économique.
- L'équation (8) est le travail, qui dépend positivement du taux de salaire réel anticipé
- L'équation (9) est celle de la demande de travail, qui est décroissante en fonction du niveau du salaire réel.
- L'équation (10) est l'équation d'équilibre sur le marché de la monnaie.
- L'équation (11) est l'équation d'équilibre sur le marché du travail.
- L'équation (12) est l'équation d'équilibre de la balance commerciale

Il s'agit d'un modèle Offre Globale/Demande Globale, avec une demande globale modélisés au travers de comportements keynésiens, et une offre globale intégrant des anticipations de prix.

2. Les équations de IS et LM

- L'équilibre sur le marché des biens nous donne l'équation d'IS :

$$Y + M = C + I + G + X$$

En remplaçant les différentes variables par leur expression on obtient une expression de la forme :

$$Y = \frac{b(\bar{A} - P) + I_0 + \bar{G}}{1 - a} - \frac{c}{1 - a} i$$

- L'équilibre sur le marché monétaire nous permet d'avoir l'équation de LM

$$M^0 = M^D$$

De même, en remplaçant les différentes variables par leur expression on obtient une expression de la forme :

$$Y = \frac{li}{k} + \frac{\bar{M} - P}{k}$$

3. Le niveau d'emploi d'équilibre est déterminé sur le marché du travail, par la confrontation entre l'offre et la demande de travail. L'équilibre sur ce marché nous permet d'avoir aussi le taux de salaire d'équilibre. A l'équilibre, on a : $N = L^O = L^D$.

$$\begin{cases} N = L^D \\ N = L^O \end{cases} \Leftrightarrow \begin{cases} N + n_1 w = N_1 + n_1 P \\ N - n_0 w = N_0 + n_0 P^a \end{cases}$$

$$\text{On obtient : } N = \frac{n_0 n_1}{n_0 + n_1} (P - P^a) + \frac{n_0 N_1 + n_1 N_0}{n_0 + n_1}$$

Le niveau d'emploi d'équilibre va dépendre des erreurs d'anticipations : Si le niveau des prix est sous-estimé, le niveau d'emploi sera plus élevé que sa composante structurelle donné par les paramètres du marché du travail.

- 4.
- Les salariés ne peuvent anticiper que le niveau général des prix, ils ne sont pas a priori victimes d'une illusion monétaire. Pour un niveau de salaire nominale connu, le niveau du salaire réel l'est aussi ; mais il peut en résulter des erreurs d'anticipation générant des calculs économique sous optimaux.
 - Les firmes connaissant parfaitement le niveau de salaire réel, il y a donc une asymétrie entre les deux catégories d'agents.
5. L'équation de la quasi-demande globale est issu de l'équilibre IS /LM.

$$\text{IS : } Y = \frac{b(\bar{A} - P) + I_0 + \bar{G}}{1 - \alpha} - \frac{c}{1 - \alpha} i$$

$$\text{LM : } Y = \frac{li}{k} + \frac{\bar{M} - P}{k} \Leftrightarrow i = \frac{k}{l} * Q^D - \frac{\bar{M} - P}{l}$$

Exercices et questions de révision

En remplaçant i dans IS par sa valeur telle qu'elle est donnée dans l'équation LM

$$\text{QDG : } Y^D = \frac{b\bar{A} + I_0 + \bar{G} + (c/l)\bar{M}}{1 - \alpha + (ck)/l} - \frac{(b + c/l)}{(1 - \alpha + (c * k)/l * p)}$$

L'équation de la QDG est bien de la forme $Q^D = \beta - (\mu * P)$. Cette fonction est décroissante en fonction du niveau des prix.

6. La Courbe de QOG, découle de la question 3. En remplaçant l'expression du niveau d'emploi d'équilibre N dans l'équation (2) on obtient l'expression suivante.

$$Y = dN \Rightarrow Y^o = \left[d \frac{n_0 n_1}{n_0 + n_1} \right] (P - P^a) + \left[d \frac{n_0 N_1 + n_1 N_0}{n_0 + n_1} \right]$$

$= \alpha(P - P^a) + Y^*$: Le niveau d'offre dépend lui aussi des erreurs d'anticipations des salariés et du niveau de produit naturel de l'économie Y^* . Ce dernier correspond à l'équilibre concurrentiel du marché du travail et traduit les contraintes d'offre de l'économie telles qu'elles s'expriment dans les paramètres n_0, n_1, N_0, N_1, d

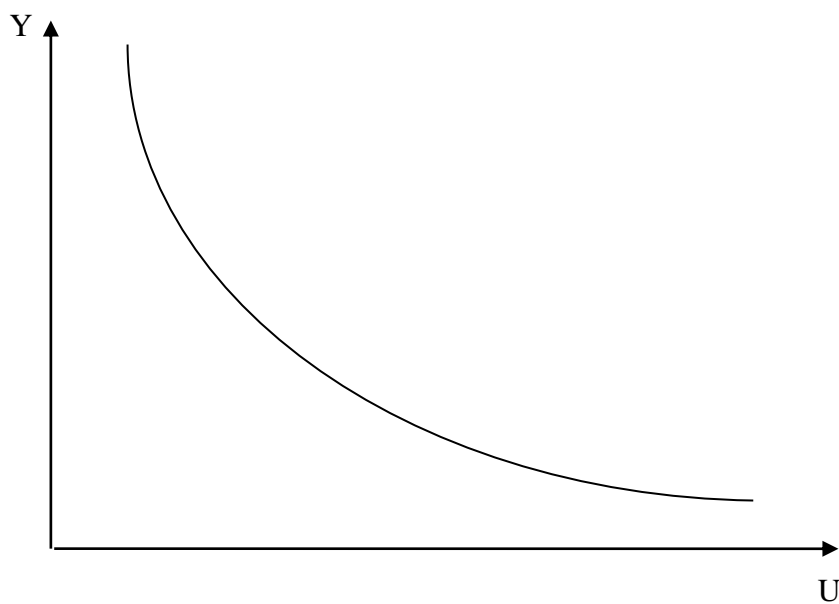
7. Les autorités auront à faire face à un arbitrage de politique économique entre inflation et chômage dès que les salariés fassent des erreurs d'anticipations. Pour que le niveau d'offre s'écarte de son niveau naturel, et pour que la relance de la demande puisse avoir des effets sur l'emploi, il faut que les salariés se trompent dans leurs prévisions quant à l'évolution future des prix. Si les anticipations sont bonnes, une politique de relance n'aura aucun effet sur les quantités : tout son impact sera inflationniste, et les autorités ne bénéficieront pas de l'arbitrage inflation/chômage.

8. $U_t = \frac{\bar{N} - N_t}{\bar{N}}$ en remplaçant N par son expression de

l'équation (2) on obtient $U_t = 1 - \frac{1}{d\bar{N}} Y_t$

9. La relation d'*Okun* est une relation inversement proportionnelle entre la variation de Y et la variation de U.

$$\Delta U = -\frac{1}{dN} \Delta Y \Rightarrow \frac{\Delta U}{\Delta Y} = -\frac{1}{dN} < 0$$

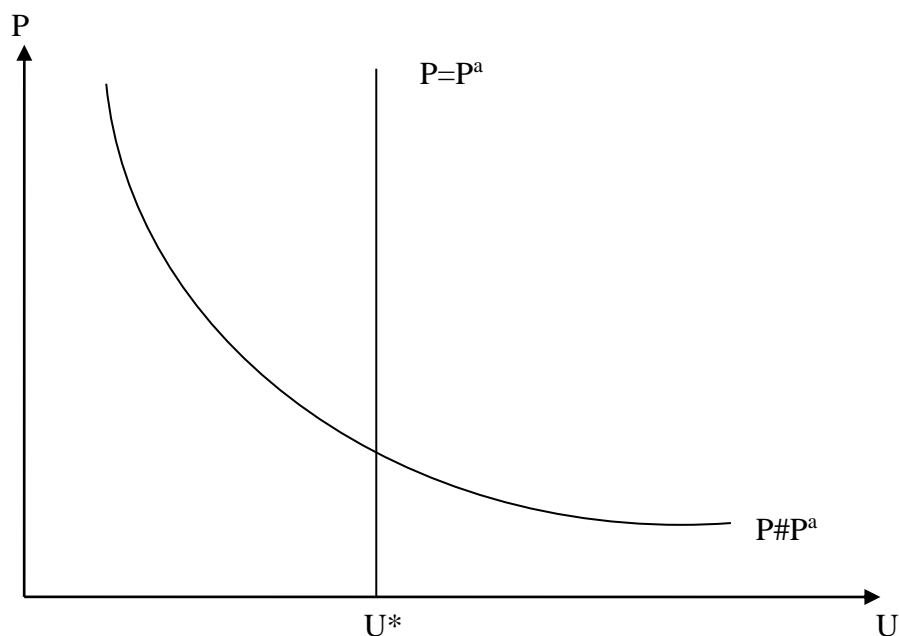


10. La relation entre taux de chômage et taux d'inflation est immédiatement en déduite de l'expression de la QOG :

$$U = \left[1 - \frac{Y^*}{dN} \right] - \frac{\alpha}{dN} (P - P^a)$$

11. On voit que la courbe inflation chômage est décroissante s'il y a des erreurs d'anticipations.

Exercices et questions de révision



Si les anticipations sont parfaites, alors la relation de Phillips est figurée par une droite dans le plan taux de chômage – taux d’inflation, droite qui coupe l’axe des abscisses au niveau du taux de chômage naturel dont l’expression est :

$$U^* = \left[1 - \frac{Y^*}{d\bar{N}} \right] = \left[1 - \frac{N_1 n_0 + N_0 n_1}{\bar{N}(n_0 + n_1)} \right]$$

12. L’équation de Phillips se révélera instable, car elle est paramétrée par le niveau d’anticipation des prix : le fait de créer des « *surprises* » d’inflation, pour réduire le chômage en dessous de son niveau naturel trompe momentanément les agents, révélant une efficacité temporaire de la politique économique. une fois les anticipations corrigées, les niveaux de production, d’emploi et de chômage retrouvent leurs valeurs naturelles, avec un taux d’inflation plus élevé. La courbe de Phillips se déplace, puisqu’elle sera désormais paramétrée par un niveau de prix anticipé plus élevé.

Bibliographie

BASSIMO J.P. LEROUX J.Y. & MICHELINA P. (2005), *Les politiques économiques*, Ed. Foucher, première partie , pp 11- 47.

BAILLY J.L., CAIRE C., LAVIALLE C. & QUILES J.J. (1999), *Macroéconomie : cours, méthodes et exercices corrigés*, Ed. Breal, France.

BANQUE MONDIALE (1993), *Poverty Reduction*, Handbook. Washington, DC.

BANQUE MONDIALE (1996), Examen des dépenses publiques de la République de Guinée, Rapport No. 14039-TA.

BANQUE MONDIALE (1997), *Public Expenditure Management Adjustment Credit to Guinea*. Official loan document. Washington, DC.

BANQUE MONDIALE (1997) , *L'Etat dans un monde en mutation*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington , Chapitre 1, pp 21-32

BANQUE MONDIALE (1998), *Public Expenditure Management Handbook*. Washington, DC

BANQUE MONDIALE (1999), *Using Surveys for public sector reform*, PREM Banque mondiale Note numéro 23, Washington, DC

CASTRO-LEAL, F., J. DAYTON, L. DEMERY & K. MEHRA (1999), *Public Social Spending in Africa: Do the Poor Benefit?*, World Bank Research Observer, Vol. 14, 1, pp.49-72.

DEVARAJAN, S., L. QUIRE & S. SUTHIWARD-NARUEPUT (1997), *Beyond Rate of Return: Reorienting Project Appraisal*, World Bank Research Observer, Vol. 12, pp. 35-46.

FOND MONÉTAIRE INTERNATIONAL (1995), *Unproductive Public Expenditures: A Pragmatic Approach to Policy Analysis*, Pamphlet Series No. 48, Washington, DC: Fiscal Affairs Department.

GERARD D. & WILLIAM M. (1997), *Politiques économiques*, Ed; Ellips, France , Chapitre introductif, pp 10- 28

GREGORY N.MANKIW (1999), *Macroéconomie*, Ed.DeBoeck université, Bruxelles , Belgique

GUPTA, S., M. VERHOEVEN & E. TIONGSON (1999), *Does Higher Government Spending Buy Better Results in Education and Health Care?*, FMI WP/99/21, Washington DC

INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES (2007), *Les comptes de la Nation*, Tunis

JACK, WILLIAM (1999), *Principles of Health Economics for Developing Countries*, WBI Development Studies. Washington, DC

KEYNES, J.M.(1998), *Théorie general de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Ed.Payot, Paris, France

LANJOUW, P. & M. RAVALLION (1999), *Benefit Incidence, public spending reforms, and the timing of program capture*, World Bank Economic Review (International), 13, pp 257-273.

MACKINNON, J. & R. REINIKKA (1999), *Strategy Can Help Fight Poverty: Lessons from Uganda*, janvier, version préliminaire.

MALCOLM , G & AL. (1998), *Economie du développement*, De Boeck Université, Bruxelles

MUGGERIDGE, E., (1997), *Mozambique: Assistance with the Development of a Medium Term Expenditure Framework*, Rapport préliminaire, La Banque mondiale.

OLIVIER BLANCHARD & DANIEL COHEN (2002), *Macroéconomie*, Ed. Pearson Education, Paris France.

POTTER, BARRY & J. DIAMOND (1999), *Guidelines for Public Expenditure Management*, Washington, DC: FMI.

PRADHAN, S (1996), *Evaluating Public Spending: A Framework for Public Expenditure Reviews*, Document de discussion 323, Banque mondiale, mai

RAVALLION, M. (1999), *Monitoring Targeting Performance when Decentralized Allocations to the Poor are Unobserved*, Document de travail, Banque mondiale.

SAHN, D & S. YOUNGER (1999), *Dominance Testing of Social Sector Expenditures and Taxes in Africa*, FMI WP/99/172, Washington, DC

VARIAN, HAL R. (1992), *Microeconomic Analysis*. Third Edition. London: WW Norton & Company, Ltd.

Notes

¹ En Europe, la redistribution des revenus était le fait d'œuvre de charité et de diverses actions bénévoles ; les premiers régimes d'assurance sociale ont été mis en place en Allemagne avec le Chancelier OTTO VON BISMARCK à la fin du XIXème Siècle.

² La non rivalité signifie que la consommation qu'en fait un usager ne réduit pas leurs disponibilités pour les autres alors que la non exclusion signifie qu'on ne peut pas empêcher ceux qui veulent ce bien d'en consommer.

³ La capitation est un impôt par tête appliqué par et dans l'empire romain

⁴ Ce comportement avait été observé et appliqué principalement par les bullionistes espagnol et portugais. Pour les autres pays, l'Etat était appelé à trouver les moyens de faire l'or.

⁵ On peut citer le cas du Colbertisme où en France, sous l'impulsion de Colbert, l'Etat va créer et gérer des manufactures nationales tout en apportant son soutien à des initiatives privées sous formes de primes, de subventions, de prêts, etc. L'Etat a même instauré en 1664 des droits de douanes élevés à l'importation des produits manufacturés et une franchise totale à l'entrée de matières brutes.

⁶ On peut distinguer de nombreux courants théoriques : Le libéralisme se développe au XVIIIème et XIXème Siècle avec A.SMITH, D.RICARDO R.MALTHUS, J.B.SAY. Selon ces auteurs, les déséquilibres économiques disparaissent du fait des lois du marché, l'Etat ne devant intervenir que pour préserver les intérêts privés des citoyens (c'est l'Etat gendarme). Le socialisme apparaît dans la première moitié du XIXème siècle : Le courant utopique (PROUDHON, SAINT-SIMON, FOURIER,...) critique les excès liés à la révolution industrielle ; Le courant scientifique (MARX, ENGELS) prône la révolution contre le système capitaliste.

⁷ Le père fondateur de la physiocratie est F. QUESNAY (1694-1774) auteur du Tableau économique.

⁸ Comme intendant de Limoges (1761-1774) et comme ministre de Louis XVI (1774-1776), Turgot fut un administrateur public hors pair. Par le petit nombre de ses écrits, principalement par ses réflexions sur la formation et la distribution des richesses (1766), il clarifia, approfondit, étendit et systématisa les connaissances économiques. Tout en continuant dans la ligne de BOISGUILBERT, DE CANTILLON et de Quesnay, il anticipa ADAM SMITH. Pour plus de détail voir R.DEHEM (1985), Histoire de la pensée économique, Chapitre VI, pp.73-89

⁹ Ce fut le cas en France pour la loi du 22 Mars 1841 qui limitait à 8 heures par jour la durée du travail des enfants de moins de huit ans. A ce propos on peut citer GAY-LUSSAC, Pair de France, s'exprimaient lors des débats parlementaires concernant cette loi : « Le patron est maître dans sa manufacture. Son établissement n'est qu'un asile de travail, c'est un sanctuaire aussi sacré que la maison paternelle et qui ne peut être violé que dans des circonstances extraordinaires... Violer à chaque instant le domicile d'un fabriquant, le soumettre à une surveillance continuelle inquisitoriale, c'est aller bien trop loin ». (Extrait de G.DUTHIL & W.MAROIS (1997)).

¹⁰ Cité par G.DUTHIL & W.MAROIS (1997), Op.cit

¹¹ Cité par G.DUTHIL & W.MAROIS (1997), Op.cit

¹² Cité par G.DUTHIL & W.MAROIS (1997), Op.cit

¹³ En 1911, La Cour Suprême Américaine avait contraint la Standard Oil Of New Jersey et l'American Tobacco à être fractionnées afin que puisse s'exercer véritablement la concurrence.

¹⁴ La Banque d'Angleterre, même si elle est privée et gérée sans représentant de l'Etat, elle est ainsi fortement contrôlée pour son activité d'émission et doit à plusieurs reprises (en 1784, 1857 et 1866) demander au gouvernement l'autorisation de dépasser les plafonds autorisés.

¹⁵ Lors des « enquêtes emplois » les réponses des personnes enquêtées sont supposées confidentielles et ne sont pas utilisées pour déterminer l'éligibilité à l'assistance sociale.

¹⁶ L'économie souterraine est la partie de l'activité qui n'apparaît pas dans les statistiques officielles soit parce qu'elle est illégale, soit par ce que les travailleurs préfèrent ne pas la déclarer pour ne pas payer d'impôts.

¹⁷ L'inflation pure est une situation où les prix et les salaires augmentent dans les mêmes proportions (le pouvoir d'achat ne baisse pas).

¹⁸ La fiscalité s'ajoute parfois à l'inflation et multiplie les distorsions. Si les tranches d'impositions ne sont pas ajustées de l'inflation, les gens, par exemple sont de plus en plus lourdement taxés alors que leur revenu nominal augmente, même si leur revenu réel n'augmente pas. Ce phénomène est connu sous le nom de « *ciseau fiscal* ».

¹⁹ Plus formellement, une dette menaçante se réfère à la situation dans laquelle le remboursement anticipé de la dette baisse en dessous de sa valeur contractuelle.

²⁰ Plus formellement, une dette menaçante se réfère à la situation dans laquelle le remboursement anticipé de la dette baisse en dessous de sa valeur contractuelle.

²¹ Le budget ou les documents qui l'accompagnent, doivent inclure un commentaire détaillé de chaque programme de recettes et de dépenses. Pour les programmes de dépenses, les données non financières sur les performances doivent être, dans la mesure du possible, présentées.

²² Les Meilleures pratiques sont conçues comme un outil de référence utilisable pour accroître la transparence budgétaire ; elles se composent de trois parties :

- La première partie énumère les principaux rapports budgétaires que les gouvernements devraient établir et les grandes lignes de leur contenu.
- La deuxième partie décrit les informations particulières qui devraient figurer dans les rapports, elles comprennent des informations sur les performances financières et non financière.
- La partie trois met en lumière les pratiques propres à assurer la qualité et l'impartialité des rapports.

²³ Des études de suivi en Tanzanie et en Ouganda indiquent que les ressources tendent à rester "bloquées" aux niveaux plus élevés de la hiérarchie administrative, privant ainsi les départements opérationnels des ressources nominalelement disponibles dans le budget. Parallèlement, des études dans d'autres pays donnent à entendre que les institutions servent leurs propres intérêts et ceux de leur personnel de rang supérieur, en affectant les ressources aux frais généraux administratifs et aux avantages là où il n'existe pas de responsabilité adéquate pour le niveau et la qualité des services assurés au public ni d'incitation pour accorder la priorité aux services.

²⁴ L'année 2004 été une année remarquable en terme de réforme budgétaire :

- Avant 2004, on trouve dans la loi de finance, à la suite du budget général une série de budgets annexes. Cette série de budget constituent une exception majeure au principe de l'universalité. Par exemple, on peut citer pour le cas tunisien le budget annexes des PTT, le budget annexe de la RTT, le budget annexe des monopoles, etc.
- En 2004, la loi organique du budget à créer une nouvelle catégorie de budget appelé fonds spéciaux utilisés pour des opérations d'intérêt général.
- Depuis 2004, les budgets annexes ont complètement disparues du budget de l'Etat tunisien. La plupart de ces monopoles ont été transformé en « *établissent public à caractère industriel et commercial* ».

²⁵ Cette méthode a été abondamment appliquée dans le secteur de la santé, où le coût par année de vie corrigée du facteur invalidité a été utilisé comme le critère du coût-efficacité. Sur cette base, le Rapport sur le développement dans le monde 1993 a pu

classer une série de services de santé sur la base de leur coût-efficacité. Il suggérait la priorité relative de chaque intervention dans les dépenses publiques. Des exercices similaires ont été réalisés dans de nombreux pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) et dans quelques pays en développement.

²⁶ Browning (1987) a estimé que le prix de référence, ou le coût d'opportunité des fonds publics aux Etats-Unis se situe entre 1,1 et 1,5 et peut avoir un niveau beaucoup plus élevé pour certains pays en développement. Si le prix de référence est établi à 1,4 ; ceci implique que les interventions publiques devraient atteindre un taux de rentabilité supérieur à 40 pour cent pour justifier les dépenses et une imposition plus forte. Ceci constitue un obstacle sérieux que de nombreuses interventions gouvernementales ne pourraient surmonter.

302



302